D87

VOYAGE

DE

L'ASTROLABE.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

VOYAGE

DE DÉCOUVERTES

DE

L'ASTROLABE

Exécuté par ordre du Roi,

PENDANT LES ANNÉES 1826-1827-1828-1829,

SOUS LE COMMANDEMENT

DE M. J. DUMONT D'URVILLE.

Zoologie

PAR

MM. QUOY ET GAIMARD.

TOME TROISIÈME.

W. H. O. I.
WOODS
HOLE,
MASS.

PARIS,
J. TASTU, ÉDITEUR-IMPRIMEUR,
N° 36, RUE DE VAUGIRARD.

1835.

Genre OSCABRION. — *Chiton*, Linné.

Il est étonnant qu'aucun naturaliste ne se soit encore occupé d'une monographie de ces Mollusques, qui, par l'élégance de leurs guillochures et l'éclat de leurs couleurs, prêtent si bien au dessin. C'est un travail qui mérite d'être publié; car les figures d'Oscabrions qu'on trouve dans divers ouvrages, notamment dans l'Encyclopédie méthodique, sont à peine reconnaissables. Il faut du soin et de l'habileté, de la part de l'artiste qui entreprend de rendre ces animaux, pour bien faire ressortir la foule de détails qu'ils offrent et les caractères qui peuvent les faire reconnaître. Divers auteurs, en joignant à leurs descriptions des figures au trait, n'ont donc point servi la science sous ce rapport. D'un autre côté, et dans ce genre plus que partout ailleurs, il faut avoir un bon nombre d'individus pour pouvoir établir avec précision une espèce; car il arrive souvent que l'âge, les localités modifient singulièrement la forme et le dessin de leurs valves, sur lesquelles reposent en grande partie les déterminations: nous disons les localités, parce que telle espèce qui vit sous une latitude tempérée sera nette et bien distincte, tandis que, si elle se trouve entre les tropiques ou sous l'équateur, elle sera souvent usée, déformée par une foule d'êtres parasites. Il

est donc nécessaire de tenir compte de pareilles circonstances pour ne pas faire de doubles emplois.

Nous étant spécialement attachés, dans ce voyage, à servir la science, nous avons toujours recueilli un grand nombre d'individus de Mollusques pour pouvoir les comparer entre eux. On verra combien cela est utile pour certains Oscabrions, par les variétés de couleurs qu'ils présentent. Cette précaution a servi également à aplanir une difficulté qui naît de la disposition de leurs valves, qu'on ne peut bien étudier sans les enlever de dessus l'animal. Celles de nos espèces ont toutes été comparées entre elles, et nous en donnons la forme par la description et le dessin : de manière qu'avec ces caractères, et ceux non moins bons qu'on tire du manteau et des couleurs, nous croyons avoir distingué les espèces de manière à ne pouvoir s'y méprendre.

Nous nous servirons, pour indication, du premier et du dernier osselet, auxquels nous joindrons un de ceux du milieu, le quatrième ou le cinquième, par exemple, comme servant de type pour tous les autres, moins les extrêmes. Les apophyses, ou lames d'insertion de cette valve moyenne, varient dans chaque espèce. Toutes ont une entaille latérale, à laquelle se joignent, mais rarement, quelques crénelures que nous indiquerons, dont il faut tenir compte, mais qui ne sont pas assez constantes pour s'en servir comme caractères spécifiques.

Nous pensons, avec MM. Cuvier et de Blainville, que le genre Oscabrelle, établi par M. de Lamarck, ne doit être conservé que comme une division parmi les Oscabrions, fondée sur le plus ou le moins d'apparence des pièces calcaires et la disposition de sa branchie, qui n'occupent que la moitié environ de l'extrémité postérieure. Cette suppression, comme genre, est d'autant mieux indiquée, qu'on verra dans nos planches des individus où les osselets, non apparents, sont seulement indiqués par une rainure, quoique fort larges, parce qu'ils sont recouverts par le manteau. Nous en dirons autant des Chitonelles, qui se lient tellement aux Oscabrelles, qu'on arrive à ne pouvoir les en distinguer, si ce n'est par les branchies. On connaît les mœurs des Oscabrions, qui s'éloignent fort peu du rocher sur lequel ils sont fixés. Les Oscabrelles n'en diffèrent qu'en ce que quelques-unes, de forme cylindrique, ne pouvant pas se coller de la même manière, sont exposées à être ballottées par la mer. Leur apathie est la même. Elles restent des heures entières sans donner aucun signe de vie, en se contournant comme une chenille, dont elles ont l'apparence. Leur extrême rigidité ne permet aucun des mouvements que leur accorde *a priori* M. de Lamarck.

Les Oscabrions sont beaucoup plus nombreux en espèces et en individus dans les lieux tempérés qu'entre les tropiques : ainsi c'est la Nouvelle-

Hollande et la Nouvelle-Zélande qui nous en ont fourni le plus; surtout cette dernière contrée, où ils abondent. C'est de là que nous avons rapporté ceux à valves peu apparentes ou cachées. Les Oscabrelles proprement dites, à osselets rétrécis, habitent les pays chauds, comme les îles des Amis, la Nouvelle-Guinée, etc.

Nous ne pensons pas que nos espèces, toutes provenant de contrées lointaines, aient encore été figurées; cependant il serait possible que nous en reproduisissions involontairement quelques-unes que d'autres auteurs auraient déja publiées. Ce sera aux auteurs de monographies à tenir compte des meilleures figures.

M. de Blainville a placé ces Mollusques à la fin de la série, d'après les particularités de leur organisation. Dans notre opinion, nous les croyons plus parfaits que les Bivalves, et surtout que les Anatifes, près desquels ils sont; mais nous n'ignorons pas qu'ils s'éloignent aussi des Patelles, auxquelles ils ne ressemblent véritablement que par les branchies.

Nous dirons, en terminant cet article, que nous n'avons jamais vu d'Oscabrions à sept valves, bien qu'on en ait figuré, et notamment un au trait, dans le voyage du capitaine Krusenstern, qu'il est difficile de bien spécifier, parce que les couleurs sont nécessaires. Mais nous pensons que cette absence d'un osselet peut résulter d'une erreur

du peintre. Le même Onabrion ne présente aussi que quatorze ou seize pores soyeux, au lieu de dix-huit qui se trouvent ordinairement.

---

1. OSCABRION AIGUILLONNÉ.

Chiton aculeatus.

Gmelin.
Chemnitz, Conch. 10, tab. 173, fig. 1692.
Pannbouré, par les indigènes de la Nouvelle-Irlande.
Mama, par ceux de Tonga-Tabou.

PLANCHE 74, FIGURES 1-5.

Le même, variété A, FIG. 6.

Chiton, corpore maximo, convexo, rotundato, squalide virescente, spinis brevibus confertis armato; valvis latis, obtusis transversim vermiculato-striatis, luteis margine medioque fuscis aut nigris.

A. *Varietas, spinis brevibus, confertissimis, obtusis; margine fasciis octonis nigris.*

B. *Varietas, spinis aculeatis, longioribus rarioribusque et glaucis.*

Nous avons cru devoir parler de cette grande et belle espèce, quoiqu'elle soit déja connue, afin de fixer l'attention sur deux de ses variétés, auxquelles il serait assez facile de donner d'autres dénominations.

Elle est régulièrement ovalaire, un peu élargie sur les côtés, bombée, mais arrondie, sans carène saillante. Les bords du manteau sont larges, recouverts d'aiguillons courts, obtus, très-pressés, d'un vert glauque plus ou moins sombre.

Le voile buccal est fort large; les branchies arrivent jusqu'à toucher la tête, et le dessous du corps, qui est d'un jaune clair, est marqué d'une tache sur le bord du manteau qui avoisine l'anus.

Les huit valves augmentent de grandeur de la première à la quatrième, pour décroître ensuite. Les six intermédiaires sont transversalement ovalaires, arrondies, à carène obtuse, granuleuses; les granulations formant des stries transverses, plus confuses et ondulées dans les deux valves extrêmes; la première arrondie, bombée, ayant sa lame d'insertion à neuf divisions striées : ce nombre est susceptible de varier et d'aller jusqu'à douze denticules. La postérieure en a huit, sans compter les grandes apophyses, arrondies, profondément et largement échancrées; celles des sept autres valves sont semblables. Ellessont noires en dessus, jaune-chamois au milieu, avec une languette triangulaire brune, assez souvent côtoyée par une ligne plus

foncée. Le jaune et le noir anticipent plus ou moins. Le dessous a une arête arquée brune, et le reste est couleur de corne, avec une tache brûlée à l'angle des apophyses, qui toutes ont une petite échancrure latérale.

Voilà quel est le type le plus connu.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur de notre individu.....	4	6
Largeur environ.....	2	»

Mais il y en a de plus grands.

Cette espèce se trouve à la Nouvelle-Zélande, à la Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Irlande.

Variété A. Elle a les piquants du manteau plus courts, obtus, très-serrés, noirâtres à la base, et cette partie est de plus marquée de huit bandes brunes transversales. Les valves, moins granuleuses, sont plus fortement sillonnées en travers; la première a une douzaine de denticules à sa lame d'insertion. Quelques-unes sont planes, d'autres légèrement carénées et un peu triangulaires, toutes avec une tache noire au milieu.

Habite Tonga-Tabou, où les individus ont leurs osselets le plus souvent usés. Cette même variété se trouve aussi au port Dorey de la Nouvelle-Guinée; elle y est plus petite, n'a point la tache

brune anale, et offre quelques variations dans le dessin des valves.

Variété B. Elle se fait distinguer par ses aiguillons beaucoup plus longs, plus rares, et d'un vert clair uniforme; bien peu ont la base brune. Le jaune domine dans la teinte des osselets, et la tache brune anale est à peine distincte.

---

2. OSCABRION GLAUQUE.

Chiton glaucus, nob.

PLANCHE 74, FIGURES 7-11.

Chiton, corpore ovali-rotundato, pilis rigidis viridibus irrorato, subtus luteo-virescente; valvis tuberosis levibus, nigris, in medio flavo-bilineatis, infra viridibus.

Cette espèce est ovalaire, élargie sur les côtés. Son manteau est d'un beau vert clair, recouvert de soies rigides, mais non piquantes, de la même couleur. En dessous il est d'un vert jaunâtre, et le bouclier céphalique est large, mince et échancré. Les branchies arrivent jusqu'à le toucher; les la-

melles en sont longues et au nombre d'environ quarante de chaque côté.

Les valves sont larges, arrondies, peu élevées, subtriangulaires, uniformes et lisses, si ce n'est près des lames d'insertion, où elles sont marquées de trois ou quatre stries marginales. Elles sont noires sur leurs bords latéraux, avec un triangle de la même teinte au milieu, bordé de jaunâtre ou de verdâtre. En dessous elles sont d'un beau vert d'émeraude, de même que les apophyses, qui sont arrondies et séparées par une large échancrure. La valve antérieure a son bord découpé en neuf dentelures lisses, dont les sillons convergent vers le sommet. Dans la postérieure, ces denticules sont remplacées par un bourrelet demi-circulaire. L'ensemble des osselets forme un ovale allongé. Tous, moins les deux extrêmes, ont une dentelure et deux stries transverses à leurs apophyses.

Habite le canal de d'Entrecasteaux, à la terre de Van Diemen.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	»
Largeur.....	1	6

3. OSCABRION BIRAMEUX.

Chiton biramosus, nob.

PLANCHE 74, FIGURES 12-16.

Chiton, corpore ovali planiusculo, rubro, duabus seriebus pilis binis cincto, margine villoso; valvis planiusculis, viridi-rubentibus aut albidis, antice transversim striatis.

Cet Oscabrion est ovalaire, allongé, à manteau nu, d'un rouge brun assez vif, entouré de deux rangées écartées de poils rudes, rares et bifurqués. Le premier rang touche les osselets, le second avoisine le bord du manteau, qui est lui-même villeux, jaunâtre en dessous, ainsi que le pied. Les franges céphaliques, au lieu de s'étaler, se resserrent en long sur les côtés de la bouche. Les branchies arrivent à les toucher. Il y a, de chaque côté, trente-trois folioles, et de plus, en avant, une douzaine d'autres lamelles plus petites.

Les valves sont très-transverses, peu élevées, à arc surbaissé, sans carène, un peu cordiformes et striées sur leur limbe en avant, blanches ou verdâtres, avec un cercle rouge brun. La première a neuf dents sur le bord, et la dernière n'en présente aucune. Les apophyses d'insertion sont peu

larges, et ne sont séparées que par une échancrure très-obtuse. Elles sont entaillées, comme à l'ordinaire, sur le côté. A l'exception du dernier, tous ces osselets décroissent peu. En dessous ils sont d'un blanc mat. Leur forme extérieure était légèrement altérée en arrière dans les deux individus que nous possédons ; mais la couleur rouge de cette espèce et ses deux rangées d'aiguillons binaires la feront facilement distinguer.

Elle provient de la Nouvelle-Zélande, et a été prise dans la Passe des Français de la baie Tasman.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	22
Largeur environ	15

—

4. OSCABRION GÉORGIEN.

Chiton georgianus, nob.

PLANCHE 75, FIGURES 25-30.

Chiton, corpore ovali, crasso, margine parvo, granuloso, albido, striis nigris octonis notato; val-

vis arcuatis, planiusculis, et crassissimis striatis, fuscis, medio nigris.

Corps court, ovalaire, très-bombé; manteau fort épais, ayant peu d'étendue sur les côtés, couvert de très-petits tubercules arrondis, blancs, avec huit bandes noires transverses de chaque côté; pied rétréci, jaunâtre, avec un bourrelet assez saillant. Les branchies atteignent presque les franges buccales, qui sont fort larges. Osselets très-larges, recouvrant presque tout le corps, semi-circulaires, mais peu bombés, rétrécis, subcordiformes, fort épais, à stries concentriques, les antérieures et les latérales plus marquées, d'un brun foncé sur les aires, plus clair au milieu, avec une ligne noire dorsale; le quatrième et le cinquième égaux et les plus longs de tous. En dessous ils sont d'un brun violacé, avec une saillie arquée; les lames d'insertion courtes, arrondies, à échancrure plane et droite au milieu, entaillées, crénelées sur les côtés. La première valve a douze à quinze dents courtes, inégales, profondément striées; la dernière, triangulaire, toute plate, n'a qu'un bourrelet. Toutes les apophyses, qui sont de couleur cornée, ont une tache brune dans leur angle.

Cet Oscabrion se trouve assez communément au port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	«	19
Largeur environ	1	«

Il y en a de plus grands.

Des individus plus petits, que nous considérons comme une variété, ont leurs osselets jaunâtre-brun sur les côtés, avec une tache noire au milieu, laquelle est quelquefois double; les granulations du manteau paraissent s'allonger un peu plus et devenir piquantes. Nous n'avons que trois individus desséchés.

—

5. OSCABRION PEAU-DE-SERPENT.

Chiton pelliserpentis, nob.

PLANCHE 74, FIGURES 17-22.

Chiton, corpore ovato-rotundo, squamoso, virescenti, lineis nigris notato, subtus luteo; valvis fusco-virescentibus, in medio macula nigra signatis.

Assez petite espèce, presque orbiculaire, à dos élevé, à manteau peu large sur les côtés, recouvert de fines écailles arrondies, bien imbriquées, verdâtres, marqué de sept à huit lignes brunes transversales, ce qui fait ressembler cette partie à la peau de notre couleuvre ordinaire. Le dessous du corps est d'un jaune clair, et le chaperon céphalique légèrement denticulé; on compte environ trente-quatre folioles à chaque branchie, qui le touche presque. Les valves sont finement écailleuses, verdâtres, quelquefois légèrement jaunâtres, avec des taches brunes irrégulières sur les côtés, mais toujours marquées, moins les extrêmes, d'un triangle noir au milieu. Elles sont larges, étroites, très-surbaissées; la seconde la plus large de toutes, finement striées, avec un triangle granuleux aux aires latérales. En dessous elles ont une arête arquée verte, et leurs côtés fortement denticulés; les apophyses, étroites, larges, échancrées, sont d'un assez joli vert clair. La première valve a onze dents courtes, striées, la dernière treize; toutes deux ont des granulations qui forment des lignes rayonnantes.

Les quatre osselets intermédiaires sont presque de même grandeur; le quatrième a onze lignes d'étendue.

Cette espèce, que les lignes transverses de son manteau font un peu ressembler à la précédente, est extrêmement commune dans l'anse de l'Astro-

labe, à la Nouvelle-Zélande. Nous croyons en avoir recueilli deux ou trois cents dans un instant.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur des plus grands individus.....	14
Largeur.....	13

---

6. OSCABRION VERT.

Chiton viridis, nob.

PLANCHE 74, FIGURES 23-28.

Chiton, corpore elongato-ovali, elevato, triangulari, margine squamoso, viridi, albo aut subrubro variegato, subtus lutescente; valvis tenuissime striatis.

Petite espèce, ovale, allongée, à dos très-élevé, triangulaire, avec une carène obtuse, d'un beau vert uniforme, un peu foncé dans toutes ses parties, quelquefois tapissé de blanchâtre ou de roux ferrugineux. Le dessous du corps est d'un jaune pâle. Le manteau, fort étroit, est revêtu d'écailles fines, arrondies et serrées, également vertes. Le

pied est étroit, le voile buccal élargi sur les côtés et touchant le cordon branchial.

Tous les osselets sont finement striés d'arrière en avant; les dix intermédiaires étroits, et de plus un triangle latéral sillonné en long, tandis que les lignes des deux extrêmes vont en rayonnant; le premier a dix dents crénelées, et le dernier quinze. Leur forme est arrondie, tandis que les autres décrivent une voûte triangulaire. Les lames d'insertion sont courtes, fortement échancrées, très-finement denticulées sur leurs bords latéraux, et pourvues d'un sillon. Elles sont d'un vert clair, avec une ligne rougeâtre en arrière.

Cet Oscabrion est assez répandu dans la Nouvelle-Zélande. On le trouve surtout à l'anse de l'Astrolabe. Nous en avons rapporté un grand nombre, tous à peu près de même taille, c'est-à-dire de quatorze lignes de longueur, sur huit de largeur et quatre de hauteur.

Nous ne devons réellement considérer que comme variété un individu de la Nouvelle-Guinée, très-aplati, ovalaire, plus large en arrière qu'en avant, dont les osselets sont fort étroits, mais verts et striés de la même manière. Le limbe est aussi squammeux, et les valves terminales sont denticulées. Il en faudrait plusieurs exemplaires semblables pour s'assurer que c'est une espèce distincte.

---

7. OSCABRION SILLONNÉ.

Chiton sulcatus, nob.

PLANCHE 75, FIGURES 31-36.

Chiton, corpore elongato-ovali, virescente, margine squamoso; valvis subtriangularibus, sulcatis, lateribus granulosis et albidis: ultima, lata, granuloso-sulcata.

Cette espèce a bien quelques rapports avec la précédente; mais, à la comparaison, on voit combien les valves diffèrent par leurs guillochures, surtout les extrêmes.

Il est ovalaire, allongé, assez bombé, obtusément triangulaire, à manteau étroit, garni de petites squammes arrondies, verdâtres, avec un point brun sur chacune d'elles. Les valves sont larges, arquées, presque sans carène, très-agréablement sillonnées en long sur les côtés, et en zigzag au milieu; les aires latérales forment un relief triangulaire granuleux. La pièce antérieure est simplement granuleuse, avec onze ou douze dents; la postérieure, fort grande, en a treize, et en dessus, des granulations marginales et des stries en avant. Les apophyses sont courtes et séparées.

Toutes ces parties sont d'un joli vert clair, mélangé de blanc; la base des triangles latéraux forme une assez large ligne blanche. Chaque valve a au sommet une tache verte entourée de blanchâtre, quelquefois de rosé ; comme aussi la dernière est rosée en dessous.

Cet Oscabrion habite le port du Roi-Georges, où il est rare.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	15
Largeur	9

---

8. OSCABRION LAMELLEUX.

Chiton lamellosus, nob.

PLANCHE 74, FIGURES 29-32.

Chiton, corpore elongato-ovali, subelevato, carinato; valvis transversim squamato-striatis, griseo vel ferrugineo variegatis; pallio crasso, levi, sburubro, lineis fuscis radiantibus notato.

Petite espèce ovalaire, allongée; manteau nu, large, lisse, fort épais, rougeâtre, marqué de

bandes rayonnantes rapprochées et rouge-brun, jaunâtre en dessous, ainsi que le pied; branchies se continuant dans toute la longueur, et voile céphalique court; les osselets étroits, surbaissés, triangulaires, pointus en arrière; aires uniformes, striées transversalement en forme de lamelles appliquées les unes sur les autres.

Le premier a dix dents sillonnées, le dernier quinze, et de plus une tubérosité assez saillante. Les apophyses sont lisses et profondément échancrées en rond. La couleur de toutes ces pièces est un jaune grisâtre, varié de brun, de roux ou de verdâtre. Le manteau est quelquefois jaune.

Habite Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	15
Largeur environ	8
Hauteur	5

---

9. OSCABRION MARRON.

Chiton castaneus, nob.

PLANCHE 74, FIGURES 33-34.

Chiton, corpore elongato, elevato, lutescente margine crinito; ossiculis magnis alatis, tenuis-

sime striatis, castaneis, medio linea fusca triangulari notatis.

Grande espèce, à osselets larges, élevés, ondulés et comme ailés, plus ou moins triangulaires, striés très-finement en long, puis en travers et en ondes; aires latérales bien marquées, triangulaires, brunes, aplaties, la moyenne convexe, marquée d'un triangle brun sur un fond chamois. Ces couleurs sont susceptibles de varier pour l'intensité. Celles des deux valves extrêmes sont linéolées et piquetées de blanchâtre. Les lames d'insertion, grandes et bien arrondies, sont séparées par une échancrure, au milieu de laquelle est une petite saillie carrée. Le manteau est jaunâtre et couvert de crins bruns déliés.

Les valves extrêmes sont denticulées sur leurs apophyses, et toutes sont couleur de corne à l'intérieur.

Habite le cap de Bonne-Espérance. Cet Oscabrion nous fut donné desséché.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.	4	3

10. OSCABRION TULIPE.

Chiton Tulipa, nob.

PLANCHE 74, FIGURES 35-36.

Chiton, testa elevata, triangulari, carinata, nitida, lateribus munita, luteo, fusco et violaceo lineolata et variegata; pallio squamoso, roseo, fuscescente radiato.

Très-jolie espèce, allongée, carénée, à valves étroites, anguleuses, fortifiées par des aires latérales, triangulaires, et très en relief, se touchant par leurs bases, et denticulées sur leur bord interne. La première et la dernière sont dépourvues de ces sortes de renforts. Leur bord est dentelé et strié. Toutes ces pièces, sur un fond jaune ou violacé, sont agréablement striées, ponctuées ou marbrées de brun clair violacé. Ces lignes sont longitudinales sur les aires moyennes, verticales sur les latérales, et comme squammeuses aux deux osselets extrêmes. Le dedans est verdâtre.

Les bords du manteau, assez étroits, sont garnis d'écailles serrées, arrondies, rosées, avec des bandes brunes rayonnantes.

Cet Oscabrion change peu de couleur par la dessiccation.

Il habite le cap de Bonne-Espérance, où on nous le donna.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	6
Largeur	«	11
Hauteur	«	6

Il a des rapports avec l'Oscabrion paré; mais il il est plus élevé, ses taches sont plus fines, mieux dessinées, plus foncées. Le *Festivus* a ses valves crénelées et rouges à l'intérieur; le nôtre les a vertes et lisses.

---

11. OSCABRION PIROGUE.

Chiton longicymba.

Dufresne, au Muséum.
Blainville, Dict. des Sc. nat., t. 36, p. 542
Cara, par les indigènes de la baie des Iles.

PLANCHE 75, FIGURES 1-6.

Chiton, corpore elongato, angusto, semicylindraceo, margine tenuissime squamoso; valvis granulatis; colore variabili, aut viridescente, aut li-

neato, vel nigro et albo, aut ferrugineo; subtus luteo.

Cet Oscabrion a le corps allongé et étroit ; ses valves, arrondies et serrées, lui donnent une forme demi-cylindrique en dessus. Elles paraissent lisses; mais, examinées à la loupe, on voit qu'elles sont très-finement ponctuées et rugueuses. Les aires latérales sont fortifiées par un triangle en relief strié et granuleux verticalement. Les pièces extrêmes sont radiées, denticulées sur leurs bords. Ces denticules, au nombre de treize pour la première, et de douze pour la seconde, sont lisses, de même que les apophyses d'insertion. Le limbe du manteau, assez étroit, est recouvert d'écailles si déliées, qu'il paraît velu.

En dessous, l'animal est rosé ou rougeâtre, son voile buccal auriculé ; la terminaison des branchies en est plus éloignée que dans les autres espèces. Il n'existe peut-être pas d'Oscabrion dont les couleurs soient aussi variables que celui-ci : c'est pourquoi nous avons fait figurer plusieurs individus, afin d'en donner une idée.

Nous prendrons pour type celui qui, plus commun, est d'un vert assez uniforme, avec le limbe noir.

Variété A (figures 7-9). Verdâtre, avec des lignes longitudinales bien séparées, d'un vert-bleuâtre :

ou ce sont des taches de cette couleur, avec le bord du pied grisâtre.

Variété B (figures 10-12). Tout noir, avec la ligne dorsale blanche, et le limbe enfumé. C'est la plus forte de toutes.

Variété C (figures 13-16). D'un roux clair, tirant sur le ferrugineux, avec des stries longitudinales de cette dernière couleur. Le manteau est noir.

Variéte D (figures 17-18). Rougeâtre uniforme, avec le limbe noirâtre.

Variété E, toute blanche.

Il existe d'autres variétés moins tranchées que nous ne mentionnerons pas.

Les valves à l'intérieur prennent plus ou moins la teinte extérieure. Leurs lames d'insertion sont séparées par une large échancrure plane.

Cette espèce, rapportée par Péron des côtes de la Nouvelle-Hollande, habite aussi la Nouvelle-Zélande, dans la baie des Iles.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	6
Largeur	»	9
Hauteur	»	5

—

12. OSCABRION GUILLOCHÉ.

Chiton undulatus, nob.

PLANCHE 75, FIGURES 19-24.

Chiton, corpore parvo, subcarinato, margine griseo vel rubente, tomentoso; valvis cordiformibus, postice acutis, levibus, roseis vel rubescentibus, undulatis transversimque lineolatis.

Cette petite espèce tient, au premier aspect, de l'Oscabrion lamelleux, dans sa variété verdâtre, dont les linéoles simulent des stries. Elle est courte, ovalaire, à dos élevé, caréné. Les valves intermédiaires sont uniformes, un peu en cœur, pointues en arrière, la seconde la plus ample de toutes. Elles sont complétement lisses, polies, rosées, ou légèrement verdâtres et marquées de linéoles transverses, ondulées, de l'une ou l'autre couleur, selon celle du fond. On remarque à la loupe, sur les aires latérales, des rangées longitudinales de points noirs; ils recouvrent la première valve. Quelques individus ont une teinte rosée au milieu, et des taches vertes sur les côtés. Le manteau, assez large, est rougeâtre et rendu tomenteux par une foule de petits poils courts. La pre-

mière valve a neuf dents ciliées; la dernière en manque à sa lame d'insertion. Les autres apophyses ont une échancrure arrondie, et toutes les valves sont marquées, à l'intérieur, d'un triangle couleur de rose, caractère qui suffirait pour faire distinguer cette espèce remarquable par l'élégance et la disposition de ses couleurs.

Le pied est rose pâle ou jaunâtre; on compte vingt-neuf lamelles branchiales de chaque côté, assez distantes du chaperon céphalique.

Ils perdent dans la liqueur leur couleur rosée, mais conservent fort bien la verte.

Ils sont assez communs à la baie des Iles de la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	lignes
Longueur	11
Largeur	7
Hauteur	3

---

13. OSCABRION CANNELÉ.

Chiton canaliculatus, nob.

PLANCHE 75, FIGURES 37-42.

Chiton, elongatus, elevatus, valde carinatus, roseus: valvis triangularibus, longitudinaliter

sulcatis, postice crenulatis; pallio tenuissimo squamoso.

Élégante petite espèce, toujours d'un joli rose, à coquille allongée, rétrécie, élevée, fortement carénée; chaque valve intermédiaire formant une pointe postérieure. Elles sont fortement striées en long, et ventriculées sur leur bord postérieur. Leur aire latérale est fortifiée d'un triangle bien en relief, qui atteint jusqu'au sommet. Cette espèce de contre-fort a quatre sillons transverses granuleux. Les deux valves terminales ont leurs stries rayonnantes, toutes deux avec dix dents striées, à peine perceptibles dans la postérieure. La coquille recouvrant presque tout le corps, le manteau a peu de développement; il est tapissé de squammes granuleuses extrêmement fines, également rosé, quelquefois taché de brun. Le rouge des aires latérales et du sommet est un peu plus foncé; quelques individus ont des taches triangulaires dans la longueur de ce sommet; d'autres sont verdâtres, maculés de rouge. Le dessous du corps est jaunâtre.

On trouve assez souvent cette espèce dans l'anse de l'Astrolabe, à la baie Tasman de la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Largeur	6
Hauteur	4

14. OSCABRION PARQUETÉ

Chiton tessellatus, nob.

PLANCHE 75, FIGURES 43-47.

Chiton, corpore ovali, planiusculo, griseo, sicut imbricato; valvis granulosis, lateribus sulcatis; pallio squamoso, lutescente viridi, fusco maculato.

Petite espèce, ovalaire, presque plate, ayant cependant une légère carène arrondie, toute grisâtre, qui, examinée de près, est agréablement imbriquée de tâches allongées, brunes et blanches. Les valves sont très-finement granuleuses, pourvues sur les côtés de triangles sillonnés en travers. Les deux terminales ont des dentelures lisses, au nombre de douze dans la première, et en plus grande quantité à la dernière. Le manteau est squammeux, jaunâtre ou verdâtre, et régulièrement tacheté de brun. Le pied est étroit, jaunâtre; les branchies touchent presque à la tête.

Cette espèce habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	lignes
Longueur	9
Largeur	6
Hauteur	2

15. OSCABRION DE MAURICE.

Chiton mauritianus, nob.

PLANCHE 73, FIGURES 1-3.

Chiton, testa elongata, carinata, transversim tenuissime striata, fusco-viridi, subtus flavicante; pallio virescenti fusco radiato.

Petite espèce, ovalaire, allongée, à valves élevées en toit, étroites, carénées, finement striées en travers, et fortifiées par des triangles latéraux, sur lesquels passent les stries. Elles sont d'un vert très-foncé, plus clair au sommet, de même que les bords du manteau, lesquels sont recouverts de fines écailles, serrées, arrondies, marquées de dix-huit bandes rayonnantes brunes. Le dessous du corps est jaunâtre, le pied rétréci, et les branchies proportionnellement fort grandes, atteignant presque les côtés de la tête, dont le bouclier est large et dilaté. On compte environ trente-huit lamelles à chaque cordon branchial. N'ayant qu'un seul individu pour le dessin, nous n'avons pu indiquer la forme extérieure des osselets terminaux, et savoir s'ils sont denticulés.

Cet Oscabrion ne peut être confondu avec notre vert, parce que sa couleur est différente. Il est

plus caréné, et ses stries sont en sens opposé de l'autre; de plus il a des bandes brunes sur le contour du manteau. Il est rare à l'Ile-de-France.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Largeur	5
Hauteur	3

---

16. OSCABRION A COTES ÉTROITES.

Chiton angusticostatus, nob.

PLANCHE 73, FIGURES 4-4'.

Chiton, testa ovata planiuscula, carinata, valvis angustissimis, postice acutis; extrema latissima, orbiculata, pallio squamoso.

Bien que nous n'ayons que les valves d'un individu de cette espèce, que nous devons à notre ami M. Julien Desjardins de l'Ile-de-France, si souvent cité dans cet ouvrage, elle est trop distincte pour que nous ne la fassions pas figurer ici, tout en recommandant à cet habile et zélé naturaliste, qui habite sur les lieux où elle vit, de nous en donner quelque jour un bon dessin.

Elle est ovalaire, large, peu élevée, s'abaissant en arrière par la saillie des osselets antérieurs. Du troisième au septième, ils sont excessivement étroits, arqués en arrière, avec une petite pointe médiane, qui concourt à former une carène dorsale. Le dernier est le plus large de tous, presque orbiculaire; c'est le second qui vient ensuite pour le volume; les intermédiaires sont à peu près égaux. Leurs apophyses d'insertion sont également étroites, denticulées sur les côtés, et séparées par une large échancrure plane. Les valves terminales ont des denticules striées. A l'intérieur toutes sont d'un assez joli vert; ce qui nous fait supposer que ce doit être aussi leur couleur en dessus, car elles étaient rongées. Nous les croyons également striées à la manière de notre Oscabrion vert, dont une variété a des rapports avec cette espèce. Son manteau est écailleux; les squammes sont ovalaires.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	11
Largeur	8
Hauteur en avant	4

DIVISION DES CHITONNELLES, de Blainville.)

17. OSCABRION ZÉLANDAIS.

Chiton zelandicus, nob.

PLANCHE 73, FIGURES 5-8.

Chiton, testa parva, elevata, carinata, granulosa, luteo et fusco variegata; fasciculis pilosis duodeviginti; pallio echinato.

Assez petite espèce ovalaire, allongée, à dos élevé, un peu caréné, garnie de chaque côté de neuf faisceaux de soies rudes, longues, jaunâtres, très-divergentes et se touchant les unes les autres. Indépendamment de celles-ci, le manteau est recouvert de petites épines blondes feutrées.

Les valves sont étroites, presque égales entre elles, si ce n'est la dernière, arrondies en fer-à-cheval, granuleuses, comme squammeuses sur les côtés, légèrement striées au milieu et en avant. Les lames d'insertion sont grandes, séparées par une échancrure bien arrondie. La première a cinq larges dents, la dernière seulement trois. La couleur de ces valves est jaunâtre, piquetée de brun; quelques-unes ont une ligne noire au sommet. Le dessous

du corps est jaunâtre ou rougeâtre. Le chaperon céphalique est fort large.

Cet Oscabrion se roule constamment en boule, lorsqu'on le détache du rocher.

On le trouve dans la Passe des Français, à la Nouvelle-Zélande.

Il existe des variétés grisâtres, d'autres verdâtres. Le port du Roi-Georges a une espèce très-voisine de celle-ci, mais dont les soies sont moins longues et toujours réunies en un faisceau serré.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	«
Largeur	«	6
Hauteur	«	3

---

18. OSCABRION DE GARNOT.

Chiton Garnoti.

Blainville, Dict. des Sc. nat., t. 36, p. 552.

PLANCHE 73, FIGURES 9-14.

Chiton, corpore ovali, crasso, planiusculo, viridi-fuscescente, subtus aurantiaco; valvis semi-

circularibus, intus viridibus ; pallio tomentoso, fasciculos pilosos duodeviginti ferente.

Ayant vu et dessiné cet Oscabrion vivant, nous ajouterons quelques caractères que n'a pu voir M. de Blainville, qui, le premier, a décrit cet Oscabrion et lui a donné le nom de M. Garnot, médecin de la marine, qui l'a rapporté du cap de Bonne-Espérance, où il fit naufrage à son retour du voyage de *la Coquille.*

Sa forme est ovalaire, un peu allongée, déprimée, quoique épaisse ; le manteau en occupe une grande étendue, parce que les valves sont petites, onguiculées ou arrondies en fer-à-cheval, peu bombées, sans carène, granuleuses sur les bords, légèrement striées en long au milieu, ayant leurs apophyses d'insertion presque aussi grandes que le disque, à dentelure latérale à peine indiquée.

Malgré le drap marin qui recouvrait la coquille, nous avons pu distinguer qu'elle était jaunâtre, avec des taches brunes et un triangle brun au milieu de chaque osselet. Intérieurement ils sont bruns, avec les apophyses d'un vert d'aigue marine. Le premier a cinq dents, et le dernier, fortement ailé, est échancré postérieurement.

Le manteau est tomenteux, verdâtre, portant, près de la coquille, dix-huit faisceaux de soies courtes, divergentes et brunes. Il est d'un vert plus clair en dessous. Le pied, assez étroit, est orangé et blanc sur les côtés.

Provient de la baie de la Table, où il paraît rare.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	6
Largeur	1	«
Hauteur	»	6

—

(DIVISION DES OSCABRELLES, de Lamarck.)

19. OSCABRION VIOLET.

Chiton violaceus, nob.

ETOUANI, par les indigènes de la baie Tasman.

PLANCHE 73, FIGURES 15-16.
(Le même, variété, FIG. 17-20.)

Chiton, corpore ovali, convexiusculo, carnoso, levi, subrubro aut luteo, duodeviginti punctis pilosis notato; ossiculis confertis triangularibus violaceis; primo hexagono.

Varietas, pallio lutescente punctis rubris irrorato.

Cette belle espèce fait le passage des Chitonnelles de M. de Blainville aux Oscabrelles de M. de Lamarck. En effet, ses valves sont rétrécies, arrondies, en partie recouvertes par le manteau. Elles se touchent cependant encore, mais seulement par leurs extrémités. Les grands faisceaux de poils sont remplacés par dix-huit pores fort petits, qui contiennent encore des soies qu'on ne peut voir qu'à la loupe. Les branchies ne sont point aussi longues que dans les Chitonnelles; plus cependant que dans l'Oscabrelle proprement dite, où nous allons voir les osselets ne plus se toucher, du moins en partie.

L'Oscabrion violet est ovalaire, un peu allongé, plus élargi en arrière qu'en devant, à manteau épais, charnu, lisse, d'un brun de chocolat clair, ayant, de chaque côté, près des osselets, neuf petits pores rugueux. Les osselets, moins le premier, sont en forme de selle, larges, comme ailés; leur partie saillante est triangulaire, en forme d'écusson élargi en arrière, portant, au milieu, une carène en V, transversalement striée, tandis que les côtés sont granuleux, écailleux. Les apophyses d'insertion sont beaucoup plus grandes que le disque, subarrondies avec une scissure latérale qui les divise en deux de chaque côté. Tous les osselets sont à peu près de même grandeur et de même forme, excepté les deux extrêmes. L'antérieur, arrondi, a six dents, qui correspondent à autant d'angles en relief de

l'écusson, le postérieur n'en a que cinq, qui sont bifurquées. La coquille est d'un beau violet velouté en dessus, un peu plus foncé sur le triangle médian ; elle est verte en dessous. Le pied est d'un jaune légèrement rougeâtre. Les lamelles branchiales, au nombre de vingt de chaque côté, occupent environ les deux tiers postérieurs du corps. Le pied est proportionnellement étroit, et le voile buccal très-circonscrit.

La variété que nous faisons figurer a le manteau jaune, avec des taches et des stries transverses rougeâtres. La coquille est plus pâle.

Il est des individus sur lesquels on ne peut voir les pores latéraux, qui sont les ouvertures de canaux aquifères, par lesquels nous avons vu jaillir l'eau que ces Mollusques absorbent.

Cet Oscabrion habite l'anse de l'Astrolabe, à la baie Tasman de la Nouvelle-Zélande.

Nous possédons un individu, dont les valves usées sont plus larges et moins longues que dans les autres.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	20
Largeur	13
Hauteur	6 ou 7

20. OSCABRION MONTICULAIRE.

Chiton monticularis, nob.

KARIMOAN, par les indigènes de la baie Tasman.

PLANCHE 73, FIGURES 30-35.

(Le même, variété, FIG. 36.)

Chiton, corpore elongato, subparallelogrammo, carnoso, levi, rubro vel aurantiaco ; tuberculis conicis pilosis nonis utroque, valvis minimis aut abditis.

Varietas, maxima fusco-virescenti, subtus lutescenti rubro punctata.

Cette espèce est allongée, ovalaire en dessous, plus large en arrière, subquadrilatère en dessus, ce qui est occasioné par deux lignes dorsales, surmontées de neuf gros tubercules coniques, desquels sortent de petits poils courts et rudes. Les quatre tubercules antérieurs sont les plus petits. Le manteau, charnu, lisse, recouvre tellement les valves, qu'il est des individus où elles ne paraissent pas du tout; mais, le plus souvent, on voit sept écussons linéaires ou quadrilatères séparés; le premier est arrondi. De sorte que des

vrais Oscabrions, en passant par les Chitonnelles et les Oscabrelles, les osselets semblent décroître, pour ne plus se montrer comme dans l'espèce que nous décrivons. Mais ce n'est qu'une apparence occasionée par le plus grand développement du manteau, car les osselets sont aussi grands que dans les Chitonnelles, beaucoup plus que ceux de l'Oscabrelle; ils touchent même sous la peau; enfin ils ressemblent à ceux de l'Oscabrion violet, si ce n'est que l'écusson est linéaire. Les six intermédiaires sont à peu près de même taille, ils sont arrondis, peu voûtés, ailés et presque tout en apophyses d'insertion avec une rainure transverse postérieure : leur couleur est d'un vert clair; la saillie médiane est rougeâtre et striée transversalement. La valve antérieure a six larges dents, la postérieure, élargie transversalement, en a seulement cinq plus petites.

Le manteau en dessus est d'un rouge vif ou orangé, plus intense aux tubercules, jaunâtre en dessous, ponctué de rouge. Le pied est d'un rougeâtre uniforme. Les branchies n'occupent que la moitié postérieure du corps, elles ont trente-deux lamelles de chaque côté.

Habite l'anse de l'Astrolabe, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces	lignes
Longueur	1	6
Largeur	»	10
Hauteur	»	7

Nous avons trouvé, à la baie des Iles de la même terre, une variété plus grande du double, d'un brun foncé, mélangé de verdâtre, ayant également le dessous du corps d'un jaune rougeâtre taché de points rouges. Chacune de ses branchies n'a tout au plus que trente lamelles. L'Oscabrion vermiforme que M. de Blainville a vu au Muséum britannique, doit sans doute se rapprocher de cette espèce.

(Oscabrelles de Lamarck.)

21. OSCABRION FASCIÉ.

Chiton fasciatus, nob.

PLANCHE 73, FIGURES 21-29.

Chiton, corpore elongato, cylindraceo, obtuso, pilis minimis tecto, lutescente aut rubente, fusco maculato, fasciis nigricantibus medianis; valvis subrubris, parvulis, ovatis atque disjunctis.

Cette espèce d'Oscabrion a une telle ressemblance avec une grosse chenille, que les matelots l'appelaient *chenille de mer*. En effet, son corps,

allongé, charnu, un peu recourbé et couvert d'épines courtes et serrées, lui donne des rapports avec ces annelides. Les bords de son manteau, excessivement épais, ne donnent au pied que fort peu de développement, et ne permettent pas à l'animal de ramper et de se fixer comme les espèces précédentes. Elle en diffère beaucoup par la forme de ses osselets, allongés, rétrécis comme des graines de melon, séparés et d'autant plus éloignés les uns des autres, qu'ils sont plus postérieurs. Les quatre premiers, les plus larges, sont à se toucher; les derniers sont crochus. Quand ils ne sont point usés, leur écusson, rouge-brun, a un sillon médian, où viennent aboutir des stries obliques très-fines. Tous ont leurs lames d'insertion comprimées, bicornes et en gouttière de couleur de rose. Le premier osselet seul a la sienne divisée en quatre dents, et celle du dernier forme un cul-de-sac ou cuilleron.

Il est probable que neuf spiracules accompagnent les valves de chaque côté; mais nous n'avons jamais pu en voir que cinq.

Le fond de la couleur est un rosé clair, rembruni à la partie postérieure, avec des maculatures brunes et deux bandes transverses irrégulières de la même teinte vers le milieu du corps.

Il y a quelques variétés à cet égard dans le nombre de ces fascies qui peut augmenter. Le pied est légèrement rosé, linéaire en avant, plus large en arrière. La bouche est arrondie. Les branchies occupent

un peu moins du tiers postérieur; elles ont chacune vingt-trois folioles triangulaires assez grandes.

Les épines, qui recouvrent le corps, sont plus longues et plus nombreuses en arrière; ce caractère est constant chez tous les individus que nous possédons. Celles du bord du pied, plus saillantes, forment une ligne blanche sensible.

Notre espèce a de trois à quatre pouces de longueur; il est des individus qui atteignent jusqu'à cinq.

Habite Tonga-Tabou, sur le récif de Pangaï-Modou.

---

22. OSCABRION OCULÉ.

Chiton oculatus. nob.

PLANCHE 73, FIGURES 37-38.

Chiton, corpore parvo, æqualiter villoso, roseo, duabus fasciis nigris cincto; valvis glaucis, longitudinaliter sulcatis; tribus anticis ovatis, pilis nigris et albis cinctis.

Petite espèce qui se distingue de la précédente, ainsi que des deux indiquées par M. de Lamarck,

par sa forme moins cylindrique, ses deux extrémités moins obtuses, plus aplaties; par son corps uniformément couvert de soies plus longues et plus serrées que dans les espèces ci-dessus; enfin par ses trois premières valves, ovalaires, glauques, entourées d'un cercle de soies noires, et d'un autre plus extérieur de blanches, ce qui donne une apparence d'yeux à ces pièces; les autres, plus rétrécies, séparées, onguiculées, sont rouge-brun. Toutes, moins la première, sont sillonnées parallèlement en long, avec un triangle lisse au milieu. Il est probable que leur lame d'insertion est la même que dans l'Oscabrion fascié, ce dont nous n'avons pas voulu nous assurer, pour ne pas gâter le seul individu que nous possédons. Sa couleur est rougeâtre, avec deux bandes noires transversales confluentes sur le dos. Le dessous est jaunâtre. La bouche est entourée d'un voile ovalaire, frangé. Les branchies occupent un peu moins que le tiers postérieur du corps; elles ont chacune vingt lamelles.

Nous croyons que cet Oscabrion provient de la Nouvelle-Guinée ou de Vanikoro.

C'est par une erreur de dessinateur qu'il n'a été dessiné qu'au trait, et seulement vu en dessous.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	6
Circonférence.....	1	5

REMARQUES SUR LES GENRES CRÉPIDULE ET CALYPTRÉE.

Nous pensons que ces animaux sont un peu trop reculés dans la série, sous le rapport de leur organisation, qui est plus complète que celle des Hipponices, avec lesquelles ils ont des affinités, et que celle des Patelles, des Patelloïdes, des Oscabrions; ils pourraient même précéder les Troques et les Turbos. En effet, indépendamment des fonctions générales propres à tous les Mollusques, ils jouissent de plus de l'hermaphrodisme insuffisant, portant un organe excitateur; ce qui fait supposer qu'il doit y avoir un accouplement réciproque.

Les Crépidules et les Calyptrées, comme genres distincts, ne nous semblent pas bien établis comme ils le sont par rapport aux coquilles; encore moins relativement aux animaux, chez lesquels il n'existe certainement pas plus de différence qu'entre les Nérites et les Néritines, qu'on a réunies à juste titre. Les Crépidules proprement dites ne nous ont offert de différences que dans leur branchie un peu moins exsertile, et dans la disposition du muscle d'attache qui s'insère des deux côtés, en avant de la cloison. Nos observations reposent sur une espèce très-voisine de la *Calyptræa* Lamarkii de M. Deshayes (*Trochus calytræformis* de La-

marck) et sur la Crépidule à côtes du précédent auteur. S'il y a une distinction générique à établir, on la trouvera probablement plutôt dans la forme de la cloison que dans celle de la coquille et de sa spire. Encore faudra-t-il que le Mollusque offre des différences. Pour cela, nous renvoyons à la connaissance de celui des Calyptrées coniques, portant, dans leur intérieur, un osselet en cornet, que nous n'avons point eu occasion d'examiner. Si l'animal est semblable à ceux que nous connaissons déja, ce qui est plus que probable, nous ne voyons que des groupes ou des divisions à former.

Il est facile de voir, dans une collection, que des Crépidules ovalaires, à sommet presque droit et abaissé postérieurement, on passe à ce qu'on nomme des Calyptrées, qui deviennent turbinées, puis tout-à-fait coniques, sans presque changer la forme de leur cloison.

Ainsi donc, pour nous, en attendant un plus ample informé, les Calyptrées seront des coquilles ayant, dans leur cavité, une lamelle spirale, en cornet ou en fer-à-cheval. Celles à cloison transverse seront des Crépidules qu'on pourra distinguer, pour la facilité de l'étude, 1° en ovales, 2° en arrondies, 3° en coniques.

Ces animaux, très-timides, fuient la lumière et vivent à de plus ou moins grandes profondeurs, toujours fortement appliqués sur les corps marins,

ou dans des coquilles dont ils prennent souvent les ondulations. Ils portent leurs œufs sous leur coquille. On en trouve dans toutes les mers. La Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande sont les lieux qui nous ont montré le plus d'individus à la fois.

A. Espèces ovalaires.

1. CRÉPIDULE A COTES.

Crepidula costata.

Sowerby, n° 23, fig. 3.
Deshayes, Encyc. méth., t. II, page 26, n° 8.

PLANCHE 72, FIGURES 10-12.

Crepidula, testa ovato-elongata, radiatim costata; costis distantibus, convexis, flexuosis; sulcis subrubris; intus albo-violacea, lineis longitudinalibus violaceis picta; margine antice flexuoso (Desh.)

Cette coquille est tellement bien caractérisée, qu'il n'est pas étonnant que M. Sowerby en Angleterre, M. Deshayes à Paris, et nous à la Nouvelle-

Zélande, lui ayons donné, sans nous communiquer, le même nom.

« Cette charmante espèce, dit M. Deshayes, « est ovale, oblongue, plus pointue au sommet « qu'antérieurement; ce sommet un peu oblique et « recourbé donne naissance à douze ou quinze côtes « arrondies, rayonnantes, distantes, onduleuses, « qui gagnent le bord et le festonnent; elles sont « blanches, et les intervalles qui les séparent sont « striés de brun rouge. En dedans, cette coquille « est blanche, d'un violet plus ou moins foncé sur « les bords, et marqué de quelques rayons rouge-« brun ou violacé. La cloison est mince, blanche, « toute plate, et son bord libre est droit sans au-« cune sinuosité; les côtés ont quelquefois un li-« séré violet. »

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur de nos plus grands individus....	1	5
Largeur.....	1	»

Cette coquille provient du même lieu que celle que M. Lesson donna à M. Deshayes, de la baie des Iles, à la Nouvelle-Zélande. Elle y est fort commune; mais il faut, pour ainsi dire, la découvrir collée aux parois des petits bassins que la mer laisse en se retirant, encroûtée de dépôt marin, et couverte de thalassiophytes. Il faut enlever toutes ces productions, pour distinguer ses côtes et leur cou-

leur; mais, en dedans, elle est d'un beau poli et colorée de violet plus ou moins foncé, et quelquefois fort vif.

L'animal a le pied ovalaire, un peu pointu, comme la partie postérieure de sa coquille, rétréci en avant sur le bord, puis se dilatant en forme d'auricule. Il est fixé à la partie interne de la coquille, un peu en avant de la cloison, par deux muscles arrondis, dont on voit très-bien les impressions sur le têt. Cette cloison est interposée entre cet organe et la masse des viscères, à peu près comme l'opercule des Navicelles, et divise le corps en deux parties distinctes, qui ne sont jamais en contact.

La tête, naturellement assez grosse, en cœur, est encore élargie par deux plis charnus, réguliers, non frangés, qui partent des tentacules et se portent sur les côtés du cou. Les tentacules sont courts, obtus, et portent des yeux sessiles, noirs à leur base externe. Le mufle est bilobé, et l'ouverture de la bouche est en fente et placée au dessous. L'extrémité de la tête, les tentacules, le contour du pied sont jaunes; le bord du manteau est marqué de points de la même couleur. Le reste de l'animal est blanc.

Lorsqu'il est collé à la paroi d'un bocal, on voit très-bien le manteau qui tapisse la coquille dans tout son contour, et, au-dessus de la tête, les lamelles branchiales qui se portent obliquement

de gauche à droite, et, derrière cet organe, la fin du canal intestinal collé au plafond branchial, et qui décrit une forte courbure avant que de former l'anus, devenu libre à son extrémité. Il se trouve placé en dedans de l'utérus; disposition contraire à ce qui a lieu dans l'ensemble des Mollusques Pectinibranches.

Nous n'avons point remarqué le double feuillet branchial dont parle M. de Blainville. Seulement nous avons déja fait observer que les lamelles étaient moins longues et moins rigides que dans ce qu'on nomme les Calyptrées, du moins pour une espèce que nous ferons bientôt connaître. Les follicules du manteau sécrètent une intarissable viscosité que nous n'avons point vue dans d'autres espèces. Elle a contribué à rendre nos individus peu propres à être anatomisés, malgré le soin que nous avons eu de les changer souvent de liqueur.

La masse buccale est pourvue d'un ruban lingual fort petit. L'estomac est à peine distinct de l'intestin; ce dernier, en passant dans le foie, se déploie à droite, et forme aussitôt l'anse dont nous venons de parler, qui s'applique au manteau, entre lui et la branchie. Le foie, l'ovaire et le testicule forment la masse conique, légèrement contournée, qui remplit la partie postérieure de la coquille. Elle est contenue dans une duplicature du manteau, sorte de péritoine sur lequel rampent de gros vaisseaux, qui se dessinent très-bien sur le fond noir

du foie, placé tout-à-fait à l'extrémité du tortillon. L'ovaire et le testicule forment une masse de petits grumeaux jaunes. Nous n'avons point suivi ces organes dans leur cours, qui doit être très-borné. On distingue parfaitement, au côté droit de la cavité pulmonaire, l'utérus, ondulé, un peu bosselé, de couleur jaune. Il s'ouvre très-près du bord du manteau. Le pénis est un petit cylindre, allongé, saillant à la base du tentacule droit.

Avec ce double appareil régénérateur, que nous a fait connaître M. Deshayes, y a-t-il accouplement réciproque, ou bien, par un cas tout-à-fait exceptionnel, ces Mollusques se suffiraient-ils à eux-mêmes? Malgré leur apathie et leur fixation presque permanente sur les rochers, dont ils prennent la forme, nous ne le pensons pas, vu les dispositions des parties.

—

2. CRÉPIDULE CONTOURNÉE.

Crepidula contorta, nob.

PLANCHE 72, FIGURES 15-16.

Crepidula, testa ovato-elongata, convexa, recurva, ad dextrum contorta, alba; apice terminali.

Cette espèce est entièrement d'un blanc mat en dessus, polie en dedans. Elle est allongée, arquée, arrondie et rétrécie en dessus, contournée du côté droit sur deux individus. Le milieu ne porte pas par l'abaissement des deux extrémités. Son sommet, obtus, est tout-à-fait terminal, un peu dévié à droite. Sa cloison, lisse et droite, occupe plus d'un tiers de l'intérieur.

L'animal, que nous n'avons point dessiné, se fait remarquer par le beau jaune de son manteau; le reste du corps est aussi de cette couleur, mais moins vive.

Habite la baie des Iles, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	8 à 9
Largeur.....	5 »

B. Espèces orbiculaires.

3. CRÉPIDULE TOMENTEUSE.

Crepidula tomentosa, nob.

PLANCHE 72, FIGURES 1-5.

Crepidula, testa orbiculato-convexa, planiusculâ, transversim tenuissime striata, alba, epider-

mide lutea tomentosa, foliacea; spira convexa, apice mamillata; lamella plana, subumbilicata.

Belle espèce, évidemment nouvelle, orbiculaire, légère, un peu convexe, à sommet élevé, porté à droite. Ses tours de spire, au nombre de trois et demi, sont convexes, surtout les premiers, qui commencent par un bouton arrondi. Ils sont régulièrement striés en travers, ce qui ne se voit bien qu'à la loupe. Ses bords sont un peu tranchants. Elle est concave, blanche et luisante en dessus. La cloison est presque plane, large, un peu échancrée sur son bord, canaliculée dans son contour et en dedans; son axe a une petite fente ombilicale en partie recouverte. Légèrement roulée, cette coquille est d'un beau blanc de faïence, quelquefois avec l'extrémité de la spire d'un fauve clair. Vivante, elle est toujours recouverte d'un épiderme jaunâtre, formant des lamelles élevées et très-pressées sur les stries d'accroissement; sur les bords, ce sont des folioles lancéolées, comme imbriquées. Cette enveloppe velue nous a fait nommer cette coquille *tomenteuse*, assez mauvaise dénomination, nous en convenons, puisque beaucoup de Crépidules en sont plus ou moins revêtues.

Cette Crépidule est une de celles qui ont servi à nos recherches anatomiques. Le manteau et le pied sont orbiculaires comme la coquille. Ce dernier

offre cependant, en avant, comme de coutume, un rétrécissement auriculé. La tête s'allonge en un mufle échancré à son extrémité; les tentacules sont longs, cylindriques, obtus, portant les yeux à une certaine distance de leur base. Les franges latérales, qui en partent pour se porter sur les côtés du cou, sont très-ondulées. La cavité respiratrice est fort ample, et la branchie a ses lamelles rigides, se portant de gauche à droite, où elles font saillie sur le bord du manteau. Elles sont cylindriques et renflées au bout M. Deshayes les dit creuses. Le rectum décrit sur le plafond de la cavité une anse plus grande et moins rapprochée de l'utérus que dans la Crépidule à côtes, que nous avons décrite précédemment. L'organe excitateur est toujours saillant. Le foie est brun, avec des réseaux vasculaires blancs. Tout le reste du corps de ce Mollusque est blanc; les tentacules sont piquetés de blanc mat, et la bouche seule est jaunâtre.

Elle habite, à la Nouvelle-Hollande, le port Western et la baie Jervis, mais en petit nombre; tandis que nous en trouvâmes beaucoup sous le cap Dromadaire, par quatorze brasses de profondeur. Tous les individus habitaient des valves isolées de Vénus, de Petoncles ou d'autres coquilles roulées qu'ils avaient choisies selon leur grandeur respective. La plupart portaient, en avant, des masses d'œufs agglomérés et jaunâtres, qui s'y trouvaient parfaitement à l'abri.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Plus grand diamètre de la coquille.....	1	»
Hauteur.....	»	4

Ce qu'il est important de remarquer, pour la distinguer de l'espèce suivante, qui est plus élevée.

4. CRÉPIDULE MACULÉE.

Crepidula maculata, nob.

PLANCHE 72, FIGURES 6-9.

Crepidula, testa orbiculato-convexa, rugosa, alba, intus semper violacea; spira elevata, apice mamillata, ad marginem versa; subtus maxime concava; epidermide rufo.

Cette espèce a beaucoup de rapports, dans le jeune âge, avec celle que, dans l'Encyclopédie méthodique, M. Deshayes a nommée Calyptrée de Lamarck, et dont cet auteur avait fait son *Trochus calyptræformis*. Mais, par la suite, elle devient beaucoup plus bombée, et se fait surtout remarquer par son intérieur violacé.

Il ne faut pas non plus confondre cette Crépidule avec la précédente que nous venons de dé-

crire. Elle est beaucoup plus élevée, plus épaisse, plus bombée et rugueuse. Sa spire, dont les tours sont plus arrondis, se trouve plus portée vers le bord droit ; enfin sa face inférieure est très-concave, de même que sa cloison, caractère qui n'existe pas dans la tomenteuse. Du reste, cette cloison est subombiliquée près de son axe, d'un beau blanc, ainsi que le contour de la base. L'intérieur seul a cette marque violette qui ne manque jamais, et qui pour cela est un bon caractère spécifique. Le dessus de la coquille est recouvert d'un épiderme grossier, jaunâtre, un peu feutré. L'extrémité de la spire est quelquefois violacée.

Le pied et le manteau de l'animal suivent les contours arrondis de la coquille ; le premier a son rétrécissement auriculé en avant. Les tentacules sont longs, cylindriques, ayant les yeux à quelque distance de leur base; leur couleur est jaune, ainsi que celle des bords de la bouche, du manteau et du pied. Le reste de l'animal est blanc, à l'exception de l'extrémité du tortillon, qui contient le foie et qui paraît noir, avec ses vaisseaux blancs.

L'organisation de ce Mollusque ne nous a rien offert de remarquable.

Habite la baie des Iles, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Plus grand diamètre	1	3
Hauteur	»	6

5. CRÉPIDULE DU CAP.

Crepidula capensis, nob.

PLANCHE 72, FIGURES 13-14.

Crepidula, testa suborbiculata, convexiuscula, longitrorsum absolute striata, subrubra, intus concava; lamella angulata et arcuata, alba; vertice obtuso terminali, ad dextrum incurvo.

Cette espèce fait le passage entre les Crépidules longues et celles qui sont arrondies. Elle est presque orbiculaire et bombée, mais n'a point de spire; son sommet est terminal, en pointe obtuse, dévié seulement à droite, comme dans les Crépidules allongées. Elle est striée en long et d'un rouge brun assez intense en dessus. En dessous, cette couleur n'occupe que le bord antérieur, car la cloison est blanche, triangulaire et très-concave, de même que toute la base de la coquille. Une rainure bien marquée semble indiquer l'union de cette lamelle à la coquille. Les deux individus que nous possédons ne sont point frais, et ont été recueillis sur la plage de la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance. La baie des Chiens-Marins, à la Nouvelle-Hollande, nous

a offert une variété un peu plus allongée, avec une spire mieux décidée au bord droit, la cloison plus prolongée et échancrée, au lieu de s'avancer en pointe. L'intérieur est d'un brun marron vif.

Nous avons trouvé dans le même lieu deux autres espèces de Crépidules ; l'une plus allongée, brun-rouge, est sans doute celle dont parle M. Rang dans son Manuel des Mollusques, et qui habite la côte de Toulon; l'autre est très-conique, pointue, à sommet médian sans spirale, dont la cloison, un peu contournée, n'est cependant pas en cornet, comme dans les Calyptrées. Elle est également d'un brun rouge assez vif.

DIMENSIONS.

	lignes
Diamètre longitudinal	7 ½
— transversal	6 ½
Hauteur	3

—

Genre CALYPTRÉE. — *Calyptræa*, Lamarck.

1. CALYPTRÉE DE VANIKORO.

Calyptræa vanikorensis, nob.

PLANCHE 72, FIGURES 21-23.

Calyptræa, testa suborbiculata, conica, fragili, rugosa, tenuissime longitrorsum striata, albo-lutescente; vertice obtuso; ossiculo conico, arcuato.

Espèce presque ronde, fragile, un peu translucide, très-conique, à sommet obtus, porté sur l'arrière, rugueuse et très-finement striée en long. Sa cloison est en fer-à-cheval, ou plutôt c'est le segment d'un cône coupé dans sa longueur. Ses pointes sont assez saillantes. Cette coquille est d'un blanc jaunâtre. Nous n'en connaissons point l'animal.

Elle provient de l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes
Diamètre antéro-postérieur	7
Transverse	6
Hauteur	5 ½

Nous considérons, comme variété de la même espèce, un individu plus grand, plus léger, très-contourné, bosselé et même plissé, dont la position de la cloison n'est pas bien en rapport avec son sommet en pointe courte, et un peu dévié à gauche. A travers l'anomalie de cette coquille, qui paraît avoir été gênée dans son développement, on aperçoit cependant les sillons longitudinaux, qui font que nous la rattachons à la précédente.

Elle se trouve avec la précédente.

DIMENSIONS.

	lignes.
Plus grand diamètre.....	9 ½
Hauteur.....	7 ¼

---

2. CALYPTRÉE CABOCHON.

Calyptræa pileopsis, nob.

PLANCHE 72, FIGURES 19-20.

Calyptræa, testa suborbiculata, conica, lutescente, vertice subrecurva, longitudinaliter tenuissime sulcata; lamella conica arcuata.

Petite espèce presque ronde, conique, a son sommet porté en arrière et un peu recourbé, ren-

flé dans notre individu, ce qui peut être accidentel. Elle est profondément sillonnée en long, lisse à l'intérieur et de couleur jaunâtre Sa cloison est allongée, rétrécie et en fer-à-cheval coupé obliquement à sa base, de manière à offrir deux assez longues pointes.

Habite Tonga-Tabou. Nous nous souvenons que son animal est tout blanc.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre antéro-postérieur	5
Transverse	4
Hauteur	3

—

3. CALYPTRÉE DE TONGA.

Calyptræa tongana, nob.

PLANCHE 72, FIGURES 17-18.

Calyptræa, testa orbiculata, conica, albida, transversim lamellosa, longitrorsum tenuissime striata; vertice adunco, recurvato; lamella arcuata, postice affixa.

Cette autre petite espèce est plus élargie sur les côtés que d'avant en arrière, globuleuse, à

sommet très-recourbé en arrière, et touchant presque le bord. Elle est plissée en travers, avec des stries longitudinales interrompues qu'on ne peut bien voir qu'à la loupe. Sa cloison en fer-à-cheval est très-portée en arrière et fixée sur le bord postérieur. La couleur de cette coquille est un blanc sale. Elle se trouve également à Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	lignes.
Largeur	5
Hauteur	3

—

Genre HIPPONICE. — *Hipponix*, Blainville.

M. de Blainville a constaté, d'après des individus vivants, l'existence de ce genre de Mollusques, établi sur des coquilles fossiles par M. de France. Nous en fournîmes l'occasion dans notre premier voyage (*Zoologie de l'Uranie*, *pl.* 69), et depuis, en recherchant avec soin ces singuliers animaux, qui ne peuvent pas quitter la place sur laquelle ils sont fixés, nous en avons trouvé de beaucoup plus grands que ceux qui avaient servi à M. de Blainville, et même nous avons reconnu que la *Patella australis* n'était qu'une Hipponice. Dans certaines circonstances, nous avons bien manifestement vu que l'animal se formait un support, mais tellement mince, qu'il n'est point à comparer à ceux des Hipponices fossiles pour l'épaisseur. Par cette disposition toute particulière, nous pensons, avec le professeur du Muséum, que ce Mollusque, nécessairement hermaphrodite suffisant, doit être placé à la fin de la série. Il semble, en effet, faire le passage des univalves aux bivalves. Cependant son organisation est la même que celle des Cabochons et des Patelloïdes, et nous paraît plus parfaite, sous certains rapports, que celle de quelques Mollusques placés bien plus haut dans l'échelle, comme les Firoles, les Carinaires, les Hyales, les

Glaucus, les Phylliroés, qui semblent n'avoir ni direction ni volonté pour agir et fuir le danger qui les menace. Au lieu que l'Hipponice, qui a des yeux très-distincts, ne peut pas fuir, il est vrai, mais du moins imprime à sa coquille des mouvements d'élévation et d'abaissement qui indiquent un instinct assez grand.

Quoi qu'il en soit, c'est un animal ovalaire, déprimé, comme formé de deux disques appliqués l'un à l'autre, formé par le corps et par le pied, qui sont presque de même grandeur. Ce dernier a, sur les côtés, une impression musculaire en fer-à-cheval, qui le fixe d'une manière inamovible au corps sur lequel l'animal se développe; en dessus et sur les côtés est un muscle tout semblable, extérieur à la masse viscérale, qui fixe le corps à la coquille. En avant, le pied est mince, ondulé et susceptible de se rabattre. La tête est arrondie, saillante, renflée, terminée par un mufle auriculé, à l'extrémité duquel est la bouche. Les tentacules sont assez longs, gros et pointus, portant des yeux sessiles à leur base externe. Au-dessous du cou, entre lui et le bord antérieur du pied, est un appendice membraneux, pédiculé et aplati, que nous croyons propre à diriger les œufs dans des follicules placés sur le bord du pied, quelquefois dans la ligne médiane, d'autres fois et le plus souvent à gauche. D'abord en grappes très-nombreuses, ils se réduisent à cinq ou six par la distension, à

mesure que les fœtus qu'ils contiennent grossissent. Nous y reviendrons.

La masse viscérale, peu élevée, forme, à l'extrémité postérieure, un petit tortillon dévié à droite. Le manteau, libre en devant, forme une cavité respiratrice transverse et peu profonde. Il se continue, sur les côtés, en un filet le long du muscle d'attache. Une seule branchie se dirige de gauche à droite; ses lamelles sont droites et un peu rigides comme dans les Cabochons.

La masse buccale intérieure est ovalaire, pourvue d'un petit ruban lingual à crochets. L'intestin se porte immédiatement à gauche; on le suit, à travers les parois, jusqu'au moment où il s'engage dans le foie; il revient ensuite au côté droit, en formant plusieurs circonvolutions, et s'ouvre, par un anus courtement pédiculé, à l'extrémité et un peu au-dessous de la branchie. Il est probable qu'il y a près de la bouche des glandes salivaires, que la petitesse des individus ne nous a pas permis de distinguer : il en est de même de l'ouverture de l'utérus et des organes générateurs qui sont unis au foie.

M. Cuvier a trouvé au-devant du pied du Cabochon le même appareil folliculeux qui existe dans l'Hipponice. C'est le réservoir dans lequel se déposent les œufs, et où éclosent les jeunes, avant que de se porter au dehors. Ils reçoivent là une sorte d'incubation. Ces plis, qui s'effacent et fi-

nissent par être réduits à un petit nombre, à mesure que les petits grandissent, remontent et se cachent dans la cavité pulmonaire. Nous croyons bien que les œufs passent de l'utérus dans ces poches; cependant nous les avons vus accumulés au-devant du pied, sous la coquille, et formant une masse jaunâtre en rond, entourée d'albumine. Éclosent-ils dans cette position, ou doivent-ils entrer plus tard dans les follicules? Nous l'ignorons. Toutefois nous n'avions jamais vu de petites coquilles libres sous la mère, tandis que nous avons souvent étudié celles contenues dans les poches. A cet âge, elles sont déja bien striées, et ont une spire très-marquée, formant près de deux tours dirigés à droite. Plus tard, elle disparaît quelquefois, et la base du sommet se porte à gauche.

Si les circonstances sont favorables aux jeunes qui voient le jour, ils s'écartent peu, et se fixent même sur leurs parents, lesquels vivent eux-mêmes sur des coquilles qui font peu de mouvements, comme de grosses Cérites, des Turbos. Rarement en avons-nous rencontré sur des corps inertes. Cette habitude paraissait aussi être celle des Hipponices fossiles de l'ancien monde. La coquille croît et surmonte quelquefois le parasite, qui semble s'y être creusé un trou. Ses mouvements, ainsi que nous l'avons dit, se bornent à l'élévation et à l'abaissement; alors la tête et les tentacules paraissent un peu à l'extérieur.

En observant ces animaux dans la liqueur, nous avons trouvé un petit aiguillon osseux ou pierreux, blanc, ayant sa base élargie et terminée par trois pointes. Il n'était point en place. De sorte que nous ignorons s'il appartenait réellement à l'Hipponice.

Nous allons faire connaître les espèces que nous avons observées.

---

1. HIPPONICE AUSTRALE.

Hipponix australis.

PATELLE AUSTRALE, Lamarck, An. s. v., t. VI, 1re part., page 335, n° 44.

PLANCHE 72, FIGURES 25-34.

Hipponix, testa crassa, obovata, dorso gibba, oblique conica, rufescente; striis longitudinalibus crassiusculis et undatis; vertice acuto, inflexo; margine denticulato; intus alba, fornice flavo. (Lamk.)

C'est la plus grande de toutes celles que nous connaissons. M. de Lamarck l'a décrite sous le nom

de Patelle australe. Nous conservons sa phrase caractéristique, avec quelques changements qu'un grand nombre d'individus nous a mis à même d'y apporter. Elle est ovalaire, épaisse, rarement plane, parce que ses parties latérales sont plus avancées. Ceci, du reste, tient à la configuration de la coquille sur laquelle elle grandit.

Sa forme est convexe en dessus, et son sommet est très-obliquement porté en arrière, terminé par une petite pointe, le plus souvent dirigée à gauche. Cette coquille est grossièrement striée en long. Ses côtes sont un peu ondulées, quelquefois doubles dans la moitié de leur longueur. Elles rendent les bords denticulés. Elle est d'un blanc un peu jaune en dessus, recouverte d'un épiderme jaunâtre excessivement mince. Son sommet est rougeâtre, couleur qui est celle de l'embryon. En dedans, elle est lisse, blanche sur le bord, et d'une belle couleur fauve dans le reste de la cavité. Ce caractère ne manque jamais, et suffit pour faire distinguer cette espèce des autres qui ont, pour la plupart, des côtes comme elle.

C'est son animal qui a servi à nos dessins et à la description générique que nous avons donnée. Nous ne l'avons point dessiné sur le vivant, ainsi nous n'indiquerons pas ses couleurs. Il est probable qu'il est jaunâtre, avec l'extrémité du mufle et des tentacules noirs, comme presque toutes les autres espèces que nous avons examinées.

Le jeune âge est pellucide, jaunâtre ou rougeâtre, et porte déja des sillons dans les bourses accessoires de l'utérus.

Cette coquille, qui venait probablement de l'expédition Baudin, habite l'extrémité australe de la Nouvelle-Hollande, principalement le port du Roi-Georges, où nous en trouvâmes beaucoup d'individus sur notre grande Cérite lisse, comme on peut le voir au Muséum.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre antéro-postérieur.....	1	»
Diamètre latéral.....	»	9 ½
Hauteur.....	»	5

De nos jours, cette coquille, examinée avec soin, ne pouvait pas manquer d'être retirée des Patelles, dont elle n'a ni l'impression musculaire ni la palléale où repose la tête, si bien caractérisée dans les Patelles. C'est ainsi qu'on reconnaît une Siphonaire, lors même que son canal est à peine indiqué.

—

2. HIPPONICE POINTUE.

* *Hipponix acuta*, nob.

PLANCHE 72, FIGURES 35-36.

Sa variété, fig. 37-38.

Hipponix, testa solida, ovata, crasse longitudinaliter striata, margine crenulata, violacescente; vertice longo, acuto et recto; intus alba.

Le caractère distinctif de cette espèce est d'avoir son sommet postérieur très-long, pointu comme une queue, et son ouverture blanche ou violacée dans le fond, avec de légères nuances violacées sur le contour, qui est crénelé. Ses côtes sont grossières et irrégulières. Elles paraissent d'un blanc violacé, autant qu'on peut en juger par l'enduit marin qui les recouvre en partie; ce qui indique une localité différente de celles de la Nouvelle-Hollande, qui sont presque toujours propres, tandis que, dans les contrées chaudes, où une foule d'êtres pullulent, les Hipponices ne peuvent éviter d'en être encroûtées. Des individus, pris dans les Moluques, nous ont offert des variétés de coloration. Jeunes, ils sont d'un rouge brun vif dans toutes leurs

parties ; d'autres passent au violacé. Le sommet éprouve aussi quelques changements, comme d'être plus brusquement pointu ; d'autres ont une forme trigone, ce qui tient à leur mode de développement au milieu des corps où ils croissent. Une autre variété que nous faisons figurer, présentait, sans doute comme accident, une gibbosité dorsale en forme de crête comprimée. C'est son animal que nous représentons.

Son mufle est noir et allongé autant que ses tentacules, qui sont gros, pointus, noirs à l'extrémité, et jaunes à leur base. Les yeux sont sessiles et noirs. Le manteau est jaunâtre. La tête de ce Mollusque fait presque à elle seule la moitié du corps.

Habitait sur une Dauphinule, au havre Carteret de la Nouvelle-Irlande.

Notre autre individu, de forme plus régulière, provient de notre premier voyage sur *l'Uranie*, et a sans doute été pris à Rawak ou à Waigiou.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre antero-postérieur	7 $\frac{1}{2}$
Diamètre transverse	6 $\frac{1}{2}$
Hauteur	3 $\frac{1}{2}$

3. HIPPONICE FEUILLETÉE (jeune âge).

Hipponix foliacea, nob.

PLANCHE 72, FIGURES 41-45.

Hipponix, testa suborbiculari, plana, alba, transversim squamosa; longitudinaliter striata; vertice posteriori, spirali ad dextrum.

Petite espèce très-plate, un peu ovalaire, presque orbiculaire, à sommet postérieur contourné à droite. Elle est blanche, profondément sillonnée en travers, de manière à imiter des squames superposées les unes aux autres, et finement striées en long.

L'animal se fait remarquer par son mufle terminé par deux auricules cylindriques retournées et simulant des tentacules. Les vrais tentacules, gros, obtus, égalent la bouche en longueur. Ce Mollusque, dessiné dans la liqueur, avait des couleurs peu prononcées.

Les jeunes avaient la forme de Nérites, avec des stries longitudinales et la spire plane sur le côté droit.

Habite l'île de Guam, dans l'archipel des Mariannes.

Nous en avons rencontré une variété et peut-être une autre espèce, car nous n'avons point vu l'animal, au port du Roi-Georges de la Nouvelle-Hollande. Elle était plus arrondie, plus élevée et plus épaisse, ce qui tenait sans doute à l'âge, ses feuillets transverses étant mieux marqués. Ces individus habitent en groupe. Ce Vermet était un peu rétréci et de couleur jaunâtre, tandis que ceux qui sont roulés, ont une assez jolie couleur blanche.

—

4. HIPPONICE SUTURALE.

Hipponix suturalis, nob.

PLANCHE 72, FIGURES 39-40.

Hipponix, testa crassa, ovali, albida; linea rufa, longitudinali; costulis lateralibus; vertice obtuso; fornice alba; margine dentato.

Espèce suborbiculaire, un peu ovale, épaisse, à sommet porté en arrière, très-obtus. Elle se distingue par un sillon rougeâtre longitudinal, qui sert comme de raphé aux côtes rugueuses qui en partent de chaque côté. Cette disposition existe

sur deux individus, mais elle est mieux marquée sur l'un d'eux. La couleur de cette coquille est blanc jaunâtre en dessus, et blanc pur en dedans. Nous croyons que son animal a la tête et l'extrémité des tentacules noirs.

Cette espèce habite aussi l'île de Guam.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	6 ½
Largeur	5
Hauteur	3

Nous dirons, en terminant ce qui est relatif aux Hipponices, que nous avons trouvé au port du Roi-Georges une petite coquille très-voisine du Cabochon feuilleté, ayant de plus des sillons longitudinaux, et qui nous paraît bien appartenir au genre Hipponice. La présence de l'animal n'a pu nous tirer d'incertitude à cet égard. Toutefois l'impression musculaire en fer-à-cheval était d'une profondeur que nous n'avons jamais vue dans les Hipponices.

—

Acéphales.

Nota. Nous prévenons que dans la description de nos Bivalves, nous considérons la coquille, comme l'a indiqué M. de Blainville dans la Malacologie, marchant devant l'observateur. Alors la bouche sera en avant, et ainsi de suite pour la position des autres parties.

Genre PEIGNE. — *Pecten*, Bruguières.

1. PEIGNE BOMBÉ.

Pecten convexus, nob.

PLANCHE 76, FIGURES 1-3.

Pecten, testa subæquivalvi, utrinque valde convexa, crassa, alba rubro-picta; radiis numerosissimis, glabris, rotundatis; interstitiis tenuissime striatis.

Cette coquille est équivalve, à auricules inégales, arrondie dans son contour, qui est un peu ondulé, remarquable par ses deux valves extrêmement bom-

bées, plus que dans aucune autre espèce, la gauche un peu moins que la droite; toutes deux profondément sillonnées, ayant six larges côtes plus ou moins marquées, dont les arêtes sont rapprochées, arrondies, avec tendance à s'accoupler; leurs intervalles sont très-finement striés en travers; ce qui ne se voit bien qu'à la loupe. Quelques côtes sont divisées sur le bord seulement. Les auricules sont rugueuses et comme feuilletées. Il existe, au-dessous des plus petites, une forte dépression lunulée.

Ce Peigne est blanc, ponctué de rouge, tirant sur le rosé. Intérieurement il est rosé et sillonné sur le bord. Les deux individus que nous avons eus en notre possession n'étaient pas vivants, et avaient même un peu souffert. Il est probable que dans l'état frais ils ont un ou deux demi-cercles rougeâtres. Un de nos individus avait à l'intérieur une valve rosée, et l'autre blanche.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre antéro-postérieur	1	8
— vertical	1	9
Épaisseur	1	»
Distance d'une auricule à l'autre	»	11

2. PEIGNE FEUILLETÉ.

Pecten foliaceus, nob.

PLANCHE 76, FIGURES 4-6.

Pecten, testa inæquivalvi, subconvexa, subtus planulata, luteo-rubente, radiis novem squamiferis; squamis concavis, erectis, subviolaceis; auriculis latis, asperis.

Cette espèce est un peu ovalaire, à bords réguliers, assez bombée en dessus, presque plane sur la valve gauche, marquée de côtes sur l'une et sur l'autre, au nombre de neuf sur la valve droite, hérissées d'écailles rapprochées, redressées, concaves en avant. Elles sont plus petites et plus nombreuses sur la face opposée. Les intervalles des côtes sont légèrement striés en long. L'auricule droite est fort large, également squammeuse, recouvrant l'opposée, qui se rebrousse pour s'articuler avec elle. Sur le bord du vide qu'elles laissent, la valve gauche porte six petites dents. Le fond de la couleur de cette coquille est un fauve rougeâtre ; les côtes et leurs squammes sont d'un rouge violacé. Ces teintes sont plus pâles en dessous. L'intérieur est blanc jaunâtre.

Dans le jeune âge, les valves sont également bombées.

Habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre antéro-postérieur.	1	6 $\frac{1}{2}$
— vertical, à peu près le même.	»	»
Épaisseur sans les aspérités.	»	6
Largeur des auricules.	1	1

—

Genre HOULETTE. — *Pedum*, Bruguières.

HOULETTE SPONDYLOIDE.

Pedum spondiloïdeum.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 1re part., page 154, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 76, FIGURES 15-21.

Pedum, testa ovato-cuneiformi, planulata; valva superiore striis longitudinalibus granulato-scabris. (Lamk.)

La forme de ce Mollusque est traduite par celle de la coquille, qui est ronde dans le jeune âge, et ovale dans l'état adulte. Les bords du manteau sont entiers, libres dans leurs contours, et ouverts dans les trois quarts de leur circonférence. A quelques lignes du limbe, il est garni d'une grande quantité de cirrhes, entre lesquels on en voit de plus gros qui dominent, et, de distance en distance, de petits tubercules arrondis, à peu près comme dans les Peignes.

Les branchies sont doubles, fort grandes, ayant chacune deux feuillets. Entre elles existe un large

espace, plane, ayant, à sa partie postérieure, une languette recourbée en S, à l'extrémité de laquelle est l'anus. Le pied est très-petit, un peu comprimé, subtriangulaire, en onglet en arrière, terminé en massue antérieurement, et présentant une ouverture ronde à bourrelet, par où sort le byssus. Ce byssus est un peu long, d'un jaune doré, nacré; il passe par une échancrure arrondie du manteau. Au-dessus de ce tubercule du pied, est la bouche, entourée de quatre languettes subtriangulaires, striées presque comme les branchies qu'elles touchent. Ces dernières font légèrement saillie hors du manteau. Elles sont noires et jaunâtres à leur base.

Ce Mollusque est orné de couleurs assez vives. La masse viscérale est jaune et noire. Les bords libres du manteau sont d'un vert bleuâtre, avec un liséré jaunâtre à l'extérieur; en dedans, ils sont d'un beau vert éclatant, bordé de noir. Comme la coquille est le plus souvent bâillante, on voit ces bords se replier sur l'autre à angle droit. Les cirrhes sont jaunes, avec une ligne brune sur la longueur, les tubercules jaunâtres, marqués d'un point noir au milieu. La partie du manteau qui adhère à la coquille est d'un blanc bleuâtre. Le muscle qui meut les valves est large, rond, et placé assez près du bord supérieur.

Les Houlettes habitent à une certaine profondeur sous les eaux, dans des massifs de Polypiers.

Nous avons remarqué, à Vanikoro, que c'était exclusivement dans de petits plateaux arrrondis d'Astrées à rayons très-petits, dont on n'aperçoit même les animaux que par le mucus qu'ils laissent dégager lorsqu'on les touche. Tout à côté, des masses de Méandrines à sillons profonds, et paraissant convenables pour recevoir des Houlettes, n'en contenaient pas du tout. Cependant les Polypiers sont à peu près de même densité. Cette exclusion tient apparemment à la nature de leurs animaux. Ces Mollusques ne font qu'une très-petite saillie hors de la masse pierreuse dans laquelle ils sont contenus. Nous pensons qu'ils s'y enfoncent par un mécanisme particulier, car nous avons vu, au milieu des Astrées, de petites et de grandes Houlettes, et jamais au dehors et sur les côtés, ce qui n'aurait certainement pas manqué d'arriver, si, peu à peu, elles étaient envahies par l'accroissement des Polypiers.

L'animal peut se donner des mouvements alternatifs d'abaissement et d'élévation, à l'aide du byssus qui sort par la partie antérieure de la valve droite. Nous nous sommes assurés, en touchant la coquille, de la faculté qu'elle a de s'enfoncer de quelques lignes et de se coller à une des parois de sa fosse du côté de la valve lisse, qui est aussi le byssifère. Il faut même employer un couteau pour la détacher. Elle bâille comme les Peignes, et ses mouvements sont aussi brusques Il est tout na-

turel qu'elle s'élève à mesure que le Polypier grandit, pour tenir un niveau aussi constant que celui que nous présentaient presque tous les individus, petits ou grands.

Les jeunes Houlettes diffèrent des adultes en ce qu'en général elles ont une forme plus arrondie et la valve droite non rebordée sur la gauche. Ainsi, ce que M. de Lamarck paraît disposé à regarder comme une espèce, n'est réellement qu'un jeune âge.

Les Astrées de Vanikoro étaient *lardées* de ces Mollusques. Il y en avait parmi elles de plus de six pouces de diamètre. Nous ne reconnûmes pas d'abord ces précieuses coquilles ; et lorsque nous fûmes à même de nous en procurer, une circonstance tout-à-fait indépendante de notre volonté nous empêcha d'en recueillir et de les rendre aussi communes en Europe qu'elles sont encore rares.

C'est à l'*accore* du récif qui est devant le village de Manévé, qu'on en trouve le plus. Ceux qui voudront s'en procurer au prix qu'elles nous ont coûté, seront obligés de se munir d'une pince de fer, et de choisir les basses marées ; encore travaille-t-on dans l'eau jusqu'à la ceinture. On peut se faire aider par les indigènes.

La même espèce existe aux Séchelles, et peut-être à l'Ile-de-France, où nous en avons vu une au marché.

Nous en représentons de divers âges, ainsi que l'animal et d'autres engagées dans une Astrée.

Genre LIME.—*Lima*, Bruguières.

1. LIME ENFLÉE.

Lima inflata.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 1re part., page 156, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 76, FIGURES 7-10.

Lima, testa oblique ovata, valde tumida, utroque latere hiante; auriculis minimis; cardine obliquo; margine subintegro. (Lamk.)

L'animal ne peut pas être entièrement contenu dans sa coquille, qui, toujours bâillante, lui permet de faire sortir les appendices de son manteau. Celui-ci, très-grand, ample, ouvert dans presque toute son étendue, rabattu en dedans, a son pourtour garni de nombreux cirrhes tentaculaires fort longs, déliés et noueux. Les antérieurs sont rosés, les postérieurs blancs. L'abdomen est arrondi en forme d'ampoule. Il en part un pied long, étroit, blanc, en massue à son extrémité, qui est cannelée et susceptible de faire adhérer le Mollusque aux corps les plus lisses. Il

y a quatre lamelles branchiales, deux de chaque côté. Le muscle des valves, placé fort près du sommet, jouissant d'une grande dilatation, permet à la coquille de s'ouvrir largement; ce qui, joint à l'élasticité* du ligament de la charnière, fait que la Lime vole, pour ainsi dire, dans l'eau par les battements brusques et réitérés de ses valves. Il nous est réellement arrivé d'être obligés de courir après ce Mollusque au travers des Madrépores où habitent ces animaux. Aristote avait déja signalé cette faculté dans les Peignes, qui s'élèveraient même au-dessus des eaux. Ainsi l'espèce qui nous occupe est libre et n'a point le byssus dont parlent Poli et Draparnaud.

Elle provient de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur de nos plus grands individus...	1	9

(*) Cette élasticité est si grande, que le racornissement que l'esprit-de-vin opère sur le muscle rétracteur des valves ne peut la détruire, et que dans la liqueur même la coquille est presque toujours bâillante.

2. LIME LINGUATULE.

Lima linguatula.

Lamarck, An. s. v., t. VI, page 157, n° 6.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 76, FIGURES 11-12.

Lima, testa tenui, pellucida, exalbida, oblongo-arcuata, undique hiante; radiis tenuibus undulatis; auriculis parvis. (Lamk.)

Cette petite espèce, mince et fragile, avoisine tellement la précédente, que, dans le jeune âge, on pourrait facilement les prendre l'une pour l'autre. Cependant la Linguatule est toujours plus bâillante dans son contour. Mais son animal est différemment coloré. Le manteau est largement tacheté de rouge brun ; les cirrhes sont comme articulés et annelés de la même couleur. L'abdomen est rouge, et le pied légèrement rosé. Du reste, l'animal est de même forme que le précédent, et libre, comme lui, sans byssus. Dans notre dessin, les appendices du manteau paraissent moins nombreux.

Habite le port Dorey de la Nouvelle-Guinée, et peut-être aussi la Nouvelle-Irlande.

On trouve également des Limes à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	lignes
Longueur de nos individus.....	11

Genre HUITRE. — *Ostrea*, Linné.

HUITRE ÉPINEUSE.

Ostrea echinata, nob.

PLANCHE 76, FIGURES 13-14.

Ostrea, testa minima, suborbiculata, obscure violacea, viridi, bilineata, echinata; spinis longis, truncatis, canaliculatis; valva inferiore longiori.

Très-petite espèce, orbiculaire ou un peu allongée, à valve inférieure fixée dans toute son étendue, relevée et débordant la supérieure. Celle-ci est plane et recouverte de longues pointes, très-pressées, droites, obtuses, creuses ou canaliculées. Elles sont formées, comme toutes les excroissances calcaires des Mollusques, par le bord du manteau, qui est probablement lacinié à cet effet. Aussi sont-ce des canaux plus ou moins bien fermés, et dont on aperçoit toujours la rainure. La couleur de cette Huître est un violet sombre en dessus, avec deux lignes vertes convergentes au sommet. Elles sont plus ou moins bien apparentes selon les individus. L'intérieur est violet,

taché de blanc. L'intérieur des épines est chamois.

Elle habite l'île d'Amboine, où elle couvre les rochers situés à gauche du débarcadère, et auxquels elle est fort adhérente.

Tous les individus, fort petits, n'ont guère plus de cinq à six lignes de diamètre. Un seul, de forme quadrilatère, avait dix-sept lignes de longueur.

Genre AVICULE. — *Avicula*, Lamarck.

AVICULE GÉORGIENNE.

Avicula georgiana, nob.

PLANCHE 77, FIGURES 10-11.

Avicula, testa tenui, fragili, pellucida, oblonga, subinflata, flavo-viridiscente, violaceo-maculata, aut lineis albis radiata; cauda brevi; auricula striata.

Petite espèce arrondie dans le jeune âge, mais de forme ovalaire, un peu pointue étant adulte, bombée, fragile, translucide, d'un jaune verdâtre rarement uniforme, le plus souvent violacé et recouvert de lignes blanches très-fines et rayonnantes, simulant des stries. L'intérieur est d'un beau nacré dans la partie qu'occupe le corps de l'animal, les bords sont jaunes ou violacés. Le sommet est arrondi; la valve gauche toujours plus bombée; l'auricule de la droite est feuilletée, comme striée. Le prolongement qu'on nomme la queue est peu considérable et arrondi dans cette espèce, qui est souvent brillante des deux côtés.

Les Avicules sont très-communes au port du Roi-Georges. On en trouve de longues files de diverses espèces, fixées en chapelet sur des feuilles de zostera ou d'autres fucus. Leur byssus est si court, qu'elles semblent embrasser le corps sur lequel elles sont par leurs valves. C'est dans le havre abrité de la Princesse-Royale qu'on en trouve le plus, sur des tas de plantes marines, qui servent de coussin à leur fragilité.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur de nos plus grands individus...	1	4
Largeur, y compris la queue.....	»	11
Épaisseur.....	»	5

—

Genre PINTADINE. — *Meleagrina*, Lamarck.

1. PINTADINE OVALAIRE.

Meleagrina ovata, nob.

PLANCHE 77, FIGURES 12-13.

Meleagrina, testa elongato-ovali, planiuscula, lævi et fragili, viridiscente, lineis nigris punctatis radiata; intus albo-fulgente.

C'est plutôt comme division des Avicules que comme un genre particulier que nous donnons ici deux Pintadines nouvelles. Nous suivons en cela l'opinion de M. de Blainville. M. de Lamarck, qui a créé ce genre, ne paraissait pas beaucoup y tenir, car il avoue que les vrais caractères distinctifs sont difficiles à saisir. L'animal des unes et des autres nous a paru presque semblable, d'après un examen superficiel, il est vrai.

Le nom que nous donnons à cette espèce indique qu'elle tient plus des Avicules que des Pintadines, qui sont ordinairement arrondies. Elle est ovalaire, allongée comme l'Avicule à petite côte, à valves égales, brillantes des deux côtés, arrondies aux

extrémités, peu bombées. La droite est presque plane; le renflement qui, dans des espèces, s'allonge en queue, est à peine indiqué. L'auricule de l'échancrure byssifère est toujours relevée et écailleuse.

La couleur la plus tranchée de cette coquille est un vert sombre, avec de larges rayons noirs ponctués, qui viennent converger au sommet. Ces couleurs sont plus claires à l'intérieur, où tout l'espace qui correspond au corps du Mollusque forme une belle nacre resplendissante et arrondie. Nous avons des individus d'un vert tirant sur le noir postérieurement; un seul est rougeâtre.

Cette Pintadine habite l'île de Vanikoro, où elle n'est pas rare.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	1
Largeur	1	3

---

2. PINTADINE DE TONGA.

Meleagrina tongana, nob.

PLANCHE 77, FIGURES 14-15.

Meleagrina, testa ovato-acuta, inæquivalvi, viridi, fusco-virescenti radiato-punctata, intus smaragdina, postice viridi.

C'est encore plus aux Avicules qu'aux Pintadines qu'appartient cette espèce, tant par sa forme que par sa fragilité. Mais elle n'a point de dent à la charnière. Sa forme est ovalaire, pointue en avant, à charnière droite et très-oblique dans ce sens. Les valves sont inégales (la droite plate, la gauche bombée antérieurement), très-minces, foliacées sur leur bord, à sommets bien marqués, terminaux et antérieurs.

Cette coquille est un peu bosselée à l'extérieur, lisse d'un vert sombre, radiée de lignes ponctuées d'un vert plus sombre encore. L'intérieur est d'une superbe nacre dans une grande étendue; les bords postérieurs et inférieurs sont d'un verdâtre vernissé.

Habite Tonga-Tabou.

DIMENSIONS

	pouces.	lignes.
Longueur	1	5
Hauteur	1	1
Épaisseur	»	3 ½

Genre MOULE. — *Mytilus*, Lamarck.

MOULE POLYODONTE.

Mytilus polyodontus, nob.

PLANCHE 78, FIGURES 15-16.

Mytilus, testa oblonga, angulata, rubescente, intus violacea, lineis curvis concentricis fuscis ornata; costis longitudinalibus, crassis, granosis, undulatis; cardine plurimi dentato.

Au premier aspect, on prendrait cette Moule pour le jeune âge de celle de Magellan, dont elle a un peu la forme. Cependant elle n'est pas brusquement coudée comme cette dernière. Elle est ovalaire, à sommet un peu pointu et recourbé, renflée et anguleuse vers la base dans le sens de la longueur. Elle a de nombreuses côtes longitudinales, épaisses, granuleuses, rayonnantes et un peu onduleuses. Le moyen d'union de la charnière se fait par huit ou dix dents séparées et bien arrondies. Ce caractère ne manque pas, et serait déja suffisant pour la distinguer. Sa couleur est rouge brun foncé, avec cinq ou six bandes trans-

versales concentriques noires ; l'intérieur est violacé et bleuâtre sur les bords. Le ligament a, de chaque côté, une ligne blanche très-marquée, et très-souvent le sommet est pourvu d'une dent qui se trouve sur la valve droite.

Cette Moule est toujours d'une assez petite taille. Cette espèce offre des individus qui sont d'un brun rougeâtre uniforme et très-foncé. D'autres, plus rares, sont épais, raccourcis, renflés; anomalie qui se retrouve dans presque toutes les espèces.

Habite dans plusieurs lieux de la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	5
Hauteur	»	9
Épaisseur		6

Genre LITHODOME.—*Lithodomus*, Cuvier.

LITHODOME LISSE.

Lithodomus levigatus, nob.

PLANCHE 78, FIGURES 17-18.

Lithodomus, testa elongata, cylindracea, recta, lævigata, tenui, lutescente; intus fusca, posteriore violacea; sulco laterali obliquo; postice uncinato.

Ce Lithodome ne se distingue des espèces connues que par son défaut de stries transverses, et par sa couleur, qui, au lieu d'être brune, est blonde. L'intérieur est jaunâtre, blanchâtre, nacré, et d'un violet sombre en arrière sur les bords.

Du reste, cette coquille est cylindracée, un peu comprimée sur les côtés qui sont marqués d'un sillon longitudinal oblique, convergent sur le sommet avec l'opposé. Elle est obtuse, arrondie en avant, et terminée postérieurement par deux onglets calcaires, fort épais, pointus au milieu, séparés par une rainure profonde. Nous ignorons à quoi peuvent servir ces appendices que quelques-uns de ces animaux s'ajoutent. Ce n'est pas pour creuser la pierre

dans laquelle ils se logent, puisque cette portion d'eux-mêmes est toujours saillante à l'extérieur et sans action. Elle a fait donner le nom assez impropre de *Caudigera* à une espèce.

Nous avons recueilli ce Lithodome dans les Madrépores du port Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Par le poli de son têt, il a quelques rapports avec le Ropan d'Adanson, que M. Rang vient de nous faire connaître dernièrement avec des particularités sur son byssus que l'animal dispose de manière à pouvoir s'élever et s'abaisser dans son trou. Il est probable que le nôtre, qui est plus allongé, moins ventru, et dont les prolongements sont moins aigus que celui d'Afrique, devait offrir quelque chose de semblable.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	3
Épaisseur	«	4

Il est des individus beaucoup plus grands.

—

Genre PÉTONCLE. — *Petunculus*, Lamarck.

1. PÉTONCLE A LARGES COTES.

Petunculus laticostatus, nob.

PLANCHE 77, FIGURES 4-6.

Petunculus, testa orbiculari, convexa, albido-rubente, maculis rubris notata; costis numerosis, latis, subplanis; intus albo-castanea.

Grande espèce, orbiculaire, bombée, à bords tranchants, marquée de larges côtes, nombreuses, presque planes, séparées par de larges sillons, très-finement striés en travers et en ondes par l'effet de l'accroissement. La charnière est étroite, garnie de sept dents de chaque côté. Les languettes d'engrenage des bords sont bien distinctes, lancéolées.

La forme et la couleur de ce Pétoncle varient un peu selon l'âge. Jeune, il est parfaitement circulaire, très-bombé, d'un joli rose couvert de taches d'un rouge plus vif affectant des zones demi-circulaires. Le sommet est varié de blanchâtre. A l'état adulte, il s'aplatit davantage; ses bords

deviennent plus minces; sa base est un peu anguleuse, et sa couleur est blanchâtre mélangée de rouge brun. L'intérieur est blanc dans une partie du contour, d'un roux-marron vif dans le reste de son étendue, avec des stries très-déliées, convergentes vers le sommet.

On peut trouver à cette espèce des rapports avec celle qui est figurée dans l'Encyclopédie méthodique (planche 310, figure 4), qui ne nous paraît décrite nulle part, et que Bruguières aura vue dans quelque collection.

Ce Pétoncle habite la Nouvelle-Zélande, où il n'est pas rare.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre	2	10
Épaisseur	1	6

—

2. PÉTONCLE OVALAIRE.

Petunculus ovatus, nob.

PLANCHE 77, FIGURES 1-3.

Petunculus, testa ovali, convexa, crassa, infra truncata, planulata, lutescente, subrubro maculata, intus spadicea; costulis numerosis latis.

Très-grande espèce, fort épaisse, bombée, ovalaire, à bords arrondis, à côtes larges, bien espacées, planes, et disparaissant en arrière. La base de tous les individus était tronquée, rugueuse, usée, ce qui indique que ce Mollusque se développe dans cette position. Nous lui supposerions même un byssus. Mais ne l'ayant pas recueilli nous-mêmes, nous ne pouvons l'assurer : son pied n'en a point de traces.

La charnière est assez largement écartée, n'ayant que quatre dents usées, très-obliques de côté. Le ligament est moins long que dans l'espèce précédente, mais plus large et formé de sept ou huit couches en chevron brisé. Les sommets, bien distincts, sont recourbés. L'impression musculaire inférieure est remarquable par sa forte saillie. Les languettes d'engrenage des bords sont larges, cannelées en forme de pelle.

Cette coquille est jaunâtre, largement tachée de rouge brun. En dedans, elle est couleur de chocolat, excepté le bord supérieur, qui est blanc. Le ligament est noir.

Très-commune à la baie des Iles de la Nouvelle-Zélande, elle est fort sujette à être attaquée par des vers marins qui la perforent par sa base.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur d'avant en arrière.....	3	»
Hauteur.....	2	8
Épaisseur.....	1	10

3. PÉTONCLE AUSTRAL.

Petunculus australis, nob.

PLANCHE 77, FIGURES 7-9.

Petunculus, testa orbiculato-cordata, convexa, lævi, tota alba aut castaneo-lanceolata, intus alba, fusco maculata; epidermide spadiceo tomentoso.

Petite espèce orbiculaire, un peu cordiforme, très-bombée, plus haute que longue, lisse, ou ayant des stries tellement fines, qu'on ne peut les distinguer qu'à la loupe. Les sommets sont arrondis, recourbés presque à se toucher, tant le ligament a peu d'épaisseur. Les dents de la charnière forment un demi-cercle continu; il y en a environ douze de chaque côté; les denticules des bords sont lancéolées, très-pointues et un peu cannelées.

Dans son état naturel, cette coquille est recouverte d'un épiderme tomenteux brun marron, qui la fait paraître entièrement de cette couleur. Mais réellement elle est toute blanche ou tachée de flammes triangulaires d'un brun rougeâtre dirigées d'arrière en avant, plus nombreuses au sommet. L'intérieur est blanc, taché de roux.

Nous avons dragué cette espèce par une assez grande profondeur, sous le cap Dromadaire, à la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre antéro-postérieur	1	3
— vertical	1	5 ½
Épaisseur	»	11

—

Genre NUCULE. — *Nucula*, Lamarck.

1. NUCULE AUSTRALE.

Nucula australis, nob.

PLANCHE 78, FIGURES 5-10.

Nucula, testa oblonga, elongata, antice ventricosa, postice compressa, rostrata, longitrorsum sulcato-lamellosa, alba; epidermide virescenti; intus albida.

Cette Nucule a le port de certaines Arches; elle est allongée, ovalaire, arrondie et ventrue en avant, anguleuse et très-comprimée en arrière, formant une sorte de rostre relevé, coupé obliquement, un peu bâillant et ondulé sur le bord postérieur. L'inférieur est tranchant, comme caréné; les sommets sont arrondis, réunis, laissant voir en arrière une partie du ligament. Cette coquille est largement sillonnée en long. Les côtes qui forment ces sillons sont un peu disposées en recouvrement, surtout en arrière, où elles suivent les contours du bord. Sa couleur est blanche, recouverte d'un épiderme verdâtre; en dedans elle est

d'un blanc mat, sans être nacrée, et la série de dents très-aiguës se continue sans interruption.

L'animal a à peu près la forme de sa coquille, c'est-à-dire qu'il est allongé, comprimé et rostré en arrière, plus épais en avant; à manteau excessivement mince au milieu, denticulé sur le dos, ayant un sillon sur le limbe, ouvert dans toute son étendue, si ce n'est à la partie postérieure, où il forme plutôt un entonnoir qu'un siphon, dans lequel s'ouvre l'anus. Un peu au dessous, le manteau porte deux petits appendices pouvant former un canal conduisant l'eau aux branchies. Peut-être était-ce réellement un petit siphon, que la contraction de l'animal aura fait rompre, en le mettant dans l'esprit-de-vin, comme cela arrive quelquefois. Les muscles d'insertion sont petits, arrondis; l'antérieur un peu plus développé.

Le pied est très-gros, élargi, ovalaire, avec une rainure au milieu, quelquefois strié en travers, avec de petits renflements vésiculeux. Les bords, en se rapprochant, lui donnent la forme d'un fer de hache.

Les branchies, placées près du dos, sont longitudinales, étroites, un peu cylindriques, formées de deux feuillets réunis, dans toute leur étendue, sur une lamelle commune. Ces organes ont beaucoup de ressemblance avec ceux des Tridacnes. Les palpes buccaux sont très-longs, un peu rigides, plissés, s'étendant sur les parties latérales du pied,

et formés par deux feuillets réunis dans toute leur étendue et striés transversalement.

Cette espèce habite la Nouvelle-Zélande, où elle est fort rare.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	4
Hauteur	»	8
Épaisseur	»	6

—

Genre TRIGONIE. — *Trigonia*, Bruguières.

TRIGONIE PECTINÉE.

Trigonia pectinata.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 1re part., page 63, n° 1.
Ibid. sous le nom de *Margaritacea*, Ann. du M. 4, pag. 355, pl. 67, fig. 2.

PLANCHE 78, FIGURES 1-4.

Trigonia, testa suborbiculata, radiatim costata, intus margaritacea; costis elevatis, verrucosis, subasperis; margine plicato. (Lamk.)

Lorsque *l'Astrolabe* arriva sur les côtes australes de la Nouvelle-Hollande, nous n'oubliâmes point que nous avions à rechercher l'animal de la Trigonie, dont Péron n'avait rapporté que la coquille. Au port du Roi-Georges, les débris des plages ne nous indiquèrent point qu'elle y existât. Il n'en fut pas de même à quelques centaines de lieues plus loin vers le sud, dans le port Western; nous recueillîmes, sur le rivage de la grande Terre, des fragments de charnières qui ne nous laissèrent aucun doute sur l'existence de cette

précieuse coquille. Mais sa localité était à trouver. C'est à quoi nous ne pûmes arriver, bien que, pendant plusieurs jours, nous eussions promené la drague dans un vaste espace. Assez souvent, au mouillage de *l'Astrolabe* (*voyez la carte*), nous amenâmes des valves séparées, roulées, cependant assez entières, qui, presque toutes, étaient du côté gauche; ce qui indique que ces réunions de coquilles se font encore de la même manière qu'elles avaient lieu pour celles de l'ancien monde, dont on ne retrouve quelquefois qu'une seule valve fossile (comme, par exemple, nos petites Gryphées), étroite et siliceuse de la Charente-Inférieure. Nous laissâmes donc le port Western avec le regret de ne pouvoir obtenir ce que nous désirions. Ce ne fut qu'à la sortie du détroit de Bass, étant pris de calme, pendant la nuit, sous le cap Dromadaire, qu'en jetant la drague par quatorze brasses de profondeur, nous amenâmes, parmi des Pétoncles, des Vénus et des Crépidules, une fort petite Trigonie vivante. Il fallait toute l'attention que nous y portions, pour la reconnaître à la lueur d'un fanal, et ne pas la confondre avec une Buccarde ou plutôt avec une Vénéricarde.

Nous tenions tant à rapporter cette coquille avec son animal, que lorsque nous fûmes, pendant trois jours, en perdition sur les récifs de Tonga-Tabou, c'est le seul objet que nous prîmes de notre collection. Ceci ne rappelle-t-il pas cet officier amateur

de coquilles, qui porta constamment dans sa poche, pendant la guerre de sept ans, une Phasianelle, unique alors, qu'il avait achetée vingt-cinq louis.

Les Trigonies ne paraissent point vivre en groupe ; ce qui fait qu'elles sont encore rares dans les collections. Celles qu'on se procure viennent par l'Angleterre.

L'espèce qui nous occupe est déja assez connue sous le rapport de la coquille, pour que nous nous dispensions de revenir sur ce qu'ont dit MM. de Lamarck, Cuvier et Blainville. Nous ajouterons seulement que, dans le jeune âge, les dentelures de ses côtes sont plus âpres, que sa couleur est un rouge brun assez vif passant au rose sur le sommet. Sa nacre intérieure est un peu rosée. A cette époque, on a beaucoup de peine à la distinguer, à l'extérieur, d'une Vénéricarde de la Nouvelle-Zélande, dont nous allons parler ci-après.

L'animal a le manteau ouvert dans les trois quarts de sa circonférence inférieure. Il est frangé sur ses bords, avec de petites taches ou lunules blanches, qui alternent avec des stries rayonnées. On voit, au sommet de ce manteau, les impressions denticulées de la charnière, et en avant et en arrière, les muscles qui unissent les valves. Le pied est grand, robuste, sécuriforme, très-recourbé en arrière, tranchant et denticulé sur son arête, de chaque côté de laquelle sont des

laciniures, au tiers antérieur seulement. Il ne nous a pas paru se dilater comme dans les muscles. Les branchies sont grandes, libres, subtriangulaires, en pointe, reposant, de chaque côté de la racine du pied, leurs doubles lamelles. Les palpes buccaux sont excessivement petits, réunis dans une partie de leur étendue. L'anus est à l'extrémité d'un court pédicule. La disposition du manteau et le manque de tubes rapprochent ce Mollusque de celui des Nucules, dont il diffère cependant par la disposition des branchies et la brièveté des appendices de la bouche.

L'individu que nous avons rapporté n'avait que six lignes en hauteur et en largeur; mais notre dessin a été fait d'après un autre individu beaucoup plus grand, de la collection du Muséum, et arrivé depuis.

—

Genre CAME. — *Chama*, Bruguières.

CAME FOLIACÉE.

Cama foliacea, nob.

PLANCHE 78, FIGURE 19.

Chama, testa elongato-ovali, subtriquetra, imbricata, croceo-rubente, intus albo-violacea; lamellis obliquis canaliculatis.

Belle et grande espèce, dont les sommets tournent de droite à gauche, ovalaire, profonde, subtriangulaire, couverte d'éminences imbriquées, foliacées, dirigées en arrière, convexes en dessus, concaves en dessous, d'un beau rouge un peu rosé, de même que tout l'extérieur de la coquille. A son union avec le rocher, elle est couleur d'ocre, blanche en dedans, et violacée sur le bord droit; une ligne de cette teinte, qui trace l'impression du corps de l'animal, se prolonge jusque sous le sommet. Les empreintes musculaires sont grandes et ovalaires. En arrière est une tache jaune.

La valve droite, non adhérente, est fort peu bombée. Ses lamelles sont plus nombreuses, presque

toutes placées sur le bord droit, d'un blanc légèrement rosé. Elle supporte deux petits individus. Nous possédons un jeune âge, qui est jaunâtre au dedans comme au dehors, et dont les tubercules sont plus nombreux, plus réguliers, mais moins élevés.

Habite l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	9
Hauteur	1	9

—

Genre VÉNÉRICARDE.—*Venericardia*, Lamarck.

VÉNÉRICARDE AUSTRALE.

Venericardia australis.

Lamarck, An. s. v., t. V, page 610, n° 4.

PLANCHE 78, FIGURES 11-14.

Venericardia, testa suborbiculata, cordata, crassa, inflata, flavescente vel cinerea, intus violacea; costis transversis crassis, transversim striatis vel granulatis.

Ce genre, établi par M. de Lamarck, ressemble tellement à certaines Cardites, tant sous le rapport de la coquille que sous celui de l'animal, qu'il faudra, comme l'a déja dit M. de Blainville, le faire rentrer dans ces dernières, dont il ne formait qu'une division.

M. de Lamarck n'a connu qu'un jeune âge de cette espèce, dont nous rapportons de grands individus. Elle est assez grande, épaisse, subarrondie, bombée, à sommet en cœur submédian, incliné un peu en avant, à lunule fort petite, arrondie; à ligament ovalaire et saillant. Ses bords sont on-

dulés, profondément et largement denticulés en dedans. Extérieurement cette coquille est couverte d'une vingtaine de grosses côtes, arrondies, verticales, rayonnantes, grossièrement striées en travers dans l'adulte, tuberculeuses, presque épineuses chez le jeune âge. Sa couleur est un blanc jaunâtre, ou quelquefois d'un cendré tirant sur le verdâtre. L'épiderme est roux. Intérieurement elle est le plus ordinairement blanche, avec des teintes violettes, ou bien entièrement blanche. Les impressions musculaires sont fort larges, et la ligule palléale, placée un peu haut, décrit une simple courbure.

Elle a de certains rapports avec la Vénéricarde imbriquée, qui est fossile, sans être cependant son analogue.

L'animal a plus de ressemblance avec celui des Cardites qu'avec celui des Vénus, puisqu'il manque totalement de siphon. Il est arrondi, épais, fixé à la coquille par deux forts muscles, dont l'antérieur, plus grand, est ovalaire. Le manteau est consistant, ondulé sur ses bords, papilleux en dedans près du limbe, ouvert dans toute son étendue, si ce n'est à la partie postérieure où se trouve une ouverture dans laquelle donne l'anus, qui est porté sur un petit pédicule. Le pied est assez grand, comprimé, allongé, pointu, un peu en forme de hache, et pourvu, sur sa tranche, d'une rainure assez profonde. Il est en partie enveloppé par une

large branchie, dont les doubles feuillets auriculés, presque égaux, sont réunis par leur pointe. Les palpes buccaux ne sont que quatre petits tubercules coniques, placés entre le muscle antérieur et la branchie.

Ce Mollusque se trouve en grande abondance dans l'anse de *l'Astrolabe*, à la Nouvelle-Zélande. La première fois que nous en amenâmes avec la drague, nous crûmes que c'étaient des Trigonies, parce qu'il y a quelques rapports de forme, surtout dans le jeune âge.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	4
Hauteur	1	2
Épaisseur, près de	»	11

—

Genre TRIDACNE. — *Tridacna*, Lamarck.

Nous n'avons presque rien à ajouter à ce qu'ont dit MM. Cuvier et de Blainville sur l'organisation des Tridacnes et la singulière manière dont ces animaux sont placés dans leur coquille. Une anatomie détaillée de ce genre de Mollusques serait certes bien intéressante; mais le temps nous manque pour la faire, ainsi que celle de bien d'autres, dont nous ne pouvons qu'indiquer les particularités les plus remarquables. Ce n'est donc que sous le rapport de la coloration des espèces, très-distincte dans chacune d'elles, que nous allons parler de ces Mollusques.

On remarque, de chaque côté du manteau et dans toute sa longueur, à l'endroit où il laisse la coquille, un repli mince qui semble quelquefois passer à l'état calcaire. Le manteau a un sillon marginal dans son contour, et le muscle adducteur tend à se diviser en deux faisceaux.

L'animal de l'Hippope diffère par l'absence de ces deux plis du manteau, et par son muscle, qui ne paraît point divisé. Au dessous est une ouverture musculaire nacrée, par où passe un pied subtriangulaire pointu, ayant un sillon portant sans doute un byssus dans le très-jeune âge, puisqu'à

cette époque, les valves sont écartées. Vers l'extrémité la plus allongée ou l'anale, est un prolongement membraneux du manteau, qui s'engage dans le sommet des valves, et touche le ligament sans y adhérer. Les branchies sont quadruples, longues, peu larges, à feuillets serrés. Les palpes labiaux, doubles de chaque côté, sont fort écartés et semblent faire suite aux branchies, avec lesquelles ils ont des rapports. La bouche est fort petite, médiane et placée entre deux minces lamelles.

Dans deux individus que nous avons déposés au Muséum, la cavité d'une des valves est séparée par une cloison complète, mince, qui la rétrécit beaucoup; ce qui tient sans doute à un état maladif.

Il y a des Tridacnes, comme la Faitière, par exemple, qui ont des osselets accessoires autour de la lunule. Ces objets sont irrégulièrement placés, sans forme constante. Il faut les considérer comme des sécrétions de cette partie de l'animal, tendant à fermer cette ouverture avec l'âge. Le plus que nous en ayons vu est trois.

Ces Mollusques restent à sec à chaque marée, ou sont enveloppés par les madrépores qui les font périr, ou bien habitent à des profondeurs de plus de cent pieds. Ceux qui ont un byssus se fixent sur le sol à l'aide de ce moyen, et y adhèrent fortement; mais jamais ils ne sont suspendus aux

rochers, comme on a bien voulu le dire. Les naturels de la Polynésie les mangent crus. En assistant à leurs repas, nous avons retiré de ce Mollusque un de ces longs stilets cartilagineux élastiques, propres aux organes digestifs de plusieurs Bivalves, et dont on ne connaît pas l'usage.

C'est aussi le lieu de parler de ces perles assez grosses, mais peu régulières, que sécrète le manteau, et qui, dans plusieurs endroits de l'Inde, aux Moluques et aux Mariannes, passent pour être un produit de la végétation, et se trouver dans l'intérieur de la noix de coco.

1. TRIDACNE GÉANTE.

Tridacna gigas.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 1re part., page 105, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 79, FIGURES 4-5.

Tridacna, testa maxima, transversim ovata; costis magnis, imbricato-squamosis; squamis brevibus, arcuatis, confertis; costarum interstitiis non striatis. (Lamk.)

L'animal de cette espèce, la plus grande des Bivalves connues, a le manteau verdâtre sur les bords, parsemé de petites lunules d'un vert d'émeraude, avec un point bleu foncé à leur milieu. L'espace compris entre les deux ouvertures est d'un brun-violacé, avec quelques petits points verdâtres. L'ouverture qui correspond aux organes de la respiration est la plus grande, ovalaire, frangée dans son contour. On y aperçoit l'extrémité des feuillets branchiaux.

Nous avons dessiné cette Tridacne au havre Carteret de la Nouvelle-Irlande. Les naturels nous en apportèrent de fort grands individus, dont nous leur abandonnions la chair qu'ils mangeaient crue, comme nous l'avons déja dit. Nous l'avons retrouvée à Tonga-Tabou, aux Moluques, à Timor et à Vaigiou. Elle paraît constamment habiter d'assez petites profondeurs.

---

2. TRIDACNE FAITIÈRE.

Tridacna squamosa.

Lamarck, An. s. v., t. VI, page 106, n° 3.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 79, FIGURE 1.

Tridacna, testa ovata, alba, juniore rubente; costis squamosis: squamis magnis, erectis, distantibus; costarum interstitiis multistriatis. (Lamk.)

Cette espèce a le manteau verdâtre sur les bords, et marqué de larges taches irrégulières, mais circonscrites d'un brun sombre un peu violacé; entre elles sont de petits points noirs peu nombreux. L'espace compris entre les deux ouvertures est lisse, d'un jaunâtre mélangé de verdâtre, avec des stries violacées, qui entourent l'ouverture anale. La branchiale a son bord découpé en cirrhes verdâtres assez longs.

C'est à Vanikoro que nous avons dessiné cette Tridacne.

—

3. TRIDACNE SAFRANÉE.

Tridacna crocea.

Lamarck, An. s. v., t. VI, page 106, n° 4
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 79, FIGURES 2-3.

Tridacna, testa ovali, longitudinaliter striata, subcrocea; costis angustis, imbricato-squamosis; squamis crebris, plerisque brevissimis. (Lamarck.)

L'animal de la Tridacne safranée est d'un superbe bleu-de-roi sur les bords, linéolé en travers de bleu-de-ciel *; plus en dedans est une rangée de lunules d'un jaune verdâtre, le centre est d'un violacé clair, avec des lignes longitudinales ponctuées brunes. L'ouverture branchiale est ciliée, rayonnée de bleu-de-ciel, de même que l'anale, qui est plus petite et lisse. Au travers de la première on voit les quatre feuillets branchiaux, qui ont une forme arrondie sous cet aspect.

Cette espèce vit dans les Madrépores, contre lesquels elle lutte, et qui, pendant long-temps, ne

(*) Le dessinateur qui l'a peint cette figure d'après nos dessins, a pris pour des villosités ce qui n'est réellement que des stries bleu de ciel. Ces sortes de papilles n'existent point sur l'animal.

lui permettent que l'ouverture de ses valves, et finissent par l'envelopper complétement, ainsi que nous l'avons vu en cassant des blocs de ces Zoophytes. On a sous les yeux l'un des plus charmants spectacles que l'on puisse voir, lorsque, par une petite profondeur, un grand nombre de ces animaux étalent le velouté de leurs brillantes couleurs, et varient les nuances de ces parterres sous-marins. Comme on n'aperçoit que leur ouverture bâillante, on ne peut pas se figurer ce que c'est au premier aspect.

Ce Mollusque ne paraît pas venir beaucoup plus grand que les individus qu'on possède dans les collections. Sa lunule, toujours très-ouverte, ne se ferme jamais par l'effet de l'âge, et laisse passer un byssus qui le fixe au sol.

C'est sur le petit récif du havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande, que nous avons vu le plus d'individus de cette Tridacne.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur environ.....	3	»

4. TRIDACNE MUTIQUE.

Tridacna mutica.

Lamarck, An. s. v., t. VI, page 106, n° 5.

PLANCHE 80, FIGURES 1-3.

Tridacna, testa ovali, ventricosa, magna; costis lævibus, superne squamosis; squamis appressis; interstitiis costarum longitudinaliter striatis. (Lamk.)

S'il y avait des doutes sur l'exactitude de cette espèce, les couleurs de son animal suffiraient pour les lever. Le limbe du manteau est d'un gris jaunâtre, avec une ligne de points ronds d'un bleu foncé. D'autres points semblables sont irrégulièrement placés en-dedans de ceux-ci; puis viennent des lignes jaunes rayonnant dans toute la circonférence, dont les intervalles sont finement ponctués de jaune et de noir. L'espace entre les deux ouvertures est marqué de linéoles jaunes transverses, et le contour de ces deux ouvertures est rayonné de la même couleur. La partie extérieure du manteau, ou celle qui s'applique sur la coquille, reflète un beau vert métallique, semblable au tapis de l'œil de certains animaux. On

y remarque des taches et des linéoles plus intenses de la même couleur.

Habite Guam, dans la rade de Humata. Les habitants des Carolines, qui se trouvaient, pendant notre séjour, dans cette île, plongeaient à plus de cent pieds pour aller chercher ce Mollusque, dont ils se nourrissent. Ils le détachent du fond à l'aide d'un clou. Il n'est point recouvert par les Madrépores.

---

5. TRIDACNE MACULÉE.

Tridacna maculata.

Hippope maculée, Lamarck, An. s. v., t. VI, pag. 108, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 80, FIGURES 4-6.

Tridacna, testa transversim ovata, ventricosa, costata, subsquamosa, alba, purpureo-maculata; lunula cordata, obliqua.

Nous ne pensons pas que les légères différences que nous avons fait remarquer au commencement de cet article, dans l'animal de l'Hippope, dont la principale consiste dans le pied qui perd promp-

tement son byssus, suffisent pour former un genre différent de celui des Tridacnes. On ne peut qu'en former une division à lunules se fermant de bonne heure.

Le manteau présente, sur un fond piqueté de vert clair, de nombreuses stries fines et jaunes. L'ouverture branchiale a, dans son contour, de petites lunules légèrement rosées, qui correspondent à ses digitations; l'anale est striée de jaune, et brune sur son limbe. L'espace compris entre ces deux ouvertures est ponctué de rouge brun, sur un fond grisâtre.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande, ainsi qu'à Vanikoro, où nous ramassâmes ce Mollusque laissé à sec sur les récifs.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur de nos plus grands individus...	3	6

Il y en a de beaucoup plus grands.

—

Genre DONACE. — *Donax*, Linné.

1. DONACE AUSTRALE.

Donax australis.

Lamarck, An. s. v., t. V, page 548, n° 11.
Donace obscure, Deshayes, Encyl. méth., t. II, p. 98, n° 13.

PLANCHE 81, FIGURES 20-22.

Donax, testa ovato-subtrigona, depressa, subtiliter striata, postice subtruncata, rugosa; striis rugisque longitudinalibus; extus fusco-viridi, intus violacea. (Desh.)

Cette Donace est évidemment la même que l'Australe de M. de Lamarck que Péron avait rapportée de Timor, et qu'on voit au Muséum. Nous avons cru devoir la faire figurer, parce qu'elle a d'assez belles couleurs verdâtres, avec des lignes transverses violacées ou brunes à l'extérieur. En dedans elle est d'un beau violet, très-foncé sur l'impression musculaire. D'autres individus sont jaunâtres, avec les mêmes bandes violettes. Voici la description qu'en donne M. Deshayes.

« Cette coquille est ovale, subtrigone, subtrans-

« verse, aplatie, ayant le test épais et solide; ses « crochets en pointe sont petits et forment le sommet d'un angle, dont le côté postérieur est le « plus court; ce côté postérieur, arrondi, est couvert de sillons granuleux, tandis que le reste « de la surface n'a que des stries extrêmement « fines et superficielles, qui ne s'aperçoivent qu'à « la loupe; le bord est entier, et la charnière, assez « forte, a ses dents latérales fort écartées et bien « distinctes. En dehors cette coquille est partout « d'un brun foncé, avec des zones transverses et « une teinte moins obscure; en dedans elle est « d'un violet très-foncé, surtout dans le milieu « des valves. »

Cette espèce habite le port Dorey de la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	2
Hauteur	»	11
Épaisseur	»	5 $\frac{1}{4}$

—

2. DONACE CARDIOIDE, variété.

Donax cardioïdes.

Lamarck, An. s. v., t. V, page 550, n° 21.
Deshayes, Encyl., t. II, page 98, n° 11.

PLANCHE 81, FIGURES 17-19.

Donax, testa trigona, turgida, longitudinaliter sulcata, postice læviuscula, alba, rufo maculata, intus alba luteave; latere postico subplano, medio gibbo.

« Coquille trigone, enflée, cordiforme, assez « épaisse, tronquée postérieurement; les crochets « opposés, peu obliques, assez grands, se con- « tournent en cœur; il en part en rayonnant « des stries nombreuses, plus grosses posté- « rieurement que sur le côté antérieur, où elles « disparaissent peu à peu. Le côté postérieur est « fort large, séparé par un angle; il est presque « tout plat, se relevant un peu dans le milieu. « La coloration de cette espèce est peu variable; « elle est presque toujours blanche en-dessus, avec « quelques points bruns, et le côté postérieur est « marqué de lignes brunes ou de taches onduleuses « de la même couleur, qui quelquefois se con-

« fondent ; en dedans elle est blanche ou d'un jaune « beurre frais, surtout lorsqu'elle est jeune. » (*Deshayes.*)

Les individus plus grands que nous avons trouvés en grande quantité dans les sables vaseux de Licoupang, sur la côte de Célèbes, sont fortement tachés de brun, et ont l'intérieur orangé. La variété que nous faisons figurer est plus petite, blanche au dedans et au dehors, ou du moins le jaune de l'intérieur est à peine indiqué.

Elle provient de la Nouvelle-Guinée.

Péron l'avait trouvée sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, à l'île Saint-Pierre et Saint-François ; M. Lesson l'a rapportée de Taïti et de la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Hauteur	4
Épaisseur	7

Genre TELLINE. — *Tellina*, Linné.

1. TELLINE ÉLARGIE.

Tellina lata, nob.

PLANCHE 81, FIGURES 8-10.

Tellina, testa ovali, alta, transversim tenuissime striata, nitida, alba; radiis rubris ornata.

Il ne faut pas confondre cette espèce avec la Telline chloroleuque, malgré les rapports de forme qu'on peut lui trouver avec elle. Elle s'en distingue par sa largeur et par son aspect poli, tant ses stries transverses sont déliées. Elle est ovalaire, inéquilatérale, subéquivalve, arrondie en avant, assez fortement plissée et rugueuse en arrière, le pli un peu bâillant, dévié à droite; beaucoup plus bombée sur la valve de ce côté que sur la gauche; toutes deux se dévient un peu à gauche en devant. Le sommet est obtus, et les crochets se touchent. Les stries d'accroissement, très-marquées à la base, rendent cette coquille comme sillonnée en long. Elle est d'un blanc un peu jaunâtre, avec de nombreux rayons d'un beau rouge divergeant sur les bords, et formant, par leurs nuances, divers cer-

cles concentriques. Les couleurs du sommet sont plus pâles. L'intérieur est d'un jaune clair. Les dents sont un peu usées.

Cette magnifique coquille se trouve à Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	3	6
Hauteur	2	4
Épaisseur	1	»

---

2. TELLINE DE TONGA.

Tellina tongana, nob.

PLANCHE 81, FIGURES 11-13.

Tellina, testa ovato-oblonga, nitida, caudata, transverse tenuissime striata, albido lutescente, antice posticeque rubescente; apice rubro.

Il est aussi difficile, par la description que par le dessin, de distinguer les unes des autres des Tellines qu'à l'aspect et par la comparaison on juge différentes, par des caractères peu faciles à bien rendre. Ainsi celle qui nous occupe a de grands rapports avec la *Crucigera;* mais elle en

diffère en ce qu'elle est plus large en avant, que ses stries d'accroissement sont à peine indiquées, tandis que dans l'autre elles sont profondes, régulières, et comme arrondies. Il en est de même des divergentes, qui partent du sommet et sont beaucoup plus apparentes.

Du reste, notre espèce est ovalaire, assez fragile, équilatérale, subéquivalve, ayant son bord postérieur aminci en forme de rostre, fortement infléchi à droite, tranchant, caréné supérieurement, costulé, rugueux sur les côtés, bâillant; le bord inférieur est fort tranchant, le sommet arrondi, l'écusson ovalaire, allongé, échancré.

Cette coquille est polie, d'un blanc jaunâtre, légèrement rougeâtre sur la tranche du bord antérieur, marquée d'une ligne rosée sur les angles latéraux du pli postérieur, et de deux lignes rouges rayonnantes en forme de croix de Saint-André sur le sommet, bien moins nettes que dans la *Porte-croix*. L'intérieur est blanc, taché de jaune. Les dents sont fort petites, mais bien distinctes.

Habite l'île de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	9
Hauteur	1	6
Épaisseur		8

3. TELLINE BLANCHE.

Tellina alba, nob.

PLANCHE 81, FIGURES 1-3.

Tellina, testa ovato-elongata, subrostrata, compressa, extus et intus albida, longitudinaliter tenuissime striata.

Nous appliquerons ce que nous avons dit précédemment sur les ressemblances des espèces à cette Telline qui a des rapports avec la Zonelle, mais qui est plus aplatie et manque de stries rayonnantes. Sa forme est ovalaire, un peu allongée, très-comprimée, équivalve, inéquilatérale, arrondie en avant, un peu pointue, très-oblique en arrière, à torsion peu marquée; les valves sont finement striées en long; les bords minces, tranchants; les sommets obtus. La dent latérale postérieure se continue fort loin sur le bord; la cardinale est unique, mais sillonnée dans sa longueur.

Cette coquille est d'un blanc mat en dedans comme en dehors, sans aucune des zones qu'on voit dans la Zonelle. Un de nos individus avait une tache jaune intérieure au bord supérieur postérieur.

Habite l'anse de *l'Astrolabe*, dans la baie Tasman, à la Nouvelle-Zélande. Elle est très-abondante sur le banc de sable qui prolonge la petite île qu'on trouve en entrant à gauche. Sa couleur ne varie pas.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	»
Hauteur	1	5
Épaisseur	»	5

---

4. TELLINE LACTÉE.

Tellina lactea, nob.

PLANCHE 81, FIGURES 14-16.

Tellina, testa orbiculato-rostrata, valde plicata, levi, convexa, tota alba, lactea; apice prominente.

Cette espèce n'a de commun avec la précédente que la couleur, qui est entièrement blanche; car elle est suborbiculaire, inéquilatérale et inéquivalve; la droite étant plus bombée que la gauche. Elles sont lisses ou simplement marquées par les stries d'accroissement. Le sommet est saillant,

un peu pointu, et forme un angle dont le côté postérieur est très-oblique, plissé, subrostré. Les bords sont bien arrondis en avant, légèrement renflés, un peu courbés à droite en arrière. La dent latérale postérieure est longue et saillante. La couleur de cette coquille est d'un blanc d'opale chatoyant, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Elle se trouve à la Nouvelle-Zélande, où elle est moins commune que la précédente.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes
Longueur	1	7
Hauteur	1	3
Épaisseur	.	5

5. TELLINE LOSANGÉE.

Tellina rhomboides, nob.

PLANCHE 81, FIGURES 4-7.

Tellina, testa oblongo-ovali, postice sinuato-angulata, intus et extus purpurascente, longitudinaliter transversimque, oblique tenuissime striata.

Cette petite coquille n'est peut-être qu'un jeune âge, qu'il ne faut pas confondre avec celui de la

Latirostre; elle s'en distingue par ses stries obliques transverses et longitudinales, formant des losanges régulières qui ne sont bien visibles qu'à la loupe, et d'où nous avons tiré le nom de cette espèce. Sa forme est ovalaire, équivalve, inéquilatérale; le bord postérieur fort court, anguleux et plissé; l'antérieur arrondi.

Extérieurement elle est d'un rouge un peu rosé, tirant sur l'orangé en dedans, où l'on remarque en avant une longue saillie oblique qui part du sommet.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	8
Hauteur	5 ½
Épaisseur	3

—

Genre MÉSODESME, *Mesodesma*, Deshayes.

Encyclopéd. méth., Moll. t. II, 2e partie.

1. MÉSODESME DE CHEMNITZ.

Mesodesma Chemnitzii.

Mya Zelandiæ? Chemnitz, t. VI, pl. 3.
Paphies roissyana, Lesson, Voy. de *la Coquille*, t. II, pag. 424. Mollusq., pl. 15, f. 4.
Mésodesme de Chemnitz. Deshayes, Encycl., Moll., t. II, pag. 443, n° 2.

PLANCHE 82, FIGURES 9-11.

Mesodesma, testa oblongo-ovali, subventricosa, crassa, equivalvi et equilaterali, levi luteo-virescente intus albida.

Ce genre a été établi par M. Deshayes pour des coquilles confondues jusqu'à ce jour parmi les Crassatelles, les Érycines, les Mactres et les Amphidesmes. L'animal, que nous l'avons mis à même d'étudier, l'a confirmé dans cette division générique, ainsi caractérisée dans l'Encyclopédie méthodique.

Coquille ovale, transverse ou triangulaire, épaisse, ordinairement close; charnière présentant dans son milieu une fossette étroite et triangulaire pour le ligament, qui est épais, et de chaque côté une dent oblongue et simple.

Animal ovalaire, aplati, ayant les lobes du manteau réunis dans les deux tiers postérieurs de leur longueur; siphon très-court; pied très-petit, aplati, quadrangulaire; branchies soudées à leur extrémité postérieure.

Nous pensons avec M. Deshayes que cette coquille, que nous avons rapportée en grand nombre de la Nouvelle-Zélande, est la même que celle figurée dans Chemnitz, quoique cette dernière soit plus large et un peu différemment colorée que nos individus.

Cette Mésodesme est ovalaire, épaisse, pesante, équivalve, équilatérale, ayant ses valves bombées sur presque toute leur longueur; ses bords tranchants; son sommet arrondi formant l'extrémité d'un angle obtus; ses crochets se touchant; son ligament extérieur à peine visible, très-grêle; l'intérieur très-fort, contenu dans une large fossette bien dégagée en cuilleron. Les dents cardinales sont robustes, accompagnées de deux dents latérales obliques et très-voisines.

Cette espèce, recouverte de son épiderme, est d'un jaune verdâtre uniforme ou jaunâtre; lorsque cette enveloppe est enlevée, le fond de la cou-

leur est un blanc mat un peu rugueux. L'intérieur est blanc jaunâtre.

Comme cette coquille est presque symétrique dans toutes ses parties, et que sa lunule est à peine indiquée, il n'est vraiment possible de distinguer la partie antérieure de la postérieure que par une légère échancrure que présente cette dernière sur la ligule palléale. Il est cependant quelques individus chez lesquels l'extrémité antérieure est plus allongée.

Ce mollusque a les bords de son manteau réunis inférieurement, formant une rainure peu profonde, ouvert aux deux extrémités, plus largement à l'antérieure pour la sortie du bout du pied; car dans son état rétracté il ne semble pas pouvoir y passer entièrement. De l'ouverture postérieure très-étroite sort un très-court siphon anal, aplati, légèrement cilié; le branchial inférieur ne paraît être qu'une simple ouverture, susceptible peut-être de s'allonger un peu sur le vivant. Les branchies sont grandes, subarrondies, unies par en haut, libres dans le reste de leur contour; le feuillet externe plus petit, strié obliquement, ne recouvre l'interne qu'en partie; ce dernier a ses stries presque horizontales.

Le pied est assez allongé, subquadrangulaire, coupé carrément en avant. Les franges buccales, fort petites, sont recouvertes par le feuillet branchial interne.

L'empreinte musculaire est ovalaire, un peu pointue en avant, arrondie en arrière. Les diverses espèces paraissent présenter des différences d'organisation dans quelques-unes de leurs parties, comme on le verra ci-après pour la Mésodesme striée.

On la trouve en grande abondance à l'anse de *l'Astrolabe*, dans la baie Tasman, sur le banc de sable de la petite île, en entrant à gauche.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	8
Hauteur	»	11 ½
Épaisseur	»	5 ½

---

1. MÉSODESME DE DIÉMEN.

Mesodesma diemensis, nob.

PLANCHE 82, FIGURES 12-14.

Mesodesma, testa trigona, subcompressa, subequilaterali, levi, luteo-fusca, intus albida.

Petite espèce trigone, subarrondie, équivalve, presque équilatérale, comprimée, tranchante sur ses bords, un peu triangulaire postérieurement.

à sommet pointu. Sa fossette ligamenteuse est triangulaire, et ses dents cardinales et latérales bien marquées. Sa couleur varie du jaune verdâtre au brun de corne; intérieurement elle est blanche. Son épiderme est épais et luisant. Cette coquille peut passer pour lisse, car ses stries transversales ne sont que d'accroissement.

Habite la rade d'Hobart-Town, à l'île de Van-Diémen.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	10
Hauteur	7
Épaisseur	4

—

2. MÉSODESME STRIÉE.

Mesodesma striata.

Deshayes, Encycl. méth., t. II, 2e partie.
Crassatelle striée, Lamarck, An. s. v. t. VI, pag. 483, n° 11.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 82, FIGURES 15-17.

Mesodesma, testa trigona, compressa, striis transversis, crassis, sulciformibus; umbonibus lævigatis. (Lamk.)

Varietas : *testa valde compressa, albido-lutescente.*

Cette coquille, qui était dans les Crassatelles de M. de Lamarck, en a été retirée par M. Deshayes, pour être placée dans ses Mésodesmes. Nous la faisons figurer comme une variété remarquable par son aplatissement et sa couleur d'un jaunâtre clair due à l'épiderme. Elle est trigone, équivalve, et le plus souvent équilatérale. Quelques jeunes individus ont le côté antérieur un peu plus allongé. Ses valves sont profondément striées en long, plus rugueuses en arrière, où l'on remarque un léger aplatissement; leur sommet est lisse. La fossette ligamenteuse est profonde et surmontée par la dent cardinale antérieure, qui se recourbe sur elle. Les autres dents sont grandes et saillantes. Le ligament externe est visible.

Habite la Nouvelle-Irlande. L'individu décrit par M. de Lamarck est plus épais et d'un blanc mat.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	8 $\frac{1}{2}$
Hauteur	7 $\frac{1}{2}$
Épaisseur	4

L'animal a le manteau villeux sur les bords, bien plus ouvert en avant que dans la Mésodesme de Chemnitz, pour le passage d'un pied comprimé,

allongé, sécuriforme. Le manteau se prolonge en languette en arrière, entre les lamelles de laquelle est une ouverture pour l'anus, et au-dessous un petit siphon qui conduit l'eau aux branchies. C'est une forme opposée à celle que nous avons vue dans la Mésodesme de Chemnitz.

Les feuillets branchiaux sont assez grands, inégaux, soudés en arrière, et coupés obliquement en avant. La bouche a quatre palpes triangulaires striés dans le même sens que les branchies.

Genre CORBULE, *Corbula*, Bruguières.

1. CORBULE ZÉLANDAISE.

Corbula zelandica, nob.

PLANCHE 85, FIGURES 12-14.

Corbula, testa minima, ovato-trigona, crassa, tumida, postice turgida, longitrorsum tenuissime striata, albida, vel flavicante.

Les rapports de forme et de grandeur de cette petite espèce sont avec la Corbule enfoncée. Ce n'est pas un jeune âge, comme on peut en juger par l'épaisseur. Nous en avons un grand nombre d'individus qui tous sont de même taille.

Elle est subéquivalve, un peu trigone, ovalaire, à valves très-renflées, épaisses, la droite recourbée pour embrasser la gauche; toutes deux à peu près également bombées, finement striées en long. L'extrémité postérieure est aplatie, rugueuse, un peu plissée, comme dans les Tellines, et courbée à gauche. Les crochets se touchent, et l'on ne voit point le ligament, qui est intérieur dans une fossette profonde. La dent de chaque valve est très-courbée vers le sommet. Elles s'engrènent de

manière à ce qu'on les casse en ouvrant brusquement la coquille. Sa couleur est d'un jaune pâle, presque blanche, rougeâtre, violacée à l'intérieur. L'impression musculaire postérieure est très-saillante. L'animal est presque celui des Mésodesmes, c'est-à-dire que son manteau n'est ouvert que dans sa moitié antérieure inférieure, pour laisser passer un pied assez large, aplati, avec une dépression antérieure postérieurement, et une très-petite ouverture pour deux courts siphons isolés. Les muscles des valves sont très-forts. La petitesse de nos individus ne nous a pas permis de continuer nos recherches sur les branchies et le contour de la bouche, qui présentent sans doute les formes ordinaires des Bivalves.

Habite la baie Shouraki (rivière Tamise de Cook), à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	6
Hauteur	4
Épaisseur	3

Genre CYRÈNE, *Cyrena*, Lamarck.

1. CYRÈNE CYPRINOIDE.

Cyrena cyprinoides, nob.

PLANCHE 82, FIGURES 1-3.

Cyrena, testa maxima, trigona, inflata, cordiformi, crassa, longitudinaliter striata, inferne plicata, viridi-flavicante, intus alba; apice recurvato; dentibus canaliculatis.

Grande et belle espèce qui tire son nom de sa ressemblance avec une Cyprine; trigone, équivalve, inéquilatérale, arrondie, très-enflée, ce qui, joint à la courbure de ses crochets, la rend cordiforme antérieurement; son côté postérieur est allongé, en coin et un peu anguleux; l'antérieur arrondi. Son sommet crochu, un peu recourbé, a les valves séparées par un sillon large et profond qu'occupe en arrière le ligament. Ce dernier était détruit, de sorte que nous ignorons s'il est aussi arrondi et élevé que celui de la Cyrène violette

que nous avons rapportée des mêmes lieux. La charnière, très-solide, a trois dents cardinales de chaque côté, celles de droite un peu plus robustes. Elles sont inclinées en avant, triangulaires, et fortement cannelées; la latérale gauche antérieure est seule saillante; la postérieure est longue, mais peu indiquée. Au milieu de chaque valve est une saillie osseuse oblique. Le dedans de cette coquille est d'un beau blanc; l'extérieur est d'un jaune verdâtre nuancé de brun postérieurement; l'épiderme est mince. Le sommet est lisse et de couleur chamois un peu clair. Les stries d'accroissement rendent les valves un peu rugueuses, surtout vers le bord inférieur, où ces sillons déterminent des plis longitudinaux.

Cette espèce est rare au port Dorey de la Nouvelle-Guinée, où on la trouve dans des mares fangeuses, au milieu de la violette, qui est très-commune.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	4	2
Hauteur	3	9
Épaisseur environ	2	8

L'animal a son manteau largement ouvert dans ses deux tiers antérieurs, lisse sur les bords; le pied grand, très-comprimé, coupant en fer de

hache, demi-circulaire; les branchies médiocres, inégales, subtriangulaires, pointues et libres en arrière; elles dépassent peu la base du pied; les lamelles en sont grosses. La bouche est largement ouverte; ses palpes sont grandes et lisses. Il n'y a point de siphon en arrière; le manteau présente seulement une rainure au milieu de laquelle est une assez grande ouverture ovalaire ciliée, remplaçant les tubes, qui manquent complétement. L'animal de la Cyrène violette ne présente qu'infiniment peu de différence.

2. CYRÈNE DE VANIKORO.

Cyrena vanikorensis, nob.

PLANCHE 82, FIGURES 4-5.

Cyrena, testa orbiculari, subtumida, inequilaterali, albicante; epidermide flavo-fuscescente; intus alba; dente laterali postico prælongo.

Cette espèce est orbiculaire, et d'autant mieux arrondie qu'on l'observe dans un âge moins avancé; elle est équivalve, assez peu enflée, inéquilaté-

rale; ses crochets sont petits, obtus et se touchent presque; le ligament ne paraît pas très-saillant. La charnière n'a de remarquable que sa dent latérale postérieure, qui se prolonge fort loin.

Cette coquille est très-finement striée en long par l'effet de son accroissement; son sommet est lisse; son épiderme a une couleur brune un peu jaunâtre. En dedans elle est blanche. Il ne faut pas tenir compte de la teinte verte de nos deux individus, qui appartient à un dépôt marin.

Habite l'île de Vanikoro. Ne l'ayant pas trouvée dans des lieux marécageux, mais sur le bord de la mer, il est probable qu'elle vit à l'embouchure des rivières qui sont saumâtres à marée haute. Elle a quelques rapports avec la Cyrène de Ceylan, mais elle est moins bombée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	9
Hauteur	1	6
Épaisseur	»	9

—

3. CYRÈNE OBLONGUE.

Cyrena oblonga, nob.

PLANCHE 82, FIGURES 6-8.

Cyrena, testa fragili, minima, oblonga, ventricosa, postice angulata, longitrorsum striata, fuscescente, intus violacea.

Cette petite coquille est oblongue, équivalve, inéquilatérale, enflée plus en avant qu'en arrière, où elle est comprimée, un peu anguleuse sur les côtés, et flexueuse sur le bord inférieur. Son sommet est obtus, très-porté en devant; ses crochets se touchent. Les dents cardinales sont très-distinctes, mais les latérales sont assez peu marquées, surtout l'antérieure. En arrière sont trois ou quatre petits plis. Le ligament paraît très-fort. Les valves sont assez fortement striées en long. Cette coquille est brune à l'extérieur, et d'un violet clair au dedans.

Elle habite l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	»
Hauteur	»	8
Épaisseur	»	5

Genre MACTRE, *Mactra*, Lamarck.

1. MACTRE ALLONGÉE.

Mactra elongata, nob.

PLANCHE 83, FIGURES 1-2.

Mactra, testa ovato-trigona, crassa, planiuscula, longa, inequilaterali, alba, extremitatibus aurantiaca; apice obtusa; postice plicata, tantisper hiante.

Cette Mactre a quelques rapports avec la Fauve, mais elle est plus allongée, plus aplatie, et sa lunule est également plus plane. Elle est ovalaire, allongée, un peu trigone, peu bombée sur les côtés vu sa grandeur, équivalve, inéquilatérale, à sommet obtus porté en avant, à lunule déprimée; le bord postérieur est aplati sur les côtés, légèrement caréné au milieu; ses deux extrémités sont plissées par la réunion des stries d'accroissement, qui y sont plus marquées que sur les côtés, où elles paraissent à peine. La fossette ligamenteuse interne est large et conique; les dents cardinales antérieures sont séparées, touchant à la latérale. La ligule palléale présente en arrière une forte échancrure.

Nous n'avons point eu cette coquille dans un état frais pour indiquer positivement ses couleurs. Elle nous a paru toute blanche et orangée à ses deux extrémités. Peut-être que cette dernière teinte s'étend davantage sur les valves.

Habite la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	3	5
Hauteur	2	4
Épaisseur	1	3

---

2. MACTRE SOYEUSE.

Mactra setosa, nob.

PLANCHE 83, FIGURES 3-4.

Mactra, testa subtrigona, levi, pellucida, tumida, cordiformi, albida fulvo maculata; epiderme flavo, setoso, nitido.

Cette espèce est très-voisine de la Mactre sale. Elle est trigone, arrondie, très-renflée, équivalve, à sommet obtus, crochu, porté en avant. Le bord antérieur est tranchant; le postérieur aplati, cor-

diforme, très-rugueux, un peu bâillant. Les valves sont très-finement striées en long, recouvertes d'un épiderme blanc, soyeux, chatoyant. Le fond de la couleur est un blanc sale taché de roux. Ces taches apparaissent à l'intérieur, qui est d'un blanc rougeâtre et strié en travers; une maculature brune intérieure occupe le bord postérieur. Les crochets sont blancs.

Les dents latérales de la charnière sont larges et très-tranchantes; la cardinale est en V.

Elle se trouve à Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	5
Hauteur	1	1
Épaisseur	»	9

Genre VÉNUS, *Venus*, Lamarck.

1. VÉNUS A GROSSES COTES.

Venus costata, nob.

PLANCHE 84, FIGURES 1-2.

Venus, testa ovali, tumida, inequilaterali, rugosa, postice truncata; costulis radiantibus, crassis, transversim striatis; colore albido-lutescente, intus albo apice violaceo.

Cette espèce est remarquable par sa forme ovalaire, un peu renflée, supérieurement tronquée en arrière, grossièrement rugueuse, sillonnée en travers, et ayant de grosses côtes rayonnantes que des plis longitudinaux rendent âpres et granuleuses. Le sommet est obtus, antérieur, et les crochets se touchent. Les bords sont obtus, sillonnés à l'intérieur. La lunule est à peine marquée; trois dents cardinales, les latérales postérieures seules sont bien marquées. Cette coquille est d'un jaunâtre sale à l'extérieur, blanche au

dedans, si ce n'est le bord supérieur et l'impression ligamenteuse postérieure, qui sont violacés.

Habite la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	5
Hauteur	1	2
Épaisseur	»	9

—

2. VÉNUS ZÉLANDAISE.

Venus zelandica, nob.

PLANCHE 84, FIGURES 5-6.

Venus, testa cordato-rotundata, inflata, lutea, postice violacea; costulis radiantibus, plicis longitudinalibus interruptis; apice reflexo; intus lutea et violacea.

Très-belle espèce, ventrue, à bords bien arrondis, tranchants, crénelés, et très-saillants antérieurement, à sommet cordiforme, porté en avant, dont les crochets recourbés se touchent, à lunule large. Elle est couverte de côtes peu élevées, traversées par des plis longitudinaux déliés et un peu

tremblés, qui rendent cette coquille comme treillisée. Elle est d'un assez joli jaune, et bleuâtre sur l'écusson. En dedans elle est jaune plus vif, avec une bande violette postérieurement, bien circonscrite dans toute sa hauteur. Cette couleur est constante et passe quelquefois au brun. Les dents cardinales, au nombre de trois, sont parfois arrondies et contournées, ou bien canaliculées. Le ligament est arrondi, et la lunule fort grande; son bord droit chevauche sur le gauche.

Cette Vénus se trouve à la Nouvelle-Zélande; mais elle est beaucoup plus commune au port du Roi-Georges, de la Nouvelle-Hollande. Dans les endroits peu profonds et vaseux de la rivière des Français, nous ne pouvions pas arracher de ces jolis fucus moniliformes qui y abondent, sans amener avec chacun d'eux une de ces coquilles qui servait à le fixer au sol. Elles sont fort bonnes à manger; mais elles étaient peu pleines dans la saison où nous nous trouvions, qui était le mois d'octobre.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	7
Hauteur	1	5
Épaisseur	1	»

3. VÉNUS APRE.

Venus aspera, nob.

PLANCHE 84, FIGURES 3-4.

Venus, testa ovali, tumida, postice elongata, alba nigro variegata, granulosa, longitudinaliter transversimque striata; intus albido-lutescente, apice nigro.

Jolie espèce ovalaire, uniformément enflée, à sommet obtus très-porté en avant, sans presque de lunule; écusson rétréci; bord postérieur allongé en queue, un peu comprimé; côtes rayonnantes très-fines, rendues granuleuses par des stries longitudinales; ce qui fait que cette coquille est rude comme une râpe. Elle est blanche, agréablement variée de brun foncé un peu bleuâtre, formant des chevrons brisés, assez réguliers, en arrière. Les crochets, qui se touchent, sont jaunâtres. L'intérieur est blanc; l'impression palléale jaunâtre; les deux dents latérales sont noires, les cardinales fort petites.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	3
Hauteur	»	11
Épaisseur	»	7

4. VÉNUS ÉPAISSE.

Venus crassa, nob.

PLANCHE 84, FIGURES 7-8.

Venus, testa orbiculata, inflata, subequilaterali, longitrorsum sulcata, albicante vel lutescente; lineis fuscis transversis, paribus; intus violacea; valvis crassis.

Coquille globuleuse, orbiculaire, subéquilatérale, fort épaisse, à sommet crochu, arrondi en cœur, à lunule grande bien marquée, et à écusson profond. Les valves offrent des stries longitudinales qui se touchent, formant de petites côtes arrondies groupées par faisceaux. Cette Vénus est blanchâtre ou jaunâtre à l'extérieur, avec deux bandes fauves anguleuses convergeant vers le sommet. Ce nombre varie peu. En dedans elle est blanche, bordée de violet foncé. Les impressions musculaires sont striées de fauve, et les bords sont denticulés dans tout leur contour; l'inférieur est un peu infléchi postérieurement. Les dents cardinales, au nombre de trois, sont très-fortes.

Habite la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	»
Hauteur	»	11
Épaisseur	8	»

---

5. VÉNUS INTERMÉDIAIRE.

Venus intermedia, nob.

PLANCHE 84, FIGURES 9-10.

Venus, testa rhomboïdale, tumida, valde inequilaterali, lunulata, longitudinaliter sulcata, transversim striata, subgranulosa, albida, intus margine superiore violacescente.

Le nom que nous avons donné à cette espèce provient de ce que sa forme tient le milieu entre la Vénus anomale et la Galactite. Elle leur ressemble également un peu pour la couleur et les stries. La Vénus intermédiaire est courte, bombée, comme rhomboïdale par la troncature de ses deux extrémités, et son bord supérieur qui est presque droit; le sommet est arrondi, peu saillant, légèrement crochu et très-fort en avant; la lunule

est fort longue, cordiforme, caractère qui manque aux deux Vénus avec lesquelles elle a des affinités; l'écusson est allongé, rétréci; le bord postérieur est un peu comprimé supérieurement. Elle est recouverte de côtes longitudinales, inégales, non continues dans toute la longueur, grosses, espacées postérieurement, très-fines, et à peine perceptibles en avant, croisées par des lignes transverses déliées qui font paraître cette coquille granuleuse à la loupe. Sa couleur est un blanc mat, quelquefois légèrement jaunâtre. Elle est de la même couleur et lisse en dedans, avec son bord supérieur liséré de violet. La charnière n'a que deux dents cardinales cannelées de chaque côté, la latérale postérieure est fort longue; les empreintes musculaires sont grandes, et l'excavation palléale très-échancrée postérieurement.

Cette espèce se trouve à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	3
Hauteur	1	1
Épaisseur	»	8

—

6. VÉNUS AUSTRALE.

Venus australis, nob.

PLANCHE 84, FIGURES 11-12.

Venus, testa orbiculari, tumida, aspera, albida, rufo undatim maculata; lineis quaternis rufis transversim; striis transversis compressis, crebris; lunula saliente.

Cette Vénus est presque tout orbiculaire, un peu bombée sur le milieu des valves, avec une petite échancrure pour la lunule, qui est proportionnellement grande et saillante; le sommet est crochu, très-recourbé, dirigé en avant; le ligament linéaire, non apparent. Elle est très-finement striée en travers jusqu'aux crochets; les lamelles sont serrées, plates et simples. Sa couleur est un blanc légèrement jaunâtre, avec quatre bandes rousses transversales, et de nombreuses stries longitudinales, ondulées ou en zigzag. En dedans on aperçoit ces taches, qui sont violacées. L'échancrure palléale est triangulaire et profonde. La dent latérale antérieure gauche est représentée par un très-petit tubercule.

Cette espèce a de grands rapports avec la *Rugosa*. Elle en diffère par ses sillons plus déliés et plus rapprochés, sans avoir de sillons intermédiaires, ni de stries transverses. Elle est aussi moins bombée.

Elle habite probablement la Nouvelle-Zélande ou la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Hauteur	«	11
Longueur	«	11
Épaisseur	«	6

—

7. VENUS POLIE.

Venus nitida, nob.

PLANCHE 84, FIGURES 13-14.

Venus, testa elongata, cuneiformi, inequilaterali, polita, fulva, intus lutea.

Petite espèce ovalaire, cunéiforme, inéquilatérale, ayant le sommet porté en avant, arrondi, peu saillant, sans lunule; le ligament allongé, arrondi; le bord postérieur s'allonge et s'amincit

en coin. Cette Vénus est lisse, luisante, d'un fauve clair assez uniforme. Le ligament est brun, et en avant du sommet est une tache brune : quelques individus ont quelques nuances de cette couleur sur le bord inférieur. Le dedans est d'un orangé très-clair. La charnière a trois dents cardinales.

Habite l'île de Van-Diémen, à Hobart-Town.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	«
Hauteur	«	9
Épaisseur	«	5

---

9. VÉNUS DENTICULÉE.

Venus denticulata, nob.

PLANCHE 84, FIGURES. 15-16

Venus, testa ovato-trigona, subequilaterali, longitudinaliter dense sulcata, griseo-fulva, lineolis rufis picta, intus cærulea et violacea; margine interiore denticulata.

Cette Vénus, qui avoisine l'Aphrodine, n'est cependant pas la même espèce. Elle est ovalaire,

un peu trigone, légèrement plane, subéquilatérale, fortement striée en long, avec deux ou trois plis dans le même sens. Les crochets se touchent; la lunule est longue et plate; cette disposition est aussi celle de l'écusson qui est profond. Les bords sont épais, très-finement denticulés. La couleur de cette coquille est d'un gris-jaunâtre, quelquefois linéolée de fauve supérieurement. Le sommet présente comme une petite Vénus appliquée sur la grande, par la différence de stries qui sont plus fines, et de sa couleur qui est rougeâtre. Ce caractère n'est pas constant. Il est des individus d'un jaunâtre uniforme; tous sont blancs ou bleuâtres au dedans, avec le bord violet. Les dents cardinales sont rugueuses.

Nous convenons que le nom de Denticulée que nous avons donné à cette espèce désigne une particularité commune à plusieurs autres. On conçoit aisément la difficulté de trouver un nom convenable à tant d'individus qui se ressemblent plus ou moins. Nous ignorons sa localité positive; nous la supposons de la Nouvelle-Hollande ou de Van-Diémen.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	10
Hauteur	8
Épaisseur	4 ½

—

10. VÉNUS MÉSODESME.

Venus mesodesma, nob.

PLANCHE 84, FIGURES 17-18.

Venus, testa ovata, subtrigona, subequilaterali, longitrorsum regulariter striata, albicantis, lutea flammulis pallide-fuscis maculata; intus violacea.

Petite espèce qui, par sa forme et ses stries régulières longitudinales, ressemble un peu à la Mésodesme striée. Elle est ovalaire, presque équilatérale, d'un jaune clair, avec quelques flammes transversales, triangulaires, d'un rougeâtre pâle. L'intérieur est d'un joli violet. La lunule, qui participe de cette couleur, est ovalaire, allongée. Le sommet est blanc, et les bords sont denticulés au dedans. Il n'y a point de dent latérale antérieure.

Habite la Nouvelle-Hollande ou la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Hauteur	7
Épaisseur	4

11. VÉNUS VIOLACÉE.

Venus violacea, nob.

PLANCHE 84, FIGURES 19-20.

Venus, testa suborbiculata, subequilaterali, tumida, longitrorsum fortiter sulcata, viridi-violacente, intus violacea; margine acuta denticulata; lunula cordiformi.

Petite espèce suborbiculaire, à bords tranchants, denticulés à l'intérieur, subéquilatérale, légèrement bombée près du sommet, sillonnée en long d'une manière régulière, à lamelles plates dirigées vers le haut. Le sommet est arrondi, dirigé en avant, cordiforme, ainsi que la lunule qui est courte et tranchante. L'écusson est allongé, bien marqué. Cette coquille est d'un rougeâtre violacé avec quelques taches blanches, et deux flammes verdâtres qui descendent du sommet. Au dedans elle est blanche, et ses bords largement violets. Il n'existe point de dent latérale antérieure à la charnière.

Habite la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	lignes
Longueur	7
Hauteur	5 ½
Épaisseur	3

Genre VÉNÉRUPE, *Venerupis*, Lamarck.

1. VÉNÉRUPE COURTE.

Venerupis brevis, nob.

PLANCHE 84, FIGURES 21-23.

Venerupis, testa ovato-quadrata, crassa, valde inequilaterali, apice levigata, basi fortiter plicata, transversim striata, margine denticulata, squalide lutescente; intus lutea, postice violacea.

Cette espèce est rhomboïdale, tronquée aux deux extrémités; le sommet est fort près de l'antérieure. Les crochets en sont épais, écartés par un fort ligament. Les valves sont renflées, épaisses, lisses au sommet, plissées en long à la base, striées transversalement, denticulées inférieurement, et très-rugueuses au bord postérieur. Cette coquille est d'un jaune sale à l'extérieur, jaune en dedans, et violette en arrière. Il n'y a que deux dents cardinales, un peu tourmentées à chaque valve.

Habite Van-Diémen, dans la rade d'Hobart-Town.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	10
Hauteur	8
Epaisseur	6

—

2. VÉNÉRUPE DE DIÉMEN.

Venerupis diemenensis, nob.

PLANCHE 84, FIGURES 24-26.

Venerupis; testa subtrigona, inflata, crassa, transversim obsolete striata, longitudinaliter plicata, fusco-lutescente; intus violacea.

Petite espèce à forme régulière qui se rapproche davantage de celle des Vénus. Elle est ovalaire, un peu trigone, bombée, sans lunule et à sommet dirigé en avant; des stries fines, peu profondes, la parcourent transvérsalement: elles sont croisées par des plis longitudinaux, plus marqués en avant et à la base. Sa couleur est jaunâtre, brune postérieurement, ce qui est produit par le

violet de l'intérieur des valves, qui sont minces, au lieu d'avoir l'épaisseur des Vénérupes ordinaires. Les dents cardinales sont recourbées en crochet et comme tourmentées.

Habite la rade d'Hobart-Town, à Van-Diémen.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Hauteur	7
Épaisseur	5

Genre PANDORE, *Pandora*, Bruguières.

PANDORE STRIÉE.

Pandora striata, nob.

PLANCHE 83, FIGURE 10.

Pandora, testa orbiculato-trigona, securiformi, alba, intus margaritacea; valva dextra, plana, longitudinaliter striata.

Quoique nous n'ayons eu en notre possession que la valve droite de cette coquille, nous n'hésitons pas à la faire figurer comme une espèce nouvelle, très-différente de celles que l'on connaît.

Elle est orbiculaire, trigone, pointue au sommet, allongée, et échancrée en avant de manière à simuler le fer d'une hache. Cette sorte de rostre est lui-même un peu tronqué. Des stries longitudinales régulières suivent la courbure de cette valve, qui est mince et fort plate. Le sommet qui est pointu, au lieu de dent a une fossette triangulaire; cela s'observe sur trois valves que nous possédons; car nous ne considérons pas le repli que forme le bord supérieur comme des dents.

Cette coquille est d'un blanc légèrement jaunâtre, nacrée en dedans. Les individus un peu roulés sont d'un blanc mat.

Elle habite la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	6
Hauteur	1	1

—

Genre PSAMMOBIE, *Psammobia*, Lamarck.

1. PSAMMOBIE DE TONGA.

Psammobia tongana, nob.

PLANCHE 83, FIGURES 13-14.

Psammobia, testa ovali-oblonga, lutescente aut albida, longitrorsum striata, radiis rubris vel violaceis radiantibus ornata; intus rubente; apice violaceo maculato.

Jolie espèce, qui a des rapports, pour la forme seulement, avec la Fleurie. Elle est ovalaire, allongée, inéquilatérale, bâillante, fortement plissée, contournée en arrière, offrant de chaque côté un angle obtus. Les valves sont égales, un peu renflées, finement et profondément striées dans le sens de leur longueur. Le sommet est à peine marqué; le ligament est arrondi, saillant.

Cette coquille est blanche ou d'un jaune rougeâtre clair, avec des rayons transverses violets ou rouge-brun. Au dedans elle est d'un rosé tendre, avec une longue tache violette au sommet en arrière de la charnière; les dents de cette dernière sont courtes et obtuses. Il y en a deux à la valve

droite, et une seule sur la gauche. L'épiderme est mince et jaune.

Habite l'île de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	9
Hauteur	«	11
Épaisseur	«	6

—

2. PSAMMOBIE VITRÉE.

Psammobia vitrea, nob.

PLANCHE 83, FIGURES 15-18.

Psammobia, testa ovali ventricosa, pellucida fragili et alba, equivalvi, subequilaterali; apice incurvo.

Nous n'assurons pas bien positivement que cette petite coquille soit une Psammobie; les deux dents qu'elle porte sur chaque valve la feraient plutôt rentrer dans le genre Psammocole de M. de Blainville, dont les Psammobies ne sont du reste qu'une division.

Elle a la forme d'un grain de haricot, c'est-à-dire qu'elle est régulièrement ovalaire, équivalve,

subéquilatérale, un peu bâillante, moins élargie en avant qu'en arrière, légèrement comprimée, un peu tranchante sur ses bords, bombée au milieu, à sommet bien marqué, renflé, un peu crochu, à ligament externe, court, enfoncé, sans lunule ni écusson. La charnière a deux dents distantes de chaque côté; l'antérieure de gauche et la postérieure de droite ont un sillon à leur base, pour recevoir chacune leur correspondante qui est simple.

Cette coquille est très-fragile, blanche, lisse et pellucide. Le ligament étant médian, la ligule palléale uniformément ovalaire allant joindre les impressions musculaires qui sont aux extrémités, il est assez difficile de distinguer lequel des deux côtés est l'antérieur. C'est sur l'animal qu'il faut alors se guider.

L'animal a un manteau très-développé, papilleux, fendu dans sa longueur, qui sort et se replie sur la coquille de manière à en recouvrir une portion en avant, en arrière et inférieurement. Il s'ouvre antérieurement pour donner passage à un pied considérable, allongé en forme de trompe, et portant un talon pourvu d'une rainure qui sert au mollusque à s'appliquer sur les corps, même sur les plus lisses, comme le verre, et à ramper, ainsi que nous l'avons vu en l'étudiant : particularité fort rare parmi les Acéphales. Ce pied se porte en avant. Les branchies sont de chaque

côté du manteau près de la racine du pied. La bouche, pourvue de quatre palpes triangulaires, est striée comme l'organe pulmonaire.

Nous croyons avoir extrait de la rainure du talon du pied des filets de byssus. Ces animaux se détacheraient donc quelquefois, comme il est probable que le font les Limes, que des naturalistes ont trouvées fixées pendant que nous les avons toujours vues libres.

Notre Psammobie habite sous les pierres, dans l'île de Vanikoro. Elle y est rare, car nous n'avons pu nous procurer que deux individus.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	5
Hauteur		4
Épaisseur		3

Genre SOLEN, *Solen*, Linné.

SOLEN BLANC.

Solen albus, nob.

PLANCHE 83, FIGURES 11-12.

Solen, testa ovali aut quadrata, convexa, alba, lineis obliquis striata; epiderme luteo.

Cette espèce avoisine le Solen rose, mais il est moins large et toujours uniformément blanc, sans aucune ligne colorée. Il est ovalaire ou subquadrilatère, convexe, très-bâillant, un peu arrondi aux deux extrémités. Le ligament est presque médian, arrondi, assez court. Dans l'individu plus long, le sommet est plus porté en avant, ainsi que l'unique dent, qui est sur la valve droite. Toutes deux sont renflées, un peu retournées en dedans à l'insertion du ligament. La gauche a de plus une forte dépression dans son milieu au côté externe.

Dans son état naturel, cette coquille est recouverte d'un épiderme épais jaunâtre. Autrement elle est d'un blanc mat et marquée de stries obliques d'arrière en avant, comme des petits plis;

elle est aussi plissée en long par ses lignes d'accroissement. Deux côtes, peu marquées, partent du sommet, et vont en divergeant sur le bord inférieur.

Cette espèce se trouve à Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	8
Hauteur	«	9
Épaisseur	«	6

—

Genre LUTRAIRE, *Lutraria*, Lamarck.

LUTRAIRE SABRE.

Lutraria acinaces, nob.

PLANCHE 83, FIGURES 5-6.

Lutraria, testa tenui, compressa ovali oblonga, arcuata, griseo-flavicante, intus smaragdina, postice tenuissime striata.

Cette espèce a quelques rapports de forme avec le *Solen cutellus* de l'Inde. Elle est ovalaire, allongée, recourbée, tranchante, subaplatie, arrondie, et bâillante aux deux extrémités, équivalve, très-inéquilatérale, car son sommet est tout-à-fait à une des extrémités; il est très-peu saillant, à crochets recourbés. Les deux dents sont en V renversé, et la fossette est large et triangulaire. En avant de la dent cardinale gauche en est une latérale bien marquée, fort rapprochée et triangulaire.

Cette coquille est d'un cendré jaunâtre à l'extérieur, le sommet presque blanc; à l'intérieur, elle est d'un blanc nacré irisé, jaunâtre vers le sommet.

Quelques taches de rouille nous paraissent accidentelles.

Elle se trouve à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	10
Hauteur	«	9
Épaisseur	«	4

—

Genre PANOPÉE, *Panopæa*, Ménard de la Groie.

PANOPÉE ZÉLANDAISE.

Panopæa zelandica, nob.

PLANCHE 83, FIGURES 7-9.

Panopæa, testa ovali, inequilaterali, subcompressa, valde hiante, longitudinaliter plicata, alba; apice obtuso, recurvato.

C'est la seconde Panopée vivante que l'on connaisse, trouvée presque aux antipodes de celle d'Aldrovande qui habite la Méditerranée. Elle est beaucoup plus petite, à peu près de même forme, et incolore comme elle; du moins nous le supposons, car notre individu, qui paraît blanc, n'a point été trouvé vivant. Son ligament tenait cependant encore.

Cette coquille est allongée, ovalaire, arrondie aux extrémités, qui sont très-bâillantes, surtout la postérieure qui, de plus, se dilate en dehors. Son sommet est antérieur, saillant, large, arrondi; les crochets recourbés en dedans; le ligament est court, arrondi, supporté par deux callosités; il

n'existe qu'une dent assez petite, aiguë sur la valve droite, reçue dans une fossette sous le crochet opposé. De larges stries d'accroissement rendent les valves rugueuses et plissées en long. L'intérieur est lisse, un peu bosselé.

La disposition bâillante de cette coquille fait supposer une grande saillie extérieure à son animal, comme dans les Solens.

Habite la Nouvelle-Zélande, où nous ne l'avons rencontrée qu'une fois.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	3	1
Hauteur	1	11
Épaisseur	1	1

—

Genre PHOLADE, *Pholas*, Linné.

PHOLADE GLOBULEUSE.

Pholas globulosa, nob.

PLANCHE 85, FIGURES 16-18.

Pholas, testa fragili globosa, alba, inequivalvi, cancellata, antice clausa rotunda; valva dextra postice longiore uncinata.

Cette espèce doit former dans le genre une division remarquable, moins par sa forme globuleuse comme une balle, que par son manque de pièces accessoires et la singulière faculté qu'elle a de se fermer antérieurement par un dépôt calcaire.

Elle est inéquilatérale et inéquivalve, la gauche plus considérable embrassant et recouvrant la droite sur le sommet qui forme un crochet. Cette dernière, plus pointue, plus allongée que l'autre en arrière, est recourbée en dehors et denticulée sur le bord. En avant elle est plus courte, tronquée, et s'unit à l'opposée par une membrane ou le manteau lui même, qui devient calcaire, ainsi que nous l'avons dit. Toutes deux ont une forte

dépression transverse dans leur milieu; elles sont treillisées en arrière, lisses en avant, et même postérieurement ce ne sont plus que de simples stries obliques. La valve gauche n'a point de denticules.

L'animal fait sortir postérieurement un long et gros tube, évasé en trompette, et cilié à son extrémité; il est formé des deux canaux ordinaires aux bivalves.

Cette Pholade habite les pierres encore molles que la mer découvre à chaque marée. Nous la trouvâmes, dans une seule localité, à Amboine : c'est à peu près la ville Malaise, presque à la plage. Comme elle est excessivement fragile, il était difficile de s'en procurer des individus entiers. Ceux qui avaient leur partie intérieure complétement calcaire étaient morts. L'année suivante, revenant à Amboine, la forme du rivage avait changé, et il nous fut impossible de retrouver la localité de cette espèce.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	8
Hauteur et épaisseur	6 $\frac{1}{2}$

Genre TÉRÉBRATULE. — *Terebratula*, Bruguières.

1. TÉRÉBRATULE AUSTRALE.

Terebratula australis, nob.

PLANCHE 85, FIGURES 1-5.

Terebratula, testa ovata, subventricosa, tenui, pallide flava, obsolete longitudinaliter plicata vel striata.

Varietas. *Testa elongata, ventricosa, transversim rugosa.*

Au premier aspect, on prendrait cette Térébratule pour la *Flavescens*, dont elle a un peu la forme et la couleur blanc-jaunâtre; mais ce n'est pas la même espèce. La nôtre, plus bombée, joint à son contour triangulaire, une base plus évasée, un sommet plus pointu, légèrement recourbé. Son ouverture est petite, arrondie, complétée par deux pièces longitudinalement sillonnées. Les deux valves sont à peu près également bombées, fragiles, pellucides, à stries rayonnantes longitudinales, mieux marquées dans le jeune âge; plus

tard ce ne sont plus que des sortes d'ondulations. Elles sont coupées par des stries transverses d'accroissement, quelquefois assez inégales pour bosseler cette coquille.

La lame médiane de l'osselet n'occupe que la moitié de la longueur de la valve. L'osselet lui-même forme deux branches ovalaires ; la supérieure décrit un demi-cercle complet, dont la convexité est en avant ; l'inférieure a deux crochets internes près de l'endroit où ils se fixent. Au travers de cette même valve, on aperçoit, de chaque côté, l'ovaire qui est jaune, décrivant un simple crochet.

La variété est un peu plus petite, allongée, plus bombée, subtriangulaire postérieurement, assez souvent rugueuse. Son sommet est plus long et plus gros.

Les Térébratules offrent à la loupe de petites mouchetures régulières qui tiennent à l'organisation de leur tissu. On retrouve également cette dispositon dans quelques autres bivalves.

L'Australe se trouve en énorme quantité au port Western, dans le détroit de Bass. A chaque coup de drague que nous donnions par quelques brasses de profondeur, à notre mouillage, nous en amenions des centaines, groupées entre elles par leur byssus cylindrique et tendineux, ou bien fixées à des débris de coquille.

Nous croyons bien que c'est la même espèce

que nous trouvâmes, dans notre premier voyage, sur une des petites îles du port Jackson, et que nous perdîmes au naufrage de *l'Uranie*. Elle n'était qu'à quatre pieds de profondeur. Nous en avons recherché depuis, mais en vain.

Ces Mollusques doivent vivre fort long-temps hors de la mer, par la faculté qu'ils ont de conserver de l'eau entre leurs valves hermétiquement fermées. La quantité relative en est considérable, car l'animal ne paraît occuper qu'une petite place dans la cavité qui semble à demi vide. Nous n'avons aperçu d'autre mouvement que celui des lamelles ciliées, encore est-il assez obscur.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur d'un individu de moyenne taille.	1	1
Hauteur ou largeur.....	»	11
Épaisseur.....	»	7

2. TÉRÉBRATULE RECOURBÉE.

Terebratula recurva, nob.

PLANCHE 85, FIGURES 10-11.

Terebratula, testa ovato-rotunda, ventricosa, rugosa, plicata, squalide albida; apice crasso valde recurvato; striis transversis lamellosis.

C'est avec quelque doute que nous donnons cette Térébratule comme espèce différente de la précédente, malgré la ressemblance de forme, et quoique nous l'ayons trouvée dans deux endroits assez éloignés l'un de l'autre, la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande. Mais l'osselet qui doit servir de guide et de caractère, n'est que peu différent de celui de la Térébratule australe. Quoi qu'il en puisse être, nos individus sont triangulaires arrondis, rabougris, très-bombés sur les deux valves; la plus longue a son sommet gros, très-recourbé sur l'autre. Elles sont rugueuses, striées, comme lamelleuses transversalement, avec un fort pli à la base. On y remarque quelques sillons longitudinaux peu apparents.

Cette Térébratule est d'un blanc sale, ou brune. Un individu provient du port du Roi-Georges, et l'autre de la Nouvelle-Zélande. Nous regrettons de n'en avoir pu trouver davantage pour mieux assurer que c'est une espèce.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	11
Largeur	10
Épaisseur	7

---

3. TÉRÉBRATULE ROUGE.

Terebratula sanguinea.

Leach, Zool. Misc., p. 76, t. XXXIII.
Lamarck, An. s. v., t. VI, 1re part., page 247, n° 9.

PLANCHE 85, FIGURES 6-7.

Terebratula, testa fragili, orbiculari, ventricosa, rubra, longitudinaliter tenuissime striata.

Nous ne reproduisons ici cette Térébratule que pour la mieux faire connaître et y ajouter quelques parties qui lui manquent, comme l'osselet et la disposition des ovaires pris sur un individu vivant. Elle est presque orbiculaire, inéquivalve, la plus longue étant la plus bombée. Son sommet est court, large, un peu recourbé, à ouverture grande, un peu triangulaire. Les deux pièces qui la complètent sont larges et striées transversalement. Les deux valves sont couvertes de stries très-fines rayonnantes, peu profondes ; les stries transverses d'accroissement sont également très-déliées. Cette coquille est d'un rouge peu intense, qui perd peu dans la liqueur.

L'osselet présente deux branches supportées postérieurement sur deux prolongements de la

lame centrale ; elles se continuent en deux autres branches supérieures, recourbées, mais séparées. Les ovaires sont d'un rouge-cramoisi, en deux lignes ramifiées sur une valve, quadruples et également rameuses sur l'autre valve plus longue.

Habite l'anse de l'Astrolabe, dans la baie Tasman, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	1
Largeur	»	11
Épaisseur	»	7

—

4. TÉRÉBRATULE TACHETÉE.

Terebratula erythroleuca, nob.

PLANCHE 85, FIGURES 8-9.

Terebratula, testa minima orbiculari, ventricosa, levi, rubra albo punctata et lineolata.

Très-petite espèce, probablement un jeune âge, qui pourrait bien être celle qui est figurée dans le

Naturalist Repository. Sa forme est orbiculaire, également convexe des deux côtés, à sommet peu marqué, à peine recourbé. Elle est lisse, d'un joli rouge linéolé et ponctué de blanc. Nous n'avons point cherché à voir la forme de l'osselet, crainte de briser une coquille aussi fragile, dont nous n'avons recueilli qu'un individu à Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	3
Largeur	2 $\frac{1}{3}$
Épaisseur	1 $\frac{1}{2}$

Genre BIPHORE. — *Salpa*, Bruguières.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Ces Mollusques sont de ceux que nous avons étudiés avec le plus de soin, et qui, en même temps, nous ont donné le plus de peine par la nécessité de les observer à l'instant même au milieu de l'Océan qu'ils habitent, et dans des positions aussi variées que difficiles, afin de profiter de la lumière que les mouvements du vaisseau font varier à chaque instant[1]. Dans notre premier voyage, nous avions ajouté quelques observations nouvelles à celles déja connues. Mais, quoique, pendant trois ans, nous n'ayions jamais manqué de scruter l'organisation de ces animaux, toutes les fois qu'il nous en tombait sous la main, nous avouons ne pouvoir la donner entière et complète, telle que l'exige maintenant la science, et que le demanderait notre propre satisfaction. Il est un point surtout, celui de la génération, qu'on conçoit devoir demander des recherches infinies, et trop souvent dépendantes du hasard.

* Nous nous servions pour cela, avec avantage, d'un flacon tout-à-fait plat, qui arrête le Biphore dans sa course rapide et le ramène plus souvent sous la loupe qu'on tient d'une main, et le vase de l'autre, afin de suivre les rayons de lumière les plus convenables.

On sait que ces singuliers Mollusques sont des espèces de cylindres ouverts aux deux bouts d'où leur est venu le nom qu'ils portent. Leur corps est formé de deux membranes : l'extérieure, coriace, peu vivante*; l'intérieure plus molle, éminemment contractile, et au-dedans de laquelle se trouvent les viscères. Deux ouvertures, dont l'une valvulaire, admettent l'eau, qui, traversant le corps de l'animal dans toute sa longueur, est pour lui un moyen de locomotion, en même temps qu'elle frappe la branchie, et porte à la bouche les parties nutritives. Les viscères digestifs sont le plus ordinairement pelotonnés dans une masse ovalaire, d'un jaune orangé, entourée par le foie, et qu'on nomme *Nucléus*. Ce nucléus est toujours placé à la partie postérieure du corps. Et, à ce sujet, une dissidence s'était jadis élevée entre quelques naturalistes, nous répéterons ce que nous avons dit dans la Zoologie de l'Uranie ; c'est que, pour nous, la partie antérieure de l'animal est celle par laquelle il avance en absorbant l'eau, et la postérieure celle par où il la rejette. La première a une valvule qui empêche sa sortie, et la seconde, plus molle, pour ainsi dire passive, n'en a pas. La partie inférieure sera la plus lourde, la plus

* Des causes accidentelles peuvent enlever cette enveloppe externe et l'animal vivre encore quelque temps, comme le dit M. de Chamisso et nous l'avons vu nous-mêmes; mais jamais le Mollusque ne peut s'en séparer de son propre mouvement, parce que les adhérences sont plus intimes.

cartilagineuse, où est placé le nucléus, et la supérieure, l'opposée, où se voit le ganglion nerveux, un peu en avant. Cet organe, que nous avons découvert, fixera invariablement des positions que la mollesse de ces animaux pouvait rendre arbitraires.

Dans tous les Biphores connus, moins un, le Pinné, les organes digestifs sont entassés en boule et en partie enveloppés par le foie ; par conséquent la bouche et l'anus sont très-rapprochés l'un de l'autre, et il est très-difficile de pouvoir développer ces parties d'une manière satisfaisante. Dans le Pinné, au contraire, l'intestin forme une ligne à peu près droite dans presque toute l'étendue du corps; l'ouverture buccale est placée à la partie supérieure, l'anale à l'antérieure. Il y a des variétés pour l'étendue, à cet égard; et comme on rencontre un individu de cette espèce sur mille des autres, on peut dire que M. Cuvier a été très-heureux d'en trouver un parmi les six que Péron lui avait rapportés.

DE LA CIRCULATION.

C'est la plus simple qu'on rencontre dans les Mollusques; on peut même la dire unique : c'est une véritable circulation dans toute la rigueur de cette expression, puisque le fluide décrit un cercle complet dans un même ordre de vaisseaux. Elle

s'opère par un simple et unique organe d'impulsion, le cœur (*voyez planche* 90), placé vers l'extrémité postérieure du corps. C'est un organe fusiforme, formé seulement d'un ventricule sans oreillette et sans valvule. On verra bientôt, par ce que nous allons dire, qu'il doit manquer de cette dernière.

Partons de ce point pour faire connaître le circuit du sang, fluide composé de petits grumeaux blanchâtres qu'on distingue très-bien à travers la transparence des vaisseaux. Le cœur présente cela d'extraordinaire, qu'il se contracte isolément, tantôt par une de ses extrémités, et tantôt par l'autre, d'où il résulte que le sang oscille alternativement dans un sens et dans l'autre : phénomène unique jusqu'à présent parmi les animaux connus. Prenons-le, par exemple, oscillant de bas en haut, ou mieux d'arrière en avant, en ayant toujours sous les yeux la figure de la planche 90 où nous l'avons colorié en rouge ; alors nous le verrons se porter dans un long vaisseau, qui est l'aorte*, de laquelle partent à angle droit des branches qui se ramifient et s'anastomosent promptement en tout sens, en enveloppant le corps du Mollusque, qui est comme dans un réseau vasculiare. Ces vaisseaux offrent de nombreuses variétés,

* Les mots d'aorte, de veines caves, etc., ne doivent plus avoir ici la même acception que dans les autres Mollusques; ils expriment seulement des analogies d'organes.

selon les espèces, et même les individus. Dans celui qui nous occupe et que nous nommons Biphore tonneau, ils partaient de quatre branches principales. L'aorte se termine en pointe, de chaque côté de laquelle sort un long vaisseau en forme d'*S*, qui, arrivé à un organe recourbé à ses deux extrémités, se divise en deux branches, dont l'une se porte dans la branchie, et l'autre dans le tube annexé à cette même branchie. Dans leur partie supérieure, ces vaisseaux s'anastomosent et s'unissent à ceux du dos; puis ils vont séparément s'ouvrir dans le cœur.

Sur un seul individu, on voyait partir du cœur, en même temps que l'aorte, deux vaisseaux accessoires.

Les vaisseaux dorsaux, toujours plus larges et réguliers, offrent ou des segments de cercle adossés, ou des aréoles larges et quadrilatères. Ce sont eux qu'on a pris pour des muscles, parce qu'ils sont striés : peut-être aussi sont-ils recouverts à l'extrémité par des fibres musculaires.

Les vaisseaux de la partie postérieure du corps, après s'être unis aux précédents et de la même manière, se terminent par deux, quelquefois trois troncs, qui se rendent dans le cœur à la manière des veines caves dont ils tiennent lieu. Nous avons vu, seulement dans le Biphore tonneau, qu'avant de s'y ouvrir, ils passaient par une sorte de *diverticulum* cordiforme, coriace, et immobile.

Cette description des conduits indique la circulation s'opérant de bas en haut. On voit manifestement que tout le sang ne reçoit pas l'influence de la branchie, qu'il n'y en a qu'une partie d'oxigéné, comme cela a lieu dans les Reptiles, et qu'elle est imparfaite sous ce rapport.

Mais, après quinze, vingt ou trente oscillations dans ce sens, le cœur se meut dans un sens opposé, c'est-à-dire de haut en bas, et fait passer avec autant de vigueur le sang dans cette dernière partie, qu'il l'a fait pour la partie supérieure; ce qui fait supposer qu'il n'y a point de valvule, car elle empêcherait ce mécanisme, qui a lieu par une sorte de torsion de l'organe. Il est vraiment curieux de voir alors, à travers les vaisseaux, tout le sang abandonner les parties supérieures, rentrer avec vitesse dans l'aorte, et de là descendre dans le cœur, pour se porter ailleurs. Il passe de même dans la branchie, mais avec moins de vitesse. Dans nos expériences, en perçant le cœur ou l'aorte, nous occasionions une hémorrhagie qui tuait assez promptement l'animal, d'ailleurs très-vivace, et qui s'agite encore après avoir été percé ou déchiré dans plusieurs points. La plupart de ces phénomènes ont été ignorés de MM. Kuhl et Van-Hasselt, qui, les premiers, ont été assez heureux pour rencontrer des Biphores chez lesquels la circulation était bien apparente. Ce cas est rare, puisque, dans notre première expédition, il ne s'est pas présenté une

seule fois, tandis que, dans celle-ci, nous l'avons eu de prime abord, mais seulement en partie, dans le détroit de Gibraltar, et bientôt après complétement dans l'océan Atlantique méridional.

Nous avons cherché, autant que nous l'avons pu par nos dessins, à donner une idée de ce système circulatoire. L'impossibilité d'offrir l'ensemble des parties, nous les a fait diviser; il sera facile de les réunir par la pensée.

DE LA BRANCHIE.

C'est un long cylindre contourné en S romaine, fixé d'une part au péricarde, et terminé de l'autre par un corps résistant, comprimé, vertical, dans lequel on aperçoit une sorte de vaisseau qui le borde, recourbé sur lui-même à ses deux extrémités. Nous disons un vaisseau, parce que nous croyons avoir vu le sang circuler dans son intérieur. Cette branchie présente une grande quantité de petits cirrhes transverses ressemblant parfaitement à ceux des Béroés; ce qui nous conduira à dire ce que sont ces organes dans les Béroés; de même que leur étude dans ces derniers nous a fait connaître que, dans la branchie des Biphores, ils recouvrent autant de canaux que cet organe a de stries transversales. Ces cirrhes sont aussi constamment en mouvement pendant la vie.

Il faut beaucoup d'attention et des verres très-grossissants pour les apercevoir. Le plus ordinairement ces stries n'entourent point complétement le cylindre; elles forment un fer-à-cheval, entre les branches duquel passe le vaisseau branchial principal. D'autres fois elles affectent une forme un peu différente.

DU SYSTÈME NERVEUX.

Le ganglion nerveux, que nous avons été si longtemps à apercevoir et que maintenant nous retrouvons dans toutes les espèces, est assez singulièrement placé dans ces Mollusques. On le voit toujours à la partie antérieure en-dessus, à l'endroit où le large canal qui accompagne la branchie vient se fixer au corps. Il est en forme de petit croissant, qu'on ne voit bien qu'à la loupe, quelquefois coloré en brun ou en noir, duquel partent en rayonnant un grand nombre de filets déliés et simples; les postérieurs sont les plus longs. Ils se réunissent quelquefois en trois groupes; le plus souvent ils divergent. Dans les Salpas de grande taille, ce ganglion n'est pas beaucoup plus grand proportionnellement. Si nous ne l'avons pas plus tôt découvert, c'est que nous le cherchions près de la masse des viscères digestifs. Nous ignorons les fonctions du petit corps vermiculé qu'on trouve assez souvent

en avant de la branchie, et que M. Chamisso supposait, avec doute, être le ganglion nerveux.

DE LA GÉNÉRATION.

Cette portion de l'organisation des Salpas sera la plus difficile à connaître. Ils sont hermaphrodites suffisants sans aucun doute. Mais où sont placés les organes qui président à cette fonction? Sur des milliers d'individus, nous avons vu, dans ceux à génération simple, ou qui ne portent qu'un ou deux fœtus à la fois, le petit Salpa contenu dans un utérus sans issue, assez ordinairement derrière le nucléus, d'autres fois retenu par un placenta cordiforme au bord supérieur. Il déchire son enveloppe et sort.

Dans les individus multipares, c'est un chapelet fort long, avoisinant toujours le nucléus, l'entourant quelquefois, ou bien se développant le long du dos, et rompant de même la membrane qui le contient lorsqu'il en est temps.

En examinant avec précaution cette dernière disposition sur une espèce que nous avons pu déterminer (*voyez planche* 87, *fig.* 6-8), nous avons vu que ce chapelet adhérait à la substance coriace qui enveloppe le nucléus; il se composait d'un axe cylindrique creux. Les jeunes Salpas, qui avaient l'aspect de petites poupées placées les unes à côté des autres sur deux rangées, portaient à leur extrémité libre une sorte de boule arrondie. Ils étaient

tronqués à l'opposé, et retenus sur l'axe commun par un petit appendice triangulaire, qui laisse le Biphore lorsqu'on l'enlève. Tous étaient de plus liés entre eux par les appendices ou *spiracula* propres à ceux qui sont ainsi confédérés. Ils sortent ainsi de leur parent sans se désunir; ils ne font seulement qu'abandonner ce long ruban qui leur tient lieu de placenta. Leur forme se modifie avec l'âge; ce qui apporte de grandes difficultés pour la détermination précise des espèces. Mais il est quelque chose de bien plus extraordinaire, c'est qu'il arrive très-souvent que les jeunes ne ressemblent nullement à ceux qui les ont produits, comme on peut le voir par nos figures. Ainsi il est un Biphore quadrilatère, qui contient un fœtus pourvu d'une double queue en pointe; un autre, pointu aux deux bouts à son jeune âge, cylindrique et tronqué; d'autres bifurqués font des petits ovalaires. M. Chamisso a déja signalé ces particularités désespérantes comme ayant des résultats précis, et M. Mertens* nous a assuré qu'elles se perpétuaient diversement dans les générations successives; ce qui doit être

* Les sciences viennent de perdre ce naturaliste qui avait fait le voyage autour du monde avec le capitaine russe Lutke. Il est à désirer que ses beaux travaux zoologiques et surtout ceux qui concernent les Doris, les Zoophytes, et en particulier les Holothuries, soient publiés par le gouvernement russe. Les dessins faits pendant cette expédition par MM. Mertens et de Postels, dessins que nous avons vus nous-mêmes à Paris et à Saint-Pétersbourg, sont véritablement admirables et au-dessus de tout éloge par leur nombre, par leur importance, par leur exécution et par les détails anatomiques dont ils sont accompagnés.

assez difficile à bien constater, parce que ces animaux habitent les grandes mers qu'on ne fait que traverser. On ne peut d'ailleurs les conserver pour les voir opérer ces métamorphoses; il est même à ce sujet des passages de M. Chamisso que nous ne concevons pas mieux que le professeur de Blainville, quoique nous ayons pour nous l'observation directe.

Nous pensons que, selon certaines circonstances, ils doivent être unipares ou multipares, et que leur tassement dans l'utérus peut occasioner des difformités ou empêcher certains développements. Nous sommes conduits à cela par un Biphore pinné, dont le canal digestif, au lieu d'occuper la longueur du corps, se recourbe en un double arc. C'est sur cet individu que nous avons pu distinguer des vaisseaux chylifères qui partaient de l'estomac, et un ovalaire bien formé, placé dans l'anse intestinale, et communiquant avec l'utérus par un long conduit. Nous ne répéterons point ce que nous avons déja dit ailleurs des habitudes de ces animaux. Nous allons donner quelques figures pour servir à leur histoire, en faisant observer que plusieurs espèces ayant été dessinées d'une manière un peu trop vague, nous nous sommes attachés à bien rendre les caractères essentiels. D'après ce que nous avons dit, il y a de l'incertitude et de l'embarras à vouloir créer des espèces, surtout pour de petits individus ; nous ne l'avons

fait, pour ces derniers, que quand ils portaient un fœtus dans leur intérieur ; ce qui nous a semblé une preuve qu'ils ne devaient que peu changer.

D'après ce que nous avons dit des différences qui existent entre la mère et les enfants, la division que nous avions établie dans la Zoologie de *l'Uranie* ne peut être admise.

—

1. BIPHORE A COTES.

Salpa costata, nob.

Quoy et Gaimard, Zoologie de *l'Uranie*, page 504, pl. 73, fig. 2.

PLANCHE 86, FIGURES 1-5.

Salpa, maxima, antice rotundata, postice bicaudata, infra canaliculata, gibbosa, paululum echinata, alba-viridi, maculata ; vasculis in seriebus quadratis distinctis ; oribus terminalibus.

Nous ne donnons de nouveau cette espèce que parce que, l'ayant dessinée avec soin, nous avons représenté la singulière anastomose de ses vaisseaux. C'est la plus grande de toutes celles connues.

Son extrémité antérieure est large, arrondie, avec

une ouverture à lèvres très-grosses, dont la postérieure est denticulée, et l'antérieure munie d'une valvule large, mince, destinée à clore cette ouverture, lorsque le liquide est entré. La postérieure terminale s'évase en forme d'entonnoir. Ses deux feuillets sont appliqués l'un sur l'autre ; le supérieur ou dorsal est échancré, l'inférieur arrondi. De chaque côté il en part deux appendices grêles, dans lesquels il existe un vaisseau qui appartient au système circulatoire général.

Au milieu et dans toute la longueur de la face inférieure, règne une cannelure profonde dont les parois arrondies sont écartées et ne se touchent qu'en arrière. Le nucléus est jaune orangé. On y distingue une circonvolution du canal intestinal, et en arrière une ouverture qui est probablement celle de l'anus.

La branchie est droite. Les feuillets qui la forment, au lieu de présenter des cirrhes vibratoires, comme dans plusieurs autres espèces, ne sont que des petits plis transversaux aplatis.

Le cœur est gros, resserré dans son milieu ; l'aorte qui en part reçoit dans toute sa longueur onze vaisseaux simples, qui vont se réunir à la face inférieure à d'autres, beaucoup plus nombreux, formant des carrés réguliers qu'on a pris long-temps pour des muscles. Il en existe une foule d'autres qu'on ne voit bien qu'à la loupe, et qui entourent le Mollusque d'un réseau très-délié.

Un long chapelet, replié en deux, de jeunes individus, occupe presque toute la partie inférieure. Ils sont rangés sur deux lignes, tels qu'on les voit souvent hors de l'eau, et contenus dans une cavité où l'on n'aperçoit pas d'issue sensible. Il y a sans doute rupture, lors de la parturition, ainsi que nous l'avons déja dit. Une des extrémités de cette chaîne prend près du cœur, et après s'être recourbée en haut, vient se terminer un peu plus en arrière que son point d'insertion.

Le système nerveux forme un carré blanchâtre au-devant duquel est un petit ganglion en fer-à-cheval, coloré de brun. Il n'est point en rapport pour la taille avec la grandeur de l'individu, et même, à cause de l'opacité des parois, nous n'avons pas pu bien suivre les filets qui partent de ce centre nerveux.

Ce Biphore, qui est blanc, a des nuances très-légères de verdâtre sur les côtés, et quelques petites aspérités à la surface. Ses mouvements étaient peu considérables, et sa circulation fort lente.

Nous le prîmes, le 2 février 1827, près du cap Est, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	9	»
Largeur en avant	3	2
Largeur en arrière	2	4

—

2. BIPHORE RABOTEUX.

Salpa runcinata.

Chamisso, de Salpa, fig. 5, *a*, *i*.

PLANCHE 87, FIGURES 1-5.

Salpa, corpore cylindrico elongato, subtus postice scuto cartilagineo triangulari runcinato munito; lateralibus spinosis; oribus terminalibus; vasculis quadratis.

Notre individu est certainement la même espèce que celle qui a été représentée par M. Adelbert de Chamisso; mais comme nos dessins, de l'exactitude desquels nous sommes très-sûrs, pour les avoir faits nous-mêmes, et sur de nombreux individus, présentent des différences et des caractères que n'ont pas ceux du naturaliste précité, nous avons cru devoir reproduire ce Biphore.

Sa longueur varie de trois à quatre pouces; il est presque cylindrique allongé, arrondi en avant; l'ouverture de ce côté est subterminale, munie de deux lèvres épaisses, la postérieure à valvule dépassant l'autre. L'ouverture postérieure est tout-à-fait terminale, molle, un peu évasée et agréablement striée

dans son contour : ce sont des marques de vaisseaux. Mais ce qui caractérise cette espèce, c'est une plaque très-forte, cartilagineuse, triangulaire, longue, bombée, garnie ordinairement de cinq côtes hérissées de piquants. Elle est placée à la partie inférieure du corps, dont elle fait entièrement partie, à l'endroit où repose le nucléus, sans s'étendre jusqu'à l'extrémité. Il y a là un angle rentrant formé par sa pointe. D'autres lignes épineuses se voient de chaque côté; il est même des variétés où elles entourent l'animal, sans être aussi marquées supérieurement, et tiennent lieu de la plaque que nous venons de décrire.

Le nucléus est situé à peu près vers les deux tiers postérieurs; il est orangé, et le canal intestinal brun. La chaîne ovifère prend naissance près du cœur, et contourne la masse des viscères digestifs. Nous avons négligé d'examiner si les jeunes Salpas qui la forment étaient birostrés comme ceux qu'a représentés M. Chamisso.

Dans beaucoup d'individus le système circulatoire était bien prononcé. On remarquait surtout en dessus un nombre fixe de vaisseaux, dix en travers, cinq en long, formant des carrés réguliers. On voit derrière le nucléus les ramifications de deux veines caves qui vont au cœur. Enfin, sur quelques autres, nous avons vu, dans la partie cartilagineuse qui recouvre le nucléus, une sorte de cul-de-sac infundibuliforme, recourbé en onglet.

Ce Biphore habite au milieu des îles du Cap-Vert; nous l'avons rencontré parfois en si grand nombre, que notre filet en était rempli.

Il serait bien curieux de savoir jusqu'où vont les métamorphoses de formes et les variétés de génération dans ces animaux. Mais il n'y aurait qu'un zélé naturaliste, habitant une île favorisée pour cela, qui pourrait tenter de semblables observations.

—

3. BIPHORE TONNEAU.

Salpa dolium, nob.

An *Scutigera?* Cuv., Moll., fig. 4-5.
An *Vivipara?* Péron et Lesueur, atl., pl. 30, fig. 1.

PLANCHE 90, FIGURES 1-8.

Salpa, cylindrica, levi, medio inflata, hyalina, infra subrubro unilineata; nucleo fusco; oribus terminalibus; vasculis ramosis.

Ce Biphore pourrait bien être le même que celui qui a servi aux anatomies de M. Cuvier, et qu'il a

nommé *Scutigera*, quoique les nôtres n'eussent point la plaque cartilagineuse que ce savant a vue. Ce qui peut tenir à l'âge. Nous sommes portés à croire, par l'habitude de voir de ces animaux, que le sien et le nôtre sont des jeunes qui n'avaient point acquis toute leur grandeur, bien qu'ils fussent déja féconds et portassent une chaîne d'œufs autour de leur nucléus, et que tous deux tirassent leur origine du Biphore bicaudé, dont nous parlerons bientôt. Quoi qu'il en soit, leur mollesse et leur transparence nous servirent beaucoup pour les détails anatomiques que nous joignons à cette planche.

Le Biphore tonneau a environ deux pouces de long sur un de large; il est élargi au milieu, et rétréci aux deux extrémités, dont les ouvertures sont terminales; l'antérieure, à lèvres épaisses, un peu moins bien que l'opposée. Le nucléus, situé vers le quart postérieur, est petit, arrondi, et d'un brun violacé. Une ligne d'un rouge brun accompagne l'aorte dans sa longueur, qui donne de chaque côté quatre branches principales qui se ramifient aussitôt. Les vaisseaux de la partie supérieure du corps forment deux paires d'arcs adossés, réunis par un vaisseau médian. En arrière du cœur est un *diverticulum* creusé dans la partie cartilagineuse des parois du corps; le sang y passe, comme on peut le voir par le dessin.

Le cerveau est en croissant et de même couleur que le nucléus. Les anneaux de la branchie sont

en fer-à-cheval, un peu évasés à leur extrémité, et portant des cirrhes vibratoires transverses.

Ce Biphore a été pris dans l'océan Atlantique, le 17 août 1826, par 3° de latitude sud, et 15° de longitude ouest.

Le *Salpa vivipara* de Péron et Lesueur pourrait bien aussi être le même. Les lignes vasculaires colorées qui le recouvrent ne sont pas faites avec le soin qu'apporte ordinairement M. Lesueur dans ses dessins de Mollusques ou de Zoophytes. Il est vrai qu'à cette époque l'organisation des Biphores n'était pas connue.

—

4. BIPHORE FÉMORAL.

Salpa femoralis, nob.

PLANCHE 88, FIGURES 1-5.

Salpa, maxima, cylindrica, obtusa, postice bituberosa; ore posteriori tubuloso; spiraculis quaternis.

Grande espèce de six à sept pouces de longueur cylindrique, ayant sa partie antérieure obtuse, cordiforme; la postérieure plus élargie, subcartila-

gineuse, présentant deux grosses tubérosités séparées par une dépression, qui donnent à cette partie l'apparence de l'extrémité tibiale d'un fémur. L'ouverture postérieure s'alonge en tube, et dépasse un peu le corps. L'antérieure est fortifiée d'une lèvre épaisse, avec une valvule au-dedans. Les vaisseaux forment au-dessus du corps deux zones en sautoir. Il en existe une au-dessous de l'ouverture antérieure, et une autre à la postérieure. Au-dedans et à droite vers le milieu du cylindre, est un organe en cœur, reste du placenta, où devait être fixé un fœtus unique, comme nous l'indiquerons dans d'autres individus. Près des extrémités on voit quatre appendices ou spiracules qui servaient à fixer ce Mollusque à ses congénères pour former une chaîne dans un âge avancé. Le cœur, la branchie et le cerveau sont comme à l'ordinaire; le nucléus, au lieu d'être éclatant, avait une teinte grisâtre.

Nous avons trouvé ce Biphore dans l'océan Atlantique, près du tropique du Cancer, en janvier 1829.

—

5. BIPHORE CORDIFORME.

Salpa cordiformis, nob.

Blainville, Dict. sc. n., t. 47, p. 120.

PLANCHE 88, FIGURES 7-11.

Salpa, cylindracea, elongata, antice truncata, postice cordiformi, tricuspidata; ore anteriori terminali, posteriore arcuato, vasculis transversis simplicibus.

Le nom de ce Biphore vient de ce que sa partie postérieure se rétrécit pour se terminer en cœur très-pointu. Il offre latéralement deux autres pointes plus courtes. Il est cylindrique, très-coriace, quoique mou, tronqué antérieurement où est son ouverture; la postérieure est à la base de l'appendice en cœur; elle est semilunaire dans des individus, et en arc sur d'autres. Nous avons trouvé sur quelques Biphores deux petites pointes inférieures, reste des spiracules qui devaient servir à la réunion de ces animaux dans l'ovaire. Le nucléus est petit, postérieur, brun ou jaune et noir. Il est entouré d'une chaîne de fœtus. Les vaisseaux de la partie supérieure du corps

forment cinq ou six larges bandelettes interrompues au milieu.

On trouve cette espèce dans la Méditerranée et près de la terre de Witt, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Ce sont les individus de ce dernier lieu qui présentent l'ouverture postérieure arquée. Cette variété, que sa consistance rend fixe, est une des plus faciles à reconnaître par sa forme.

DIMENSIONS.

	pouces.
Longueur.....	3 à 4

—

6. BIPHORE PINNÉ.

Salpa pinnata.

Forskal, Desc. ani., pag. 113, tab. 35.
Chamisso, fig. 1 A à fig. 1 I.
Salpa cristata, Cuvier, Moll., fig. 1, 2.

PLANCHE 88, FIGURES 12-13.

Salpa, corpore cylindraceo, infra processu cuneiformi munito; oribus terminalibus.

Cet individu, qui est bien certainement le Biphore pinné des auteurs, présente quelque différence dans sa forme extérieure : il est plus alongé ; l'appendice en fer de hache, qui sert de

moyen d'union avec ses congénères, est placé plus en avant, et il manque des lignes violettes dorsales. Mais ces légères dissemblances n'auraient pas suffi pour nous déterminer à augmenter le nombre des figures d'une espèce déja connue, si son organisation intérieure ne nous eût pas offert des particularités que nous n'avions point rencontrées dans aucun Biphore, et qui éclaircissent un peu ce qui est relatif à la génération de ces animaux, et démontrent que des viscères principaux, comme ceux de la digestion, peuvent varier de forme dans la même espèce, être arrondis en cercle, alongés dans toute l'étendue du corps ou décrire deux courbures en forme de sigma; c'est le cas de notre individu. On remarque, comme nous l'avons dit précédemment, sur l'intestin, une couleur orangée, qui est celle du foie qui lui est appliqué, et plusieurs vaisseaux mésentériques bien distincts des sanguins, dans lesquels on voyait s'opérer la circulation. Nous n'avons pu distinguer le lieu où ils mêlent leur produit au sang proprement dit. Dans le grand arc intestinal est l'ovaire, dont l'oviducte, accolé aux vaisseaux chilifères, se porte à l'utérus en ligne droite. Ce dernier contenait un tout petit fœtus à peu près semblable au grand individu. L'organe mâle de la génération n'est pas plus apercevable qu'il ne l'est chez des Mollusques pectinibranches hermaphrodites suffisants, beaucoup plus parfaits que les Biphores.

Les autres viscères n'occupent que les deux tiers de l'étendue du corps. La figure que nous donnons est grandie du double.

Ce Biphore était désuni, lorsque nous le prîmes dans l'Océan austral, près de l'île Norfolk.

—

7. BIPHORE PINNÉ, variété.

An *Salpa affinis?* Chamisso, loc. cit., fig. 2, de A à E.

PLANCHE 88, FIGURES 14-15.

Cette variété est remarquable par la disposition de son canal digestif, qui, au lieu d'être pelotonné sur lui-même, s'étend en ligne droite dans toute la longueur du corps. En avant est l'orifice de l'anus; en arrière celui de la bouche sur un tube court, contournant la branche principale; plus postérieurement est un long cul-de-sac ou cœcum. Toutes ces parties sont d'un rouge brun assez vif, qui les fait très-bien distinguer de la couleur hyaline du corps. En les pressant un peu on en faisait facilement sortir les excréments. Le précédent indi-

vidu ne porte qu'un seul fœtus ; celui-ci en a une chaîne entière, partant près du cœur, et se portant en avant pour s'ouvrir en dessus par une rupture; car il n'y a point d'ouverture naturelle. Le cœur, recourbé sur l'aorte, ce qui n'est pas ordinaire, est représenté pendant ses contractions. C'est sur cet individu que nous avons pu remarquer, pour la première fois, les cirrhes vibratoires qui recouvrent la branchie. Celle-ci se termine ou correspond à une rosette vermiculée, assez constante, dont nous ignorons l'usage.

Ce Biphore pourrait bien être l'*affinis* de M. de Chamisso, qui n'est toujours qu'une variété du Pinné. Ce naturaliste a représenté cet *affinis* ayant le canal intestinal alongé comme celui de notre individu, et d'autres l'ayant contourné sur lui-même. Si ce n'est pas une erreur, cela prouve, comme nous l'avons déja dit, les variations de formes dans la même espèce, pour des organes peu susceptibles ordinairement de changer.

Il provient de l'océan Atlantique, par 1 degré de latitude nord et 20 degrés de longitude ouest.

—

8. BIPHORE CONFÉDÉRÉ.

Salpa confœderata.

Forskal, pl. 36, A *a*.
An *Salpa octofera?* Cuv., Moll., fig. 7; Savigny, Mém., tab. 24, f. 1.
Salpa ferruginea, Chamisso, Mem., fig. 10.
An *Lævis?* Lesson, Zoologie de *la Coquille*, Moll., pl. 6, fig. 3.

PLANCHE 88, FIGURE 6.

Nous ne donnons cette espèce que pour mieux indiquer l'ensemble de ses moyens d'union et sa couleur qui peut beaucoup varier, de même que l'apparence de ses vaisseaux ; caractères fugaces dont l'absence ou la présence n'a pas peu contribué à toutes les dénominations qu'on a données et qu'on donnera probablement encore à ce Biphore. On voit que chaque individu s'unit par quatre appendices latéraux à son congénère de droite et de gauche, et en avant, avec deux autres, pour former une double chaîne.

Forskal a dessiné ces animaux dans la Méditerranée; les nôtres proviennent des côtes ouest de la Nouvelle-Hollande.

—

9. BIPHORE BICAUDÉ.

Salpa bicaudata, nob.

Quoy et Gaimard, Bull. de la Soc. phil., août 1826, f. A 1, etc.
Dict. des sc. nat., t. 47, p. 123.
Salpa nephodea, Lesson, Voy. de *la Coquille*, Moll., pl. 5, fig. 1.

PLANCHE 89, FIGURES 1-5.

Salpa, corpore cylindraceo, hyalino vel rubro, antice truncato, postice bicaudato; appendicibus longis, crassis; ore anteriore terminali; vagina nuclei rotunda. Spiraculis octonis.

Cette espèce est cylindrique, molle, obtuse en avant, quelquefois tronquée, à ouverture terminale ou presque terminale. La partie postérieure se bifurque en deux longs et gros appendices. La seconde ouverture est en forme de lèvre saillante à quelque distance de la terminaison. Huit spiracules, placées aux deux extrémités du corps, servaient de moyen d'union entre ces animaux. Deux paires de vaisseaux en sautoir, unies par un vaisseau médian, occupent la partie supérieure du corps; et de plus, en avant de chaque côté de l'aorte, sont deux petits

systèmes particuliers de vaisseaux que nous n'avons revus dans aucun autre Salpa, de même que deux artères partant du cœur en même temps que l'aorte. Tous ces canaux sont parfois tellement colorés, que l'animal paraît entièrement rouge brun. D'autres fois il n'y a que les plus gros, comme ceux en X, ou bien ceux qui se prolongent dans les appendices postérieurs. Assez souvent la partie qui recouvre le nucléus brun, laquelle est cartilagineuse et arrondie, présente des ramifications rouges et déliées, semblables aux injections des membranes séreuses.

Un seul fœtus, logé dans le côté gauche, était suspendu à un placenta en cœur. Il avait la forme du *Salpa scutigera* de M. Cuvier; seulement son bouclier était plus saillant et arrondi; c'est en avant de ce corps que s'insérait le cordon, que par analogie on pourrait nommer ombilical. On distinguait très-bien la double paire de vaisseaux croisés comme dans la mère.

C'est sur ce Biphore, pris à l'entrée et à la sortie du détroit de Gibraltar, que nous fîmes nos premières observations relatives à la circulation.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	4	»

D'après ce que nous avons dit des singulières métamorphoses de ces animaux, il se pourrait bien

que notre Biphore tonneau, à génération multipare, tirât son origine de cette espèce.

—

BIPHORE INFUNDIBULIFORME.

Salpa infundibuliformis, nob.

Quoy et Gaimard, Zoologie de *l'Uranie*, pl. 74, fig. 13, page 508.
An Salpa Tilesii? Cuvier, loc. cit., page 16, fig. 3, 6.

PLANCHE 89, FIGURES 6-7.

Salpa, antice crassa, cartilaginea, postice inferne gibbosa; oribus terminalibus, posteriori tubuloso vasculis cincto.

Le nouveau dessin que nous donnons de cette espèce servira à compléter celui de la Zoologie de notre premier voyage, auquel il manque certains caractères.

Ce Biphore est court, gros et cartilagineux, remarquable par son ouverture postérieure terminale à l'extrémité d'un tube, assez mou, cerclé de vaisseaux très-rapprochés. L'antérieure est comme creusée au milieu de deux grosses tubérosités en

forme de lèvres, dont l'inférieure remonte sur l'autre. Postérieurement et inférieurement, une autre tubérosité plus grosse, lisse, recouvre le nucléus. Ce dernier est d'un bel orangé avec une tache noire. On distingue très-bien l'appendice anal. Les vaisseaux du bord dorsal sont au nombre de six, réunis par un vaisseau médian; les trois antérieurs sont réunis dans un seul groupe. Les autres viscères ne présentent rien de remarquable. La tubérosité antérieure est marquée d'une petite lunule.

Ce Biphore a été pris, le 11 avril 1827, dans la mer qui sépare la Nouvelle-Zélande des îles des Amis. Si c'est vraiment l'espèce décrite par Tilésius, ce que dit cet auteur de ces animaux, qui se réunissaient par paire, est complétement à rejeter; une fois séparés, ils ne se rejoignent jamais, et d'ailleurs rien dans leurs mouvements n'indique une intention.

—

11. BIPHORE TRONQUÉ.

Salpa truncata, nob.

PLANCHE 89, FIGURE 8.

Salpa, parva, cylindracea, extremitatibus truncata; infra duodecim punctis cæruleis notata; oribus terminalibus.

Petite espèce longue de deux pouces, cylindrique et tronquée aux deux extrémités où sont placées les ouvertures. On aperçoit de chaque côté les traces interrompues de sept ou huit vaisseaux transverses. Le nucléus est orangé et brun, placé non loin de l'extrémité postérieure. Une ligne de fœtus remonte le long de l'aorte jusqu'à la moitié de la branchie. La partie inférieure de ce Mollusque est marquée de cinq ou six points bleu-de-ciel rangés sur deux lignes.

Cette espèce a des rapports avec le Salpa Garnoti de M. Lesson. (Zoologie de *la Coquille*, Mollusques, planche 6, fig. 6.)

Habite la rade d'Amboine.

—

12. BIPHORE BLEU.

Salpa cœrulea, nob.

PLANCHE 89, FIGURES 20-24.

Salpa, minima, utroque apice rostrata, linea cœrulea longitudinaliter striata; vasculis fasciatis; oribus non terminalibus.

Assez mauvais nom pour distinguer une petite espèce longue de huit lignes, ayant un peu la forme

du *Salpa maxima*, c'est-à-dire alongée, fusiforme, avec un rostre à chaque extrémité, dévié en sens opposé l'un de l'autre, pour leur union. Mais elle en diffère par sa petitesse, par son nucléus d'un bleu de Prusse, avec une ou deux lignes semblables se prolongeant dans le sens de l'aorte, ce qui, joint au fœtus, qui est aussi bleu, fait paraître ce Biphore en partie de cette couleur. Ses ouvertures ne sont point terminales, et sa branchie est presque droite, ou du moins fort peu courbée à sa base. Au lieu d'être couverte de bandes en fer-à-cheval, ce sont des triangles qui s'approchent par leur pointe. Les vaisseaux du dos se réunissent au nombre de trois dans un seul faisceau.

Enfin le fœtus est loin d'avoir la forme de celui du *Salpa maxima*, comme on peut le voir dans le dessin comparatif. C'est un petit cylindre bleuâtre tronqué en avant, ayant une boule pédiculée en arrière, et pendu à un placenta bleu foncé. Son corps est cerclé de sept bandes vasculaires simples.

Les Biphores bleus sont accolés, dans leur réunion, à la file les uns des autres, par leurs rostres, dans une série simple ; ce qui n'est pas commun dans ces animaux. Ceux-ci ne paraissaient pas nés depuis bien long-temps. Ainsi on aurait pu saisir trois générations encore emboîtées l'une dans l'autre.

Dessiné dans l'océan Atlantique, le 17 août 1826, par 30° de latitude sud, et 51° de longitude ouest.

BIPHORE A FACETTE.

Salpa monotoma, nob.

PLANCHE 89, FIGURES 11-14.

Salpa, subquadrata, prismatica, runcinata, antice unilatusculata, postice scutata. Nucleo minimo et aurantiaco.

Voici une espèce assez difficile à décrire; vivante, elle a la forme et la transparence d'un cristal de chaux carbonatée, c'est-à-dire rhomboïdale, ses parties antérieure et postérieure étant obliques et parallèles. Elles forment une sorte de quadrilatère alongé. Ce Biphore est encore remarquable en ce que son extrémité antérieure présente une facette en losange sous laquelle est l'ouverture. La postérieure, placée sur la même ligne, n'est point terminale. Deux lignes denticulées vont de l'une à l'autre : les bords latéraux en ont également deux autres, et postérieurement est un écusson subtriangulaire, épineux, dépassant un peu le corps. Sur les côtés on voit les traces de cinq vaisseaux interrompus vers le milieu. Le nucléus est orangé et en forme de crosse. La branchie a cela de particulier, qu'elle est lisse dans toute son éten-

due, sans les cirrhes transverses qu'on voit ordinairement.

C'est la seule fois que, dans nos nombreuses recherches sur ces animaux, nous ayons vu deux fœtus sur le même individu, sans être accolés l'un à l'autre. L'un, très-petit, occupait la partie postérieure; l'autre, à terme, était près de sortir par l'ouverture antérieure. Il diffère considérablement, comme on peut le voir, de sa mère, car il est cylindrique, avec des vaisseaux en cercle et deux longs appendices postérieurs. Il est suspendu par un assez long cordon ombilical.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1 à 1	6
Largeur	»	9

Comme nous en prenions plusieurs à la fois, il est probable qu'ils étaient réunis.

Habite les côtes nord de la Nouvelle-Guinée, entre la baie Humboldt et celle du Geelvink, où nous l'avons rencontré dans le mois d'août.

—

14. BIPHORE PYRAMIDAL.

Salpa pyramidalis, nob.

An *Rhomboïdes?* Quoy et Gaimard, Zoologie de *l'Uranie*, pl. 74, fig. 3-4, page 510.

PLANCHE 89, FIGURES 15-18.

Salpa, minima, ovata, utroque apice prismatica, postice pyramidali, acuta, cœrulescente; spiraculis octonis.

Cette espèce, longue de quatre à cinq lignes, paraît dans l'eau régulièrement ovoïde; mais, après qu'elle en est sortie, on voit que ses deux extrémités forment deux pyramides à cinq côtés aussi réguliers que ceux de certains cristaux. La partie antérieure est obtuse; la postérieure, alongée et pointue. Les côtés du corps sont également taillés à facettes plus ou moins régulières, dont il serait assez difficile d'assigner le nombre. C'est par tous ces pans que ces Mollusques sont accolés dans l'ovaire, et qu'ils en sortent pour vivre encore long-temps réunis sur deux lignes. Ils ont, indépendamment de cela, d'autres moyens d'union; c'est ce qu'on nomme des spiracules ou petits tubes creux qui s'embouchent avec les tubes opposés d'un autre Biphore. Chaque individu en possède quatre

paires : 1° une supérieure latérale pour le voisin de droite et de gauche ; 2° un peu plus bas, une autre paire qui va aux deux Biphores qui se trouvent vis-à-vis dans le rang opposé ; 3° sous celle-ci, une seconde, comme pour renforcer la précédente, et qui va aux mêmes individus ; 4° enfin, la quatrième paire, inférieure, a le même office que la première, et se porte à droite et à gauche; ce qui fait que chaque animal a des rapports avec quatre autres. Toutes ces parties sont groupées, liées, unies entre elles et sans vide. Vues hors de l'eau, elles présentent un cordon continu ; mais, dans l'eau, les moins transparentes paraissent seules, et donnent au tout une apparence aussi légère qu'agréable. Malgré ces rapports multipliés, ces Mollusques se déjoignent au moindre contact, et même par le seul séjour un peu prolongé dans une eau non renouvelée, tandis que ceux qu'on voit flotter sur la mer paraissent se maintenir longtemps dans cet état d'agrégation.

Les individus des deux rangées sont un peu obliquement placés et alternant entre eux, c'est-à-dire qu'entre deux Salpas du premier rang, par exemple, on en aperçoit un de la rangée postérieure. Leur position est ainsi presque verticale, le nucléus en bas. Les deux ouvertures non terminales sont placées de manière à former des rangées à l'extérieur. Le nucléus est bleu-de-ciel. Deux stries de la même couleur remontent le long de l'aorte.

Le reste du corps est incolore. Un coup d'œil sur les figures en dira plus que la description la mieux faite.

Après un certain degré d'accroissement, les individus se séparent; les pans de la pyramide antérieure s'effacent, et cette partie devient arrondie. Les spiracules, devenant inutiles, doivent sans doute s'oblitérer aussi. Du moins n'en avons-nous plus vu sur des individus évidemment de la même espèce, dont la pyramide postérieure était encore entière.

On dirait que la plus grande partie de ces facettes, surtout celles du corps, ne sont déterminées que par l'entassement de ces jeunes animaux dans l'ovaire, et qu'une fois séparées, ces parties s'arrondissent. Mais ce n'est que spécieux, car il y a des Salpas agrégés de la même manière, et qui sont cylindriques.

Nous avons trouvé cette espèce sur le banc des Aiguilles, à 80 lieues du cap de Bonne-Espérance. La mer en était tellement couverte, qu'il suffisait de jeter un vase pour en prendre. Nous crûmes d'abord que ces rubans, longs de huit ou dix pouces, étaient des fragments de feuilles de zostera flottant à la surface. Jamais nous n'avions vu une aussi prodigieuse quantité de Salpas, parmi lesquels s'en trouvaient deux ou trois autres espèces étrangères et plus grosses.

L'arrangement des spiracules nous a donné as-

sez de peine pour être bien saisi, tant les parties de ces animaux sont transparentes. Pendant une heure nous n'en comptions que six, lorsque M. le capitaine d'Urville, que ces curieux Mollusques intéressaient aussi, découvrit les deux paires centrales.

Nous avons le soupçon que ce pourrait bien être notre Biphore rhomboïde du voyage de *l'Uranie*, mal dessiné par quelqu'un qui n'était pas naturaliste.

---

15. BIPHORE MULTITENTACULÉ.

Salpa multitentaculata, nob.

PLANCHE 89, FIGURE 19.

Salpa, parva, cylindrica, postice longissime bicaudata, antice capillata; appendicibus gracilibus apice tuberculosis; oribus terminalibus.

Cette espèce est une des plus singulières que nous ayons rencontrées, par les filaments qu'elle porte en avant. Elle est cylindrique, obtuse aux deux extrémités. L'antérieure, arrondie, a son ouverture terminale entre deux lèvres épaisses; la postérieure, un peu gibbeuse, a également son ou-

verture presqu'à la pointe portée sur un petit prolongement. De la gibbosité partent deux très-longs filaments déliés, marqués d'une ligne rouge dans toute leur étendue. Au-dessus de la partie antérieure sont fixés six appendices filamenteux, renflés, pointus à leur extrémité, qui est rouge. Ils sont presque aussi longs que le corps. Le nucléus est orangé; le reste de l'animal, blanc. Au-dessus des organes digestifs on aperçoit un petit corps contourné, qui est sans doute une chaîne d'œufs.

DIMENSIONS.

	pouces.
Longueur du corps environ.....	1
— des filaments postérieurs.....	3 ou 4

Habite les mers de la Nouvelle-Irlande.

---

16. BIPHORE NUCLÉAL.

Salpa nucleata, nob.

PLANCHE 89, FIGURES 9-10.

Salpa, parva, ovato-cylindrica, antice obtusa, postice subtruncata; nucleo elongato desuper saliente; oribus oppositis, postico terminali.

Petite espèce cylindrique-ovalaire, obtuse en avant, ayant son ouverture semi-lunaire en dessus;

la postérieure, terminale et arrondie; la partie qui recouvre le nucléus, allongée en pointe, et le nucléus lui-même, qui est orangé, prend cette forme et occupe la cavité de cet appendice. Il n'y a point d'autres vaisseaux apparents que l'aorte, le long de laquelle remonte une branchie en S alongée bien distincte. Ce Biphore est incolore.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur environ.....	1	"

Nous l'avons trouvé dans la rade d'Amboine.

—

DIVISION DES BIPHORES.

Genre BARILLET. — *Doliolum*, nob.

Dont les caractères sont d'avoir la forme d'un petit tonneau ouvert aux deux extrémités, l'antérieure un peu saillante ; des cercles saillants, en relief à l'extérieur ; une branchie interne, divisée en deux branches, ayant le cœur près de leur réunion, et un vaisseau dorsal [1].

BARILLET DENTICULÉ.

Doliolum denticulatum, nob.

PLANCHE 89, FIGURES 25-28.

Doliolum, corpore minimo, hyalino, cylindrico-ovato subtruncato, in utroque apice per-

* Il ne faut pas confondre ce genre avec celui ainsi nommé par M. Otto, dans les *Nova acta curios. natur.*, t. 42, fig. 7, qui n'est qu'un Biphore tronqué aux deux extrémités par une espèce de crustacé pélagien nommé Phronyme, qui s'y loge et y fait développer ses petits. Nous avons trouvé deux fois et rapporté ce singulier animal dans son logement.

forato, antice crenulato ; circulis octonis salientibus.

Nous n'avions point encore trouvé dans cette nombreuse famille des Salpiens, d'individus assez différents pour former une de ces divisions tranchées qu'on appelle genre, lorsque, dans la rade d'Amboine, en examinant l'eau de la mer à la loupe, nous découvrîmes ce singulier petit Mollusque incolore, dont la grandeur n'était pas de deux lignes.

Sa forme est à peu près celle du vase dont nous avons tiré son nom générique, c'est-à-dire qu'il est renflé dans son milieu, rétréci aux extrémités, où sont les ouvertures. L'antérieure est un peu saillante et denticulée comme une couronne. Huit cercles en relief entourent le corps à peu près à égale distance. Ils ont plutôt une forme polygonale que circulaire; et ce sont probablement des vaisseaux. On aperçoit à l'intérieur la branchie divisée en deux, ayant leurs lamelles obliques sur un vaisseau central, comme dans les Pectinibranches. Près de l'union des deux branches, postérieurement, est le cœur, et entre elles remonte un vaisseau, qui est l'aorte. Non loin du cœur est un nucléus transparent. C'est tout ce que la vivacité de ce Mollusque, qui faisait des bonds dans l'eau et partait comme un trait, nous a permis de saisir de son organisation. La difficulté était de l'ame-

ner sous l'instrument grossissant, car son extrême transparence laissait voir tous ses organes.

Nous avons indiqué dans un dessin la forme polygonale de son contour. Nous n'avons revu qu'une seule fois ce Mollusque, c'est sur la côte de l'île Vanikoro.

—

BARILLET A QUEUE.

Doliolum caudatum, nob.

PLANCHE 89, FIGURES 29-30.

Doliolum, corpore cylindrico, elongato, octonis circulis cincto, postice caudato; oribus terminalibus.

C'est avec quelque doute que nous rapportons ce Mollusque au genre précédent. Nous n'y avons été déterminés que par les huit cercles complets et en relief de son corps, qui ne sont point ainsi disposés dans les Biphores. Quoique beaucoup plus grand que celui que nous venons de décrire, l'opacité de ses parois ne nous a pas permis de voir sa branchie caractéristique. Il a presque la

forme du Biphore nucléal. Il est ovalaire, alongé, à ouvertures complétement terminales, arrondies et un peu rétrécies. De la postérieure part une pointe lancéolée, aiguë. Sa couleur est d'un blanc mat, et l'on n'aperçoit que les cercles dont nous avons parlé. Si c'était un Salpa, on distinguerait facilement des traces de nucléus et de branchie.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	8 à 10

Habite la rade d'Amboine.

Nota. En terminant cet article sur les Biphores, nous faisons observer que celui nommé Polymorphe dans la Zoologie de *l'Uranie,* planche 73, figure 4, n'en est pas un. C'est la partie supérieure d'une Diphyde que nous avons appelée Abyla trigone. Voyez les Annales des sciences naturelles où il est représenté, tome X. Sa forme, mais plus encore les ouvertures de ce corps trouvé isolé, nous avaient induits dans une erreur où nous avons entraîné M. de Blainville, qui l'a également figuré sous ce nom dans son article Mollusques du Dictionnaire des sciences naturelles.

—

Genre ASCIDIE. — *Ascidia*, Linné.

C'est plutôt une famille qu'un genre dont les divisions n'ont point encore été bien établies, malgré les travaux faits dans ces divers temps par MM. Cuvier, Savigny, Lesueur et Desmarest. M. Savigny surtout, par de belles anatomies, a beaucoup éclairci ce qui était relatif à ces Mollusques, et y a fait rentrer une foule d'animaux qui, jusqu'à lui, avaient été considérés comme Polypes. Il résulte qu'on est arrivé, par ses travaux, à deux grandes divisions parmi les Ascidies, les simples et les agrégées. Mais les séparations secondaires propres à faciliter l'étude, et établies sur de bons caractères, n'ont pas encore été faites, celles proposées par M. Savigny n'ayant point été adoptées; ce sera pour celui qui voudra s'en occuper, un sujet intéressant, qui donnera lieu à une riche et brillante monographie; car chaque jour le nombre des espèces augmente.

Nous nous contenterons d'en ajouter quelques-unes à celles déja connues. Il est plusieurs d'entre elles qui sont tellement rabougries et recouvertes de corps marins, qu'il est difficile de bien les caractériser. Nous avons eu recours alors à la forme et aux couleurs qui entourent assez ordinairement les ouvertures. Nous avons remarqué sur de grands

individus, que la tunique interne était couverte de longues acicules rigides et friables qui s'enfoncent dans les chairs, et occasionnent une cuisson assez désagréable.

Toutes les Ascidies ne sont pas fixées; nous en avons trouvé de globuleuses, entourées d'une couche de sable qu'elles s'approprient, et entièrement libres, reposant sur le sol à une assez grande profondeur. La Nouvelle-Hollande, dans sa partie sud, et la Nouvelle-Zélande, sont les lieux de prédilection des Ascidies en général.

Ascidies simples.

ASCIDIE DORÉE.

Ascidia aurata, nob.

PLANCHE 91, FIGURE 3.

Ascidia, levi, oblonga, ovali, compressa, transversali, aurata, violaceo trilineata; apertura branchiali terminale; altera mediana quadrituberculosa.

Espèce très-brillante, transverse, ovalaire, comprimée, fixée par sa base, alongée du côté de l'ou-

verture branchiale qui est terminale, offrant une double languette; arrondie et plus basse à l'extrémité opposée; déprimée au milieu, où est placée l'ouverture anale, sur un prolongement quadrituberculé. Deux sillons profonds divisent le corps en trois bandes transversales. La couleur de cette Ascidie est un jaune d'or éclatant, ponctué de la même teinte un peu plus foncée; les sillons sont violets; quelques lignes et taches violettes occupent la base des orifices.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre transverse.....	2	6
— vertical.....	1	7
Épaisseur, au plus..... ..	1	6

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

—

ASCIDIE AURORE.

Ascidia aurora, nob.

PLANCHE 91, FIGURES 12-13.

Ascidia, globosa, rubescente violaceo vittata; aperturis elongatis, quaternis foliis clausis.

Jolie espèce de la grosseur d'un petit œuf, globuleuse, ayant ses ouvertures à l'extrémité de deux tubes alongés, résultant de quatre folioles triangulaires, qui forment une croix de Malte. Le tube le plus gros et le plus élevé est probablement celui qui introduit l'eau dans la branchie ; ce que nous avons négligé de vérifier. La couleur de cette Ascidie est aurore un peu foncé, avec des bandes verticales violettes se portant sur les tubes. Une d'elles occupe la base de l'animal.

Habite le port Western, à la Nouvelle-Hollande.

ASCIDIE RÉTICULÉE.

Ascidia reticulata, nob.

PLANCHE 91, FIGURES 17-18.

Ascidia minima, globulosa, diaphanea, alba, rubro delicatissime reticulata ; aperturis salientibus quadratis rubro marginatis, punctatisque.

Petite, de la grosseur d'une balle, globuleuse, molle et diaphane, blanche, couverte d'un réseau de stries rouges excessivement déliées, noduleuses. Les deux ouvertures, rapprochées, sont

à l'extrémité de tubes courts, assez gros; elles sont quadrilatères, un peu arrondies aux angles, marquées de quatre points rouges, avec un liséré de la même couleur.

Habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

—

ASCIDIE TUYAU.

Ascidia tumulus, nob.

PLANCHE 91, FIGURES 14-16.

Ascidia parva, globulosa aut ovata, tomentosa, lutescente pellucida, valde sabulosa; aperturis maxime tubulatis, tractilibus, inæqualibus, crenulatis.

Cette espèce est de celles qui ne sont point fixées. Nous en trouvâmes ainsi un assez grand nombre d'individus au port Western ou à la baie Jervis de la Nouvelle-Hollande. Elle est de la grosseur d'une balle, arrondie ou ovalaire, et tellement recouverte de sable, qu'on la prendrait pour une boule de cette substance, et non pour une Ascidie; car, aucune de ses ouvertures

n'est saillante dans l'état ordinaire. Ces matières arénacées lui sont fort adhérentes, et ce n'est qu'à la longue et dans l'esprit-de-vin qu'elles se détachent. Alors on voit que l'enveloppe de ce Mollusque est mince, pellucide, un peu villeuse; on aperçoit la plupart des viscères au travers, et les deux fentes peu éloignées, placées à une des extrémités, par lesquelles sortent deux longs tubes, cylindriques, inégaux, marqués de lignes jaunes en long. L'ouverture du plus gros tube, qui est aussi le plus court, est couronnée par une vingtaine de pointes inégales; le plus long tuyau a ses pointes plus égales. L'animal ne fait sortir ces appendices qu'à la longue et dans l'eau.

ASCIDIE TEINTURIÈRE.

Ascidia tinctor, nob.

PLANCHE 91, FIGURES 1-2.

Ascidia, corpore libero, elongato, subcylindrico, præsabuloso, in luteo tingenti; aperturis proximis, subterminalibus.

Cette Ascidie, que nous croyons aussi être libre, comme la précédente, au fond de la mer, est allongée, subcylindrique, un peu aplatie sur les côtés, obtuse aux extrémités, vers une desquelles sont placées les ouvertures, assez près l'une de l'autre, et seulement indiquées par un léger renflement, tant la peau est encroûtée par une couche de sable qu'aucun moyen ne peut complétement enlever. En l'observant dans l'eau, nous n'en avons point vu sortir de tubes, comme dans l'espèce que nous venons de décrire. Cette Ascidie a teint à plusieurs reprises l'esprit-de-vin en jaune d'ocre; et cette liqueur en a empreint ensuite nos mains d'une manière très-tenace, avec une odeur particulière et nauséabonde.

Cette Ascidie, longue de près de deux pouces, habite par douze ou quinze brasses de profondeur sous le cap Dromadaire de la Nouvelle-Hollande. Plusieurs polypiers du genre Flustre y sont fixés.

ASCIDIE BOUCHE-ROSE.

Ascidia erythrostoma, nob.

PLANCHE 91, FIGURES 4-5.

Ascidia, transversalis, ventriculiformis, coriacea, rugosa, squalide lutea aut virescens;

aperturis tubulosis, distantibus; patulis roseis, albo quadristriatis.

Espèce de la grosseur du poing, ayant la forme d'un estomac humain, coriace, ridée, d'un jaune verdâtre, plus ou moins sale. Ses deux tubes très-distants, assez gros, représentent assez bien ceux du cardia et du pylore. Ils sont terminés par quatre languettes en pétales au milieu desquelles est une ouverture en entonnoir, festonnée de couleur rose, avec quatre lignes blanches longitudinales.

Habite la rivière Tamise ou baie Chouraki, à la Nouvelle-Zélande.

ASCIDIE BOUCHE-VIOLETTE.

Ascidia ianthinoctoma, nob.

PLANCHE 91, FIGURES 6-7.

Ascidia, recta, alba; aperturis distantibus, quaternis lineis violaceis notatis; ore branchiali longo, erecto.

Espèce de moyenne grandeur, de deux pouces environ, un peu en forme de ventricule, toute

blanche, quelquefois revêtue d'un léger épiderme fauve, ayant ses deux tubes très-distants, le branchial prolongé, élevé; ouverture arrondie à quatre languettes, entre lesquelles viennent aboutir quatre lignes d'un violet foncé, qui se prolongent un peu sur le tube. L'ouverture anale, presque sessile, n'a que quatre points violets.

Habite la rivière Tamise à la Nouvelle-Zélande, par une assez grande profondeur.

ASCIDIE BLEUE.

Ascidia cœrulea, nob.

PLANCHE 91, FIGURES 8-9.

Ascidia, ventriculiformis, subtus alba; aperturis cœruleis distantibus, violaceo bilineatis; apertura branchiali longiore.

Cette Ascidie, assez ordinairement fixée d'une manière transversale, a un pouce et demi à deux pouces de longueur. Sa forme est un peu en ventricule; elle est blanche en dessous, bleuâtre sur les côtés, et d'un beau bleu vers ses ouvertures. La branchiale se prolonge en tube; l'anale est

fort courte; toutes deux ont une double ligne violette dans leur intérieur.

Habite la baie des Iles, à la Nouvelle-Zélande. Elle est voisine de la précédente, et ne s'en distingue que par la manière dont sa coloration est appliquée.

ASCIDIE DIAPHANE.

Ascidia diaphanea, nob.

PLANCHE 91, FIGURES 10-11.

Ascidia, minima, oblonga, pyriformis, diaphanea, subrubra aut alba; aperturis distantibus, tubulosis, octodenticulatis.

Petite espèce, longue d'un pouce, diaphane, assez variable en couleur, brun rougeâtre, rosée, quelquefois même blanche. L'enveloppe extérieure se distingue toujours, par sa transparence, de celle qui entoure la masse des viscères. Les deux ouvertures sont légèrement tubulées, crénelées à huit denticules, qui ont chacune un petit point rouge à leur base. L'ouverture branchiale

est placée à une des extrémités, et l'anale s'ouvre près de l'autre, à angle droit avec la première.

Cette Ascidie adhère en assez grand nombre aux masses de fucus qu'on drague dans la rade d'Hobart-Town, à l'île de Van-Diemen, par cinq à six brasses de profondeur.

ASCIDIE SABLONNEUSE.

Ascidia sabulosa, nob.

PLANCHE 91, FIGURES 19-22.

Ascidia, globosa, gregata, coriacea, lutescens, arenosa; aperturis proximis flori similibus; membrana interiore rubente.

Entièrement sphérique, de la grosseur d'un petit œuf de poule, très-rarement isolée, presque toujours agglomérée en petits paquets, dont le nombre varie de trois à six. Quelquefois le lien de leur agrégation est une plante marine qui leur sert d'axe; elles sont alors en grappe. Ces Ascidies sont coriaces, quoiqu'elles aient la peau mince, et toujours couvertes d'une couche

de sable fin, dont elles empruntent la couleur jaune-grisâtre. Les deux ouvertures sont sessiles, rapprochées et entourées de folioles en rond sur deux rangées, ce qui les fait ressembler à la corolle d'une fleur. Ces sortes de pétales ne sont point en nombre fixe : à une des ouvertures, par exemple, il y en a six grandes, avec environ un pareil nombre de plus petites intérieures, tandis qu'à l'ouverture opposée, on n'en compte que quatre, avec quatre ou cinq internes moins grandes. Quoi qu'il en soit, cette disposition des ouvertures fera facilement reconnaître cette espèce, que nous trouvâmes d'abord desséchée, et qui conserve parfaitement ses formes et assez de sa couleur dans cet état. Elle est alors très-fragile et se brise facilement. Sa tunique interne est d'un rouge pourpre. Les ouvertures ont à l'intérieur des laciniures qui correspondent aux découpures extérieures.

Habite en très-grand nombre le port Western, à la Nouvelle-Hollande.

Nous en avons vu un seul individu dans la collection du Muséum, qui probablement avait été rapporté des mêmes lieux par Péron. Il était étiqueté *Ascidia sabulosa*, nom que nous avons conservé, et qui convient mieux qu'à tout autre, car le sable paraît faire partie de sa tunique, tant il y adhère.

ASCIDIE MARRON-D'INDE.

Ascidia spinosa, nob.

PLANCHE 92, FIGURE 1.

Ascidia, coriacea, irregulari-ovata, valde tuberculosa, spinosa, squalide albida vel lutescens.

Cette Ascidie a un ensemble ovalaire, rendu fort irrégulier par les tubérosités et les nombreux piquants dont elle est recouverte, qui la font ressembler à un marron encore dans sa coque, ou mieux à certaines racines tubéreuses, garnies d'épines. On ne peut distinguer les ouvertures au milieu de ces inégalités; pour cela, il faut ouvrir l'animal, dont la peau est très-coriace, et l'on voit alors qu'elles sont placées aux extrémités et très-distantes l'une de l'autre. La branchiale est entourée en dedans de huit bourrelets tentaculaires.

Cette espèce est fixée transversalement par la base. Sa longueur est de deux pouces. Habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

Espèces pédonculées.

ASCIDIE AUSTRALE.

Ascidia australis, nob.

PLANCHE 92, FIGURES 2-3.

Ascidia, pediculata, ovata, tuberosa, subplicata, aurantiaca; aperturis prominentibus, plicatis.

C'est avec ces espèces pédiculées que M. Savigny a formé le genre *Boltenia*, mais qui n'offre pas de caractères suffisants pour une division aussi tranchée que doit l'être celle d'un genre. Cette Ascidie est ovalaire, lisse, plus ou moins plissée, ce qui la rend tuberculeuse. Elle est supportée par un assez long pédicule, cylindrique, creux et rugueux, orangé comme le corps de l'animal. Les ouvertures non terminales, placées assez près l'une de l'autre, sont un peu tubuleuses, plissées, n'offrant point de digitations régulières et en nombre fixe. La plus voisine du pédoncule est la branchiale, qui, à l'intérieur, est entourée de huit folioles triangulaires, frangées et tapissées de vaisseaux déliés comme les ner-

vures d'une feuille. La terminaison du tube intestinal est découpée.

Dans l'aperçu anatomique que nous donnons, nous n'avons figuré que les branchies, le canal intestinal, le foie et les ovaires. Habite les ports du Roi-Georges et Western.

Le pédicule a deux ou trois pouces de longueur, et le corps près de dix-huit lignes.

ASCIDIE ÉPINEUSE.

Ascidia spinifera, nob.

PLANCHE 92, FIGURE 4.

Ascidia, pediculata, ovato-globosa, echinata, rubescens; aperturis proximis.

Cette petite espèce est pédiculée comme la précédente, dont elle diffère par sa forme moins ovalaire, par ses ouvertures moins écartées l'une de l'autre, et surtout par les tubérosités épineuses dont elle est hérissée. Sa couleur est rougeâtre, son pédoncule cylindrique et rugueux. Ses ouvertures, presque sessiles, sont simplement plissées.

Longueur du corps, neuf lignes; du support, un ou deux pouces. Habite avec la précédente.

Ascidies agrégées *.

Genre POLYCLINE. *Polyclinum*, Cuvier. *Diazona*, Savigny.

POLYCLINE CYLINDRIQUE,

Polyclinum cylindricum, nob.

PLANCHE 92, FIGURES 5-6.

Polyclinum, axi elongato, carnoso, cylindrico; animalibus separatis, oblongo-cylindraceis pediculatis, subverticillatis, cœruleo violaceis.

Cet Ascidien est formé par un grand nombre d'ampoules, alongées, subcylindriques, pédiculées, un peu plissées, longues de cinq à six

* Le temps nous ayant manqué pour examiner l'organisation intime de ces Ascidiens, nous ne les faisons connaître que sous leurs rapports extérieurs et comme espèces, renvoyant pour le reste aux belles planches de M. Savigny.

lignes, pressées et groupées dans tous les sens, sur un axe charnu de la grosseur du doigt, atteignant jusqu'à un pied de longueur. L'extrémité libre de chaque animal présente deux tubercules étoilés, où sont placées les ouvertures branchiale et anale, rapprochées l'une de l'autre. En fendant une ampoule, on voit que la tunique extérieure est très-distante de l'interne, et que les deux ouvertures s'écartent en V plus qu'elles ne le paraissent à l'extérieur. On distingue très-bien au travers des parois un grand nombre de corps ronds, ovifères, que contiennent toutes les Ascidies.

La couleur de cette Polycline est d'un joli violet clair et diaphane, mélangé de bleu de ciel, qui donne à ces guirlandes marines un aspect des plus agréables.

Ces Mollusques habitent le port Western : ils sont sans doute fixés à une certaine profondeur; mais nous ne les avons jamais rencontrés que rejetés sur les plages. Quoique chaque individu soit fixé à un axe central, ils nous paraissent tous assez isolés pour avoir une existence indépendante.

—

Genre BOTRYLLE. *Botryllus*, Gærtner.

BOTRYLLE EN GRAPPE.

Botryllus racemosus, nob.

PLANCHE 92, FIGURES 7-8.

Botryllus, ovatus, pediculatus, carnosus, ruber; racemis plurimis simul; animalibus radiantibus.

Ce genre, établi par Gærtner, n'a été bien connu que par les travaux de MM. Desmarest et Lesueur, et surtout par ceux de M. Savigny, qui a rattaché ces animaux à la famille des Ascidiens, sur laquelle il a donné de si bons détails.

Ces Mollusques, groupés en étoile autour d'une ouverture commune, forment des masses charnues, ovalaires, pédiculées et de la grosseur d'un petit œuf, dans l'espèce qui nous occupe. Quelques individus sont sessiles et fixés sur des branches de polypiers flexibles. Leur couleur est d'un beau rouge cerise; ils ont une consistance charnue, résistante. Chaque étoile est

formée d'une douzaine d'individus environ. L'ouverture centrale s'élève un peu.

Habite la rivière Tamise, à la Nouvelle-Zélande, par huit brasses de profondeur. La longueur de quelques groupes est de trois pouces.

—

Genre DISTOME. *Distomus*, Savigny.

DISTOME VIOLET.

Distomus violaceus.

PLANCHE 92, FIGURES 9-10.

Distomus, irregularis, subcoriaceus, planus, violaceus; stellis radiantibus, ovalibus alboluteis; aperturis denticulatis.

Ce Distome est disposé en plaques minces, irrégulières, encroûtant les corps sous-marins. Le fond de sa couleur est violet, piqueté de blanc, avec des oscules pétaliformes rangés en rayons plus ou moins réguliers, et dont le nombre est varié. L'aire de chaque animal est ovalaire, un peu pointue, jaune serin dans sa partie centrale, blanche dans l'excentrique. Les deux ouvertures, assez distantes, sont radiées.

Habite le port Western, à la Nouvelle-Hollande.

DISTOME ÉLÉGANT.

Distomus elegans, nob.

PLANCHE 92, FIGURES 11-13.

Distomus carnosus, crassus, plurimilobatus, foliaceus, violacescens; stellis sparsis, ovatis, flavis; aperturis aurantiacis, denticulatis.

Cette espèce s'allonge en lanières épaisses, comme certaines feuilles de fucus, groupées en nombre variable. Elle est coriace, de couleur violacée, couverte de petits points jaunes, indépendamment de ceux formés par les animaux, qui sont ovales, un peu arrondis, d'un beau jaune; les deux ouvertures saillantes, découpées en six rayons, sont bordées d'orangé vif.

On trouve ce Distome dans les racines du *fucus baccinalis*, qui abonde dans la baie de la Table au cap de Bonne-Espérance.

Genre EUCÈLE, *Eucœlium*, Savigny.

EUCÈLE ROSE.

Eucœlium roseum, nob.

PLANCHE 92, FIGURES 14-15.

Eucœlium, membranaceum, irregulare, elevatum; animalculis mamillaribus, roseis, stellatis.

Les divers auteurs modernes ne s'entendent pas bien sur l'adoption des genres proposés par M. Savigny dans les Ascidiens qu'il a étudiés; nous ne pouvons pas dire bien précisément si l'espèce que nous indiquons ici est bien un Eucèle.

Quoi qu'il en soit, ces animaux sont réunis en croûte assez mince, coriace, irrégulière, mamelonnée. Chaque individu forme un petit cône isolé, au sommet duquel est une ouverture, qui nous a paru unique, à six ou sept dentelures. Toute la masse est d'une belle couleur rose, et les oscules ont une teinte de laque.

Nous n'avons trouvé de cette espèce qu'un encroûtement d'un pouce de large à la base d'un fucus, dans la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance.

Genre APLIDE, *Aplidium*, Savigny.

1. APLIDE CÉRÉBRIFORME.

Aplidium cerebriforme.

PLANCHE 92, FIGURES 16-17.

Aplidium, membranaceum, rectum, crassum, sicut cerebrum, convolutum, viridi-violaceum; osculis in seriebus lateralibus positis.

Cet Ascidien, fixé, est en forme de crête épaisse, pédonculée, ondulée et repliée sur elle-même comme les circonvolutions du cerveau, ou mieux encore, comme celles d'une Méandrine, avec laquelle il a des rapports par la disposition latérale des animaux, placés dans des sillons verticaux. Dans chacune de ces cannelures, leur ouverture est représentée par deux rangées parallèles de points.

La partie supérieure du disque est vert-pré, passant insensiblement au gris violacé vers la base.

Cet Aplide se trouve au port Western et dans quelques autres lieux de cette partie australe de la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Hauteur	1 à 2	«
Épaisseur	«	3

---

2. APLIDE PÉDONCULÉ.

Aplidium pedunculatum, nob.

PLANCHE 92, FIGURES 18-19.

Aplidium, ovatum, griseo-violaceum, longe pediculatum; osculis numerosissimis, luteis, lineatis.

Cet Ascidien a la forme d'une Bolténie, comme nous en avons décrit une précédemment. Mais son globe ovalaire, longuement pédonculé, au lieu d'être un animal simple, en contient des centaines, dont les ouvertures jaunâtres, très-rapprochées, forment des lignes longitudinales et parallèles. Sa couleur est d'un gris légèrement violacé; les ouvertures sont jaunâtres.

Habite le port du Roi-Georges, et probablement aussi le port Western.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur totale	4	6
Longueur de la masse contenant les animaux	«	16

Genre ANATIFE, *Anatifa*, Cuvier.

Lépadiens, Blainville.

Ces animaux, qui semblent faire le passage des Mollusques aux Articulés, se rencontrent dans toutes les mers; mais ils sont plus abondants dans les régions froides ou tempérées que sous la zone torride, qui en possède des espèces qui lui sont propres, comme, par exemple, le *pollicipes mitella*. Nous pensons qu'il en est de pélagiens, car il nous est quelquefois arrivé de naviguer pendant plusieurs degrés fort loin de toutes terres, au milieu de ces animaux réunis en boule et adhérant entre eux par l'extrémité de leurs pédoncules. Les courants et les vaisseaux portent au loin les espèces, les mélangent, et changent ainsi leurs localités.

Tous ces Mollusques ayant une organisation identique, et ne présentant d'autres différences que dans l'alongement plus ou moins grand du pédoncule charnu qui les soutient, et dans le nombre des pièces calcaires qui fortifient leur manteau, nous n'admettrons que comme divisions du genre, les diverses dénominations qui ont été proposées.

—

1re Division. — Polylèpes.

1. ANATIFE OBLIQUE.

Anatifa obliqua, nob.

An *Smilium Peronii?* Gray, Spicileg. Zool., part. 1, pl. 3, f. 11.

PLANCHE 93, FIGURE 16.

Anatifa, testa valde compressa, subquadrata, apice oblique truncata; valvis tredecim luteis; pedunculo crasso, conico, levi.

Cette espèce, fort mince, subquadrilatère, se fait remarquer par son extrémité, obliquement tronquée en arrière. Les valves sont en nombre fixe (treize), dont trois impaires, et décroissantes. La postérieure décrit un angle obtus; l'antérieure est un peu crochue et rebroussée. Les autres pièces accessoires aux cinq principales sont grandes et placées vers la base; aucune d'elles ne se touche. Elles sont lisses, d'un blanc jaunâtre, et recouvertes d'un épiderme épais et coriace. Les cirrhes sont jaunes, ainsi que le manteau et le pédoncule. Ce dernier,

racorni, est à peu près de la longueur de l'ensemble de la coquille; il est épais, cylindrique, ou plutôt conique, creux, lisse et jaunâtre, légèrement recourbé près de son extrémité.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur de l'ensemble.....	22
de la coquille.....	11 sur 7 de large.

Habite, groupé, le port Western, à la Nouvelle-Hollande.

Si le pédoncule de cet Anatife était villeux, ce serait le *Smilium Peronii* de M. Gray. Voyez ses *Spicilegia zoologica*, première partie, planche 3, figure 11.

---

2. ANATIFE ÉPINEUX.

Anatifa spinosa, nob.

PLANCHE 93, FIGURE 17.

Anatifa, testa compressa, triangulari; valvis ovalibus senis albidis, basi plurimis spinosis cinctis; pedunculo brevi, crasso, squamoso.

Espèce à pédoncule très-court et très-gros, recouvert de petites squames, osseuses, arrondies, qui sont les extrémités de petits cylindres implantés dans le support. La coquille est triangulaire, pointue et comprimée; le bord ventral coupé très-obliquement.

Les cinq valves principales sont ovalaires, à stries d'accroissement concentriques. A la base de l'ouverture, est une sixième pièce ventrale beaucoup plus petite, triangulaire, pointue, quelquefois recourbée. A l'insertion du pédoncule règne une couronne d'osselets irréguliers et épineux, d'où vient le nom que nous avons donné à cet Anatife. L'animal a ses cirrhes courts, très-bruns, annelés de jaune. La coquille est blanchâtre ou d'un blond de corne; le support roux, racorni; les plus grands individus ont dans leur ensemble vingt lignes de longueur, dont le support prend près d'un pouce. Quelques-uns ont leurs valves postérieures triangulaires et un peu crochues.

Habite la Nouvelle-Zélande.

2e Division. — Pentalèpes.

3 ANATIFE TRICOLORE.

Anatifa tricolor.

Quoy et Gaimard, Annales des Sc. natur. tome X

PLANCHE 93, FIGURE 4.

Anatifa, testa maxime compressa, ovali, levi, cærulescente, nigro et rubro variegata, pedunculo nigro.

Cet Anatife est ovalaire, obtus, excessivement comprimé, lisse, ou du moins n'ayant que des stries d'accroissement très-fines; ses valves postérieures sont plus grandes que dans la plupart des autres espèces; toutes ont une couleur ardoisée. La membrane qui les sépare, ainsi que celle de leur base, est d'un rouge vif, tandis que le pédoncule et la partie latérale de la valve sont noirs; ce qui rend cet animal tricolore. Les appendices locomoteurs sont d'un brun clair. Ayant pris cet Anatife flottant, nous ne pouvons précisément indiquer la longueur de son support qui, dans cet état, se trouvait fort court.

Il provient de la Méditerranée, près le détroit de Gibraltar.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur des valves.....	7
Leur largeur.....	5 $\frac{1}{2}$

---

4. ANATIFE SESSILE.

Anatifa sessilis, nob.

PLANCHE 93, FIGURE II.

Anatifa, testa triangulari, vel mitrata subacuta; tenuissime radiata, albido-cœrulescente; dorso rubro; pedunculo brevissimo, rubente.

Cette espèce est remarquable en ce que son pédicule est tellement court, qu'il ne paraît quelquefois pas. Le test est triangulaire, assez long, pointu, imitant la mitre d'un évêque, pas trop comprimé, d'un blanc bleuâtre, légèrement nacré, très-finement strié sur les quatre principales valves. La dorsale est fortement dentelée dans le jeune âge; plus tard elle devient lisse. La postérieure est un peu échancrée vers sa pointe. Une ligne d'un rouge carmin occupe tout le bord ventral. Les cirrhes que l'animal fait

longuement sortir, sont d'un brun rougeâtre, de même que ce qui paraît du pédoncule.

On trouve cette espèce fixée sur des joncs ou autres corps flottants dans les parages de la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	6 à 9
Largeur environ	6 à 7

—

5. ANATIFE PÉLAGIEN.

Anatifa pelagica, nob.

PLANCHE 93, FIGURE 21.

Anatifa, subcartilaginea grisco-cærulea, crassa, subtriangularis; valvis undulatis, radiatim striatis, dorsali valde incurvata basi patula; pediculo breve et levi, simili suo juncto.

Cette espèce est essentiellement pélagienne. Nous naviguâmes pendant plusieurs degrés au milieu des groupes que les individus formaient par réunion de leurs pédoncules, les uns avec les autres, en manière de Verticille.

Sa forme est mitrale, un peu comprimée par la

pointe, ovalaire, presque arrondie à la base ou en avant; les bords des valves se rebordant un peu en dehors dans cette partie. La dorsale est remarquable par l'angle qu'elle forme, qui divise cette pièce comme en deux parties; la postérieure, triangulaire, ensiforme, carénée; l'antérieure, très-élargie, subcordiforme, dépassant assez ordinairement les grandes valves. Celles-ci sont échancrées, rebordées et séparées de la dorsale par un assez large espace membraneux. Toutes sont minces, fragiles, souvent subcartilagineuses, finement et superficiellement striées en travers; les plus grandes ont quatre gros plis en long. Leur couleur est bleu d'ardoise clair.

Le pédicule, très-court, est lisse et jaunâtre; l'animal est jaunâtre aussi, tirant quelquefois sur le brun, c'est-à-dire que les articulations des cirrhes ont une tache brune. L'appendice anal est fort court et velu. On remarque de chaque côté deux petites pointes rudimentaires que nous verrons fort longues dans d'autres espèces.

Ces Anatifes forment des boules qui atteignent quelquefois la grosseur du poing. Nous les observâmes dans l'hémisphère Nord, en allant des îles Mariannes aux Sandwich, sous une latitude brumeuse.

Nos individus furent recueillis par notre collègue M. Gaudichaud, pendant notre premier voyage autour du globe.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur des plus grands individus	1	»
Largeur	»	9
Épaisseur à la base	»	10

—

6. ANATIFE ALONGÉ.

Anatifa elongata, nob.

PLANCHE 93, FIGURE 6.

Anatifa, testa compressa, elongato-ovali, postice subtruncata, cinereo-cærulescente, margine lutea; pedunculo mediocri, tuberculato.

Assez grande espèce, dont le test, long d'un pouce environ, est aplati, ovalaire, un peu rétréci et tronqué à son extrémité. Les valves principales sont quadrilatères, alongées; les postérieures subovalaires; la dorsale est fort étroite : toutes sont d'un gris clair ardoisé, bordées de jaune dans leur contour; les stries d'accroissement sont triangulaires pour les grandes, ondulées et concentriques pour les deux plus petites. Le pédoncule, long de six à huit lignes, est jaunâtre et très-

villeux, ou plutôt tuberculeux. L'animal a ses appendices brun-rougeâtre.

Il habite la baie des Iles, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur totale de l'individu.....	1	8

---

7. ANATIFE TRONQUÉ.

Anatifa truncata, nob.

PLANCHE 92, FIGURES 12-15.

Anatifa, subcylindrica, breviter pediculata, lutescens; valvis crassis, rectis æqualibus, postice truncatis, transversis striatim; pedunculo granulato.

Si nous n'avions rencontré qu'un individu de cette espèce, nous aurions cru que sa forme tronquée pouvait tenir au hasard, qui l'avait fait se développer dans une fissure de rocher; mais comme tous ceux qu'il nous a fallu péniblement extraire, étaient semblables, c'est bien une espèce qui se cache ainsi, comme les Lithodomes

et les Pholades, sans creuser cependant elle-même son trou.

Ses cinq valves, placées en couronne subcylindrique, ont séparément la forme d'un carré alongé ; elles sont droites, fort épaisses, les quatre principales à peu près de la même grandeur, et la postérieure un peu moins large; toutes sont striées en travers et granuleuses sur les arêtes. La troncature qu'elles forment par leur réunion est tuberculeuse comme une dent molaire. L'ouverture que laissent entre elles les deux valves ventrales pour la sortie des appendices, est fort restreinte. L'animal a de plus que ceux de ce genre un petit cirrhe grêle de chaque côté du tube anal. Il est légèrement rose; la coquille est d'un blanc jaunâtre, quelquefois avec une teinte violacée sur le bord ventral. Le pédoncule, gros, cylindrique, un peu chagriné et de couleur jaune, est de même longueur que le test, qui a cinq lignes. Les valves s'insèrent sur lui par une ligne oblique.

Habite Tonga-Tabou, où les individus sont rares. Leurs mouvements paraissent fort bornés, étroitement engagés comme ils le sont au milieu des pierres : aussi les Thalassiophytes qui les recouvrent empêchent-ils quelquefois de les reconnaître.

8. ANATIFE SILLONNÉ.

Anatifa sulcata, nob.

An Ency. méth., pl. 166, fig. 6 ?

PLANCHE 93, FIGURES 18-20.

Anatifa, crassa, subtriangularis, profunde sulcata, albido-cærulescens; basi tribus seriebus granosis; pedunculo levi, brevissimo.

Assez petite espèce, qui n'est pas la striée, et qui ressemble beaucoup à celle de la planche 166, fig. 6, de l'Encyclopédie méthodique, mais qui n'a jamais, même dans la jeunesse, sa valve postérieure denticulée.

Elle est épaisse, triangulaire, un peu pointue, obliquement coupée par la base, qui est renflée; les quatre valves principales sont profondément sillonnées en travers; les rayons de chacune divergent en sens opposé. Les valves ventrales antérieures, plus grandes, ont leur sommet en cœur et entouré de trois demi-cercles granuleux ou épineux. La pièce dorsale est carénée, à peine striée. Les appendices articulés sont assez longs, d'un rougeâtre tirant sur le violet. Le pédoncule est excessivement court, lisse.

Cet Anatife habite la Méditerranée.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur de la coquille.....	5
Largeur à la base.....	3

3e Division. — Tétralèpes.

9. ANATIFE VELU.

Anatifa hirsuta.

Cuvier, Moll., fig. 14 à 16, sous le nom de *Quadrivalvis.*

An *Ibla cuvieriana* ? Gray, Spicil. zool., 1re part., pl. 3, fig. 10, 10, *a*.

PLANCHE 93, FIGURES 7-10.

Anatifa, congesta, quadrivalvis compressa; valvulis posticis, angustis longioribus, recurvatis, transversim striatis; pedunculo brevi, crasso et cylindrico, valde hirsuto.

Cet Anatife est remarquable en ce que, comme le dit M. Cuvier, il semble par ses quatre valves conduire aux Balanes. Son pédicule, court, ventru

et velu, dit le même savant, au lieu de se terminer au manteau, enveloppe le manteau lui-même et une partie du corps, à peu près comme fait le tube calcaire des Balanes. Ses valves ont même beaucoup de rapports avec celles des Balanes, elles sont jaunes; les dorsales, très-longues, étroites, se recourbent sur les ventrales, qu'elles dépassent de beaucoup. Ces dernières sont triangulaires, pointues; toutes quatre sont fort comprimées, striées, et comme imbriquées en travers par des stries d'accroissement régulières. Le support est court, gros, ventru, quelquefois étranglé au milieu, et recouvert de longs poils couchés, d'un jaune doré, qui donnent à cet Anatife une grande ressemblance avec la griffe de certains Mammifères du genre *Felis*.

L'animal est brun, et a, comme le précédent, deux cirrhes accessoires aux six paires placées à côté de l'appendice anal. Ce dernier paraît annelé.

Cette espèce vit par groupes sur les rochers du havre de la Princesse au port du Roi-Georges, et dans quelques autres lieux de la Nouvelle-Hollande. C'est sans doute du même lieu qu'elle a été rapportée à M. Cuvier par Péron.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur totale	14
Longueur de la coquille	6

Sa localité semble indiquer que c'est probablement la même espèce que celle figurée sous le nom d'*Ibla cuvierana*, par M. Gray, *loco citato*, pl. 3, fig. 10. 10 *a*.

4e Division. — Alèpe.

ANATIFE PARASITE.

Anatifa parasita, nob.

Anatife univalve, Quoy et Gaimard, Annales des Sc. natur., t. 10.

Alèpe parasite, Rang, Manuel des Moll., pl. 8, fig. 5.

PLANCHE 93, FIGURES 1-3.

Anatifa, tota gelatinosa, ovalis, fabiformis, alba aut lutescens; pedunculo gracili, parvo, levi, appendicibus articulatis, crassis, rectis, brevibus.

Nous ne prenons que comme une division, le genre Alèpe formé par M. Rang pour une bien singulière espèce d'Anatife, que nous fîmes connaître en 1826, vivant en parasite sur une ombrelle de Méduse, et tellement diaphane, qu'on a

de la peine à l'apercevoir; sans aucune pièce calcaire sur son manteau gélatineux, qui est ovalaire, de la forme d'une fève, ouvert assez largement dans sa moitié postérieure pour donner passage aux six paires accoutumées d'appendices articulés. Ceux-ci sont courts, assez gros, droits, sans offrir la courbure qu'ils présentent dans la plupart des espèces; ils sont blancs, et formés d'environ dix anneaux velus. Le pédoncule, qui se continue avec le manteau, est court, grêle et lisse: il est représenté jaunâtre, ainsi que le corps du manteau; mais il est des individus qui sont blancs. Le peu de consistance de ces Anatifes fait qu'ils retombent sur la Méduse. Celle sur laquelle nos individus furent trouvés, est voisine de *l'Équorée Forskal.*

Cette espèce a près de deux pouces de longueur totale; le corps seul est long de quatorze lignes; elle fut prise dans le détroit de Gibraltar, par M. Lottin, officier de *l'Astrolabe.*

D'après ce que dit M. Rang, il paraît que M. Lesson doit publier un Anatife à peu près semblable.

ANATIFE TUBULÉ.

Anatifa tubulosa, nob.

PLANCHE 93, FIGURE 5.

Anatifa, tota subcartilaginea, minima, globosa, ventricosa, carinata, postice recurvata, tubulosa, truncata, albido-violacea; pediculo brevi conico.

C'est une seconde espèce d'Anatife sans coquille, un peu plus consistante que la précédente. Sa longueur n'est que de deux lignes; sa forme est globuleuse, ventrue, un peu en cornemuse, s'alongeant postérieurement en un tube courbé, tronqué, par où sortent les appendices articulés, lesquels sont courts et recourbés. Il est probable qu'il y a une scissure que nous n'avons point aperçue, par où sortent aussi les filets. Le bord dorsal est caréné, violacé, de même que les côtés et le bord ventral. Le reste de la couleur est blanche.

Le pédicule, assez court, mince, est plus large

à sa base qu'à son point d'insertion au corps de l'animal.

Il a été trouvé sur une Langouste vivante, dans la baie de Tolaga, à la Nouvelle-Zélande.

FIN DES MOLLUSQUES.

POISSONS.

POISSONS.

Notre intention était de publier les nombreux Poissons que nous avons rapportés, de la même manière et sur le même plan que les Mollusques; mais des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont forcés de limiter nos planches au nombre de douze, au moment où l'ordre en était établi et les gravures commencées; c'est ce qui fait qu'on y voit plusieurs espèces, quelquefois assez insignifiantes du même genre, au lieu de cinquante individus brillants en couleur, et servant chacun de type à un genre, que nous aurions pu représenter.

Si, plus tard, nous pouvons donner une suite à la *Zoologie de l'Astrolabe* et employer tous les matériaux que nous avons recueillis, nous serons à portée de représenter un grand nombre de Reptiles entièrement inconnus, et près de trois cents espèces de Poissons, la plupart dessinées sur le vivant.

Genre APOGON, *Apogon*, Lacépède.

APOGON ORBICULAIRE.

Apogon orbicularis, Kuhl et Van-Hasselt.

Cuvier et Valenciennes, Hist. des Poiss., t. II, p. 155.

PLANCHE I, FIGURE 4.

Apogon, capite obtuso; corpore compresso, suborbiculari, luteo-virescente, punctis fuscis cincto; cauda elongata, furcata, basi punctis nigris notata; pinnis apice roseis, rubro punctatis; operculis maculatis.

B. 7. D. 6 1/9. A. 2/8. C. 22. P. 11. V. 1/5.

Cet Apogon, que nous avons trouvé dans la rade d'Amboine, est long de trois pouces et demi et haut de seize lignes. Sa forme est suborbiculaire, inégale, déprimée vers la dorsale. Il a la tête fort grosse, le front surbaissé, la bouche oblique en haut, les mâchoires armées de dents en velours très-serrées, ainsi que les palatins et le vomer. L'œil est grand. Le préopercule a un double bord finement dentelé. La queue est épaisse

et se détache brusquement du corps. La caudale est bifurquée; toutes les autres nageoires sont grandes; elles ont toutes leur extrémité rosée, à l'exception des ventrales. Les deux dorsales sont presque égales : la première est très-épineuse. Les ventrales et la première dorsale sont verdâtres, ponctuées de rougeâtre. Le corps est d'un jaune tirant sur le verdâtre. Une bandelette de points bruns qui entoure le corps s'étend depuis l'origine de la dorsale jusqu'à l'anus. Des points de la même couleur occupent le haut du dos et de la queue et la fin de la ligne latérale. Les joues sont tachetées de rougeâtre, de même que l'œil.

—

APOGON A NAGEOIRES ROSES.

Apogon roseipinnis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. III, p. 490, et t. VI, p. 553.

PLANCHE I, FIGURE 5.

Apogon, corpore crasso, subrubro vel luteolo; pinnis roseis; genis vittis violaceis tribus vel quinis notatis, cauda furcata; basi fusco cincta.

D. 7 1/9. A. 2/8. C. 17. P. 13. V. 1/5.

La forme et les couleurs de cette espèce ne sont pas constantes. Quelques individus sont plus alongés, ont la tête plus effilée, une dépression sur le dos, et la caudale plus ou moins fourchue. L'Apogon que nous avons figuré a la tête obtuse, les mâchoires garnies de dents en velours, l'œil grand, d'un rouge violacé, traversé par deux bandelettes de la même couleur, qui s'étendent parallèlement jusqu'à l'opercule. Une bandelette semblable, accompagnée d'un point également rouge violacé, couvre le maxillaire supérieur. On en voit un ou deux autres sur le sommet de la tête. Ce Poisson est de plus remarquable par un large cercle brun qui entoure la base de la queue. Des points, ou une ligne de la même couleur, se voient à l'origine de l'anale. La ligne latérale est légèrement courbée. La première dorsale n'a point la force de celle du précédent, et la deuxième est échancrée. Les écailles sont denticulées.

Cet Apogon est assez commun dans la rade d'Amboine. On le prend à la ligne ou au filet.

—

Genre AMBASSE, *Ambassis*, G. Cuvier.

AMBASSE DE DUSSUMIER.

Ambassis Dussumieri.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 181.

PLANCHE I, FIGURE 3.

Ambassis, corpore elongato, antice tumescente, virescenti, vitta argentea notato; dorso et pinna dorsali anteriore punctis nigris maculatis.

D. 7 $^{1}/_{10}$. A. $^{3}/_{9}$. C. 17. P. 13. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Poisson a trois pouces de longueur. Son corps est alongé, un peu élevé et renflé dans la partie antérieure. La mâchoire inférieure s'avance plus que la supérieure. Les dents sont fines et en velours. L'opercule, arrondi, a une petite pointe membraneuse. Le préopercule a une double dentelure, et le sous-orbitaire une dentelure plus saillante. Les écailles sont demi-circulaires. La ligne latérale s'infléchit vers la queue. La nageoire dorsale est très-élevée et divisée en deux parties, dont la première, épineuse, est triangulaire, ayant

son premier rayon fort court. La caudale est fourchue.

La couleur générale est d'un vert brunâtre. L'opercule est argenté. Une bandelette de la même couleur occupe le milieu du corps. Le dos et la première dorsale sont très-finement ponctués de noir. L'œil est grand et jaunâtre.

Cette espèce provient du port de Manado, dans l'île de Célèbes. Elle a été prise à la seine.

—

Genre MÉROU, *Serranus*, G. Cuvier.

MÉROU MILLE ÉTOILES.

Serranus myriaster.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 365.
Ruppel. Voy. tab. 27, f. 1.
Lesson, Voy. de *la Coquille*, Zoologie.

PLANCHE 3, FIGURE 1.

Serranus, corpore elongato, desuper brunneo, punctis cœruleis irrorato; pinnis rotundis, albo-limbatis, cœruleo-punctatis : dorsali anteriore rubro-lemniscato; quatuor vel quinque fasciis transversalibus ad latera.

D. 9/16. A. 3/8. C. 15. P. 16. V. 1/5.

C'est par mégarde que nous avons représenté ce Poisson déja figuré par MM. Ruppel et Lesson.

Sa forme est normale; sa tête grosse, courte; la mâchoire inférieure avancée, armée de dents nombreuses et serrées. L'opercule a trois aiguillons forts et bien marqués. Toutes les nageoires sont arrondies, médiocres, bordées de blanc et parsemées de points bleus. La portion épineuse

de la dorsale est bordée de rougeâtre, avec une maculature à chacune de ses membranes. Le corps est brunâtre en dessus, plus clair inférieurement, couvert de ces taches bleues qui lui ont fait donner le nom *d'Étoilé*, et marqué en arrière de quatre à cinq bandes transversales. On voit de ces points bleus jusque sur la tête et les mâchoires. L'œil est rougeâtre. Une tache jaunâtre se remarque au bout de la queue. La ligne latérale est régulièrement courbée. Les écailles sont fort petites, serrées et arrondies.

Nous avons trouvé ce Mérou à la Nouvelle-Guinée. Dans notre voyage sur *l'Uranie*, nous l'avions rapporté des îles Sandwich.

MÉROU MOUCHETÉ.

Serranus punctulatus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 367.

PLANCHE 3, FIGURE 2.

Serranus, corpore elongato, desuper rubescente, punctis luteis maculato; pinnis dorsali caudalique nigro-marginatis, pectoralibus croceis; cauda valde furcata.

D. 9/14. A. 3/8. C. 17. P. 16. V. 1/5.

Ce Mérou a le haut du corps bombé, la tête médiocre, courte, les nageoires pointues, la caudale en croissant, très-fourchue, la dorsale peu élevée. Comme nous n'avons point dessiné ni décrit cette espèce sur le frais, nous ne pouvons assurer que les couleurs de la figure que nous donnons soient bien celles de ce Poisson sur le vivant.

Il est d'un rouge terre de Sienne, clair sur tout le haut du corps, tirant sur le rosé en dessous, couvert de taches irrégulières jaunes, plus pressées sur la tête et vers le dos. La partie postérieure de la dorsale et le limbe de la caudale sont bordés de noirâtre. Les autres nageoires ont des maculatures jaunâtres. Les pectorales, triangulaires et d'un jaune plus clair, sont pareillement tachetées.

Il habite la Nouvelle-Irlande.

MÉROU GAIMARD.

Serranus Gaimardi.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VI, p. 520.

Kanigaou, par les indigènes de Vanikoro.

PLANCHE 3, FIGURE 3.

Serranus, corpore elongato, supra curvato, fusco, maculis rotundatis fuscis obtecto; pinnis subrotundis, margine virescentibus, punctatis; pinna dorsali filamentosa.

D. $^{11}/_{17}$. A. $^{3}/_{8}$. C. 17. P. 16. V. $^{1}/_{5}$.

MM. Cuvier et Valenciennes ont bien voulu donner le nom de l'un de nous à ce Poisson, que nous avons découvert à Vanikoro, et non à la Nouvelle-Guinée, comme l'indique la gravure.

La forme du corps varie un peu selon les individus : les uns l'ont simplement alongé, d'autres plus bombé en dessus et décrivant un arc de cercle, comme dans le Mérou que nous figurons. Ce Poisson, long de huit pouces, est d'un brun sombre, plus clair en dessous, couvert de taches d'un brun rougeâtre foncé, lesquelles sont plus

rapprochées et plus petites sur les joues et l'opercule, plus élargies aux nageoires. Ces dernières sont arrondies, d'un verdâtre clair sur leur limbe. Chaque rayon épineux de la dorsale porte un filament jaunâtre. L'œil est rougeâtre; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que celle d'en haut; l'opercule pourvu de trois pointes bien marquées. Les écailles sont fines, serrées et denticulées.

—

MÉROU BOELANG.

Serranus Boelang.

Cuv. et Val., Hist des Poiss., t. II, p. 308; et t. VI, p. 514.

PLANCHE 3, FIGURE 4.

Serranus, capite obtuso, crasso; corpore sordide lutescente, plurimis vittis fuscis transversim cincto; pinnis obtusis, rubentibus: caudali albo-marginata.

B. 7. D. 9/16. A. 3/8. C. 16. P. 14. V. 1/5.

Ce Poisson a, de plus que le caractère des Serrans, la bouche très-grande, armée de dents longues et fines, au devant desquelles sont en

haut et en bas deux crochets. Il a la tête grosse; les yeux placés vers le sommet et rapprochés; les nageoires arrondies; les aiguillons de la dorsale, et surtout le second de l'anale, très-robustes. Le corps de ce Poisson est d'un jaunâtre sale, traversé verticalement par sept à huit bandes brunes. Le dessus de la tête et du corps est bien foncé. Le limbe des nageoires est rougeâtre, à l'exception de celui de la caudale qui est blanchâtre. La ligne latérale est assez fortement courbée. Les écailles sont excessivement fines, arrondies et ciliées.

L'estomac est peu grand, arrondi à son extrémité, et pourvu de plusieurs cœcums. Le canal intestinal forme deux anses. D'après la saillie de l'estomac et la grande dilatation des arcs branchiaux, nous jugeâmes que ce Poisson devait habiter à une assez grande profondeur.

Nous l'avons trouvé dans le détroit de la Sonde.

Genre PLECTROPOME, *Plectropoma*, G. Cuvier.

PLECTROPOME ROUGE ET NOIR.

Plectropoma nigro-rubrum.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 402.

PLANCHE 4, FIGURE 1.

Plectropoma, capite crasso, subgibboso; oculis prominentibus; corpore supra rubro, quinis vittis nigris cincto; pinnis rubicundis; cauda subrotunda.

D. 10/12. A. 3/8. C. 17. P. 13. V. 1/5.

Grande espèce, longue d'environ neuf pouces, à tête grosse, à yeux saillants, sur la ligne de profil et rapprochés, avec une gibbosité en avant sur le front. La mâchoire inférieure dépasse la supérieure. Le préopercule est armé de deux grosses pointes saillantes. L'opercule est terminé par une membrane alongée. Les nageoires sont arrondies : la caudale l'est très-légèrement. Les rayons épineux de la dorsale sont très-forts.

Tout le corps est d'un rouge assez vif en dessus, marqué de cinq bandelettes transversales,

toutes très-larges, excepté la première. Les deux dernières entourent le lobe de la queue. Les nageoires sont d'un rougeâtre clair, excepté les pectorales, qui sont plus foncées. L'œil est jaune. Les écailles sont grandes sur le corps, plus fines sur la tête.

Nous avons trouvé ce Plectropome dans le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

—

PLECTROPOME A GROSSES DENTS.

Plectropoma dentex.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 394.

PLANCHE 4, FIGURE 2.

Plectropoma, capite crasso; maxillis valde dentatis; corpore fuscescente, supra maculis latis cœruleis ornato, ad latera luteis; pinnis obtusis, rubentibus : caudali recta.

D. $^{10}/_{18}$. A. $^{3}/_{8}$. C. 17. P. 17. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Poisson a la tête grosse, obtuse; les mâchoires armées de canines très-fortes, dont sept à la mâchoire inférieure, qui dépasse un peu la

supérieure. Les dentelures du préopercule sont très-petites, et les épines de l'opercule, qui se prolonge en une pointe membraneuse, sont bien marquées. Les nageoires sont médiocres, un peu ovalaires; la caudale seule est coupée presque carrément. La dorsale, l'anale et les pectorales sont recouvertes de petites écailles à leur base. Les écailles du corps sont petites; celles des joues très-fines, et la ligne latérale remonte très-haut vers le dos.

Le fond de la couleur est brunâtre, marquée de larges taches irrégulières, bleues sur le dos, jaune-serin sur les côtés. L'œil est également jaune. Les joues sont tachetées de bleuâtre. Des linéoles de la même couleur s'observent sur les pectorales. Les nageoires sont d'un jaune rougeâtre clair. La membrane de la première dorsale est marquée de brun à la base de chaque aiguillon.

Ce Plectropome, qui provient comme le précédent du port du Roi-Georges, a près de dix-sept pouces de long.

PLECTROPOME A SCIE.

Plectropoma serratum.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 399.

PLANCHE 2, FIGURE 1.

Plectropoma, capite acuto; corpore elevato, fusco, punctis nigris supra obtecto, macula nigra ad operculum; pinnis nigricantibus: caudali subrecta.

D. $^{13}/_{16}$. A. $^{3}/_{9}$. C. 17. P. 15. V. $^{1}/_{5}$.

Grande espèce, longue de quatorze pouces, à corps élevé, à tête effilée, petite et pointue, ayant les nageoires arrondies, excepté l'anale, qui est presque carrée ou très-légèrement échancrée. La partie épineuse de la dorsale est très-étendue. Ce Poisson se fait remarquer par son préopercule fortement denté dans toute son étendue. Les piquants de l'opercule sont également très-marqués. Les mâchoires ont des lèvres épaisses, des dents en crochets et d'autres en carde. Les écailles sont extrêmement fines, et la ligne latérale est placée à une certaine distance du dos.

La couleur générale est d'un brun foncé, un peu plus clair sur le ventre, d'un noir rougeâtre à l'extrémité des nageoires. Une large tache brune descend de l'œil au préopercule, et des points bruns, régulièrement disposés, recouvrent la partie supérieure du corps.

Ce Plectropome provient aussi du port du Roi-Georges.

Genre DIACOPE, *Diacope*, G. Cuvier.

DIACOPE DEUX-RAIES.

Diacope bitæniata.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VI, p. 536.

PLANCHE 5, FIGURE 2.

Diacope, corpore elevato, lutescente, lineolis obliquis supra, horizontalibus infra notato; genis rubro-bivittatis; cauda nigro-cincta.

B. 7. D. 10/12. A. 3/-. C. 17. P. 16. V.

Ce petit Poisson, à forme normale, a le dos élevé, les mâchoires égales, garnies de petites dents en crochets. Les nageoires sont petites; la caudale est légèrement échancrée et marquée d'une bandelette transversale brune. Deux autres bandelettes orangées occupent le préopercule au dessous de l'œil.

Le corps est jaunâtre, marqué de lignes obliques au-dessus de la ligne latérale, et d'autres horizontales en dessous. La dorsale, dont les piquants sont bien marqués, est tachée de brun et de rougeâtre.

Cette Diacope, longue de trois à quatre pouces, habite la rade de Menado, dans l'île de Célèbes.

Genre MÉSOPRION, *Mesoprion*, G. Cuvier.

MESOPRION DONDIAVA.

Mesoprion unimaculatus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 441.

Lutjan unimaculé, Quoy et Gaimard, Voyage de *l'Uranie*, Zoologie, p. 304.

PLANCHE 5, FIGURE 3.

Mesoprion, corpore elongato, lutescente, supra griseo; viltis rubentibus plurimis ad latera; macula nigra ad basim caudæ; cauda recta.

B. 7. D. 10/14. A. 3/8. C. 20. P. 15. V. 1/5.

Ce Poisson, que nous avions seulement décrit dans le Voyage de *l'Uranie*, sous le nom de Lutjan unimaculé, nous offre ici quelques différences par les quatre à cinq lignes longitudinales orangées qui occupent les côtés du corps. Du reste, il est le même pour sa forme qui est normale. Il a la tête obtuse; les mâchoires égales, garnies de dents à crochets; les nageoires médiocres; les pectorales triangulaires; la caudale carrée; le

préopercule fixement dentelé; les écailles grandes et dentelées sur le bord.

Le corps est d'un jaunâtre ardoisé supérieurement, plus foncé sur la tête. Une large tache noire est placée vers la base de la peau, à l'endroit où atteignent les pectorales. L'œil est jaune.

Ce Mésoprion habite le port de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Dans notre précédent voyage, nous l'avions rapporté des îles Rawak et Waigiou.

---

2. MÉSOPRION PORTE-ANNEAU.

Mesoprion annularis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., tom. II, p. 484.

PLANCHE 4, FIGURE 5.

Mesoprion, corpore suborbiculari, rubro, lineis longitudinalibus pallidis notato; vitta nigra ad frontem; lunula nigro-cærulea desuper caudam; pinnis rubro-luteis : dorsali nigro-limbata; caudali recta.

B. 7. D. $^{11}/_{13}$. A. $^{3}/_{8}$. C. 17. P. 16. V. $^{1}/_{5}$.

Cette grande et belle espèce, dont la forme tend à être orbiculaire, a le museau surbaissé,

la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, le préopercule fortement dentelé, les écailles du corps fines et serrées, et celles qui accompagnent les nageoires dorsale et anale plus petites. La nageoire caudale est carrée.

Le corps, d'un beau rouge de laque doré, présente une lunule noire cerclée de bleuâtre sur le haut de la base de la queue, et une bande brune allant obliquement de l'origine de la dorsale à l'œil. Le dos et les flancs sont marqués de lignes longitudinales jaunâtres. Les nageoires sont d'un jaunâtre d'orpin; les membranes des rayons épineux de la dorsale sont bordées de noir, et ont une tache de la même couleur à la base de chaque aiguillon. L'œil est grand, rougeâtre et bordé de noir. Nous avons trouvé ce Mésoprion dans le détroit de la Sonde.

Genre PRIACANTHE, *Priacanthus*, G. Cuvier.

PRIACANTHE AUX GRANDES VENTRALES.

Priacanthus macropus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VII, p. 469.

PLANCHE 7, FIGURE 1.

Priacanthus, oculis magnis; corpore roseo, desuper carminato, infra argenteo; pinnis ventralibus magnis, nigricantibus; cauda subrecta, apice lutea.

D. $^{16}/_{13}$. A. $^{3}/_{13}$. C. 17. P. 18. V. $^{1}/_{5}$.

Cette espèce ne se distingue pas seulement par le développement de ses nageoires ventrales, mais encore par la grandeur de ses yeux, qui atteignent la dimension de ceux du *Boops*. Son corps a une forme elliptique; sa bouche est petite, dirigée en haut; ses yeux sont placés au sommet de la tête; ses narines sont largement ouvertes. Les dentelures du préopercule ainsi que la pointe qui le termine sont petites. Les ventrales, très-larges, se prolongent jusqu'au second rayon épineux de l'anale. Les rayons de ces deux nageoires sont

dentelés. Les écailles sont grandes; celles du bord de la mâchoire inférieure sont pleines d'aspérités. La ligne latérale est rapprochée du dos.

Tout le corps est d'un rouge carminé à reflets argentés très-brillants. Les nageoires sont plus pâles que le corps; la caudale, légèrement arrondie, est jaune à son extrémité; les ventrales ont leurs membranes noires.

Ce Priacanthe, long de quinze pouces, habite l'île de Sainte-Hélène.

—

PRIACANTHE MACROPTÈRE.

Priacanthus macropterus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VII, p. 471.

PLANCHE 7, FIGURE 2.

Priacanthus, corpore roseo; dorso arcuato, roseo, ventre argenteo; pinnis supra et infra magnis, subrotundis : caudali subincisa; ventralibus maximis, nigris.

D. $^{10}/_{13}$. A. $^{3}/_{13}$. C. 17. P. 18. V. $^{1}/_{5}$.

D'un second individu que nous avons rapporté du même lieu, MM. Cuvier et Valenciennes ont

fait une espèce distincte, à corps plus court et à dos plus arqué. Son œil est plus petit. Le bord du sous-orbitaire est ondulé et dentelé. Le maxillaire est plus étroit. L'épine du préopercule est plus grosse. La dorsale est plus avancée sur le dos; ses épines sont plus fortes et plus longues. Les ventrales, plus grandes encore que dans l'espèce précédente, ont leur épine plus courte. La queue, au lieu d'être arrondie, est très-légèrement échancrée.

Les couleurs de ce Priacanthe sont à peu près les mêmes que celles du précédent, avec cette différence que les reflets en étaient plus vifs.

Genre SILLAGO, *Sillago*, G. Cuvier.

SILLAGO PONCTUÉ.

Sillago punctata.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. III, p. 413.

PLANCHE I, FIGURE I.

Sillago, corpore elongato, supra violaceo, punctis fuscis irrorato, infra argenteo; capite conico, crasso; pinnis regularibus, albidis; cauda bifurca; linea laterali recurva.

B. 5. D. 12 1/26. A. 1/22. C. 17. P. 14. V. 1/5.

Ce Poisson a le corps très-alongé, couvert de très-petites écailles; la tête conique, aplatie, terminée par un museau arrondi et lisse. La bouche est petite et légèrement protractile. Le limbe du préopercule est arrondi, dentelé, et l'opercule est pourvu d'une petite épine. Les nageoires dorsale et anale, fort étendues, sont régulières. La caudale est bifurquée. La ligne latérale s'infléchit en bas, vers le milieu de sa longueur.

Ce Sillago, violacé sur le dos, argenté sous le ventre, est couvert de nombreuses taches noi-

râtres qui ne dépassent que très-peu la ligne latérale. L'œil est jaunâtre, et le haut de la tête est d'un violet plus sombre que le dos. Les nageoires sont blanchâtres.

La longueur de notre plus grand individu est de dix pouces et demi.

Habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

SILLAGO DE BASS.

Sillago bassensis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. III, p. 412.

PLANCHE I, FIGURE 2.

Sillago, corpore elongato, desuper recurvo, subrubro; vitta argentea ad latera; pinnis tantisper rubentibus : dorsalibus punctis rubris maculatis ; caudali late bifurca.

B. 6. D. 11 $^{1}/_{18}$. A. $^{1}/_{12}$. C. 17. P. 15. V $^{1}/_{5}$.

Cette espèce, un peu moins grande que la précédente, a quelques rapports avec notre *Sillago maculé*, que nous avons figuré dans la *Zoologie*

du Voyage de *l'Uranie*, planche 53, n° 2. Elle a le corps alongé, un peu élevé, le front et la tête décrivant une courbure assez marquée. Le museau est plus épais et moins conique que dans le *ponctué*. Il porte, comme le *maculé*, une large bandelette argentée; mais la couleur du dos, au lieu d'être tachetée, est d'un brun rougeâtre uniforme. Les nageoires sont légèrement teintées de rougeâtre; la caudale est largement échancrée, et la dorsale est couverte à la base de petits points bruns. L'œil est grand et jaune. La ligne latérale est courbée en avant vers le dos. Les écailles sont assez grandes : on remarque à la base de chacune d'elles une petite tache brune.

Nous avons trouvé ce Sillago au port Western, dans le détroit de Bass, à la Nouvelle-Hollande.

—

Genre MYRIPRISTIS, *Myripristis*, G. Cuvier.

MYRIPRISTIS HEXAGONE.

Myripristis hexagonus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. III, p. 171.

PLANCHE 14, FIGURE 5.

Myripristis, corpore et capite crassis, rubris; squammis osseis; pinnis margine albis; macula nigra ad operculum; cauda furcata.

B. 7. D. $^{10}/_{13}$. A. $^{3}/_{12}$. C. 20. P. 16. V. 8.

Cette espèce a la forme assez courte et ramassée, la tête grosse, carrée; la bouche oblique, dirigée vers le haut, et munie de très-petites dents. L'œil est énorme et occupe presque tout le sommet de la tête. Les pièces des joues sont osseuses, denticulées, ciliées. L'opercule n'a qu'une pointe médiocre vers le haut, et le sous-orbitaire est fortement denticulé. Toutes les nageoires, moins la caudale, sont grandes et fortes. Les ventrales se distinguent par leur fort aiguillon recourbé. La caudale, à base comprimée, est fourchue. Le

corps est comme cuirassé par des écailles osseuses, larges et ciliées.

La couleur générale de ce Poisson est un beau rouge vif, excepté le bord des nageoires qui est d'un blanc pur. La membrane de l'opercule présente vers le haut une tache d'un brun presque noir. Le limbe des rayons épineux de la dorsale est d'un rouge plus vif que tout le reste du corps. L'œil est jaune.

Nous avons trouvé ce Myripristis dans la rade de l'île Bourou, l'une des Moluques. Sa longueur est de six à huit pouces.

Genre HOLOCENTRE, *Holocentrum*, G. Cuvier

HOLOCENTRE OPERCULAIRE.

Holocentrum operculare.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VII, p. 501.

PLANCHE 14, FIGURE 1.

Holocentrum, capite crasso; oculis magnis, luteis; corpore elongato, supra brunneo, infra argenteo; macula fusca ad operculum; pinna dorsali anteriore albo et nigro-variegata; cauda lobata.

D. $^{11}/_{13}$. A. $^{4}/_{9}$. C. 17. P. 15. V. $^{1}/_{7}$.

Ce Poisson est large de près de huit pouces. Sa forme est alongée; sa tête très-grosse, pourvue d'yeux énormes. L'opercule et le préopercule ont des épines relativement fort petites. Les nageoires sont médiocres, à l'exception de l'anale, qui a le troisième rayon épineux très-fort. La caudale est fourchue, à lobe arrondi. Les écailles sont grandes, et la ligne latérale est légèrement courbée.

Le corps, d'un bleuâtre d'acier sur le dos, est blanc argenté sous le ventre. Une large tache brune irrégulière occupe le haut de l'opercule. Toutes les nageoires sont d'un blanc jaunâtre, excepté la portion épineuse de la dorsale, qui a sa partie supérieure noire, bordée de blanc, et le tiers inférieur d'un blanc rosé, marqué de taches brunes à la base des aiguillons.

Nous avons trouvé cet Holocentre dans le Havre-Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

HOLOCENTRE ARGENTÉ.

Holocentrum argenteum.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VII, p. 502.

PLANCHE 14, FIGURE 2.

Holocentrum, corpore elongato, desuper virescente, subtus argenteo; pinna dorsali anteriore grisea, albo-marginata; cauda furcato-lobata.

D. $^{11}/_{13}$. A. $^{4}/_{7}$. V. $^{1}/_{7}$.

Ce Poisson, que MM. Cuvier et Valenciennes disent approcher beaucoup du Sammer, a une

forme régulièrement alongée, et ne se distingue pas par de brillantes couleurs. Il est légèrement verdâtre sur le dos, blanchâtre sur les côtés, qui sont argentés. La dorsale est grisâtre, bordée de blanc, ce qui a été oublié dans le dessin. La queue est bilobée, jaunâtre de même que les pectorales. Les ventrales et l'anale sont blanches. L'œil est grand et jaune. La ligne latérale est presque droite.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

HOLOCENTRE LION.

Holocentrum Leo.

Cuv. et Val., Hist des Poiss. t. III, p. 204; et t. VII, p. 497.

PLANCHE 14, FIGURE 3.

Holocentrum, capite supra obliquo, concavo; corpore rubro, lineis longitudinalibus notato; prima pinna dorsali rubro-maculata; aculeo preoperculi magno.

D. $^{11}/_{15}$. A. $^{4}/_{10}$. C. 19. P. 15. V. $^{1}/_{7}$.

Un des caractères spécifiques de ce Poisson est d'avoir le dessus de la tête concave, tandis que

les autres l'ont convexe. L'épine de son préopercule est aussi très-considérable. L'opercule a deux petites épines grêles, égales. Le reste du corps ne présente rien de remarquable.

Sa couleur est d'un rouge vif à éclat métallique, avec des linéoles longitudinales de la même couleur. La portion épineuse de la dorsale, très-élevée, est rougeâtre avec des maculatures de la même couleur; elle paraît comme séparée du lobe postérieur. La caudale est fourchue et lobée.

Cet Holocentre habite plusieurs lieux de la mer du Sud. Notre individu provient de l'île Vanikoro. Il est représenté de grandeur naturelle; mais il peut atteindre jusqu'à plus d'un pied de longueur.

—

HOLOCENTRE DOUBLE-TACHE.

Holocentrum binotatum.

PLANCHE 14, FIGURE 4.

Holocentrum, fronte elevato; corpore compresso, rubro, subtus argenteo; pinna dorsali anteriore subrubra, fusco-bimaculata.

D. $^{11}/_{15}$. A. $^{4}/_{10}$. C. 20. P. 14. V. $^{1}/_{5}$.

Petite espèce, assez rapprochée de la précédente, ayant comme elle le front élevé et oblique.

Le corps est comprimé. L'œil est grand et rapproché du sommet de la tête. L'opercule a deux piquants; celui du préopercule est médiocre.

Tout le corps est rouge-vif, excepté le dessous du ventre, où cette couleur passe au rose argenté, avec des linéoles longitudinales très-faibles. Les pectorales sont jaunâtres. La portion épineuse de la dorsale est d'un rouge légèrement jaunâtre, marqué de taches plus apparentes, si ce n'est à la partie antérieure où l'on en voit deux plus saillantes. La partie molle de cette même nageoire est petite. La caudale est bilobée et les ventrales sont remarquablement grandes.

Cet Holocentre, représenté de grandeur naturelle, habite la Nouvelle-Guinée et l'île de Guam.

Genre PLATYCÉPHALE, *Platycephalus*, Bloch

PLATYCÉPHALE BRUN.

Platycephalus fuscus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 241.

PLANCHE 10, FIGURE 1.

Platycephalus, corpore tenui, elongato, desuper nigricante, subtus albicanti; pinnis punctatis; cauda recta nigro-unimaculata.

D. 8-13. A. 13. C. 15. P. 19. V. 1/5.

Cette espèce, longue de quinze pouces, est remarquable par sa forme assez grêle, par son sous-orbitaire émoussé, par le dessus de la tête et du dos d'un brun uniformément très-foncé, et enfin par sa caudale carrée, marquée d'une large plaque noirâtre et semée de taches brunes. Les autres nageoires sont piquetées de brun seulement sur les rayons. Les lèvres sont aussi marquées de points. Le cinquième rayon de la ventrale dépasse de beaucoup les autres. Le dessous du ventre est blanchâtre.

Habite le port Jackson, à la Nouvelle-Hollande.

PLATYCÉPHALE PONCTUÉ.

Platycephalus punctatus.

Cuv. et Val., Hist. des Poissons, t. IV, p. 243.

PLANCHE 10, FIGURE 2.

Platycephalus, capite valde armato; oculis magnis; corpore desuper fuscescente, punctis rubentibus irrorato; pinnis punctatis; dorsali anteriore longitrorsum vittata.

D. 9-12. A. 12. C. 15. P. 20. V. 1/5.

Ce Platycéphale, assez grand, a la tête fortement armée de pointes, dont les plus saillantes sont celles de l'opercule et surtout du haut du préopercule. Ses yeux sont remarquablement grands et jaunâtres. Le dessus du corps est fauve clair, semé de points rouge-brun foncé : on en remarque également sur la tête et sur toutes les nageoires, moins l'anale et la première dorsale. Cette dernière a obliquement en long une large bande d'un brun foncé. La caudale, carrée, présente une bande noirâtre, irrégulière dans sa moitié inférieure. L'anale est blanchâtre.

Nous avons rapporté ce Platycéphale de l'île Vanikoro.

PLATYCÉPHALE DE BASS.

Platycephalus bassensis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 247.

PLANCHE 10, FIGURE 3.

Platycephalus, capite subarmato; corpore supra glauco, punctis rubentibus irrorato, subtus argenteo; cauda rotunda, lunulata, infra nigromaculata.

B. 8. D. 6-13. A. 14. C. 13. P. 17. V. 1/5.

Cette espèce a la tête peu considérable; ses crêtes sont peu marquées. L'épine inférieure du préopercule est plus grande que la supérieure. Vivant, ce Poisson a le ventre arrondi. Le dessus du corps est verdâtre et couvert de points rouge-brun violacés au milieu; le dessous est blanc, et les côtés sont légèrement dorés. A l'instant où on l'a pris, on remarquait en dessus plusieurs points blancs qui ont disparu bientôt. Les nageoires dorsales et pectorales sont verdâtres, et pontuées de brun seulement sur les rayons : ces points forment des bandes transverses sur les pectorales. La caudale, arrondie dans quelques indi-

vidus, présente chez d'autres trois lobes très-courts; elle est marquée en dessus de larges taches rouge-brun, et inférieurement d'une bandelette irrégulière noire. L'œil, recouvert par la paupière supérieure, est bleu d'azur très-foncé, entouré d'un cercle d'or. Les écailles sont rondes, serrées et finement dentelées.

Sa longueur est de treize pouces; sa hauteur de seize lignes.

On remarque quelques variétés de couleur dans ce Platycéphale, qui a été pris dans le canal de d'Entrecasteaux, sur l'île de Van-Diémen. L'individu qui a été dessiné avait le dessus du corps brun.

PLATYCÉPHALE LISSE.

Platycephalus lævigatus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 248.

PLANCHE 10, FIGURE 4.

Platycephalus, capite lævi; corpore et genis fuscis, maculis numerosissimis tectis; ventre albo; pinnis punctatis; cauda recta.

D. 9. 14. A. 14. C. 13. P. 19. V. 1/5.

Ce Platycéphale est remarquable par le dessus du crâne et les orbitaires, qui manquent de dentelures, d'où lui vient son nom de *lisse*. Les épines du préopercule, dont l'inférieure est la plus petite, sont courtes et tronquées. Tout le dessus du corps est brun foncé; le dessous, blanc. Des taches brunes, rondes, pressées, le recouvrent ainsi que les flancs. La partie inférieure de la tête en est aussi recouverte : elles forment des bandes transverses sur les nageoires pectorales, ventrales et anale, dont elles n'occupent que les rayons. Cette dernière est carrée. Les deux dorsales sont très-rapprochées; la dernière est fort alongée : leurs membranes sont transparentes, et les rayons seuls ont des points bruns. L'anale est blanche.

Cet individu est long d'un pied. Il a été pris au port Western, dans le détroit de Bass.

PLATYCÉPHALE PORTE-SCIE.

Platycephalus pristiger.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 260.

PLANCHE 10, FIGURE 5.

Platycephalus, capite magno, elongato, valde

spinoso; corpore desuper elevato, fusco, marmorato, infra-albido; pinna dorsali maculata, caudali fusca et recta.

D. 9 1/10. A. 1/10. C. 13. P. 21. V. 1/5.

Petite espèce, dont la tête assez grande est couverte d'aspérités. On remarque une épine au devant de l'œil, une pointe aiguë à l'angle de l'inter-opercule, et une crête sur le sous-orbitaire postérieur. L'opercule est rude. Le dos est un peu bombé, d'un brun très-foncé avec des marbrures peu apparentes. Le ventre est blanc. La dorsale, noirâtre dans sa partie supérieure, est marquée de taches blanches sur ses rayons. La caudale est droite, carrée et brune. Les pectorales et les ventrales sont bleuâtres et traversées par des lignes de points bruns. L'œil est très-grand et jaunâtre.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

Nous avons rapporté de l'île de Célèbes une variété de cette espèce à couleur plus brune.

—

Genre SCORPÈNE, *Scorpæna*, Linné.

SCORPÈNE DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

Scorpena Novæ-Guineæ.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 320.

PLANCHE 11, FIGURE 1.

Scorpæna, capite desuper concavo, valde armato, cirrhoso; corpore rubente-roseo, fusco maculato; pinnis violaceis transversim maculatis; cauda rotunda, trivittata.

D. 12/10. A. 3/5. C. 11. P. 17. V. 1/5.

Cette Scorpène, longue de six pouces, de forme assez régulière, ressemble beaucoup à la *Cirrheuse*. Son crâne, fortement armé, est creusé en fossette derrière les yeux, dont les intervalles sont concaves. L'orbitaire a en dessus quatre dentelures. On voit des cirrhes au dessus de l'œil, sur le museau, au maxillaire inférieur, et sur les parties latérales du corps.

Sa couleur est d'un rouge vineux avec des teintes rosées. Les flancs sont blanchâtres et marqués

de larges et irrégulières maculatures. Les nageoires ont des bandes transverses de couleur lie de vin, plus foncées sur l'anale : elles sont au nombre de trois sur l'anale, qui est arrondie. La caudale est ponctuée de brun; ses rayons épineux sont jaunes de même que l'œil, qui est entouré d'un cercle rougeâtre.

Habite le port Doreï, à la Nouvelle-Guinée.

SCORPÈNE DE L'ILE DE STRONG.

Scorpena strongia.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 323.

PLANCHE II, FIGURE 2.

Scorpæna, capite oblongo, valde armato; duabus spinis longis ad operculum; corpore rubescente aut albido, fusco-marmorato; cauda rotunda.

D. 12/8. A. 3/7. C. 13. P. 15. V. 1/5.

Cette petite espèce, longue d'environ deux pouces, a la tête oblongue, les orbitaires saillants, fortement dentelés, laissant entre eux un espace

concave; le reste des joues est fortement armé de pointes dont deux remarquables au prolongement de l'opercule; le sous-orbitaire n'en a qu'une dirigée en arrière.

Le fond de la couleur est d'un brun rougeâtre ou blanchâtre, avec des taches et des marbrures brunes tendant à former des bandes transverses sur les nageoires. On en remarque surtout deux à la caudale, qui est arrondie. Les rayons épineux de la dorsale paraissent frangés.

Habite les îles Carolines.

Genre SÉBASTE, *Sebastes*. G. Cuvier.

SÉBASTE DU CAP.

Sebastes capensis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 341.
Gronovius, Zoophylacium, p. 88, n° 293.
Scorpæna capensis, Gmelin.
Scorpène africaine, Lacépède, t. III, p. 266.

PLANCHE 11, FIGURE 3.

Sebastes, capite supra aculeato; preoperculo quinque dentato; corpore rubro, supra albo-punctato; cauda subæquali.

D. $^{12}/_{13}$. A. $^{3}/_{6}$. C. 13. P. 18, dont 8 simples. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Poisson, à forme plus normale et moins irrégulière que ceux de la famille à laquelle il appartient, a la tête grosse, couverte d'aiguillons, dont les plus remarquables sont au-dessus du front, à l'orbitaire et au sous-orbitaire. Le préopercule en a cinq, régulièrement découpés en forme d'éperons. Toutes les nageoires, à l'exception des pectorales, sont peu élevées; la caudale est courte et très-légèrement échancrée; les pec-

torales, arrondies, ont huit rayons simples et séparés à leur partie inférieure.

Cette Sébaste paraît rougeâtre dans son état vivant, avec des nuances jaunes et de nombreuses mouchetures blanches sur le dos. La queue est d'un rougeâtre plus intense à sa terminaison. L'œil est grand, jaune et bordé de rouge.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

Genre PTÉROIS, *Pteroïs*. G. Cuvier.

PTÉROIS ZÈBRE.

Pterois Zebra.

Quoy et Gaimard, Voyage de *l'Uranie*, Zoologie, p. 329.
Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 367.

PLANCHE 11, FIGURE 6.

Pteroïs, capite armato, ciliato, violaceo vel bruneo maculato; corpore rubente irregulariter, transverse vittato; pinnis subflavis, brunneo-punctatis : pectoralibus fusco transverse maculatis.

B. 7. D. $^{13}/_{10}$. A. $^{3}/_{7}$. C. 12. P. 16, dont 8 simples. V. $^{1}/_{5}$.

Cette espèce, longue de cinq pouces, a la tête grosse, irrégulière; le corps terminé en pointe; la queue arrondie. La couleur du corps, sur un fond rougeâtre, présente des bandes transversales vineuses, violacées ou rosées, dans l'intervalle desquelles en sont d'autres plus courtes, apparentes seulement sur le dos. Les joues ont des taches de la même couleur. Les pectorales,

très-grandes, à huit rayons simples, sont jaunâtres avec des lignes transverses et tremblées brun verdâtre. Les autres nageoires n'ont que des points bruns sur leurs rayons, formant des lignes plus ou moins régulières. La crête sourcilière a cinq ou six petites dents; et en avant des yeux, près des narines, sont de petits anneaux blanchâtres.

Nous avons rapporté ce Ptéroïs de la Nouvelle-Guinée. Celui que nous avons décrit dans le Voyage de *l'Uranie*, et dont la longueur n'était que de deux pouces et demi, provenait de la baie de Coupang, sur l'île de Timor.

On trouve quelques irrégularités dans la disposition des couleurs de cette espèce. Ainsi, par exemple, quelques individus ont une bande brune qui traverse l'œil et se perd sur l'opercule en devenant noire. On voit aussi des taches blanches dans l'aisselle et à la base des pectorales.

—

Genre APISTE, *Apistus*. G. Cuvier.

APISTE A LONGUE ÉPINE.

Apistus longispinis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 408.

PLANCHE II, FIGURE 4.

Apistus, capite elevato, valde spinoso; corpore rubro-fuscescente, punctato; pinnis rubentibus, maculatis; cauda recta, apice subvittata; duobus vel tribus punctis albis ad lineam lateralem.

B. 6. D. 14/8. A. 3/5. C. 12. P. 10. V. 1/5.

Ce petit Poisson, que nous avons rapporté d'Amboine, ressemble, disent MM. Cuvier et Valenciennes, à *l'Apiste tænianote*, avec cette différence que ses épines sous-orbitaires et préoperculaires sont plus longues et le profil moins vertical. L'épine supérieure du préopercule est d'une longueur très-considérable.

Sa couleur est d'un rougeâtre clair avec des taches et des nébulosités brunes. Le ventre est blanchâtre piqueté de brun. Quelques individus

ont deux ou trois taches blanches le long de la ligne latérale. Les nageoires sont marbrées et piquetées de brun. Ces taches forment des lignes transverses sur les pectorales. L'extrémité de la caudale présente une bande brune peu marquée.

Cet Apiste, que nous avons trouvé dans la rade d'Amboine, a deux ou trois pouces de longueur.

APISTE BRUN-VERDATRE.

Apistus fusco-virens, Quoy et Gaimard.

Cuv. et Val. Hist. des Poiss., t. IV, p. 409.

PLANCHE II, FIGURE 5.

Apistus, corpore elongato, subcylindraceo, postice acuto, fusco-virescente, rubro-punctato; capite brevi, armato; rostro tantisper recurvo; pinnis punctatis : dorsali fusco-animaculata; caudali rotunda.

B. 6. D. $^{15}/_{7}$. A. $^{3}/_{4}$. C. 15. P. 10. V. $^{1}/_{5}$.

Petite espèce, longue de deux à trois pouces, à forme du corps alongée, arrondie, se terminant assez brusquement en pointe. Le museau est assez

pointu et un peu relevé; la bouche légèrement oblique en haut, garnie de dents petites et serrées. Le sous-orbitaire a deux forts aiguillons dirigés en bas; le préopercule en a quelques petits et un très-grand porté en haut. La membrane des branchies fait saillie à l'extérieur. La caudale est arrondie; la dorsale prend un peu en arrière de l'œil. Ces nageoires sont rougeâtres, ponctuées de la même couleur ou noirâtres. Chez quelques individus, la dorsale a une large tache d'un brun violacé au milieu. Cette tache est quelquefois de couleur d'opale. L'œil est jaune avec quelques stries rouges. Le corps est d'un brun verdâtre sombre, plus clair sous le ventre, parsemé de points rougeâtres. Les taches des rayons mous de la dorsale forment des bandes transverses.

Ce Poisson habite la rade d'Amboine. Il passe dans le pays pour faire des blessures dangereuses, qu'on attribue à une sorte de venin dont ses aiguillons seraient enduits.

—

Genre MAIGRE, *Sciæna*. G. Cuvier.

MAIGRE DU CAP.

Sciæna hololepidota.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. V, p. 53.
Labrus hololepidotus, Lacépède, t. III, p. 517, et pl. 21, fig. 2.

PLANCHE 12, FIGURE 1.

Sciæna, corpore elongato, desuper griseo-argentato, infra albido, macula nigra ad axillam; pinnis griseis; cauda truncata.

D. 9/27. A. 8. C. 16. P. 17. V. 6.

Grande espèce, de trois pieds de long, à forme normale, à tête conique, à museau obtus, à mâchoires égales dans les femelles, l'inférieure étant plus longue dans les mâles, pourvues de dents à crochets, multiples en avant, à une seule rangée sur les côtés. Le préopercule est dentelé; l'opercule n'a qu'une seule pointe mousse apparente. La nageoire caudale est arrondie dans les femelles et a le lobe supérieur prolongé en filet dans les mâles. Les écailles sont grandes et peu serrées; la ligne latérale est légèrement courbée.

La couleur de ce Poisson, qui ressemble beaucoup à notre Maigre de France, est d'un blanc argenté, grisâtre et foncé sur le dos, avec quelques reflets dorés. Une large tache noire occupe l'aisselle et paraît à l'extérieur. Les ventrales et l'anale sont d'un gris bleuâtre. Les autres nageoires sont d'un gris clair. La bouche est jaune d'orpin à l'intérieur.

L'estomac est alongé, pyriforme, un peu pointu à son extrémité, pourvu de cinq gros cœcums, courts et partagés en deux groupes. L'intestin est court, droit, sans anses. Le foie a deux lobes, dont un fort long. La vessie natatoire est énorme, cylindrique, argentée à l'extérieur, et garnie de franges rougeâtres en dedans.

Ce Poisson forme par son abondance une des richesses de la ville du Cap. Chaque jour on en prend des milliers à l'hameçon ou à la seine. On le sale et on le sèche comme la morue. Il est d'un bon goût et a la chair ferme. Pour en prendre, il ne faut pas être mouillé trop au large, dans la rade du cap de Bonne-Espérance.

—

Genre DIAGRAMME, *Diagramma*. G. Cuvier.

DIAGRAMME PONCTUÉ.

Diagramma punctatum.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. V, p. 302.

PLANCHE 12, FIGURE 2.

Diagramma, corpore anteriori crasso, elevato, posteriori acuto, griseo-cærulescente, maculis rotundis cupræis irrorato; pinnis lunulatis; cauda magna, recta.

B. 5. D. $^{10}/_{14}$. A. $^{3}/_{7}$. C. 13. P. 17. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Poisson, qui atteint quelquefois plus de deux pieds, a le museau obtus, la tête grosse, élevée et arrondie, la bouche médiocre, les lèvres charnues, les mâchoires égales, pourvues de crochets courts, derrière lesquels sont d'autres petites dents. L'œil est grand et placé haut. Le préopercule est dentelé. Les joues sont couvertes de très-petites écailles serrées. La partie molle de la dorsale en est garnie à sa base. Le dos s'abaisse rapidement et le corps finit en pointe. Le lobe de

la queue est rétréci; la caudale est grande et carrée; la dorsale, qui occupe tout le dos, s'élève à mesure qu'elle se porte en arrière. La ligne latérale, placée vers le milieu du corps, suit la courbure du dos.

La couleur générale est un gris bleuâtre plus foncé sur la tête et le haut du corps, qui est couvert, ainsi que les joues et toutes les nageoires, de lunules cuivrées placées sans régularité : celles de l'opercule s'alongent un peu.

L'estomac a un long cul-de-sac. Le pylore est environné de sept cœcums. Le foie est pourvu de deux lobes alongés, et l'intestin forme deux anses avant de se terminer à l'anus.

Nous avons rapporté ce Diagramme de Vanikoro.

—

Genre LABRE, *Labrus*. G. Cuvier.

LABRE LARGE RAIE.

Labrus latovittatus.

Lacépède, Hist. des Poiss., t. III, pl. 28, fig. 2.

Insoronobar, par les habitants du port Dorey.

PLANCHE 20, FIGURE 3.

Labrus, elongatus, subcylindraceus; corpore cæruleo, vitta nigra longitudinaliter notato; dorso luteo-cæruleo striato.

B. 5. D. 43. A. 29. C. 15. P. 15. V. 1/5.

Ce Poisson, long d'un pied, haut de deux pouces, et d'une forme très-alongée, a le museau large et aplati, des dents en crochets dirigées en arrière avec d'autres en carde, et un aiguillon assez fort à la partie supérieure de l'opercule. Les branchies font saillie à l'extérieur et se réunissent sous la gorge. Les nageoires supérieure et inférieure se continuent presque jusqu'à la queue. Cette dernière est à trois lobes, dont celui du milieu est à peine indiqué.

Cette espèce est remarquable par sa belle couleur bleu d'azur mélangée d'un peu de carmin sur la tête et le ventre, et par la longue bande longitudinale noire qui va des pectorales à l'extrémité de la queue, en envoyant un prolongement à la base de cette dernière. Le dos offre des stries d'un jaune bleuâtre, qui deviennent bleu de ciel postérieurement. La dorsale, grise au milieu, est bleuâtre sur le bord; l'anale est blanche et légèrement jaunâtre sur le limbe. L'œil est rougeâtre et marqué en dessus d'une tache bleu de ciel.

Le corps et la tête sont couverts de fines écailles : les premières, ciliées sur leur bord, ont cinq divisions à leur point d'insertion, les secondes sont lancéolées. La ligne latérale s'infléchit assez fortement.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

LABRE PERDITION.

Labrus perditio, nob.

PLANCHE 20, FIGURE 4.

Labrus, corpore elevato, antice acuto, fulvo, violaceo-lunulato, postice supra macula lutea et

violacea notato ; pinnis luteo-virescentibus : dorsali nigro quadripunctata.

D. $^{10}/_{12}$. A. $^{3}/_{10}$. C. 12. P. 16. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Labre, long de sept pouces, a le corps élevé, elliptique, la tête un peu pointue, les mâchoires pourvues de deux crochets en bas et de quatre en haut. Le fond de la couleur est d'un beau jaune. La tête et le dessus du dos jusqu'aux pectorales sont parsemés de points jaunes entourés de linéoles violettes, et les flancs sont ponctués de rougeâtre. L'œil est jaune cerclé de rouge. En arrière des pectorales, sur le dos, est un triangle d'un jaune clair, derrière lequel on voit une tache d'un beau violet avoisinant la ligne latérale. Les nageoires sont jaunes, mélangées de verdâtre, surtout celles de la queue, qui a trois lobes, dont celui du milieu est à peine indiqué. La dorsale a dans ses rayons épineux quatre taches noires. La ligne latérale est très-infléchie. Les joues sont lisses.

Ce Poisson tire son nom de la position dans laquelle se trouvait *l'Astrolabe* lorsqu'il a été pris. Nous étions échoués sur les récifs de Tonga-Tabou. L'individu a été perdu, et le dessin ne rend qu'imparfaitement le brillant et la variété de ses couleurs.

Genre GIRELLE, *Julis*. G. Cuvier.

GIRELLE DE VANIKORO.

Julis vanikorensis, nob.

PLANCHE 20, FIGURE 1.

Julis, corpore elevato, antice crasso, violaceo, maculis e viridescente luteis notato; genis flavis, tribus lineis virescentibus maculatis; pectore rubro; pinna dorsali transversim striata, antice bimaculata; cauda rotunda.

B. 6. D. 2 moins $^{7}/_{12}$. A. $^{3}/_{12}$. C. 12. P. 12. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Poisson a la tête obtuse, élevée, quatre forts crochets à chaque mâchoire en avant, le ventre un peu proéminent, la dorsale peu élevée d'abord et plus développée en arrière. Cette nageoire, qui occupe toute la longueur du dos, a deux rayons mous, après lesquels viennent les épineux. La caudale est légèrement arrondie, de même que les ventrales, qui sont petites. Les joues sont lisses, jaunes et marquées de trois bandes verdâtres qui sont accompagnées de filets bleu de ciel, lesquels convergent vers l'œil. La poitrine est de couleur de

laque claire, et tout le reste du corps, sur un fond violacé, présente à chaque écaille une tache d'un jaune verdâtre. La caudale, d'un jaune vif, a une bande transversale brune et des linéoles brunâtres sur le bord. La dorsale, dont les deux premiers rayons sont marqués de deux taches bleu foncé, présente en arrière des bandes obliques brunâtres. Les ventrales sont d'un rouge carmin sombre. Les écailles sont larges et régulières, et la ligne latérale est interrompue.

Habite l'île Vanikoro.

GIRELLE TRIMACULÉE.

Julis trimaculata, nob.

PLANCHE 20, FIGURE 2.

Julis, corpore elongato, viridi, rubro-punctulato, tribus maculis notato; genis luteis, punctis aurantiacis ornatis; pinna dorsali tribus lineolis rubris; cauda rotunda.

B. 6. D. $^{9}/_{11}$. A. $^{3}/_{14}$. C. 12. P. 16. V. $^{1}/_{5}$.

C'est une des jolies petites espèces de ce genre, à forme normale, ayant tout le corps d'un beau vert-pré, avec des pointes laque foncée sur chaque

écaille, et trois larges lunules bleu sombre le long de la ligne latérale, qui est courbée sans être interrompue. Les joues sont lisses, jaune chamois inférieurement, et couvertes de lignes et de taches orangées : trois de ces bandes entourent l'œil, qui est carmin, et forment des points sur le haut du préopercule. Des taches rougeâtres occupent la base des pectorales. La dorsale présente, sur un fond vert, trois lignes de couleur carmin; l'anale n'en a qu'une seule. La caudale est légèrement arrondie et de couleur chamois. Les écailles sont grandes. On voit au-dessous de l'œil deux rangées de pores et une foule de petits points noirs, qui sont probablement aussi des pores.

Habite l'île de Vanikoro.

GIRELLE DE L'ASCENSION.

Julis Ascensionis, nob.

PLANCHE 20, FIGURE 5.

Julis, corpore virescente, duabus vittis longitudinalibus rubris ornato; ventre aurantiaco; pinnis dorsi et ani viridibus rubro-unilineolatis, cauda subrotunda.

B. 6. D. 8/14. A. 2/12. C. 14. P. 15. V. 1/5.

Petite espèce de trois pouces et demi de long, ayant la queue arrondie, des pores sur la tête, le corps mélangé de jaune et de verdâtre, parcouru par deux bandes longitudinales de couleur de laque, dont l'une prend sur le front et l'autre passe par l'œil. Le ventre est orangé, de même que le haut et le bas de la caudale. Les pectorales sont rosées. Les nageoires supérieure et inférieure sont d'un beau vert orné d'une bandelette de laque. La dorsale a une tache brune à son premier rayon. La ligne latérale est ramifiée, très-recourbée, mais sans interruption. Les écailles sont arrondies, sans dentelures et striées en dessus.

Habite l'île de l'Ascension.

GIRELLE A FRONT BOMBÉ.

Julis gibbifrons.

PLANCHE 19, FIGURE 3.

Julis, fronte gibboso, rubro-trimaculato; corpore elevato, viridi; pinnis supra et infra virescentibus, punctis rubris maculatis, vitta rubra

lemniscatis; operculo prælongo apice cœruleo; cauda recta, punctata.

B. 4. D. 2/23. A. 2/12. C. 13. P. 13. V. 1/5.

Grande espèce ayant beaucoup de rapport avec les Chromis par l'élévation brusque et arrondie du front. Elle a les mâchoires saillantes et armées de forts crochets dirigés en avant; l'opercule lisse, prolongé en pointe membraneuse; les nageoires dorsale et anale médiocrement grandes, la première ayant ses deux rayons plus élevés que les autres; ces deux nageoires, d'un bleu verdâtre, sont couvertes de points réguliers de laque sombre, avec une bandelette longitudinale de la même couleur près du bord. La caudale, qui est très-grande, carrée et découpée sur le bord, n'a que des points rougeâtres. Tout le corps est d'un vert pomme, plus clair sur les joues. Le haut du front est marqué de trois bandes rosées. La pointe de l'opercule a une tache d'un beau bleu entouré de rose. Les écailles sont larges, comme quadrilatères et légèrement bordées de rougeâtre. La ligne latérale est très-ramifiée et fortement coudée.

Ce Poisson, long d'environ un pied, habite l'Ile-de-France.

N. B. Il y a eu sans doute quelque erreur de la part du peintre qui a repris notre dessin. Il aura fait les écailles trop petites et oublié les ramifications de la ligne latérale.

GIRELLE A DOS ROSE.

Julis rosea, nob.

PLANCHE 15, FIGURE 1.

Julis, capite acuto; corpore elongato, subcylindraceo, supra roseo, subtus-flavo; pinnis auratis lineatis; dorsali fusco-marginata.

D. 9/12. A. 3/12. C. 14. P. 12. V. 1/5.

Cette espèce, longue de huit à neuf pouces, ressemble beaucoup à un Cheilion par la forme alongée et subarrondie de son corps. Ses joues sont lisses sans pores, ses nageoires peu élevées, ses écailles excessivement fines : celles qui s'avancent sur la queue sont alongées. Cette dernière est presque carrée, et la ligne latérale avoisinant le dos est fortement coudée vers le bas.

Tout le haut du corps est d'un rose de laque un peu foncé; les joues et le ventre sont jaune clair avec un peu de rose sous la gorge. Les nageoires ont une teinte orangée; la supérieure et l'inférieure sont marquées d'une ligne longitudinale rougeâtre. La dorsale seule a un limbe noir.

Ce Poisson habite l'Ile-de-France.

GIRELLE A QUEUE TACHETÉE.

Julis caudimacula, nob.

PLANCHE 15, FIGURE 2.

Julis, elongata, antice acuta; fronte tantisper gibboso; corpore supra virescenti, tribus lineis rubris punctatis ornato; ventre, genis et pinnis flavis rubro-maculatis; cauda rotunda cingulata, basi nigro maculata.

D. $^{9}/_{12}$. A. $^{3}/_{12}$. C. 12. P. 12. V. $^{1}/_{5}$.

Très-élégante espèce, à forme normale, diversement bariolée, à front un peu bombé, à queue arrondie, et dont les premiers rayons de la dorsale sont plus élevés que ceux qui suivent. Les joues sont sans pores, jaunes et marquées de trois bandelettes rouges ondulées. Le haut du corps est vert, parcouru par trois lignes longitudinales formées de taches couleur de laque; le ventre est d'un jaune légèrement verdâtre, parsemé de lignes de laque. L'origine de la dorsale est noire, et le reste aurore, avec des points jaunes et des linéoles bleu de ciel. L'anale a des réticules de laque et des lignes bleuâtres. La caudale est ornée de larges bandes transverses orangées, séparées par

du bleu de ciel, et présente à sa base une assez large tache noirâtre. La ligne latérale est fortement courbée, et le second rayon des pectorales est un peu filamenteux.

Ce Poisson, dont la longueur est de huit pouces, habite l'Ile-de-France.

—

GIRELLE A BAUDRIER.

Julis cingulata, nob.

PLANCHE 15, FIGURE 3.

Julis, capite obtuso; genis rubentibus tribus vittis cæruleis ornatis; corpore balteo flavo cincto; dorso fusco semi-cingulato; cauda valde sulcata, basi nigro-maculata.

D. $^{8}/_{13}$. A. $^{3}/_{1}$. C. 12. P. 15. $^{1}/_{5}$.

Corps assez peu alongé, tête grosse, museau arrondi, queue profondément fourchue, joues couvertes de pores, et présentant sur un fond rougeâtre trois bandes bleues, dont la moyenne est en fer-à-cheval. Une large écharpe jaune entoure le corps au niveau des pectorales. Le dos est verdâtre, avec des demi-bandelettes transver-

ses d'un brun clair. Le lobe de la queue est couvert d'une tache brune très-foncée. La gorge est d'un rougeâtre sombre, avec des bandes bleues. Presque toutes les écailles sont ponctuées de laque. Les nageoires sont verdâtres, à l'exception des pectorales, qui sont brunes sur les bords, avec une large ligne bleue à leur base. L'œil est entouré de stries rayonnantes. Les écailles sont grandes. La ligne latérale est ramifiée et très-courbée à son extrémité.

Habite l'Ile-de-France.

GIRELLE BORDÉE.

Julis prætextata.

PLANCHE 15, FIGURE 4.

Julis, capite crasso, elevato; corpore subflavo, pallide transverse striato; operculo bimaculato; dorso subcœruleo; pinnarum dorsi et ani margine rubro-lemniscato; cauda subrotundata.

B. 5. D. 9/13. A. 3/12. C. 12. P. 12. V. 1/5.

Petite espèce, longue de 3 à 4 pouces, à tête grosse, à front élevé comme celui des Rasons, à caudale arrondie. Ses couleurs sont peu brillantes

et comme blafardes. Le fond de la couleur est d'un jaune pâle, marqué de deux taches aurore sur l'opercule, et de bandes transverses jaunâtres sur le reste du corps. L'œil est cerclé de rouge. Le long du dos règne une ligne bleuâtre. La dorsale et l'anale sont jaunâtres et bordées d'orangé. Au-devant de chaque rayon est une languette blanchâtre. Les autres nageoires sont jaunes. La ligne latérale, placée très-près du dos, est fortement coudée.

Ce Poisson, qui habite le quartier de Flacq, à l'Ile-de-France, nous a été donné par notre ami M. Julien Desjardins.

—

GIRELLE A DORSALE RAYÉE.

Julis dorsalis, nob.

PLANCHE 15, FIGURE 5.

Julis, genis virescentibus roseo vittatis; corpore virescente, semi-vittis nigricantibus et rubentibus cincto; pinna dorsali nigro-lemniscata, antice fimbriata: anali nigro maculata; cauda semi-furcata.

D. $^{8}/_{12}$. A. $^{2}/_{11}$. C. 12. P. 15, V. $^{1}/_{5}$.

Cette Girelle, qui a de 5 à 6 pouces de longueur, a le museau pointu, les joues lisses, verdâtres, sans pores, et marquées de trois ou quatre bandes de laque. Les contours de l'œil sont rayonnés. Le corps est verdâtre en dessus, bleuâtre en dessous, marqué de six à sept demi-bandes transverses d'un violet foncé, terminées par du jaune et de l'aurore, et ne dépassant pas les flancs. Une ligne rosée, oubliée dans le dessin, occupe le milieu du lobe de la queue. Les nageoires sont vert clair. La dorsale a une ligne noire dans son milieu, et des franges sur chaque rayon épineux. L'anale a une tache noire en avant, et la caudale une ligne rougeâtre aux rayons supérieurs et inférieurs, qui sont un peu pointus et la rendent comme bilobée. Les écailles sont grandes, et la ligne latérale est très-ramifiée et interrompue.

Cette espèce provient aussi de l'Ile-de-France.

—

Genre GOMPHOSE, *Gomphosus*. Lacépède.

GOMPHOSE BLEU.

Gomphosus cœruleus.

PLANCHE 19, FIGURE 1.

Gomphosus, corpore ventricoso, toto cœruleo-nigricante; pinnis virescente-cœruleis; pectoralibus albo-lemniscatis; cauda valde furcata.

B. 5. D. 8/13. A. 2/11. C. 14. P. 15. V. 1/5.

Cette espèce, que nous n'avons jamais rencontrée à l'Ile-de-France, provient de l'île de Bourbon, où nous ne l'avons trouvée que cette seule fois. Comme il n'y avait pas long-temps qu'elle sortait de l'eau, ses couleurs très-caractéristiques avaient peu varié lorsque nous en fîmes un dessin.

Le Gomphose bleu est un des plus grands du genre. Son museau, alongé et robuste, a ses crochets recourbés; son œil est petit; son ventre est proéminent; sa caudale profondément fourchue, sa dorsale peu élevée, surtout dans les rayons épineux. L'anale est un peu plus développée. Tout le corps est d'un bleu très-foncé légèrement verdâtre. Cette dernière teinte est bien indiquée sur

le limbe de chaque écaille. Les lèvres sont bleu clair; il en est de même des pectorales à leur base, qui sont plus foncées dans le reste de leur étendue, et dont le limbe est blanchâtre. Toutes les autres nageoires sont vert clair. Les parties supérieure et inférieure de la caudale sont d'un bleu foncé. Les joues sont lisses, les écailles très-grandes, peu serrées et parquetées; celles qui recouvrent la base de la caudale sont petites et lancéolées. La ligne latérale, placée fort haut, très-ramifiée, est coudée vers son extrémité.

Ce Gomphose a environ neuf pouces de longueur.

Genre MALACANTHE, *Malacanthus*. G. Cuvier.

MALACANTHE RAYÉ.

Malacanthus radiatus.

PLANCHE 19, FIGURE 2.

Malacanthus, corpore elongato, subcylindraceo, desuper fuscescente, maculis cæruleis et aureis ornato, lateribus flavis lineolatis; genis cæruleo-lineolatis; pinna dorsali minima, lutescenti lineolata, basi maculis quadratis fulgentibus ornata, cauda triangulari.

B. 6. D. 30. A. 12. C. 17. P. 12. V. 6.

Cette espèce, longue de 7 pouces, est un des poissons les plus élégants de la famille des Labres. Elle a le corps alongé, la queue en forme de losange, pointue; la dorsale très-grande, un peu arrondie, dont le premier rayon mou est plus long que les autres; la tête ovalaire, oblongue; le museau pointu; la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure; les dents nombreuses, dont les quatre antérieures d'en haut sont plus grandes que les autres. L'opercule et le préopercule sont arrondis.

L'œil est couleur d'or. Le haut du corps est bleuâtre, parsemé de taches régulières, quadrilatères, dont les intervalles sont remplis par du bleu céleste. La partie inférieure du corps est de couleur d'or parsemée de lignes dorées, bleues ou rouges. Les linéoles de la tête et des joues sont d'un bleu métallique clair. La dorsale est jaune mélangé de verdâtre, avec des lignes longitudinales bleu clair; à sa base on voit des taches quadrilataires bleu d'outremer et bleu métallique foncé. Les pectorales sont dorées, de même que l'anale, qui est peu étendue, avec des linéoles bleues. La caudale est de couleur indigo, et aurore sur ses bords.

Le dessin ne donne qu'une idée imparfaite des couleurs de ce poisson, que nous devons à M. Gressien, officier de *l'Astrolabe*. Il a été pris au port du Roi-Georges, en octobre 1826. L'individu a été perdu après avoir été dessiné.

—

Genre ASPIDONTE. *Aspidontus*, G. Cuvier.

ASPIDONTE A RUBAN.

Aspidontus tæniatus.

PLANCHE 19, FIGURE 4.

Aspidontus, capite conico, apice recurvo; corpore elongato, at subcompresso, luteo-virescente, vitta nigra longitrorsum notato; ventre cærulescente; pinnis dorsi et ani nigricantibus, margine albidis; cauda nigra, subrecta.

Ce Poisson a quelque ressemblance avec le Labre large-raie. Son corps est alongé, un peu comprimé; sa tête effilée, remarquable par un museau saillant, obtus et coupé obliquement. Le maxillaire inférieur est tronqué, et beaucoup moins long que le supérieur, sous lequel il s'emboîte. Il porte de petites dents en brosse dirigées en avant, surmontées de deux longs crochets courbés comme ceux des serpents, se cachant dans les os du crâne. L'opercule et le préopercule sont lisses, et les ouïes s'ouvrent par une très-petite ouverture ovalaire. La dorsale prend au-dessus de la tête, et occupe tout le dos; l'anale est un peu moins étendue : l'une et

l'autre sont d'un noir bleuâtre à limbe blanc-bleu. La tête et la partie antérieure du corps sont d'un jaune-verdâtre; le ventre est bleu de ciel clair. Une bande noire, qui commence au museau, traverse l'œil, le milieu du corps, et finit sur la nageoire de la queue, en s'élargissant beaucoup. De légères linéoles obliques, d'avant en arrière, traversent le corps, et forment comme un raphé sur la bande noire. Cette dernière, légèrement arrondie, est bordée de lignes bleues de ciel sur les côtés. Les ventrales, très-effilées, ont seulement trois rayons. Les pectorales sont légèrement arrondies et assez grandes.

Sa longueur est de 5 à 6 pouces. Malgré ses défenses, il ne cherche point à mordre. Habite l'île de Guam, devant la ville d'Agagna. La partie nord de la Nouvelle-Guinée nous en a offert une espèce beaucoup plus petite, dont nous envoyâmes le dessin à l'Institut de France.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

Dans le troisième Volume de la Zoologie

DU VOYAGE DE L'ASTROLABE.

Première Partie.

ANIMAUX MOLLUSQUES.

Céphalés.

	Pages.
Observations sur les Olives.	3
Olive érythrostome. *Oliva erythrostoma.*	8
Olive élégante. *Oliva elegans.*	10
Olive sanguinolente. *Oliva sanguinolenta.*	11
Olive maure. *Oliva maura.*	13
Olive textiline. *Oliva textilina.*	14
Genre Ancillaire. *Ancillaria.*	16
Ancillaire à sillons blancs. *Ancillaria albi-sulcata.*	19
Ancillaire australe. *Ancillaria australis.*	20
Genre Porcelaine. *Cypræa.*	23
Porcelaine tigre. *Cypræa tigris.*	29
Porcelaine arlequine. *Cypræa histrio.*	30
Porcelaine rongée. *Cypræa erosa.*	31
Porcelaine tête de serpent. *Cypræa caput-serpentis.*	33
Porcelaine taupe. *Cypræa talpa.*	34
Porcelaine maure. *Cypræa mauritiana.*	35

Porcelaine arabique. *Cypræa arabica.* 37
Porcelaine rougeole. *Cypræa variolaria.* 38
Porcelaine neigeuse. *Cypræa vitellus.* 39
Porcelaine grenue. *Cypræa nucleus.* 40
Porcelaine crible. *Cypræa cribraria.* 41
Porcelaine olivacée. *Cypræa olivacea.* 42
Porcelaine cauris. *Cypræa moneta.* 44
Porcelaine anneau. *Cypræa annulus.* 45
Porcelaine isabelle. *Cypræa isabella.* 47
Porcelaine australe. *Cypræa australis.* 48

Ovule des Moluques. *Ovula oviformis.* 50
Ovule anguleuse. *Ovula angulosa.* 51
Ovule à verrue. *Ovula verrucosa.* 53

Genre Strombe. *Strombus.* 55
Strombe lambis. *Strombus lambis.* 61
Strombe aile-de-papillon. *Strombus papillo.* 63
Strombe grenouille. *Strombus lentiginosus.* 65
Strombe bossu. *Strombus gibberulus.* 66
Strombe oreille-de-Diane. *Strombus auris Dianæ.* 68
Strombe bouche-de-sang. *Strombus luthruanus.* 69
Strombe plissé. *Strombus plicatus.* 70
Strombe poule. *Strombus canarius.* 72
Strombe de Vanikoro. *Strombus vanikorensis.* 73
Strombe rubané. *Strombus tæniatus.* 75
Strombe fleuri. *Strombus floridus.* 76

Genre Cône. *Conus.* 78
Cône tine. *Conus betulinus.* 83
Cône minime. *Conus figulinus.* 84
Cône radis. *Conus raphanus.* 85
Cône de Banda. *Conus bandanus.* 86
Cône damier. *Conus marmoreus.* 88
Cône strié. *Conus striatus.* 89
Cône hébraïque. *Conus hebræus.* 91
Cône vermiculé. *Conus vermiculatus.* 92

Cône morsure-de-puces. *Conus pulicarius.* 93
Cône piqûre-de-mouches. *Conus arenatus.* 94
Cône tulipe. *Conus tulipa.* 95
Cône navet. *Conus miles.* 97
Cône livide. *Conus lividus.* 98
Cône sanguinolent. *Conus sanguinolentus.* 99
Cône drap d'or. *Conus textile.* 100
Cône lacté. *Conus lacteus.* 102
Cône jaune. *Conus luteus.* 103

Genre Cérite. *Cerithium.* 105
Cérite lisse. *Cerithium leve.* 106
Cérite marbrée. *Cerithium marmoratum.* 109
Cérite rayée. *Cerithium lineatum.* 110
Cérite chenille. *Cerithium aluco.* 111
Cérite noduleuse. *Cerithium nodulosum.* 112
Cérite galonnée. *Cerithium tæniatum.* 113
Cérite buire. *Cerithium vertagus.* 115
Cérite courte. *Cerithium breve.* 116
Cérite mûre. *Cerithium morus.* 118
Cérite rubanée. *Cerithium lemniscatum.* 119
Cérite sillonnée. *Cerithium sulcatum.* 121
Cérite cuiller. *Cerithium palustre.* 122
Cérite ébène. *Cerithium ebeninum.* 123
Cérite télescope. *Cerithium telescopium.* 125
Cérite obtuse. *Cerithium obtusum.* 126
Cérite de Diémen. *Cerithium diemense.* 128
Cérite bigarrée. *Cerithium variegatum.* 129
Cérite renflée. *Cerithium inflatum.* 130
Cérite de Sydney. *Cerithium australe.* 131
Cérite turritelle. *Cerithium turritella.* 132
Cérite zonale. *Cerithium-zonale.* 133
Cérite lilas. *Cérithium violaceum.* 134

Turritelle rosée. *Turritella rosea.* 136
Turritelle granuleuse. *Turritella granosa.* 138
Turritelle céritiforme. *Turritella cerithium.* 139

Genre Mélanie. *Melania.* 140
Mélanie rayée. *Melania virgulata.* 141
Mélanie troncatule. *Melania truncatula.* 143
Mélanie épineuse. *Melania setosa.* 145
Mélanie spinuleuse. *Melania spinulosa.* 147
Mélanie érythrostome. *Melania erythrostoma.* 148
Mélanie granifère. *Melania granifera.* 149
Mélanie des Moluques. *Melania moluccensis.* 151
Mélanie de Célèbes. *Melania celebensis.* 152
Mélanie uniforme. *Melania uniformis.* 154
Mélanie à côtes. *Melania costata.* 155
Mélanie des Papous. *Melania papuensis.* 157
Mélanie cordelette. *Melania funiculus.* 158
Mélanie tirouri. *Melania tirouri.* 159

Pirène térébrale. *Pirena terebralis.* 161

Genre Ampullaire. *Ampullaria.* 163
Ampullaire de Célèbes. *Ampullaria celebensis.* 167

Genre Paludine. *Paludina.* 170
Paludine à côtes. *Paludina costata.* 170
Paludine ventrue. *Paludina ventricosa.* 173
Paludine noire. *Paludina nigra.* 174
Paludine buccinoïde. *Paludina buccinoides.* 175

Genre Nérite. *Nerita.* 177
Nérite albicille. *Nerita albicilla.* 182
Nérite de l'Ascension. *Nerita Ascensionis.* 183
Nérite ponctuée. *Nerita punctata.* 185
Nérite versicolor. *Nerita versicolor.* 186
Nérite plissée. *Nerita plicata.* 188
Nérite polie. *Nerita polita.* 189
Nérite de Dorey. *Nerita doreyana.* 190
Nérite de Guam. *Nerita guamensis.* 191

Nérites d'eau douce.

Nérite pulligère. *Nerita pulligera.* 192

Nérite réticulée. *Nerita reticulata.* 194
Nérite commune. *Nerita communis.* 195
Nérite strigillée. *Nerita strigillata.* 197
Nérite auriculée. *Nerita auriculata.* 198
Nérite courte-épine. *Nerita brevispina.* 200

Navicelle elliptique. *Navicella elliptica.* 202

Ancyle strié. *Ancyllus striatus.* 207

Remarques sur les genres Turbo, Phasianelle, Troque, Dauphinule, Roulette, etc. 209
Turbo marbré. *Turbo marmoratus.* 212
Turbo tuberculeux. *Turbo tuberculosus.* 217
Turbo émeraude. *Turbo smaragdus.* 219
Turbo ondulé. *Turbo undulatus.* 221
Turbo à collier. *Turbo torquatus.* 222
Turbo de Cook. *Turbo Cookii.* 224
Turbo impérial. *Turbo imperialis.* 226
Turbo stellaire. *Turbo stellaris.* 228
Turbo frangé. *Turbo fimbriatus.* 229
Turbo à fissure. *Turbo versicolor.* 231

Genre Phasianelle. *Phasianella.* 233
Phasianelle bulimoïde. *Phasianella bulimoides.* 235
Phasianelle ventrue. *Phasianella ventricosa.* 237

Genre Troque. *Trochus.* 239
Troque obélisque. *Trochus obeliscus.* 240
Troque élancé. *Trochus elatus.* 242
Troque dilaté. *Trochus niloticus.* 243
Troque bordé. *Trochus limbatus.* 245
Troque irisodonte. *Trochus irisodontus.* 247
Troque austral. *Trochus australis.* 248
Troque à bandes. *Trochus tæniatus.* 249
Troque multicariné. *Trochus constritus.* 251
Troque bariolé. *Trochus striolatus.* 253
Troque grenu. *Trochus diaphanus.* 254

Troque thiare. *Trochus thiaratus.* 256
Troque zélandais. *Trochus zelandicus.* 257
Troque relief. *Trochus cingulatus.* 259
Troque canalifère. *Trochus canaliferus.* 260
Troque canaliculé. *Trochus canaliculatus.* 261

Roulette linéolée. *Rotella lineolata.* 264
Roulette de Guam. *Rotella guamensis.* 267

Troque pagode. *Trochus pagodus.* 269
Troque jaune. *Trochus luteus.* 271
Troque nain. *Trochus nanus.* 273
Troque aplati. *Trochus planus.* 274
Troque doré. *Trochus auratus.* 276

Dauphinule laciniée. *Delphinula laciniata.* 278

Cadran strié. *Solarium perspectivum.* 281
Cadran bigarré. *Solarium variegatum.* 283

Genre Vermet. *Vermetus.* 285
Vermet grand-tube. *Vermetus arenarius.* 289
Vermet dentifère. *Vermetus dentiferus.* 291
Vermet élégant. *Vermetus elegans.* 292
Vermet de la Nouvelle-Zélande. *Vermetus zelandicus.* 293
Vermet géant. *Vermetus giganteus.* 294
Vermet de Tonga. *Vermetus tonganus.* 296
Vermet réticulé. *Vermetus reticulatus.* 297
Vermet caréné. *Vermetus carinatus.* 298
Vermet rose. *Vermetus roseus.* 301

Siliquaire australe. *Siliquaria australis.* 302

Stomatelle tachetée. *Stomatella maculata.* 305
Stomatelle noire. *Stomatella nigra.* 307
Stomatelle auricule. *Stomatella auricula.* 309

Haliotide blanchâtre. *Haliotis albicans.* 311

Genre Parmophore. *Parmophorus.* 314
Parmophore austral. *Parmophorus australis.* 321
Parmophore bombé. *Parmophorus convexus.* 322

Émarginule parmophoïde. *Emarginula parmophoidea.* 325
Émarginule de Panhi. *Emarginula Panhi.* 327
Émarginule australe. *Emarginula australis.* 328
Émarginule élargie. *Emarginula lata.* 330
Émarginnle rugueuse. *Emarginula rugosa.* 331
Émarginule striatule. *Emarginula striatulata.* 332
Émarginule de Vanikoro. *Emarginula vanikorensis.* 334

Fissurelle de Tonga. *Fissurella tongana.* 335
Fissurelle de Praya. *Fissurella afra.* 336

Patelle à bateau. *Patella compressa.* 338
Patelle scutellaire. *Patella scutellaris.* 339
Patelle granulaire. *Patella granularis.* 341
Patelle bleue. *Patella cœrulea.* 344
Patelle flexueuse. *Patella flexuosa.* 342
Patelle argentée. *Patella argentea.* 345
Patelle à 9 rayons. *Patella novem-radiata.* 346
Patelle stellulaire. *Patella stellularia.* 347

Genre Patelloïde. *Patelloïda.* 349
Patelloïde fragile. *Patelloïda fragilis.* 351
Patelloïde striée. *Patelloïda striata.* 353
Patelloïde flammée. *Patelloïda flammea.* 354
Patelloïde en cône. *Patelloïda conoïda.* 355
Patelloïde stellaire. *Patelloïda stellaris.* 336
Patelloïde alongée. *Patelloïda elongata.* 358
Patelloïde cabochon. *Patelloïda pileopsis.* 359
Patelloïde écailleuse. *Patelloïda squamosa.* 360
Patelloïde septiforme. *Patelloïda septiformis.* 362
Patelloïde orbiculaire. *Patelloïda orbicularis.* 363
Patelloïde ponctuée. *Patelloïda punctata.* 365
Patelloïde rugueuse. *Patelloïda rugosa.* 366

Deuxième Partie.

Genre Oscabrion. *Chiton.* 369
Oscabrion aiguillonné. *Chiton aculeatus.* 373
Oscabrion glauque. *Chiton glaucus.* 376
Oscabrion birameux. *Chiton biramosus.* 378
Oscabrion georgien. *Chiton georgianus.* 379
Oscabrion peau-de-serpent. *Chiton pelliserpentis.* 381
Oscabrion vert. *Chiton viridis.* 383
Oscabrion sillonné. *Chiton sulcatus.* 385
Oscabrion lamelleux. *Chiton lamellosus.* 386
Oscabrion marron. *Chiton castaneus.* 387
Oscabrion tulipe. *Chiton tulipa.* 389
Oscabrion pirogue. *Chiton longicymba.* 390
Oscabrion guilloché. *Chiton undulatus.* 393
Oscabrion cannelé. *Chiton canaliculatus.* 394
Oscabrion parqueté. *Chiton tessellatus.* 396
Oscabrion de Maurice. *Chiton mauritianus.* 397
Oscabrion à côtes étroites. *Chiton angusticostatus.* 398
Oscabrion zélandais. *Chiton zelandicus.* 400
Oscabrion de Garnot. *Chiton Garnoti.* 401
Oscabrion violet. *Chiton violaceus.* 403
Oscabrion monticulaire. *Chiton monticularis.* 406
Oscabrion fascié. *Chiton fasciatus.* 408
Oscabrion oculé. *Chiton oculatus.* 410

Remarques sur les genres Crépidule et Calyptrée. 412
Crépidule à côtes. *Crepidula costata.* 414
Crépidule contournée. *Crepidula contorta.* 418
Crépidule tomenteuse. *Crepidula tomentosa.* 419
Crépidule maculée. *Crepidula maculata.* 422
Crépidule du Cap. *Crepidula capensis.* 424

Calyptrée de Vanikoro. *Calyptræa vanikorensis.* 426

Calyptrée cabochon. *Calyptræa pyleopsis.* 427
Calyptrée de Tonga. *Calyptræa tongana.* 428

Genre Hipponice. 430
Hipponice australe. *Hipponix australis.* 434
Hipponice pointue. *Hipponix acuta.* 437
Hipponice feuilletée. *Hipponix foliacea.* 439
Hipponice suturale. *Hipponix suturalis.* 440

Acéphales.

Peigne bombé. *Pecten convexus.* 443
Peigne feuilleté. *Pecten foliaceus.* 445

Houlette spondyloïde. *Pedum spondyloïdeum.* 447

Lime enflée. *Lima inflata.* 451
Lime linguatule. *Lima linguatula.* 453

Huître épineuse. *Ostrea echinata.* 456

Avicule georgienne. *Avicula georgiana.* 457

Pintadine ovalaire. *Meleagrina ovata.* 459
Pindatine de Tonga. *Meleagrina tongana.* 460

Moule polyodonte. *Mytilus polyodontus.* 462

Lithodome lisse. *Lithodomus levigatus.* 464

Pétoncle à larges côtes. *Petunculus laticostatus.* 466
Pétoncle ovalaire. *Petunculus ovatus.* 467
Pétoncle austral. *Petunculus australis.* 469

Nucule australe. *Nucula australis.* 471

Trigonie pectinée. *Trigonia pectinata.* 474

Came foliacée. *Cama foliacea.* 478

Vénéricarde australe. *Venericardia australis.* 480

Genre Tridacne. *Tridacna.* 483
Tridacne géante. *Tridacna gigas.* 485
Tridacne faîtière. *Tridacna squamosa.* 487
Tridacne safranée. *Tridacna crocea.* 488
Tridacne mutique. *Tridacna mutica.* 490
Tridacne maculée. *Tridacna maculata.* 491

Donace australe. *Donax australis.* 493
Donace cardioïde. *Donax cardioïdes.* 495

Telline élargie. *Tellina lata.* 497
Telline de Tonga. *Tellina tongana.* 498
Telline blanche. *Tellina alba.* 500
Telline lactée. *Tellina lactea.* 501
Telline losangée. *Tellina rhomboïdes.* 502

Mésodesme de Chemnitz. *Mesodesma Chemnitzii.* 504
Mésoderme de Diémen. *Mesodesma diemensis.* 507
Mésodesme striée. *Mesodesma striata.* 508

Corbule zélandaise. *Corbula zelandica.* 511

Cyrène cyprinoïde. *Cyrena cyprinoïdes.* 513
Cyrène Vanikoro. *Cyrena vanikorensis.* 515
Cyrène oblongue. *Cyrena oblonga.* 517

Mactre alongée. *Mactra elongata.* 518
Mactre soyeuse. *Mactra setosa.* 519

Vénus à grosses côtes. *Venus costata.* 521
Vénus zélandaise. *Venus zelandica.* 522
Vénus âpre. *Venus aspera.* 524
Vénus épaisse. *Venus crassa.* 525
Vénus intermédiaire. *Venus intermedia.* 526
Vénus australe. *Venus australis.* 528
Vénus polie. *Venus nitida.* 529
Vénus denticulée. *Venus denticulata.* 530
Vénus mésodesme. *Venus mesodesma.* 532
Vénus violacée. *Venus violacea.* 533

Vénérupe courte. *Venerupis brevis.* 534
Vénérupe de Diémen. *Venerupis diemensis.* 535

Pandore striée. *Pandora striata.* 537

Psammobie de Tonga. *Psammobia tongana.* 539
Psammobie vitrée. *Psammobia vitrea.* 540

Silex blanc. *Silex albus.* 543

Lutraire sabre. *Lutraria acinaces.* 545

Panopée zélandaise. *Panopæa zelandica.* 547

Pholade globuleuse. *Pholas globulosa.* 549

Térébratule australe. *Terebratula australis.* 551
Térébratule recourbée. *Terebratula recurva.* 554
Térébratule rouge. *Terebratula rubra.* 556
Térébratule tachetée. *Terebratula erythroleuca.* 557

Biphores (Remarques générales sur les). 559
Biphore à côtes. *Salpa costata.* 570
Biphore raboteux. *Salpa uncinata.* 573
Biphore tonneau. *Salpa dolium.* 575
Biphore fémoral. *Salpa femoralis.* 577

Biphore cordiforme. *Salpa cordiformis.* 579
Biphore pinné. *Salpa pinnata.* 580
Biphore pinné, variété. *Salpa pinnata, varietas.* 582
Biphore confédéré. *Salpa confederata.* 584
Biphore bicaudé. *Salpa bicaudata.* 585
Biphore infundibuliforme. *Salpa infundibuliformis.* 586
Biphore tronqué. *Salpa truncata.* 588
Biphore bleu. *Salpa cærulea.* 589
Biphore à facettes. *Salpa monotoma.* 591
Biphore pyramidal. *Salpa pyramidalis.* 593
Biphore multitentaculé. *Salpa multitentaculata.* 596
Biphore nucléal. *Salpa nucleata.* 597

Barillet denticulé. *Dolium denticulatum.* 599
Barillet à queue. *Dolium caudatum.* 601

Genre Ascidie. *Ascidia.* 603
Ascidie dorée. *Ascidia aurata.* 604
Ascidie aurore. *Ascidia aurora.* 605
Ascidie réticulée. *Ascidia reticulata.* 606
Ascidie tuyau. *Ascidia tubulus.* 607
Ascidie teinturière. *Ascidia tinctor.* 608
Ascidie à bouche rose. *Ascidia erythrostoma.* 609
Ascidie bouche violette. *Ascidia ianthinoctoma.* 610
Ascidie bleue. *Ascidia cœrulea.* 611
Ascidie diaphane. *Ascidia diaphanea.* 612
Ascidie sablonneuse. *Ascidia sabulosa.* 613
Ascidie marron d'Inde. *Ascidia spinosa.* 615
Ascidie australe. *Ascidia australis.* 616
Ascidie épineuse. *Ascidia spinifera.* 617

Polycline cylindrique. *Polyclinum cylindricum.* 618
Botrylle en grappe. *Botryllus racemosus.* 620

Distome violet. *Distomus violaceus.* 622
Distome élégant. *Distomus elegans.* 623

Eucèle rose. *Eucœlium roseum.* 624

Aplide cérébriforme. *Aplidium cerebriforme.* 625
Aplide pédonculé. *Aplidium pedonculatum.* 626

Genre Anatife. *Anatifa.* 627
Anatife oblique. *Anatifa obliqua.* 628
Anatife épineux. *Anatifa spinosa.* 629
Anatife tricolore. *Anatifa tricolor.* 631
Anatife sessile. *Anatifa sessilis.* 632
Anatife pélagien. *Anatifa pelagica.* 633
Anatife alongé. *Anatifa elongata.* 635
Anatife tronqué. *Anatifa truncata.* 636
Anatife sillonné. *Anatifa sulcata.* 638
Anatife velu. *Anatifa hirsuta.* 639
Anatife parasite. *Anatifa parasita.* 641
Anatife tubulé. *Anatifa tubulosa.* 642

Poissons.

Apogon orbiculaire. *Apogon orbicularis.* 648
Apogon à nageoires roses. *Apogon roseipinnis.* 649

Ambasse de Dussumier. *Ambassis Dussumieri.* 651

Mérou mille-étoiles. *Serranus myriaster.* 653
Mérou moucheté. *Serranus punctulatus.* 654
Mérou Gaimard. *Serranus Gaimardi.* 656
Mérou Boëlang. *Serranus Boëlang.* 657

Plectropome rouge et noir. *Plectropoma nigro-rubrum.* 659
Plectropome à grosses dents. *Plectropoma dentex.* 660
Plectropome à scie. *Plectropoma serratum.* 662

Diacope à deux raies. *Diacope bitæniata.* 664

Mésoprion dondiava. *Mesoprion unimaculatus.* 665
Mésoprion porte-anneau. *Mesoprion annularis.* 666

Priacanthe aux grandes ventrales. *Priacanthus macropus.* 668
Priacanthe macroptère. *Priacanthus macropterus.* 669

Sillago ponctué. *Sillago punctata.* 671
Sillago de Bass. *Sillago bassensis.* 672

Myripristis hexagone. *Myripristis hexagonus.* 674

Holocentre operculaire. *Holocentrum operculare.* 676
Holocentre argenté. *Holocentrum argenteum.* 676
Holocentre lion. *Holocentrum leo.* 678
Holocentre double-tache. *Holocentrum binotatum.* 679

Platycéphale brun. *Platicephalus fuscus.* 681
Platycéphale ponctué. *Platycephalus punctatus.* 682
Platycéphale de Bass. *Platycephalus bassensis.* 683
Platycéphale lisse. *Platycephalus lævigatus.* 684
Platycéphale porte-scie. *Platycephalus pristiger.* 685

Scorpène de la Nouvelle-Guinée. *Scorpæna Novæ-Guineæ.* 687
Scorpène de l'île Strong. *Scorpæna strongia.* 688

Sébaste du Cap. *Sebastes capensis.* 690

Ptéroïs zèbre. *Pteroïs zebra.* 692

Apiste à longue épine. *Apistus longispinnis.* 694
Apiste brun-verdâtre. *Apistus fusco-virens.* 695

Maigre du Cap. *Sciæna hololepidota.* 697

Diagramme ponctué. *Diagramme punctatum.* 699

Labre large-raie. *Labrus lato-vittatus.* 701
Labre perdition. *Labrus perditio.* 702

Girelle de Vanikoro. *Julis vanikorensis.* 704
Girelle trimaculée. *Julis trimaculata.* 705
Girelle de l'Ascension. *Julis Ascensionis.* 706
Girelle à front bombé. *Julis gibbifrons.* 707
Girelle à dos rose. *Julis rosea.* 709
Girelle à queue tachetée. *Julis caudimacula.* 710
Girelle à baudrier. *Julis cingulata.* 711
Girelle bordée. *Julis prætextata.* 712
Girelle à dorsale rayée. *Julis dorsalis.* 713

Gomphose bleu. *Gomphosus cæruleus.* 715

Malacanthe rayée. *Malacanthus radiatus.* 717

Aspidonte à ruban. *Aspidontus tæniatus.* 719

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES PLANCHES

RELATIVES

Au troisième Volume de la Zoologie

DU VOYAGE DE L'ASTROLABE.

Première Partie.

ANIMAUX MOLLUSQUES.

Céphalés.

Pl.	Fig.	
46.	1.	Olive textiline avec son animal (Nouvelle-Guinée).
	2-4.	Olive élégante. (Nouvelle-Guinée).
	5-6.	Olive sanguinolente.
	7-17.	Olive érythrostôme (Tonga-Tabou et Nouvelle-Guinée).
	18-.19	La même, variété (Guam).
	20-21.	Olive maure (Amboine).
47.	1-2.	Porcelaine tigre (Tonga-Tabou).
	3-6.	Porcelaine anguleuse (Tonga-Tabou).
	7.	Porcelaine oviforme (Nouvelle-Guinée).
	8-9.	Porcelaine à verrues (Tonga-Tabou).
	10-11.	Porcelaine arlequine (Tonga-Tabou).
	12-13.	Porcelaine rongée (Tonga-Tabou).
	14-15.	Porcelaine tête de serpent (Ile-de-France).
48.	1.	Porcelaine taupe (Ile-de-France).
	2-4.	Porcelaine maure. (Nouvelle-Irlande).
	5.	Porcelaine arabique (Nouvelle-Guinée).
	6-7.	Porcelaine rougeole. (Nouvelle-Guinée).

8-9. Porcelaine neigeuse (Tonga-Tabou).
10-11. Porcelaine grenue (Tonga-Tabou).
12. Porcelaine crible (Nouvelle-Irlande).
13. Porcelaine olivacée (Nouvelle-Guinée).
14-16. Porcelaine anneau (Tonga-Tabou).
17. Porcelaine cauris (Tonga-Tabou).
18. Porcelaine isabelle (Tonga-Tabou).
19-20. Porcelaine australe (Nouvelle-Hollande).

49. 1-3. Animal de la Porcelaine tigre, femelle (Tonga-Tabou).
4. Anatomie du même, individu mâle.
5-12. Ancillaire à sillons blancs (Détroit de Cook).
13-17. Ancillaire australe (Nouvelle-Zélande).
18-20. Anatomie du Strombe lambis, femelle (Tonga-Tabou).
21. Anatomie de l'Agathine mauritienne (Ile-de-France).

50. 1-2. Strombe aile de papillon, femelle (Nouvelle-Guinée).
3-5. Strombe grenouille, mâle (Nouvelle-Guinée).
6-11. Strombe lambis (Tonga-Tabou).
12-13. Strombe lambis, variété (Vanikoro).
14. Strombe bossu (Tonga-Tabou).

51. 1-2. Strombe oreille de Diane (Amboine).
3-4. Strombe bouche de sang (Nouvelle-Guinée).
5-6. Strombe plissé (Nouvelle-Guinée).
7-9. Strombe de Vanikoro (Vanikoro).
10-11. Strombe poule, femelle (Amboine).
12-13. Strombe fleuri, mâle (Tikopia).
14-15. Strombe rubané (Amboine).

52. 1. Cône radis (Vanikoro).
2. Cône tine (Bourou).
3. Cône minime (Bourou).
4-4'. Cône damier, jeune âge (Vanikoro).
5-5'. Cône hébraïque (Nouvelle-Irlande.)
6. Cône vermiculé (Tikopia).
7. Cône de Banda (Vanikoro).

8-8.' Cône morsure de puces (Nouvelle-Guinée).
9. Cône piqûre de mouches.
10-10'. Cône strié (Nouvelle-Guinée).
11-11'. Cône navet (Vanikoro).
a. Pore aquifère du pied, dans tous ces cônes.

53. 1-3. Cône tulipe, mâle (Vanikoro).
4-14. Son anatomie.
15-17. Cône drap d'or (Nouvelle-Guinée).
18. Cône sanguinolent (Nouvelle-Irlande).
19-21. Cône livide, mâle (Tikopia).
22. Cône lacté (Bourou).
23-24. Cône jaune (Nouvelle-Hollande).

54. 1-3. Cérite lisse (Nouvelle-Hollande).
4. Cérite marbrée (Nouvelle-Hollande).
5-6. Cérite noduleuse (Tonga-Tabou et Vanikoro).
7-8. Cérite rayée (Tonga-Tabou).
9-12. Cérite courte (Tonga-Tabou).
13-15. Cérite mûre (Vanikoro).
16-18. Cérite rubanée (Vanikoro).
19-20. Cérite chenille (Tonga-Tabou).
21. Cérite galonnée (Nouvelle-Guinée).
22-23. Cérite sillonnée (Amboine).
24-25. Cérite brune (Nouvelle-Guinée).

55. 1-3. Cérite ébène (Nouvelle-Hollande).
4-6. Cérite télescope (Bourou).
7. Cérite de Sydney (Nouvelle-Hollande).
8. Cérite turritelle (Nouvelle-Guinée).
9. Cérite zonale, var. (Archipel Indien).
10. Cérite renflée (Vanikoro).
11-13. Cérite de Diémen (Van-Diémen).
14-16. Cérite cuiller (Célèbes).
17. Cérite bigarrée (Tonga-Tabou).
18-21. Cérite obtuse (Bourou).
22-33. Cérite lilas, très-grossie.
24-26. Turritelle rosée (Nouvelle-Zélande).

27-28. Turritelle céritiforme (Nouvelle-Hollande).
29-30. Turritelle granuleuse (Nouvelle-Hollande).

56. 1-4. Mélanie rayée (Ile-de-France).
5-7. Mélanie troncatule, variété (Ile-de-France).
8-11. Mélanie épineuse (Amboine).
12-14. Mélanie spinuleuse (Vanikoro).
15-18. Mélanie érythrostôme (Vanikoro).
19-21. Mélanie granifère (Guam).
22-25. Mélanie des Moluques (Amboine).
26-29. Mélanie de Célèbes (Célèbes).
30-33. Mélanie uniforme (Célèbes).
34-37. Mélanie à côtes (Vanikoro).
38-39. Mélanie tirouri (Célèbes).
40-42. Pyrène térébrale (Bourou et Nouvelle-Guinée).
43-44. Mélanie cordelette (Moluques).
45-47. Mélanie des Papous (Nouvelle-Guinée).

57. 1-15. Ampullaire de Célèbes, avec son anatomie (Célèbes).

58. 1-5. Paludine à côtes (Célèbes).
6-8. Paludine ventrue (Célèbes).
9-12. Paludine noire (Van-Diémen).
13-15. Paludine buccinoïde (Nouvelle-Hollande).
16-18. Lymnée verte (Guam).
19-20. Physe de Tonga (Tonga-Tabou).
21-22. Variété, plus petite.
23-24. Physe géorgienne (Nouvelle-Hollande).
25-34. Navicelle elliptique, avec son anatomie (Guam).
35-38. Ancyle strié (Ténériffe).
39. Planorbe de Tondano (Célèbes).

59. 1-7. Phasianelle bulimoïde (Nouvelle-Hollande).
8-9. Phasianelle ventrue (Nouvelle-Hollande).
10-16. Turbo marbré, avec son anatomie (Amboine).

60. 1-5. Turbo tuberculeux (Vanikoro).
6-8. Turbo émeraude (Nouvelle-Zélande).

9-14. Turbo ondulé, avec son anatomie (Nouvelle-Hollande).
15-18. Turbo à collier (Nouvelle-Hollande).
19-23. Turbo de Cook (Nouvelle-Zélande).

61. 1-4. Turbo impérial (Nouvelle-Zélande).
5-7. Turbo stellaire, variété (Vanikoro).
8-12. Turbo frangé (Nouvelle-Hollande).
13-18. Turbo à fissure (Nouvelle-Hollande).
19-21. Troque obélisque (Tonga-Tabou).
22-26. Troque élancé (Nouvelle-Irlande).
27-31. Roulette linéolée (Méditerranée).
32-33. Roulette de Guam (Guam).

62. 1-4. Troque pagode, avec son anatomie (Nouvelle-Irlande).
5-7. Troque nain (Van-Diémen et Nouvelle-Hollande).
8-11. Troque jaune, avec son anatomie (Nouvelle-Hollande).
12. Troque dilaté (Nouvelle-Hollande).
13-14. Troque aplati (Nouvelle-Hollande).
15-19. Troque doré, trois variétés (Van-Diémen).
20-22. Cadran strié (Amboine).
23. Cadran tacheté (Opercule du).
24-25. Cadran bigarré (Nouvelle-Irlande).
26-28. Dauphinule laciniée (Nouvelle-Irlande et Vanikoro).

63. 1-6. Troque bordé (Nouvelle-Hollande).
7-12. Troque irisodonte (Nouvelle-Hollande).
13-14. Troque austral (Nouvelle-Hollande).
15-17. Troque à bandes (Nouvelle-Hollande).
18-22. Troque bariolé (Nouvelle-Hollande).
23-27. Troque multicariné (Van-Diémen et Nouvelle-Hollande).

64. 1-5. Troque grenu (Nouvelle-Zélande).
6-11. Troque tiare (Nouvelle-Zélande).

12-15. Troque zélandais (Nouvelle-Zélande).
16-20. Troque relief (Nouvelle-Zélande).
21-25. Troque canaliculé (Vanikoro et Tonga-Tabou).
26-29. Troque canalifère (Nouvelle-Irlande).

65. 1-3. Néritine pulligère (Guam et Vanikoro).
4-5. Néritine réticulée (Nouvelle-Guinée).
6-8. Néritine auriculée (Nouvelle-Irlande).
9. Néritine auriculée, variété (Moluques).
10-11. Néritine courte épine (Nouvelle-Irlande).
12-14. Néritine commune (Vanikoro).
15-16. Néritine strigillée (Bourou et Guam).
17-18. Nérite albicille (Tonga-Tabou).
19-22. Nérite de l'Ascension (Ascension).
23-26. Nérite versicolore et variété (Tonga-Tabou et Tikopia).
27-30. Nérite plissée (Nouvelle-Irlande).
31. Nérite polie. (Nouvelle-Irlande).
32-40. Anatomie de Nérites.
41-42. Nérite ponctuée (Ile-de-France).
43-44. Nérite de Dorey (Nouvelle-Guinée).
45. Nérite de Guam (Guam).

66. 1-3. Natice bouche noire (Tonga-Tabou).
4-8. Natice mélanostomoïde (Nouvelle-Irlande et Nouvelle-Guinée).
9. Natice petite bouche (Nouvelle-Hollande).
11-12. Natice zélandaise (Nouvelle-Zélande).
13-15. Natice plombée (Nouvelle-Hollande).
16-17. Natice plurisériale (Nouvelle-Guinée).
18-19. Natice plurisériale, variété (Nouvelle-Guinée).
20-21. Natice costulée (Moluques).
22-23. Natice ombiliquée (Nouvelle-Hollande).

66*bis* 1-3. Cryptostôme zonal (Nouvelle-Hollande).
4-8'. Sigaret de Tonga, ouvert.

9. Sigaret de Maurice (Ile-de-France).
10-12. Stomatelle noire (Tonga-Tabou).
13-16. Stomatelle tachetée (Vanikoro).
17-19. Stomatelle auricule (Nouvelle-Hollande).
20-22. Vélutine cancellée (Vanikoro).

67. 1-2. Pyramidelle tachetée (Vanikoro), au lieu de pl. 65.
3-7. Pyramidelle ventrue (Vanikoro).
8-10. Vermet grand-tube (Nouvelle-Hollande).
11-12. Vermet élégant et son anatomie.
13-15. Vermet géant (Guam).
16-17. Vermet de la Nouvelle-Zélande (Nouvelle-Zélande).
18. Vermet de Tonga (Tonga-Tabou).
19. Vermet réticulé (Tonga-Tabou).
20-23. Vermet rose (Nouvelle-Zélande).
24-26. Vermet caréné (Guam).
27-28. Vermet dentifère (Nouvelle-Hollande).

68. 1-2. Haliotide blanchâtre (Nouvelle-Hollande).
3-4. Fissurelle de Tonga (Tonga-Tabou).
5-6. Fissurelle de Praya (Ile San-Iago).
7-8. Émarginule de Panhi (Tonga-Tabou).
9-10. Émarginule élargie (Amboine).
11-12. Émarginule australe (Nouvelle-Hollande).
13-14. Émarginule australe, variété (Nouvelle-Hollande).
15-16. Émarginule parmaphoïde (Nouvelle-Hollande).
17-18. Émarginule rugueuse (Nouvelle-Hollande).
19-20. Émarginule de Vanikoro, grossie (Vanikoro).
21-22. Émarginule striatule (Nouvelle-Zélande).

69. 1-4. Parmophore austral (Nouvelle-Hollande).
5-16. Parmophore (Détails anatomiques du).
17-18. Parmophore imbriqué (Nouvelle-Irlande).

70. 1-3. Patelle en bateau, avec le jeune âge (cap de Bonne-Espérance).
4-6. Patelle bleue, variété (Sainte-Hélène).

7-8. Patelle scutellaire (cap de Bonne-Espérance).
9-11. Patelle flexueuse (Vanikoro).
12-15. Patelle granulaire (cap de Bonne-Espérance).
16-17. Patelle argentée (Nouvelle-Zélande).
18-20. Patelle stellulaire (Nouvelle-Zélande).
21. Patelle stellulaire, variété, à deux lignes blanches (Nouvelle-Zélande).
22-23. Patelle à neuf rayons (Ile-de-France).

71. 1-4. Patelloïde stellaire (Nouvelle-Irlande).
5-7. Patelloïde en cône (Nouvelle-Hollande).
8-11. Patelloïde striée (Célèbes).
12-14. Patelloïde alongée (Nouvelle-Hollande).
15-24. Patelloïde flammée (Van-Diémen et Guam).
25-27. Patelloïde cabochon (Nouvelle-Zélande).
28-30. Patelloïde fragile (Nouvelle-Zélande).
31-35. Patelloïde orbiculaire (Vanikoro et Amboine).
36-37. Patelloïde rugueuse (Amboine).
38-39. Patelloïde écailleuse (Ile-de-France).
40-42. Patelloïde ponctuée, grossie (Nouvelle-Hollande).
43-44. Patelloïde septiforme (Nouvelle-Hollande).

72. 1-5. Crépidule tomenteuse (Nouvelle-Hollande).
6-9. Crépidule maculée (Nouvelle-Zélande).
10-12. Crépidule à côtes (Nouvelle-Zélande).
13-14. Crépidule du Cap (cap de Bonne-Espérance).
15-16. Crépidule contournée (Nouvelle-Zélande).
17-18. Calyptrée de Tonga (Tonga-Tabou).
19-20. Calyptrée cabochon (Tonga-Tabou).
21-22. Calyptrée de Vanikoro (Vanikoro).
23-24. Calyptrée de Vanikoro, variété (Vanikoro).
25-34. Hipponice australe (Nouvelle-Hollande).
35-36. Hipponice pointue (Nouvelle-Irlande).
37-38. Hipponice pointue, variété (Rawak et Waigiou).
39-40. Hipponice suturale (Guam).
41-45. Hipponice feuilletée (Guam).

Deuxième Partie.

73. 1-3. Oscabrion de Maurice (Ile-de-France).
4-4'. Oscabrion à côtes étroites (Ile-de-France).
5-8. Oscabrion zélandais (Nouvelle-Zélande).
9-14. Oscabrion de Garnot (cap de Bonne-Espérance).
15-16. Oscabrion violet (Nouvelle-Zélande).
17-20. Oscabrion violet, variété (Nouvelle-Zélande).
21-29. Oscabrion fascié (Tonga-Tabou).
30-35. Oscabrion monticulaire (Nouvelle-Zélande).
36. Oscabrion monticulaire, variété (Nouvelle-Zélande).
37-38. Oscabrion oculé (Vanikoro).

74. 1-5. Oscabrion aiguillonné (Nouvelle-Irlande, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande).
6. Oscabrion aiguillonné, variété (Tonga-Tabou).
7-11. Oscabrion glauque (Van-Diémen).
12-16. Oscabrion birameux (Nouvelle-Zélande).
17-22. Oscabrion peau de serpent (Nouvelle-Zélande).
23-28. Oscabrion vert (Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Guinée).
29-32. Oscabrion lamelleux (Tonga-Tabou).
33-34. Oscabrion marron (cap de Bonne-Espérance).
35-36. Oscabrion tulipe (cap de Bonne-Espérance).

75. 1-6. Oscabrion pirogue (Nouvelle-Hollande et Nouvelle-Zélande).
7-9. Oscabrion pirogue, variété A.
10-12. Oscabrion pirogue, variété B.
13-16. Oscabrion pirogue, variété C.
17-18. Oscabrion pirogue, variété D.
19-24. Oscabrion guilloché, variété (Nouvelle-Zélande).

25-30. Oscabrion géorgien (Nouvelle-Hollande).
31-36. Oscabrion sillonné (Nouvelle-Hollande).
37-42. Oscabrion cannelé (Nouvelle-Zélande).
43-47. Oscabrion parqueté (Nouvelle-Irlande).

Acéphales.

76. 1-3. Peigne bombé (Nouvelle-Zélande).
4-6. Peigne feuilleté (Nouvelle-Hollande).
7-10. Lime enflée (Tonga-Tabou).
11-12. Lime linguatule (Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande).
13-14. Lime épineuse (Amboine).
15-21. Houlette spondyloïde (Vanikoro).

77. 1-3. Pétoncle ovalaire (Nouvelle-Zélande).
4-6. Pétoncle à larges côtes (Nouvelle-Zélande).
7-9. Pétoncle austral (Nouvelle-Hollande).
10-11. Avicule géorgienne (Nouvelle-Hollande).
12-13. Pentadine ovalaire (Vanikoro).
14-15. Pentadine de Tonga (Tonga-Tabou).

78. 1-4. Trigonie pectinée (Nouvelle-Hollande).
5-10. Nucule australe (Nouvelle-Zélande).
11-14. Vénéricarde australe, avec l'animal (Nouvelle-Zélande).
15-16. Moule polyodonte (Nouvelle-Zélande).
17-18. Lithodome lisse (Nouvelle-Guinée).
19. Came foliacée (Vanikoro).

79. 1. Tridacne faîtière (Vanikoro).
2-3. Tridacne safranée (Nouvelle-Irlande).
4-5. Tridacne géante (Nouvelle-Irlande et Tonga-Tabou).

80. 1-3. Tridacne mutique (Guam).
4-6. Tridacne maculée (Nouvelle-Irlande et Vanikoro).

81. 1-3. Telline blanche (Nouvelle-Zélande).
4-7. Telline losangée.
8-10. Telline élargie (Tonga-Tabou).
11-13. Telline de Tonga (Tonga-Tabou).
14-16. Telline lactée (Nouvelle-Zélande).
17-19. Donace cardioïde (Nouvelle-Guinée).
20-22. Donace australe (Nouvelle-Guinée).

82. 1-3. Cyrène cyprinoïde (Nouvelle-Guinée).
4-5. Cyrène de Vanikoro (Vanikoro).
6-8. Cyrène oblongue (Vanikoro).
9-11. Mésodesme de Chemnitz (Nouvelle-Zélande).
12-14. Mésodesme de Diémen (Van-Diémen).
15-17. Mésodesme striée (Nouvelle-Irlande).

83. 1-2. Mactre alongée (Nouvelle-Zélande).
3-4. Mactre soyeuse (Vanikoro).
5-6. Lutraire sabre (Nouvelle-Zélande).
7-9. Panopée zélandaise (Nouvelle-Zélande).
10. Pandore striée (Nouvelle-Zélande).
11-12. Solen blanc (Tonga-Tabou).
13-14. Psammobie de Tonga (Tonga-Tabou).
15-18. Psammobie vitrée, avec l'animal (Vanikoro).

84. 1-2. Vénus à grosses côtes (Nouvelle-Zélande).
3-4. Vénus âpre (Nouvelle-Guinée).
5-6. Vénus zélandaise (Nouvelle-Zélande).
7-8. Vénus épaisse (Nouvelle-Zélande).
9-10. Vénus intermédiaire (Nouvelle-Zélande).
11-12. Vénus australe (Nouvelle-Zélande).
13-14. Vénus polie (Van-Diémen).
15-16. Vénus denticulée (Van-Diémen).
17-18. Vénus mésodesme (Nouvelle-Hollande).
19-20. Vénus violacée (Nouvelle-Zélande).
21-23. Vénérupe courte (Van-Diémen).
24-26. Vénérupe de Diémen (Van-Diémen).

85. 1-5. Térébratule australe (Nouvelle-Hollande).
6-7. Térébratule rouge (Nouvelle-Zélande).
8-9. Térébratule tachetée (Tonga-Tabou).
10-11. Térébratule recourbée (Nouvelle-Hollande et Nouvelle-Zélande).
12-14. Corbule zélandaise (Nouvelle-Zélande).
15-18. Pholade globuleuse (Amboine).

86. 1-5. Biphore à côtes, vu sous trois aspects (Nouvelle-Zélande).

87. 1-5. Biphore raboteux (îles du cap Vert).
6-10. Détails du Biphore, espèce indéterminée.

88. 1-5. Biphore fémoral (Océan Atlantique).
6. Biphore confédéré (Nouvelle-Hollande).
7-8. Biphore cordiforme (Méditerranée et Nouvelle-Hollande).
9-11. Biphore cordiforme, variété (Nouvelle-Hollande).
12-13. Biphore pinné (île Norfolk).
14-15. Biphore pinné, variété (Océan Atlantique).

89. 1-5. Biphore bicaudé (détroit de Gibraltar).
6-7. Biphore infundibuliforme (île des Amis).
8. Biphore tronqué (Amboine).
9-10. Biphore nucléal (Amboine).
11-14. Biphore à facettes (Nouvelle-Guinée).
15-18. Biphore pyramidal (cap de Bonne-Espérance).
19. Biphore multitentaculé (Nouvelle-Irlande).
20-24. Biphore bleu (Océan Atlantique).
25-28. Barillet denticulé (Vanikoro).
29-30. Barillet à queue (Amboine).

90. 1-8. Biphore tonneau, avec ses détails anatomiques (Océan Atlanlique).
9-14. Béroé alongé (Océan Atlantique).

91. 1-2. Ascidie teinturière (Nouvelle-Hollande).
3. Ascidie dorée (Nouvelle-Guinée).
4-5. Ascidie bouche rose (Nouvelle-Zélande).
6-7. Ascidie bouche violette (Nouvelle-Zélande).
8-9. Ascidie bouche bleue (Nouvelle-Zélande).
10-11. Ascidie diaphane (Van-Diémen).
12-13. Ascidie aurore (Nouvelle-Hollande).
14-16. Ascidie tuyau (Nouvelle-Hollande).
17-18. Ascidie réticulée (Nouvelle-Hollande).
19-22. Ascidie sablonneuse (Nouvelle-Hollande).

92. 1. Ascidie marron d'Inde (Nouvelle-Hollande).
2-3. Ascidie australe, avec son anatomie (Nouvelle-Hollande).
4. Ascidie épineuse (Nouvelle-Hollande).
5-6. Polycline cylindrique (Nouvelle-Hollande).
7-8. Botrylle en grappe (Nouvelle-Zélande).
9-10. Distome violet (Nouvelle-Hollande).
11-13. Distome élégant (cap de Bonne-Espérance).
14-15. Eucèle rose (cap de Bonne-Espérance).
16-17. Aplide cérébriforme (Nouvelle-Hollande).
18-19. Aplide pédonculé (Nouvelle-Hollande).

93. 1-3. Anatife parasite (détroit de Gibraltar).
4. Anatife tricolore (détroit de Gibraltar).
5. Anatife tubulé (Nouvelle-Zélande).
6. Anatife alongé (Nouvelle-Zélande).
7-10. Anatife velu (Nouvelle-Hollande).
11. Anatife sessile (Nouvelle-Guinée).
12-15. Anatife tronqué (Tonga-Tabou).
16. Anatife oblique (Nouvelle-Hollande).
17. Anatife épineux (Nouvelle-Zélande).
18-20. Anatife sillonné (Méditerranée).
21. Anatife pélagien (Grand Océan).

Poissons.

Nota. Les numéros qui manquent dans les planches des Poissons ont été supprimés et remplacés par d'autres planches dans les Mollusques et les Zoophytes.

Pl. Fig.

1. 1. Sillago ponctué (Nouvelle-Hollande).
   2. Sillago de Bass (Nouvelle-Hollande).
   3. Ambasse de Dussumier (Célèbes).
      Son écaille.
   4. Apogon orbiculaire (Amboine).
      Son écaille.
   5. Apogon à nageoires roses (Amboine).
      Nota. Lisez n° 5 au lieu de 3.

3. 1. Mérou mille étoiles (Nouvelle-Guinée).
      C'est par erreur que ce poisson, déja figuré par plusieurs naturalistes, se trouve ici.
   2. Mérou moucheté (Nouvelle-Irlande).
   2. Mérou Gaimard (Nouvelle-Guinée).
   4. Mérou boelang (détroit de la Sonde).

4. 1. Plectropome rouge et noir (Nouvelle-Hollande).
   2. Plectropome à grosses dents (Nouvelle-Hollande).

5. 1. Plectropome à scie (Nouvelle-Hollande).
   2. Diacope à deux lignes (Célèbes).
   3. Mésoprion dondiava (Nouvelle-Guinée).
   4. Mésoprion porte-anneau (détroit de la Sonde).

7. 1. Priacanthe aux grandes ventrales (Sainte-Hélène).
   2. Priacanthe macroptère (Sainte-Hélène).

10. 1. Platycéphale brun (Port-Jackson).
    2. Platycéphale ponctué (Vanikoro).
    3. Platycéphale de Bass (Nouvelle-Hollande).
    4. Platycéphale lisse (Nouvelle-Hollande).
    5. Platycéphale porte-scie (Nouvelle-Guinée).

11. 1. Scorpène de la Nouvelle-Guinée.
2. Scorpène de l'île Strong (Carolines).
3. Sébaste du Cap.
4. Apiste à longue épine (Amboine).
5. Apiste brun verdâtre (Amboine).
6. Ptéroïs zèbre (Nouvelle-Guinée).

12. 1. Maigre du Cap.
2. Diagramme ponctué (Vanikoro).

14. 1. Holocentre operculaire (Nouvelle-Irlande).
2. Holocentre argenté (Nouvelle-Guinée).
3. Holocentre lion (Vanikoro).
4. Holocentre double tache (Nouvelle-Guinée).
5. Myripristis hexagone (Bourou), réduit de moitié.
Une de ses écailles, grandeur naturelle.

15. 1. Girelle à dos rose.
2. Girelle à queue tachetée.
3. Girelle baudrier.
4. Girelle bordée.
5. Girelle à dorsale rayée.

19. 1. Gomphose bleu (île de Bourbon).
Son écaille.
2. Malacanthe rayé (Nouvelle-Hollande).
3. Girelle à front bombé (île Maurice)?
4. Aspidonte à ruban (côtes de la Nouvelle-Guinée).
Sa tête vue de profil et grossie. Sa bouche vue de face.

20. 1. Girelle de Vanikoro.
2. Girelle trimaculée (Vanikoro).
3. Labre large-raie (Nouvelle-Guinée).
Son écaille grossie.
4. Labre perdition (Tonga-Tabou).
5. Girelle de l'Ascension.
Son écaille grossie.

FIN DE LA TABLE DES PLANCHES.

TABLE

ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES

Dans la Zoologie

DU VOYAGE DE L'ASTROLABE.

Nota. La partie entomologique est désignée sous le tome 5, et le chiffre qui suit indique la 1re ou la 2e partie du volume.

A.

	Tom.	Part.	Pag.
Acanthocinus australis.	5	2	489
Acanthocinus croco-gaster.	id.		491
Acanthocinus fastidiosus.	id.		490
Acanthocinus hollandicus.	id.		491
Acanthocinus marginicolle.	id.		490
Acanthocinus pruinosus.	id.		489
Acantholophus echinatus.	id.		371
Acantholophus Marshami.	id.		369
Achérontie de l'Australasie.	5	1	181
Achérontie triangulaire.	id.		id.
Actéon austral.	2		317

Actinies. 4 139
Actinie à courts tentacules. id. 165
Actinie à globules. id. 143
Actinie alcyonoïde. id. 154
Actinie arborescente. id. 153
Actinie aurore. id. 141
Actinie azur. id. 157
Actinie brun-rouge. id. 144
Actinie cannelée. id. 166
Actinie clou. id. 150
Actinie de Dorey. id. 149
Actinie des Papous. id. 165
Actinie de Tonga. id. 163
Actinie grêle. id. 151
Actinie magnifique. id. 140
Actinie mamillaire. id. 164
Actinie pélagienne. id. 146
Actinie piquetée. id. 145
Actinie rouge et blanche. id. 148
Actinie striée. id. 164
Actinie tuberculeuse. id. 158
Actinie vase. id. 147
Actinie villeuse. id. 156
Actinie violette. id. 142
Actinie viridule. id. 160

Acupalpe piceus. 5 2 47

Adélie abrievatum. id. 281
Adélie aplatie. id. 277
Adélie callosomoïdes. id. 275
Adélie caraboïdes. id. 274
Adélie catenulatum id. 276
Adélie dilaticolle. id. 279
Adélie harpaloïde. id. 280
Adélie hélopioïdes. id. id.
Adélie licinoïdes. id. 276

Adélie punctipenne. 5 2 278
Adélie rugicole. id. 279
Adélie virescens. id. 281

Adélocère caliginosa. id. 98

Adorium australe. id. 544
Adorium bésoé. id. 545
Adorium posticum. id. 546

Aganaïs australe. 5 1 252
Aganaïs daim. id. 250
Aganaïs de Dorey. id. 251
Aganaïs du figuier. id. 248
Aganaïs rayée. id. 252
Aganaïs versicolor. id. 250

Agapophyta biponctué. id. 626

Agariste de Donovan. 5 1 176
Agariste de Glycine. id. 175
Agariste de Lewin. id. 176
Agariste de la Nouvelle-Irlande. id. 178
Agariste de Praslin. id. 179
Agariste Frontinus. id. 173
Agariste hémorrhoïdale. id. 177
Agariste latinus. id. 174
Agariste mégisto. id. 179
Agariste ostorius. id. 173
Agariste peinte. id. 172
Agariste voisine. id. 177

Agathine mauritienne (Anatomie de l'). 2 152

Alcides australis. 5 2 423
Alcides dealbatus. id. 425
Alcides elegans. id. 421
Alcides præustus. id. 420

Alcyons. 4 269
Alcyon des Amis. id. 276
Alcyon éventail. id. 273
Alcyon flexible. id. 279
Alcyon glauque. id. 270
Alcyon imbriqué. id. 281
Alcyon jaune. id. 280
Alcyon orangé. id. 276
Alcyon rameux. id. 275
Alcyon terminal. id. 283
Alcyon tuberculeux. id. 274
Alcyon vert. id. 262

Alcyoncelle spécieux. id. 302

Aléochar hæmorrhoïdalis. 5 2 57

Alfours de Célèbes (Note sur les). 1 56

Algésiras (Observations zoologiques sur). 4 310

Alidus annulicorne. 5 2 636

Allecula australis. 5 2 282
Allecula cylindricollis. id. 283
Allecula rugulosa. id. 282

Altica azurea. id. 561
Altica chalybepinnis id. id.
Altica oleracea. id. id.

Alvéopore rouge. 4 242
Alvéopore vert. id. 240

Amarigmus amethystinus. 5 2 273
Amarigmus bicolor. id. 274
Amarigmus colombinus. id. 271
Amarigmus cupræus. id. 272
Amarigmus mutabilis. id. 271
Amarigmus resplendens. id. 272
Amarigmus smaragdulus. id. 273

Amathusia nacar. 5 1 128

Ambasse de Dussumier. 3 651

Ambliterus geminatus. 5 2 185

Amboine (Observations zoologiques sur). 4 345

Ambrette australe 2 150

Ampullacère (Nouveau genre de Mollusques). id. 196
Ampullacère aveline. id. id.
Ampullacère fragile. id. 201

Ampullaire (Anatomie du genre). 3 163
Ampullaire de Célèbes. id. 168

Amycterus basalis. 5 2 390
Amycterus Boisduvallii. id. 393
Amycterus bubalus. id. 392
Amycterus bucephalus. id. 373
Amycterus carinatus. id. 385
Amycterus costatus. id. 384
Amycterus crenatus. id. 385
Amycterus dolens. id. 376
Amycterus granosus. id. 386
Amycterus impressus. id. 375
Amycterus Kyrbii. id. 387
Amycterus mirabilis. id. 381
Amycterus mirabundus. id. 377
Amycterus morbilosus. id. 386
Amycterus morosus. id. id.
Amycterus posticus. id. 379
Amycterus reticulatus. id. 384
Amycterus rugifer. id. 378
Amycterus scaber. id. 382
Amycterus scorpio. id. 391
Amycterus Stephensii. id. 388
Amycterus tomentosus. id. 373

Amycterus tristis.	5 2	388
Amycterus tuberculatus.	id.	372
Anarhynque (Nouveau genre d'Oiseaux).	1	252
Anarhynque à front blanc.	id.	253
Anatifes (Observations sur les).	3	627
Anatife alongé.	id.	635
Anatife épineux.	id.	629
Anatife oblique.	id.	628
Anatife parasite.	id.	641
Anatife pélagien.	id.	633
Anatife sessile.	id.	632
Anatife sillonné.	id.	638
Anatife tricolore.	id.	631
Anatife tronqué.	id.	636
Anatife tubulé.	id.	643
Anatife velu.	id.	639
Ancillaire (Anatomie du genre).	3	16
Ancillaire à sillons blancs.	id.	19
Ancillaire australe.	id.	20
Ancyle strié.	id.	207
Anomala assimilis.	5 2	191
Anomala érugineuse.	id.	190
Anoplognathe analis.	id.	169
Anoplognathe Boisduvallii.	id.	171
Anoplognathe brunnipennis.	id.	175
Anoplognathe cæsareus.	id.	174
Anoplognathe Duponti.	id.	id.
Anoplognathe flavipennis.	id.	176
Anoplognathe impressifrons.	id.	170
Anoplognathe impressus.	id.	173
Anoplognathe inustus.	id.	170
Anoplognathe Latreillii.	id.	168

Anoplognathe nitidulus. 5 2 173
Anoplognathe Olivieri. id. 172
Anoplognathe porosus. id. 180
Anoplognathe reticulatus. id. 169
Anoplognathe rugosus. id. 177
Anoplognathe suturalis. id. 178
Anoplognathe velutinus. id. 181

Anse des Courants (Observations zoolog. sur l'). 4 328

Anthonomus australis. 5 2 418

Anthrax de Dorey. id. 665

Anthribus griseus. id. 298

Antilope à cornes déprimées. 1 136

Antophila apicana. 5 1 243

Apate jesuita. 5 2 461
Apate minuta. id. id.
Apate religiosa. id. 460

Apiste à longue épine. 3 694
Apiste brun-verdâtre. id. 695

Aplide cérébriforme. 3 625
Aplide pédonculé. id. 626

Aplysie cirrhifère. 2 311
Aplysie d'Hasselt, variété. id. 306
Aplysie de Rumph. id. 303
Aplysie de Tonga. id. 305
Aplysie gélatineuse. id. 312
Aplysie julienne. id. 309
Aplysie rousse. id. 314
Aplysie striée. id. 315
Aplysie tigrine. id. 308

Apoderme longicollis. . 5 2 300

Apogon à nageoires roses. 3 649
Apogon orbiculaire. id. 648

Apogonia saupoudré. 5 2 198

Aporina bispinosa. id. 310

Aradus lugubris. id. 642

Aragnobas gazella. id. 436
Aragnobas striga. id. id.

Archeroïdes diagramma. id. 310
Archeroïdes puncticollis. id. 312

Arecerus sambucinus. id. 299

Argus poète. 5 1 90

Argynne égestine. id. 113
Argynne egistha. id. id.
Argynne erimanthis. id. 115
Argynne lampetia. id. 114

Arhopala phryxus. id. 75
Arhopala meander. id. 76

Arnidius marginatus. 5 2 23

Ascension (Observations zoologiques sur). 4 365

Ascidie (Observations sur les). 3 603

Ascidie aurore. id. 605
Ascidie australe. id. 616
Ascidie bleue. id. 611
Ascidie bouche rose. id. 609
Ascidie bouche violette. id. 610
Ascidie diaphane. id. 612
Ascidie dorée. id. 604
Ascidie épineuse. id. 617

Ascidie marron d'Inde. 3 615
Ascidie réticulée. id. 606
Ascidie sablonneuse. id. 513
Ascidie teinturière. id. 608
Ascidie tuyau. id. 607

Asilus de Tanger. 5 2 663

Asion luctueuse. id. 280

Aspidonte à ruban. 3 719

Astacops austral. 5 2 637
Astacops de Dorey. id. 638

Astrées (Observations sur les). 4 199
Astrée ananas. id. 207
Astrée annulaire. id. 209
Astrée anomale. id. 205
Astrée brune et verte. id. 215
Astrée calyculaire. id. 200
Astrée cardère. id. 210
Astrée d'Amboine. id. 215
Astrée diffluente. id. 212
Astrée galaxie. id. 216
Astrée verte. id. 204

Aterpus cultratus. 5 2 357
Aterpus horrens. id. 354
Aterpus serratus. id. 355
Aterpus tuberculatus. id. 354

Ateucus Hollandiæ. id. 152

Atlante de Kéraudren. 2 399

Atractus colombinus. 5 2 284
Atractus virescens. id. id.
Atractus viridis. id. 283

Auricule à collier. 2 166
Auricule à côtes. id. 173
Auricule alène. id. 171

Auricule australe.	2		169
Auricule aveline.	id.		162
Auricule jaune.	id.		163
Auricule midas et son anatomie.	id.		156
Avertissement.	1		1
Avicule géorgienne.	3		457

B.

Babirousse, mâle et fém., adultes et jeune âge.	1		125
Baie des Chiens-Marins (Observ. zoolog. sur la).	4		317
Baie des Iles (Observations zoologiques sur la).	4		330
Baridius australis.	5	2	427
Barillet (Nouveau genre de Mollusques).	3		599
Barillet à queue.	id.		601
Barycelis laticollis.	5	2	253
Batavia (Observations zoologiques sur).	4		358
Blus bidentatus.	5	2	303
Belus brunneus.	id.		305
Belus semi-punctatus.	id.		302
Belus suturalis.	id.		304
Béroés (Division des).	4		36
Béroé alongé.	id.		37
Bimbidion jacksonense.	5	2	48
Biphores (Anatomie des).	3		559
Biphore à côtes.	id.		570

Biphore à facettes. 3 591
Biphore bicaudé. id. 585
Biphore bleu. id. 589
Biphore confédéré. id. 584
Biphore cordiforme. id. 579
Biphore fémoral. id. 577
Biphore infundibuliforme. id. 587
Biphore multitentaculé. id. 596
Biphore nucléal. id. 597
Biphore pinné. id. 580
Biphore pinné, variété. id. 582
Biphore pyramidal. id. 593
Biphore raboteux. id. 572
Biphore tonneau. id. 575
Biphore tronqué. id. 588

Boarmie cachée. 5 1 257
Boarmie de l'Australasie. id. id.

Bœuf à fesses blanches. 1 140

Bolbocerus Australasiæ. 5 2 158

Bombix cinerea. 5 1 225
Bombix curvata. id. 222
Bombix exposé. id. 223
Bombix Lewinæ. id. 221
Bombix melanosticta. id. 225
Bombix myceria. id. 226
Bombix Nicothoé. id. id.
Bombix pusilla. id. 222
Bombix tristis. id. 223
Bombix vulnerans. id. 220

Bombylius punctatus. 5 2 664

Borlasie à bandelette. 4 287
Borlasie à cinq lignes. id. 284
Borlasie à quatre points. id. 291
Borlasie de la Nouvelle-Zélande. id. 290

Borlasie striée.	4		286
Borlasie tricuspide.	id.		289
Borlasie verte.	id.		288
Botrylle en grappe.	3		620
Bourou (Observations zoologiques sur l'île).	4		348
Brachine verticalis.	5	2	19
Brachyplatys de Vanikoro.	id.		627
Brentus assimilis.	id.		317
Brentus barbicornis.	id.		id.
Brentus bicolore.	id.		312
Brentus Chevrolatii.	id.		313
Brentus cylindricornis.	id.		318
Brentus Hollandiæ.	id.		315
Brentus naine.	id.		314
Brève à tête noire.	1		258
Briarée (Nouveau genre de Mollusques ?)	2		284
Briarée scolopendre.	id.		id.
Buccin à côtes.	id.		417
Buccin agathe.	id.		437
Buccin bariolé.	id.		422
Buccin casquillon.	id.		438
Buccin cerclé.	id.		413
Buccin criblaire.	id.		421
Buccin couronné.	id.		440
Buccin du Port-Jackson.	id.		452
Buccin écaillé.	id.		415
Buccin fascié.	id.		445
Buccin flammulé.	id.		426
Buccin globuleux.	id.		448
Buccin lime.	id.		453
Buccin linéolé.	id.		419
Buccin lisse.	id.		433
Buccin lithiope.	id.		423

Buccin muriqué. 452
Buccin olivâtre. id. 442
Buccin ondulé. id. 411
Buccin pauvret. id. 439
Buccin raifort. id. 428
Buccin réticulé. id. 444
Buccin thersite. id. 447
Buccin treillisé. id. 449
Buccin violacé. id. 456

Bulle arachide. id. 361
Bulle australe. id. 357
Bulle banderolle. id. 366
Bulle courte. id. 358
Bulle deux-bandes. id. 355
Bulle en rouleau. id. 359
Bulle grelot. id. 362
Bulle glauque. id. 352
Bulle hirondelle. id. 365
Bulle jaune. id. 369
Bulle ovoïde. id. 348
Bulle rayée. id. 363
Bulle striée. id. 354
Bulle verte. id. 350

Buprestis amphicroa. 5 2 90
Buprestis à nervures. id. 77
Buprestis arrogans. id. 71
Buprestis australis. id. 62
Buprestis bicincta. id. 89
Buprestis bimaculata. id. 82
Buprestis bipustulata. id. 83
Buprestis caloptera. id. 93
Buprestis cancellata. id. 62
Buprestis chrysocalis. id. 69
Buprestis chrysoptera. id. 95
Buprestis crenata. id. 91
Buprestis cruciata. id. 85

Buprestis cupripennis. 5 2 87
Buprestis cyanicollis. id. 91
Buprestis decemmaculata. id. 88
Buprestis de Dejean. id. 63
Buprestis de Jacquinot. id. 67
Buprestis de Lottin. id. 71
Buprestis duodecim-guttata. id. 93
Buprestis Duponti. id. 60
Buprestis erythromelas. id. 75
Buprestis erythroptère. id. 88
Buprestis fissiceps. id. 96
Buprestis flavo-picta. id. 92
Buprestis fossetes. id. 73
Buprestis grandis. id. 59
Buprestis helops. id. 79
Buprestis imperialis. id. 61
Buprestis Kuninghami. id. 81
Buprestis limbata. id. 64
Buprestis leucostica. id. 97
Buprestis levipennis. id. 70
Buprestis macularia. id. 67
Buprestis pacifica. id. 84
Buprestis radians. id. 69
Buprestis rufipennis. id. 87
Buprestis satrapa. id. 68
Buprestis scabiosa. id. 96
Buprestis scalaris. id. 89
Buprestis scutellaris. id. 95
Buprestis splendida. id. 86
Buprestis undulata. id. 90
Buprestis variabilis. id. 65
Buprestis vertebralis. id. 66
Buprestis vetusta. id. 94
Buprestis viridinitens. id. 94
Buprestis xanthocera. id. 76

Byrrhus australis. id. 149

C.

Cadran bigarré.	3		293
Cadran strié.	id.		281
Caille de la Nouvelle-Zélande, femelle.	1		242
Calandre bifasciata.	5	2	445
Calandre de Tasman.	id.		id.
Calandre melanosoma.	id.		449
Calandre obscura.	id.		448
Calandre rugosa.	id.		445
Calmar à courts tentacules.	2		81
Calmar de Vanikoro.	id.		79
Calléïde lineata.	5	2	17
Calléïde vittata.	id.		17
Callianthia pulchella.	id.		131
Callidium australe.	id.		480
Callidium funestum.	id.		481
Callidium morosum.	id.		480
Callidium punctulatum.	id.		481
Callimorphe concolore.	5	1	208
Callimorphe de l'Australasie.	id.		206
Callimorphe lemnia.	id.		207
Callimorphe lernée.	id.		id.
Calliripis Dejeani.	5	2	89
Calliripis ruficornis.	id.		100
Callydryade endeer.	5	1	63
Callydryade pomone.	id.		62
Calyptrée cabochon.	3		427

Calyptrée de Tonga.	3	428
Calyptrée de Vanikoro.	id.	426
Carne foliacée.	id.	478
Camptorynchus dorsalis.	5 2	434
Cantharis acutipennis.	id.	132
Cantharis australis.	id.	133
Cantharis lineata.	id.	135
Cantharis præusta.	id.	132
Cantharis Schæfferi.	id.	133
Cantharis vanikorensis.	id.	134
Cap de Bonne-Espérance (Observ. zoolog. sur le).	4	362
Carenum cyaneum.	5 2	24
Carpophagus banksiana.	id.	297
Carinaire australe.	2	394
Carouge à caroncules, jeune âge.	1	212
Carybdée bitentaculée.	4	295
Carybdée tricolore.	id.	293
Caryophyllie fasciculée.	id.	190
Casque bézoar, femelle.	2	593
Casque frangé.	id.	596
Casque tricoté (Anatomie).	id.	590
Casside adhærens.	5 2	539
Casside Australasiæ.	id.	537
Casside circumdata.	id.	536
Casside collina.	id.	541
Casside divisa.	id.	540
Casside Guerini.	id.	538
Casside Novæ-Guinensis.	id.	537

Casside punctum. 5 2 541
Casside sexguttata. id. 539
Cassides de l'Océanie. id. 542
Catadromus Lacorderii. id. 34
Catochrysops centaurus. 5 1 88
Catochrysops cyta. id. 87
Catochrysops strabo. id. 88
Cebrion rubripennis. 5 2 112
Cébrion sutural. id. id.
Célèbes (Observations zoologiques sur l'île). 4 343
Célibe australis. 5 2 263
Célibe brunnipes. id. 264
Célibe cassidoïdes. id. 265
Célibe interrupta. id. 264
Célibe rugosa. id. id.
Célibe striato-punctata. id. 266
Célibe sylphoïde. id. 263
Célibe unicarinata. id. 265
Célibe Westwodii. id. 262
Cerambix dorycus. id. 519
Cerambix Fichteli. id. 520
Cerapterus Macleayi. id. 462
Cercopis de la Peyrouse. id. 617
Cercopis discolore. id. 619
Cercopis xanthorhine. id. 618
Cerf des Moluques, adulte et jeune âge. 1 133
Cérites (Observations sur les). 3 105
Cérite bigarrée. id. 129
Cérite buire. id. 115
Cérite chenille. id. 111
Cérite courte. id. 116

Cérite cuiller.	3	122
Cérite de Diémen.	id.	128
Cérite de Sydney.	id.	131
Cérite ébène.	id.	123
Cérite galonnée.	id.	113
Cérite lilas.	id.	134
Cérite lisse.	id.	106
Cérite marbrée.	id.	109
Cérite mûre.	id.	118
Cérite noduleuse.	id.	112
Cérite obtuse.	id.	126
Cérite rayée.	id.	110
Cérite renflée.	id.	130
Cérite rubanée.	id.	119
Cérite sillonnée.	id.	121
Cérite télescope.	id.	125
Cérite turritelle.	id.	132
Cérite zonale, variété.	id.	133
Cétoine à pattes jaunes.	5 2	225
Cétoine atro-punctata.	id.	220
Cétoine Australasiæ.	id.	218
Cétoine Brownii.	id.	221
Cétoine brunnipes.	id.	228
Cétoine circumcincta.	id.	222
Cétoine frontalis.	id.	219
Cétoine gymnopleura.	id.	id.
Cétoine Hookerii.	id.	221
Cétoine papoua.	id.	224
Cétoine Philipsii.	id.	227
Cétoine punctata.	id.	220
Cétoine speculifera.	id.	226
Cétoine taciturna.	id.	224
Cétosie chrysonoé.	5 1	110
Cétosie cydippe.	id.	109
Cétosie de Lamarck.	id.	110
Cétosie obscura.	id.	111

Chélonie à côtes.	5	1	213
Chélonie blessée.	id.		214
Chélonie fulvia.	id.		id.
Chélonie marginée.	id.		215
Cherrus infaustus.	5	2	338
Cherrus iodimère.	id.		339
Cherrus nanus.	id.		342
Cherrus opatrinus.	id.		341
Cherrus plébeïen.	id.		339
Chevèche bariolée.	1		166
Chevèche de la Nouvelle-Zélande.	1		168
Chevèche pointillée.	1		165
Chlænius australis.	5	2	31
Chryptorynchus apicalis.	id.		433
Chryptorynchus australis.	id.		431
Chryptorynchus coroses.	id.		id.
Chryptorynchus dromedarius.	id.		428
Chryptorynchus ephippiger.	id.		429
Chryptorynchus fuliginosus.	id.		431
Chryptorynchus lithodermus.	id.		428
Chryptorynchus mangifer.	id.		429
Chryptorynchus monachus.	id.		430
Chryptorynchus teter.	id.		432
Chrysobolus fulgidipennis.	id.		267
Chrysolopus spectabilis.	id.		352
Chrysomela carbonata.	id.		580
Chrysomela Curtisii.	id.		577
Chrysomela Macleayi.	id.		id.
Chrysomela maculicollis.	id.		578
Chrysomela nitidipennis.	id.		579
Chrysomela oceania.	id.		580
Chrysomela ruficeps.	id.		578
Chrysomela saphyrus	id.		579
Chrysomela trilineata.	id.		580

Cicindèle decemguttata.	5 2	3
Cicindèle Durvillæi.	id.	id.
Cicindèle fulvipes.	id.	6
Cicindèle funéraire.	id.	4
Cicindèle guttula.	id.	9
Cicindèle héros.	id.	1
Cicindèle Latreilliana.	id.	2
Cicindèle tetragramma.	id.	6
Cicindèle tuberculata.	id.	id.
Cicindèle upsilon.	id.	8
Cigale chlorogastre.	id.	614
Cigale de deux couleurs.	id.	613
Cigale de Dorey.	id.	609
Cigale de la Zélande.	id.	611
Cigale didyme.	id.	615
Cigale téphrogastre.	id.	610
Cistella morio.	id.	285
Cistella pilosula.	id.	id.
Clavulaire verte.	4	260
Clavulaire violette.	id.	262
Cléodore alène.	2	382
Cléodore cuspidée.	id.	384
Cléodore pyramidale.	id.	386
Cleogonus rubicollis.	5 2	442
Clerus australis.	id.	142
Clerus fasciculatus.	id.	id.
Clio pyramidale.	2	371
Clytus albus.	5 2	485
Clytus annularis.	id.	485
Clytus attenuatus.	id.	485
Clytus glaucinus.	id.	483
Clytus sexmaculatus.	id.	482
Clytus thoracicus.	id.	id.

Cneorinus impressipennis. 5 2 350
Cneorinus stigmatipennis. id. 349

Coccinelles décrites par Fabricius. id. 606
Coccinella arcuata. id. 591
Coccinella Australasiæ. id. 593
Coccinella biannulata. id. 594
Coccinella chalybea. id. 595
Coccinella cincta. id. 602
Coccinella conformis. id. 604
Coccinella contempta. id. 592
Coccinella de Dorey. id. 597
Coccinella de Tonga. id. 595
Coccinella endomycina. id. 603
Coccinella furcifera. id. 602
Coccinella hæmatomelas. id. 598
Coccinella hæmorrhoa. id. 599
Coccinella Laperousii. id. 589
Coccinella lunata. id. 592
Coccinella macularis. id. 604
Coccinella nummularis. id. 594
Coccinella octonotata. id. 603
Coccinella panter. id. 596
Coccinella patruelis. id. 600
Coccinella pteromelas. id. 599
Coccinella signatipennis. id. 593
Coccinella strigula. id. 601
Coccinella undecimvariolata. id. 591
Coccinella vigintisexpunctata. id. 590

Cocytie de d'Urville. 5 1 190

Cærigidion horrens. 5 2 493

Cœlidia marginata. id. 187

Colaspis australis. id. 583
Colaspis corinthius. id. 582
Colaspis epichloris. id. id.
Colaspis raripes. id. 581

Colimbetes pacificus. 5 1 50

Colobothea picta. 5 2 507

Colombe à queue rayée. 1 244
Colombe à ventre roux, mâle. id. 245
Colombe de Manado. id. 248
Colombe mentonnière, femelle. id. 247
Colombe viti, mâle. id. 246

Colombelle jaune. 2 587
Colombelle panthérine. id. 586
Colombelle rougeâtre. id. 588
Colombelle rubanée. id. 584

Cônes (Observations anatomiques sur les). 3 78
Cône damier. id. 88
Cône de Banda. id. 86
Cône drap d'or. id. 180
Cône hébraïque. id. 91
Cône jaune? id. 103
Cône lacté. id. 102
Cône livide. id. 98
Cône minime. id. 84
Cône morsure de puces. id. 93
Cône navet. id. 97
Cône piqûre de mouches. id. 94
Cône radis. id. 85
Cône strié. id. 89
Cône tine. id. 83
Cône tulipe, mâle. id. 95
Cône vermiculé. id. 92

Corbule zélandaise. id. 511

Cornulaires (Observations sur les). 4 264
Cornulaire multipinnée. id.
Cornulaire verdâtre. id.

Corynetes rufipes 5 2 143

Cossus alitus. 5 1 235
Cossus argenté. id. 237
Cossus labyrinthique. id. 236
Cossus nébuleux. id. id.

Cotidia australis. id. 208

Coucal de Célèbes, femelle. 1 230
Coucal violet. id. 229

Crambe à deux bandelettes. 5 1 264

Crépidules et Calyptrées (Observations sur les). 3 412
Crépidule à côtes. id. 414
Crépidule contournée. id. 418
Crépidule du Cap. id. 424
Crépidule maculée. id. 422
Crépidule tomenteuse. id. 419

Crocisa lamprosoma. 5 2 653

Cryptocephalus æneipennis. id. 588
Cryptocephalus australis. id. 584
Cryptocephalus consors. id. 588
Cryptocephalus crucicollis. id. 585
Cryptocephalus globus. id. 589
Cryptocephalus hæmatodes. id. 586
Cryptocephalus monochroa. id. 585
Cryptocephalus rubiginosus. id. 587
Cryptocephalus speciosus. id. id.

Cryptochile mélanoptère. id. 102

Cryptophaga à côtes blanches. 5 1 230
Cryptophaga arrosée. id. 229
Cryptophaga pultanea. id. 231
Cryptophaga rayée. id. 232
Cryptophaga rougissante. id. 231

Cryptostome zonal. 2 221

Ctimène xanthomélas. 5 1 202

Curculionides de l'Océanie. 5 2 451

Cyclostome à bandeau. 2 191
Cyclostome à tentacules rouges. id. 189
Cyclostome cannelé. id. 186
Cyclostome de Carteret. id. 182
Cyclostome frangé. id. 188
Cyclostome jaune. id. 180
Cyclostome multilabre. id. 183
Cyclostome papoua. id. 185

Cyllo Amable. 5 1 140
Cyllo Constantia. id. 141
Cyllo Léda. id. 142

Cymbulie de Norfolk. 2 376
Cymbulie ovule. id. 373
Cymbulie ponctuée. id. 377
Cymbulie rayonnée. id. 375

Cymindis australis. 5 2 16

Cynocéphale nègre, mâle. 1 67

Cypra délicate. 5 1 201

Cyrène cyprinoïde. 3 513
Cyrène de Vanikoro. id. 515
Cyrène oblongue. id. 517

Cyrestis acilie. 5 1 117

Cyrestis thioneus. id. id.

D.

Damias dichroa. 5 1 260
Damias élégante. id. 259
Damias melanontha. id. 260

Damis caritus.	5	1	68
Damis de Séba.	id.		id.
Damis epicoritus.	id.		id.
Danaïde cléothère.	id.		102
Danaïde cousine.	id.		103
Danaïde juventa.	id.		105
Danaïde méganire.	id.		104
Dasynoctus Dejeani.	5	2	166
Dasypogon de Dorey.	id.		662
Dasytes minutus.	id.		137
Dauphin de la Nouvelle-Zélande, femelle.	1		149
Dauphin obscur, variété.	id.		150
Dauphinule laciniée.	3		278
Dédale de Maurice.	4		299
Deisephylla de Arden.	5	1	183
Deisephylla eras.	id.		185
Deisephylla Oldenlandiæ.	id.		184
Deisephylla truie.	id.		165
Dendrophillie rougeâtre.	4		197
Dermestes australis.	5	2	146
Dermestes cadavericus.	id.		147
Diacope deux raies.	3		644
Diadema alimena.	5	1	136
Diadema lasinassa.	id.		135
Diadema pipleis.	id.		136
Diagramme ponctué.	3		699
Dicheros plagiatus.	5	2	217
Dictyoptera de deux couleurs.	id.		123

Diémen (Observations zoologiques sur l'île de). 4 326

Diphucepha acanthopus. 5 2 201
Diphucepha foveolata. id. 203
Diphucepha fulgida. id. 205
Diphucepha lineata. id. 201
Diphucepha lineatocollis. id. id.
Diphucepha rugosa. id. 204
Diphucepha sericea. id. 200
Diphucepha smaragdula. id. 204

Diphydes (Famille de Zoophytes). 4 81

Diphye abyla. id. 87
Diphye à cinq dents. id. 102
Diphye Bory. id. 83
Diphye calpé. id. 89
Diphye capuchon. id. 92
Diphye cuboïde. id. 98
Diphye cucubale. id. 94
Diphye de Bass. id. 91
Diphye de Praya. id. 106
Diphye douteuse. id. 104
Diphye ennéagone. id. 100
Diphye hispide. id. 103
Diphye nacelle. id. 95
Diphye tétragone. id. 101
Diphye tronquée. id. 97

Distochocera ferruginosa. 5 2 467
Distochocera maculicollis. id. id.

Distome élégant. 3 622
Distome violet. id. 623

Ditiscus flavocinctus. 5 2 49

Donace australe. 3 493
Donace cardioïde. id. 495

Doris à bords noirs. 2 251
Doris bordée. id. 255
Doris carénée. id. 254
Doris de Maurice. id. 269
Doris élégante. id. 273
Doris enfumée. id. 267
Doris éolide. id. 263
Doris flammulée. id. 257
Doris galonnée. id. 268
Doris limacine. id. 252
Doris magnifique. id. 270
Doris orangée. id. 265
Doris ponctuée. id. 262
Doris réticulée. id. 272
Doris saignante. id. 260
Doris sale. id. 266
Doris scabre. id. 258
Doris tachetée. id. 249
Doris tuberculeuse. id. 248
Doris veinée. id. 274
Doris violacée. id. 264

Driophtorus crenatus. 5 2 450

Drongo à gros bec. 1 184

Dugong des Indes, mâle. 1 143

Dyctis agondas. 5 1 138

Dysdercus en sautoir. 5 2 640
Dysdercus océanique. id. 641
Dysdercus pyrochroa. id. 642

E.

Eburne canaliculée. 2 458

Echidné soyeux, mâle. 1 118

Elater Australasiæ.	5	2	104
Elater australis.	id.		108
Elater caliginosus.	id.		105
Elater cinnamomeus.	id.		106
Elater Goryi.	id.		109
Elater histrio.	id.		105
Elater Hunterii.	id.		107
Elater modestus.	id.		108
Elater scapularis.	id.		104
Elater sydneyanus.	id.		109
Elephastomus proboscideus.	id.		156
Elytrurus cinctus.	id.		401
Elytrurus Laperousii.	id.		400
Émarginule australe.	3		328
Émarginule de Panhi.	id.		327
Émarginule de Vanikoro.	id.		334
Émarginule élargie.	id.		330
Émarginule parmophoïde.	id.		325
Émarginule rugueuse.	id.		331
Émarginule striatule.	id.		322
Emesio leosida.	5	1	65
Engis australis.	5	2	146
Engis episcapha.	id.		146
Éolide annelée.	2		287
Éolide longue queue.	id.		288
Epilampus chalybeatus.	id.		270
Eubagis arthémon.	5	1	70
Eucèle rose.	3		624
Euclore lucidula.	5	2	187
Eumolpe cyanellus.	id.		583
Eupholus Cuvieri.	id.		363

Eupholus mirabilis. 5 2 364
Eupholus Schœnherri. id. 365

Euplea aglicida. 5 1 96
Euplea alcathoé. id. 99
Euplea aurope. id. 100
Euplea callithoé. id. 93
Euplea de Duponchel. id. 97
Euplea de Herbst. id. 95
Euplea de Laperouse. id. 97
Euplea de Treytschke. id. 98
Euplea eleutho. id. 100
Euplea eunice. id. 94
Euplea hisme. id. 95
Euplea melira. id. 98

Eurycanthe horrible. 5 2 647
Eurymèle de Lesson. id. 620

Eurynchus acanthopterus. id. 308
Eurynchus levior. id. 307
Eurynchus muricatus. id. 308
Eurynchus scabrior. id. 306

F.

Fauvette igata. 1 201

Féronie Kingii. 5 2 36

Fissurelle Praya. 3 335
Fissurelle de Tonga. id. 336

Flate de Dorey. 5 2 621
Flate io. id. id.

Fongie actinie. 4 180
Fongie à gros tentacules. id. 182

Fucole rouge (Nouveau genre de Mollusques). 2 321

Fuseau austral, avec son anatomie. 2 495
Fuseau à queue. id. 503
Fuseau bandelette. id. 504
Fuseau de la Nouvelle-Zélande. id. 500
Fuseau dilaté. id. 498
Fuseau filamenteux. id. 508
Fuseau polygonal. id. 510
Fuseau quenouille. id. 506
Fuseau rayé. id. 501
Fuseau robe de Perse. id. 511

G.

Galbe marmorata. 5 2 101

Galéolaire austral. 4 42
Galéolaire à quatre dents. id. 45

Galleruca argentula. 5 2 547
Galleruca azuripennis. id. 552
Galleruca basimarginata. id. 558
Galleruca chlorida. id. 550
Galleruca cyanoptera. id. 547
Galleruca dorsalis. id. 554
Galleruca flaveola. id. 558
Galleruca hæmorrhoïdalis. id. 550
Galleruca hilaris. id. 555
Galleruca humeralis. id. 551
Galleruca lebiæformis. id. 553
Galleruca luteicollis. id. 560
Galleruca lurida. id. 557
Galleruca melanoptera. id. 549
Galleruca melanurus. id. 548
Galleruca nigrivestis. id. id.
Galleruca pulchra. id. 552
Galleruca psittacina. id. 554
Galleruca punctata. id. 556
Galleruca relicta. id. id.

Galleruca scutellata. 5 2 558
Galleruca sexsignata. id. 551
Galleruca subsulcata. id. 556
Galleruca suturalis. id. id.
Galleruca vicina. id. 559
Galleruca viridipennis. id. id.

Gastrodus australis. 5 2 394

Géobène Australasiæ. id. 46

Geonemus arrogans. id. 358
Geonemus bidentatus. id. 361
Geonemus striato-punctatus. id. 360

Girelle à baudrier. 3 711
Girelle à dorsale rayée. id. 713
Girelle à dos rose. id. 700
Girelle à front bombé. id. 707
Girelle à queue tachetée. id. 710
Girelle bordée. id. 712
Girelle de l'Ascension. id. 706
Girelle de Vanikoro. id. 704
Girelle trimaculée. id. 705

Glaucope cendré, mâle. 1 5 217

Glaucopis de Bourou. id. 194
Glaucopis irius. id. 192
Glaucopis isis. id. 193

Glaucus de Forster. 2 279

Gnome affinis. 5 2 509
Gnome antilope. id. 508
Gnome girafe. id. id.
Gnome longicollis. id. 509
Gnome suturalis. id. 510

Gobe-mouche aux ailes d'or, mâle. 1 177
Gobe-mouche à bande. id. 173

Gobe-mouche à gorge blanche.	1		176
Gobe-mouche à gros bec.	id.		172
Gobe-mouche de Manado.	id.		174
Gobe-mouche géorgien.	id.		175
Gobe-mouche platyrhynque, mâle.	id.		178
Gomphose bleu.	3		715
Goniopore pédonculé.	4		353
Gonipterus excavatus.	5	2	327
Gonipterus fasciatus.	id.		330
Gonipterus gibberus.	id.		324
Gonipterus lepidoptus.	id.		323
Gonipterus notographus.	id.		326
Gonipterus reticulatus.	id.		id.
Gonipterus scabrosus.	id.		328
Gonipterus scutellatus.	id.		322
Gonipterus suturalis.	id.		325
Grimpereau hétéroclite, femelle.	1		223
Guam (Observations zoologiques sur cette île).	4		353
Gyrinus oblongus.	5	2	52
Gyrinus striatus.	id.		53
Gyrinus striolatus.	id.		51
Gyrinus venator.	id.		52

H.

Haliotide blanchâtre.	3		311
Hamadryade asaricus.	5	1	92
Hamadryade zoïle.	id.		91
Harpale æreus.	5	2	42
Harpale australis.	id.		43

Harpale Australasiæ. 5 2 44
Harpale Goryi. id. 46
Harpale lucidicollis. id. 41
Harpale marginepunctatus. id. 45
Harpale melanarius. id. 40
Harpale mœstus. id. 42
Harpale pulcher. id. id.

Harpe alongée. 2 620
Harpe ventrue, avec son anatomie. id. 611

Harpie du Bancksia. 5 1 238

Hasis agorius. 5 1 204
Hasis Mars. id. 205
Hasis militaris. id. 203

Hécatée à fenêtres. id. 171

Helæus Brownii. 5 2 262
Helæus ovatus. id. 260
Helæus perforatus. id. 261
Helæus Peronii. id. 259
Helæus piceus. id. 262

Hélice alfour. 2 91
Hélice à fines raies. id. 101
Hélice aplatie. id. 123
Hélice bossue. id. 113
Hélice cadran. id. 131
Hélice coniforme. id. 105
Hélice de Carteret. id. 117
Hélice de Dufresne. id. 118
Hélice de Jervis. id. 126
Hélice de la Nouvelle-Irlande. id. 124
Hélice de Sainte-Hélène. id. 111
Hélice de Tonga. id. 130
Hélice de Vanikoro. id. 115
Hélice excluse. id. 127

Hélice géorgienne. 2 129
Hélice granulée. id. 95
Hélice mamillaire. id. 93
Hélice melon. id. 109
Hélice papoua. id. 96
Hélice pauvre. id. 122
Hélice petit clou. id. 133
Hélice pointue. id. 98
Hélice senestre. id. 120
Hélice transparente. id. 103
Hélice trochoïde. id. 100
Hélice trois lignes. id. 107
Hélice zonaire. id. 104

Hélicine flammée. id. 193
Hélicine rubanée. id. 194

Héliopore bleu. 4 252

Helops à corselet sillonné. 5 2 268
Helops cærulescens id. 269
Helops rufipes. id. id.

Hépiale lignivore id. 234

Hesperia flavo-vittata. id. 165
Hesperia papyria. id. 166

Heterocelis Schrœteri. id. 25

Hippobosque altérée. id. 667

Hipponice (Considérations sur ce genre . 3 430
Hipponice australe. id. 434
Hipponice feuilletée. id. 439
Hipponice pointue. id. 437
Hipponice suturale. id. 440

Hipporinus bullifère. 5 2 332
Hipporinus clavus. id. 334
Hipporinus Duponti. id. 333

Hipporinus nigrospinosus. 5 2 335
Hipporinus tribulus. id. 331

Hirondelle à bandeau. 1 204
Hirondelle à gorge rayée. id. 205
Hirondelle de Vanikoro, femelle. id. 206

Hispe speciosa. 5 2 535

Hister australis. id. 148
Hister cyaneus. id. 147
Hister speciosus. id. 148

Holocentre argenté. 3 676
Holocentre double tache. id. 679
Holocentre operculaire. id. 676
Holocentre lion. id. 678

Holothuries. 4 108
Holothurie à raies blanches. id. 132
Holothurie ananas, avec son anatomie. id. 112
Holothurie bandelette. id. 132
Holothurie de Guam. id. 137
Holothurie de Maurice. id. 138
Holothurie épineuse. id. 118
Holothurie fasciée. id. 133
Holothurie fauve. id. 135
Holothurie flammée. id. 117
Holothurie jaune. id. 130
Holothurie linéolée. id. 137
Holothurie lucifuge. id. 134
Holothurie miliaire. id. 137
Holothurie monotuberculée. id. 131
Holothurie ophidienne. id. 134
Holothurie orangée. id. 120
Holothurie pentagone. id. 135
Holothurie terre de Sienne. id. 136
Holothurie tuberculeuse. id. 131

Homme (de l'). 1 15

Houlettes (Détails sur les). 3 447
Houlette spondiloïde. id. id.

Huître épineuse. id. 455

Hyades indra. 5 1 158
Hyades jaïrus. id. 157

Hyale à trois pointes. 2 318
Hyale longirostre. id. 380

Hydrobius melanocephalus. 5 2 150

Hydrophilus ruficornis. id. 251

Hyperomale virescente. id. 649

Hypoderme des Moluques. 1 86

I.

Idéa aza. 5 1 106
Idéa de d'Urville. id. 107

Ile-de-France (Observations zoolog. sur l'). 4 359

Insectes. 5 1 5
Insectes de l'océan Pacifique (Géographie des). id. 5
Introduction. 1 1

J.

Janthines (Observations sur les). 2 242

Jervis (Observations zoologiques sur la baie). 4 323

K.

Kanguroo à queue courte, femelle. 1 114
Kanguroo d'Aroé, mâle. 1 116

L.

Labre large-raie.	3		701
Labre perdition	id.		702
Lagostomus australis.	5	2	248
Lagria affinis.	id.		286
Lagria castanea.	id.		288
Lagria longicollis.	id.		287
Lagria pulchella.	id.		288
Lagria rufescens.	id.		286
Lagria tomentosa.	id.		287
Lamie à 8 taches.	id.		496
Lamie fasciolée.	id.		503
Lamie fulverulens.	id.		501
Lamie granulosa.	id.		499
Lamie Hercules.	id.		495
Lamie hétéromorphe.	id.		505
Lamie holotephra.	id.		498
Lamie obliqua.	id.		500
Lamie petroryza.	id.		509
Lamie porphyrea.	id.		501
Lamie très-ponctuée.	id.		504
Lamie vermiculée.	id.		500
Lamprima ænea.	id.		228
Lamprima fulgida.	id.		231
Lampyris anticæ.	id.		128
Lampyris apicalis.	id.		127
Lampyris australis.	id.		125
Lampyris exigua.	id.		id.
Lampyris flavescens.	id.		128
Lampyris hæmorrhoïdalis.	id.		125

Lampyris incerta.	5	2	124
Lampyris marginepennis.	id.		126
Lampyris ruficollis.	id.		128
Lampyris serraticornis.	id.		124
Lampyris striata.	id.		129
Lampyris tricolor.	id.		129
Langurie thoracica.	id.		608
Laphria cærulea.	id.		660
Laphria colorée.	id.		661
Lasiocampe à bec.	5	1	228
Lébie corticalis.	5	2	18
Lébie posticalis.	id.		19
Léma bicolora.	id.		532
Léma cyanestis.	id.		533
Léma doryca.	id.		id.
Léma onalgica.	id.		535
Léma quadrisignata.	id.		534
Leptocère graphique.	id.		511
Leptorynchus angustatus	id.		318
Leptosome Agagles.	5	1	198
Leptosome annelé.	id.		197
Leptosome Artémise.	id.		199
Leptosome baulus.	id.		200
Leptosome eres.	id.		198
Leptosomus acuminatus.	5	2	351
Lexias eropus.	5	1	125
Libellule de Manado.	id.		651
Limace bitentaculée.	2		148
Limace de l'Ascension	id.		145
Limace diaphane.	id.		146

Lime enflée. 3 451
Lime linguatule. id. 453

Liménite de Brébisson. 5 1 132
Liménite de Praslin. id. 131
Liménite melaleuca. id. id.
Liménite semblable. id. 133
Liménite vénilie. id. id.

Liparetus convexus. 5 2 209
Liparetus decipennis. id. id.

Liparis Alphea. 5 1 218
Liparis jaune. id. 219
Liparis tibiale. id. 217
Liparis usée. id. 218
Liparis vitulina. id. 217

Lithodome lisse. 3 454

Lithosie bicolore. 5 1 211
Lithosie délia. id. 209
Lithosie lydienne. id. 211
Lithosie plana. id. 209
Lithosie replana. id. 210

Littorine (Observations sur le genre). 2 472
Littorine angulifère. id. 474
Littorine ceinte. id. 481
Littorine de Diémen. id. 479
Littorine de Sydney. id. 477
Littorine miliaire. id. 484

Lixus australis. 5 2 404
Lixus clavipes. id. 405
Lixus farinosus. id. 406
Lixus lineola. id. 405
Lixus octolineatus. id. 407

Lobophyllie anguleuse. 4 193

Lobophyllie orangée.	4		195
Localités zoologiques.	4		307
Lœmosacus australis.	5	2	426
Longicornes (voyez page 523 et suivantes).	id.		523
Loriot strié, mâle.	1		195
Lucane cancroïdes.	5	2	234
Lucane chélifère.	id.		235
Lucane curvicornis.	id.		id.
Lucane métallique.	id.		236
Lucane titan.	id.		237
Lutraire sabre.	3		545
Lycæna Apelles.	5	1	79
Lycæna byzos.	id.		81
Lycæna catochlorys.	id.		78
Lycæna cylindre.	id.		id.
Lycæna damætes.	id.		85
Lycæna Damæus.	id.		86
Lycæna de Duponchel.	id.		82
Lycæna de Hübner.	id.		80
Lycæna Dion.	id.		83
Lycæna Duméril.	id.		81
Lycæna Dyonisius.	id.		82
Lycæna erimes.	id.		84
Lycæna isarchus.	id.		id.
Lycæna labradus.	id.		85
Lycæna lacturnus.	id.		77
Lycæna narcissus.	id.		79
Lycus atratus.	5	2	120
Lycus australis.	id.		119
Lycus cinctus.	id.		120
Lycus collaris	id.		id.

Lycus crocicollis. 5 2 116
Lycus de Dorey. id. 118
Lycus ephippiper. id. id.
Lycus formosus. id. 116
Lycus funestus. id. 117
Lycus ochraceus. id. 122
Lycus pallidus. id. 121
Lycus parallelus. id. 114
Lycus rufipennis. id. 117
Lycus thoracicus. id. 115

Lygæus pacificus. id. 639

Lymnée verte. 2 204

M.

Macroglosse alcedo. 5 1 188
Macroglosse hirondelle. id. id.

Macrotops australis. 5 2 211
Macrotops Lottini. id. 212
Macrotops mœsta. id. 212
Macrotops præusta. id. 210
Macrotops rufipennis. id. id.

Mactre alongée. 3 518
Mactre soyeuse. id. 519

Madrépores. 4 229
Madrépore abrotanoïde. id. 233
Madrépore plantain. id. 234
Madrépore pocillifère. id. 236
Madrépore prolifère. id. 235

Maigre du Cap. 3 697

Malacanthe rayé. id. 717

Mallodon australis. 5 2 465

Malouines (Observations zoologiques sur les). 4 315

Mammifères (Considérations sur les). 1 60
Mammifères (Description des). id. 67

Mamillifère cerclée. 4 169
Mamillifère de Vanikoro. id. 174
Mamillifère fauve. id. 173
Mamillifère jaune. id. 172
Mamillifère verte. id. 170
Mamillifère verte et brune. id. 171

Méandrine cérébriforme. id. 224
Méandrine sinueuse. id. 227

Mecopus trilineatus. 5 2 441

Médusaires. 4 293

Megamerus prionesthis. 5 2 530

Mégapode à pieds rouges, jeune âge. 1 239

Mégymène dentée. 5 2 632
Mégymène voisine. id. 633

Mélachère bellula. 5 2 135
Mélachère heterocerus. id. 136

Mélanies (Observations sur les). 3 140
Mélanie à cordelette. id. 158
Mélanie à côtes. id. 155
Mélanie de Célèbes. id. 152
Mélanie des Moluques. id. 151
Mélanie des Papous. id. 157
Mélanie épineuse. id. 145
Mélanie érythrostome. id. 148

Melanie granifère. 3 149
Mélanie rayée. id. 141
Mélanie spinuleuse. id. 147
Mélanie tirouri. id. 159
Mélanie troncatule. id. 143
Mélanie uniforme. id. 154

Mélitée de Gabert. 5 1 116

Melolonthe chloratica. 5 2 197
Melolonthe cicatricosa. id. id.
Melolonthe de l'Astrolabe. id. 194
Melolonthe monticola. id. 196
Melolonthe obesa. id. 193
Melolonthe suturalis. id. 195
Melolonthe sylvicola. id. 196

Merle de Vanikoro, femelle. 1 188

Mérou boëlang. 3 657
Mérou de Gaimard. id. 656
Merou mille-étoiles. id. 653
Mérou moucheté. id. 654

Mésange de la Nouvelle-Zélande. 1 210

Mésodesme de Schemnitz. 3 504
Mésodesme de Diémen. id. 507
Mésodesme striée. id. 508

Mésoprion dondiava. id. 665
Mésoprion porte-anneau. id. 666

Micronyx chlorophyllus. 5 2 188

Minetra nodrica. 5 1 126
Minetra sylvia. id. 127

Mitre (Anatomie du genre). 2 633
Mitre buccinée. id. 653

Mitre conovule. 2 655
Mitre de Vanikoro. id. 649
Mitre épiscopale, femelle. id. 634
Mitre flammée. id. 659
Mitre fraise. id. 660
Mitre jaune. id. 650
Mitre marbrée. id. 647
Mitre noire. id. 644
Mitre noire et blanche. id. 657
Mitre petit-taon. id. 652
Mitre rétuse. id. 645
Mitre ridée. id. 641
Mitre rôtie. id. 638
Mitre rôtie, variété B. id. 640
Mitre stygmataire. id. 642
Mitre zébrée. id. 643
Mitre zonale. id. 654

Mœchidius spurius. 5 2 156

Mollusques (Observations générales sur les). 2 7
Mollusques céphalés. id. 61

Molorechus cingulatus. 5 2 487
Molorechus ferrugineus. id. id.

Monochamus australis. id. 488

Montévidéo (Observations zoologiques sur). 4 314

Montipore verruqueux. id. 247

Mordella australis. 5 2 289
Mordella decemguttata. id. id.
Mordella de d'Urville. id. 291
Mordella Lottini. id. id.
Mordella mixta. id. 290
Mordella tomentosa. id. id.

Mouche australe. id. 669

Moucherolle à longues soies, mâle. 1 181
Moucherolle noir et blanc, femelle. id. 180

Moule polyodonte. 3 462

Moyens de conserver les objets de zoologie sur les navires. 4 367

Myllocerus australis. 5 2 367
Myllorinus bicaudatus. id. 418

Mynes de Geoffroy. 5 1 130
Mynes eleucis. id. 129

Myripristis hexagone. 3 674

Myrmacicelus bistriatus. 5 2 321

N.

Næmathopus albithorax. 5 2 635

Natice (Observations sur le genre). 2 225
Natice bouche-noire. id. 228
Natice costulée. id. 235
Natice mélanostomoïde. id. 229
Natice ombiliquée. id. 234
Natice petite bouche. id. 232
Natice plombée. id. 231
Natice plurisériale. id. 236
Natice zélandaise. id. 235

Navicelle elliptique (Détails anatomiques sur la). 3 202

Necrodes lacrymosa. 5 2 144

Nérites (Observations anatomiques sur les). 3 177
Nérite albicille. id. 182
Nérite auriculée. id. 198

Nérite commune. 3 195
Nérite courte-épine. id. 200
Nérite de Dorey. id. 190
Nérite de Guam. id. 191
Nérite de l'Ascension. id. 183
Nérite plissée. id. 188
Nérite polie. id. 189
Nérite ponctuée. id. 185
Nérite pulligère. id. 192
Nérite réticulée. id. 194
Nérite strigillée. id. 197
Nérite versicolore. id. 186

Noctuelle enfumée. 5 1 248

Notoxus cribripennis. 5 2 140
Notoxus porcatus. id. 141
Notoxus porte-selle. id. 139
Notoxus punctomelas. id. 138
Notoxus violaceus. id. 141

Nouvelle-Guinée (Observations zoolog. sur la). 4 338

Nouvelle-Hollande (Observat. zoolog. sur la). id. 316

Nouvelle-Irlande (Observations zoolog. sur la). id. 337

Nouvelle-Zélande (Observations zoolog. sur la). id. 328

Nucule australe. 3 471

Nyctozoïlus obesus. 5 2 249

Nymphalis herminia. 5 1 124

O.

Odynerus bizonnée.	5 2	658
OEdemera australis.	id.	295
OEdemera bivittata.	id.	294
OEdemera brevicornis.	id.	295
OEdemera Forsteri.	id.	293
OEdemera livida.	id.	294
OEdemera luctuosa.	id.	295
OEdemera substriata.	id.	296
Oïkopleure bifurquée.	4	304
Oiseaux (Considérations générales sur les).	1	153
Oiseaux de mer et de rivage.	id.	162
Oiseaux (Description des).	id.	165
Olives (Observations sur les).	3	3
Olive élégante.	id.	10
Olive érythrostome.	id.	8
Olive maure.	id.	13
Olive sanguinolente.	id.	11
Olive textiline.	id.	14
Omalosoma cyano-cinctum.	5 2	37
Omalosoma Vigorsii.	id.	id.
Onchidie cendrée.	2	661
Onchidie découpée.	id.	211
Onchidie de Tonga.	id.	210
Onchidie noirâtre.	id.	214
Onchidie patelloïde.	id.	212
Onchidie piquetée.	id.	215
Onitis corydon.	5 2	154

Ontophagus capella.	5	2	153
Ontophagus macrocephalus.	id.		id.
Ontophagus rugosus.	id.		154
Onychoteuthe armé.	2		84
Oodes australis.	5	2	30
Opatre austral.	id.		251
Opatre complanatum.	id.		252
Opatre lævigatum.	id.		id.
Opatre seriatum.	id.		id.
Ophidères Prince.	5	1	245
Ophiusa propitia.	id.		244
Ornithoptères Amphimédon.	id.		35
Ornithoptères Priam.	id.		34
Ortalis de l'Astrolabe.	5	2	668
Orthorhinus Æthiops.	id.		410
Orthorhinus cylindro-rostris.	id.		408
Orthorhinus longimanus.	id.		408
Oryctes austral.	id.		158
Oryctoderus latitarsis.	id.		160
Orythie incolore.	4		297
Oscabrion (Considérations sur le genre).	3		369
Oscabrion à côtes étroites.	id.		398
Oscabrion aiguillonné.	id.		373
Oscabrion aiguillonné, variétés A et B.	id.		id.
Oscabrion birameux.	id.		378
Oscabrion cannelé.	id.		384
Oscabrion de Garnot.	id.		401
Oscabrion de Maurice.	id.		397

Oscabrion fascié. 3 408
Oscabrion géorgien. id. 379
Oscabrion glauque. id. 376
Oscabrion guilloché. id. 393
Oscabrion lamelleux. id. 386
Oscabrion marron. id. 387
Oscabrion monticulaire. id. 406
Oscabrion oculé. id. 410
Oscabrion parqueté. id. 396
Oscabrion peau-de-serpent. id. 381
Oscabrion pirogue. id. 390
Oscabrion pirogue, variétés A, B, C, D, E. id. 391
Oscabrion sillonné. id. 385
Oscabrion tulipe. id. 387
Oscabrion vert. id. 385
Oscabrion violet. id. 403
Oscabrion zélandais. id. 400

Otarie australe, mâle. 1 89
Otarie cendrée, femelle. id. 95

Otiorenchus australis. 5 2 398
Otiorenchus lateralis. id. 395
Otiorenchus lepidus. id. 397
Otiorenchus luctuosus. id. 396
Otiorenchus melancolicus. id. id.
Otiorenchus mutilatus. id. 395

Ovule anguleuse. 3 51
Ovule à verrues. id. 53
Ovule des Moluques. id. 50

P.

Pachycelia sulcicornis. 5 2 248

Pachyrynchus æneus. id. 347

Paludine à côtes.	3		170
Paludine buccinoïde.	id.		175
Paludine noire.	id.		174
Paludine ventrue.	id.		173
Pamborus alternans.	5	2	26
Pamborus Guerinii.	id.		27
Pamborus morbilosus.	id.		id.
Panagée australis.	id.		29
Pandore striée.	3		537
Pangonie lasiophtalme.	5	2	666
Panopée zélandaise.	3		547
Papillon aganippe.	5	1	54
Papillon amanga.	id.		39
Papillon ambrax.	id.		40
Papillon antinoüs.	id.		43
Papillon aruna.	id.		48
Papillon axion.	id.		41
Papillon bagoa.	id.		49
Papillon bajura.	id.		48
Papillon cirrha.	id.		58
Papillon clytie.	id.		54
Papillon cressida.	id.		45
Papillon égée.	id.		38
Papillon endora.	id.		55
Papillon érechtée.	id.		38
Papillon eumelis.	id.		50
Papillon gabia.	id.		49
Papillon harmonide.	id.		45
Papillon harpalys.	id.		52
Papillon ilioneus.	id.		42
Papillon iobé.	id.		57
Papillon Macleay.	id.		42
Papillon mysis.	id.		55

Papillon nigrina.	5	1	52
Papillon nysa.	id.		50
Papillon ormenus.	id.		39
Papillon périmale.	id.		56
Papillon phestus.	id.		id.
Papillon phillyra.	id.		47
Papillon pieride ada.	id.		46
Papillon pieride cœlestina.	id.		id.
Papillon plexaris.	id.		53
Papillon sarpedon.	id.		44
Papillon sévère.	id.		43
Papillon teutonia.	id.		51
Papillon théodicée.	id.		id.
Parmena rugosula.	5	2	506
Parmophore et son anatomie.	3		314
Parmophore austral.	id.		321
Parmophore bombé.	id.		322
Parmophore imbriqué.	id.		323
Paropis ægrota.	5	2	573
Paropis atomaria.	id.		562
Paropis cassidoïdes.	id.		570
Paropis chlorotica.	id.		569
Paropis croceta.	id.		564
Paropis geniculata.	id.		567
Paropis granulosa.	id.		564
Paropis hectica.	id.		569
Paropis immaculata.	id.		565
Paropis litturata.	id.		566
Paropis maculata.	id.		id.
Paropis miliaris.	id.		id.
Paropis minor.	id.		572
Paropis morbillosa.	id.		563
Paropis obsoleta.	id.		568
Paropis octo-maculata.	id.		572
Paropis punctata.	id.		568

Paropis punctulata. 5 2 572
Paropis rugulosa. id. 565
Paropis sex-pustulata. id. 573
Paropis signata. id. 571
Paropis testacea. id. 567
Paropis trifasciata. id. 568
Paropis ustulata. id. 571
Paropis vicina. id. 570

Passale austral. 5 2 246
Passale compergus. id. 244
Passale cornutus. id. 242
Passale crenistrius. id. 244
Passale furcicornis. id. 242
Passale hexaphyllis. id. 241
Passale Lottinii. id. 243

Patelle à 9 rayons. 3 346
Patelle argentée. id. 345
Patelle bleue. id. 342
Patelle en bateau. id. 348
Patelle flexueuse. id. 344
Patelle granulaire. id. 341
Patelle scutellaire. id. 339
Patelle stellulaire. id. 335

Patelloïde (Nouveau genre de Mollusques). id. 349
Patelloïde allongée. id. 358
Patelloïde cabochon. id. 359
Patelloïde écailleuse. id. 360
Patelloïde en cône. id. 355
Patelloïde flammée. id. 354
Patelloïde fragile. id. 351
Patelloïde orbiculaire. id. 363
Patelloïde ponctuée. id. 365
Patelloïde rugueuse. id. 366
Patelloïde septiforme. id. 362
Patelloïde stellaire. id. 356
Patelloïde striée. id. 353

Peder australis. 5 2 57

Peigne bombé. 3 443
Peigne feuilleté. id. 445

Pélagie (Nouveau genre de Mollusques). 2 392
Pélagie blanche. id. 392

Pelorinus argenteus. 5 2 353

Peltis australis. id. 145

Pentatoma erythraspis. id. 629
Pentatoma familière. id. 630
Pentatoma melacanthum. id. 628

Peramèle de Dorey, mâle. 1 100

Peritelus lateralis. 5 2 367

Perruche à demi-collier, mâle. 1 237
Perruche à dos bleu, mâle. id. 234
Perruche à tête pourpre, mâle. id. 235
Perruche pygmée, mâle et femelle. id. 232

Pétoncle à larges côtes. 3 466
Pétoncle austral. id. 469
Pétoncle ovalaire. id. 467

Phalanger à front concave. 1 104
Phalangers (Détails anatomiques sur les). 1 108

Phasianelles (Observations sur les). 3 233
Phasianelle bulimoïde. id. 235
Phasianelle ventrue. id. 237

Philédon à gorge noire, femelle. 1 191

Pholade globuleuse. 3 549

Phyllidie noire et blanche. 2 291
Phyllidie trois-lignes. id. 292

Phylliroé d'Amboine. 2 403
Phylliroé piqueté. id. 407
Phylliroé rouge. id. 409

Phyllode porte-lunettes. 5 1 216

Phylocharis ænei-pennis. 5 2 572
Phylocharis guttata. id. 575
Phylocharis Klugii. id. 574
Phylocharis sinuata. id. 573

Physe de Tonga. 2 205
Physe géorgienne. id. 207

Physogrades. 4 46

Physsophore australe. id. 57
Physsophore blanche. id. 53
Physsophore discoïde. id. 59
Physsophore intermédiaire. id. 56

Pie à ventre fauve. 1 228

Pie-grièche grivelée. id. 257

Pentadine de Tonga. 3 460
Pentadine ovalaire. id. 459

Pirène térébrale. id. 161

Pisang (Observations zoologiques sur l'île). 4 342

Pitpit de Western. 1 215

Placobranche ocellé, var. 2 319

Planaxe courte. id. 488
Planaxe décollée. id. 489
Planaxe noire. id. 491
Planaxe sillonnée. id. 486

Planorbe de Tondano id. 209

Platicerus foveicornis. 5 2 239

Platycéphale brun. 3 681
Platycéphale de Bass. id. 683
Platycéphale lisse. id. 684
Platycéphale ponctué. id. 682
Platycéphale porte-scie. id. 685

Platypus australis. id. 460

Platyrhynque de Vanikoro, mâle. 1 183

Plectropome à grosses dents. 3 660
Plectropome à scie. id. 662
Plectropome rouge et noir. id. 659

Pleurobranche cornu. 2 298
Pleurobranche de Péron. id. 296
Pleurobranche mamelonné. id. 294
Pleurobranche ponctué. id. 299

Pleurobranchidie maculée. id. 301

Pleurotome hérissé. id. 523
Pleurotome rosé. id. 524
Pleurotome tour de Babel, avec son anatomie. id. 520

Plusie élégante. 5 1 242

Pneumoderme de Péron. 2 388
Pneumoderme laqué. id. 389
Pneumoderme transparent. id. 390

Pocillopore corne-de-daim. 4 244

Podarge ocellé, mâle. 1 208
Podarge papou. id. 207

Poissons. 3 648

Polia peinte. 5 1 241

Polycline cylindrique. 3 618

Polyphyllie bassin. 4 185

Popilie noircie. 5 2 191

Porcelaines (Considérations générales et détails anatomiques sur les). 3 23
Porcelaine anneau. 3 45
Porcelaine arabique. id. 37
Porcelaine arlequine. id. 30
Porcelaine australe. id. 49
Porcelaine cauris. id. 45
Porcelaine crible. id. 41
Porcelaine grenue. id. 47
Porcelaine isabelle. id. 47
Porcelaine maure. id. 35
Porcelaine olivacée. id. 42
Porcelaine neigeuse. id. 39
Porcelaine rongée. id. 31
Porcelaine rougeole. id. 38
Porcelaine taupe. id. 34
Porcelaine tête-de-serpent. id. 33
Porcelaine tigre. id. 29

Porite conglomérée. 4 249

Port-du-Roi-Georges (Observ. zoolog. sur le). id. 318

Port-Jackson (Observations zoologiques sur le). id. 224

Port-Western (Observations zoologiques sur le). id. 321

Poulpe cordiforme. 2 87
Poulpe de Western. id. 88
Poulpe lunulé. id. 86
Poulpe membraneux. id. 89

Pourpre arachnoïde. 2 579
Pourpre armigère, variété. id. 556

Pourpre bouche-violette. 2 582
Pourpre bourgeonnée. id. 568
Pourpre de l'Ascension. id. 559
Pourpre de Sainte-Hélène. id. 575
Pourpre digitée. id. 578
Pourpre guirlande. id. 573
Pourpre hérisson. id. id.
Pourpre marron-d'Inde, variété. id. 557
Pourpre monodonte. id. 561
Pourpre mûre. id. 580
Pourpre muriquée. id. 576
Pourpre nassoïde. id. 564
Pourpre nattée. id. 552
Pourpre râpe. id. 567
Pourpre réticulée. id. 566
Pourpre rugueuse. id. 569
Pourpre seau. id. 552
Pourpre striée. id. 562
Pourpre thiarelle. id. 572
Pourpre treillissée. id. 563

Priacanthe à grandes ventrales. 3 668
Priacanthe macroptère. id. 669

Promechus æneus. 5 2 576
Promechus splendidus. id. 575

Promecoderus brunnicornis. id. 39

Prostomus australis. id. 345
Prostomus scutellaris. id. 343
Prostomus squalidus. id. 344
Prostomus tenebricosus. id. id.

Prycnus quinque-nodosus. id. 336
Prycnus subtuberculatus. id. 337

Psammobie de Tonga. 3 539
Psammobie vitrée. id. 540

Pterygophorus ceinture. 5 2 657

Ptéroïs zèbre. 3 692

Pyramidelle (Observations sur ce genre). 2 177
Pyramidelle tachetée. id. 177
Pyramidelle ventrue. id. 175

Pyronotus festiva. 5 2 213
Pyronotus læta. id. 214
Pyronotus refulgens. id. id.

R.

Race jaune de la Nouvelle-Zélande. 1 19
Race jaune des îles Carolines. id. 24
Race jaune des îles des Amis. id. 21
Race jaune des îles Mariannes. id. 27
Race jaune des îles Sandwich. id. 22
Race jaune de Ticopia. id. 23
Race jaune du Grand Océan. id. 18

Race noire de la Nouvelle-Guinée. id. 30
Race noire de la Nouvelle-Hollande. id. 40
Race noire de la Nouvelle-Irlande. id. 33
Race noire de l'île Van-Diémen. id. 45
Race noire des îles Viti. id. 38
Race noire de Vanikoro. id. 34
Race noire du Grand Océan. id. 29

Races (Différences des deux). id. 45
Races (Mélange des deux). id. 49
Races (Influence des localités sur les). id. 50

Râle de Célèbes, mâle. 1 250

Rapports de l'Institut sur les travaux zoolog. id. VI

Réduve tuberculée. 5 2 643
Réduve de Dorey. id. 644

Repcimus æneus. id. 182
Repcimus Brownii. id. id.
Repcimus manicatus. id. id.

Rhimbus Goryi. id. 32

Rhinotia nevroptera. id. 301
Rhinotia venustiventris. id. id.

Rhipicère femorata. id. 111
Rhipicère mystacina. id. id.

Rio-Janeiro (Observations zoologiques sur). 4 312

Rissoaire striée. 2 493

Rissonotus nebulosus. 5 2 233

Rocher (Anatomie de ce genre). 2 526
Rocher austral. id. 536
Rocher fine-épine. id. 528
Rocher octogone. id. 531
Rocher palme-de-rosier. id. 533
Rocher ricinuloïde. id. 534
Rocher zélandais. id. 529

Rollier de Durville. 1 220

Roulette de Guam. 3 267
Roulette linéolée. id. 264

Roussettes (Observations anatomiques sur les). 1 80
Roussette de Tonga, femelle. id. 74
Roussette de Vanikoro, mâle. id. 77

Rygchie annulifère. 5 2 654

S.

Sainte-Hélène (Observations sur l'île).	4	304
Sandwich (Observations zoolog. sur les îles).	id.	334
Sant-Iago (Observations zoologiques sur l'île).	4	312
Saperda à ceinture verte.	5 2	513
Saperda albo-cincta.	id.	514
Saperda collaris.	id.	id.
Saperda cousine.	id.	518
Saperda elongatula.	id.	id.
Saperda festiva.	id.	512
Saperda leprosa.	id.	517
Saperda nigrovirens.	id.	513
Saperda vanikorensis.	id.	515
Saperda vittifère.	id.	516
Satyre abiona.	5 1	144
Satyre achanta.	id.	147
Satyre arctoüs.	id.	156
Satyre cyamites.	id.	152
Satyre dorycus.	id.	151
Satyre esiole.	id.	153
Satyre gelanor.	id.	145
Satyre irius.	id.	155
Satyre manipa.	id.	150
Satyre mehadiva.	id.	151
Satyre mérope.	id.	146
Satyre mineus.	id.	154
Satyre osyris.	id.	155
Satyre phyllérope.	id.	147
Satyre remulia.	id.	150
Satyre sciva.	id.	149
Satyre singa.	id.	145

Satyre sirius. 5 1 148
Satyre terminus. id. id.

Scarabeus atlas. 5 2 162
Scarabeus barbarossa. id. 165
Scarabeus curtus. id. 164
Scarabeus ixion. id. 165
Scarabeus Juba. id. 162
Scarabeus latipes. id. 163
Scarabeus porcellus. id. 164
Scarabeus truncatus. id. 165

Scarite rotondipennis. 5 2 21

Schizognatus Macleayi. id. 184

Schizonicha Carpentariæ. 5 2 198

Scops de Manado, femelle. 1 170

Scorpène de la Nouvelle-Guinée. 3 687
Scorpène de l'île Strong. id. 688

Scutellaire à pieds bleus. 5 2 622
Scutellaire de Tonga. id. 624
Scutellaire pagana. id. 625

Scyllée de Ghomfoda. 2 276

Sébaste du Cap. 3 690

Sèche australe. 2 70
Sèche deux-lignes. id. 66
Sèche larges bras. id. 68
Sèche mamelonnée. id. 61
Sèche vermiculée. id. 64

Sénégali oculé. 1 211

Sépiole linéolée. 2 82

Sépioteuthe austral.	2		77
Sépioteuthe de Dorey.	id.		72
Sépioteuthe de Maurice.	id.		76
Sépioteuthe lunulé.	id.		74
Séricesthis cervicina.	5	2	208
Séricesthis geminata.	id.		206
Séricesthis nigrolineata.	id.		206
Séricesthis pullata.	id.		207
Séricesthis rufipennis.	id.		id.
Sigaret de Tonga, avec son anatomie.	2		217
Siliquaire australe.	3		302
Sillago de Bass.	id.		672
Sillago ponctué.	id.		671
Simœthus Pandu.	5	1	73
Simœthus rex.	id.		72
Sipelus granulatus.	5	2	475
Siphonaire, avec son anatomie.	2		223
Siphonaire albicante.	id.		335
Siphonaire aplatie.	id.		345
Siphonaire australe.	id.		329
Siphonaire d'Algésiras.	id.		338
Siphonaire de Diémen.	id.		327
Siphonaire de Guam.	id.		343
Siphonaire de Vanikoro.	id.		337
Siphonaire denticulée.	id.		340
Siphonaire du Cap.	id.		331
Siphonaire plissée.	id.		346
Siphonaire pointue.	id.		335
Siphonaire ponctuée.	id.		341
Siphonaire verte.	id.		332
Siphonaire zélandaise.	id.		344

Sittèle ponctuée. 1 221

Solen blanc. 3 543

Souïmanga de Madagascar. 1 225

Sphynx du liseron. 5 1 187

Staphylin apicicornis. 5 2 56
Staphylin erythrocephalus. id. 55
Staphylin oculé. id. 54

Stenocerus Garnotii. id. 298

Stenochorus angustatus. id. 475
Stenochorus biguttatus. id. 478
Stenochorus elongatus. id. id.
Stenochorus lepturoïdes. id. 479
Stenochorus obscurus. id. 476
Stenochorus punctatus. id. 475
Stenochorus rubripes. id. id.

Stenoderus abreviatus. id. 521
Stenoderus ceramboïdes. id. 522

Stéphanomies (Observations sur les). 4 61
Stéphanomie à vrilles. id. 79
Stéphanomie foliacée. id. 74
Stéphanomie hélianthe. id. 63
Stéphanomie heptacanthe. id. 73
Stéphanomie hippopode. id. 67
Stéphanomie imbriquée. id. 71
Stéphanomie melon. id. 65
Stéphanomie ruche. id. 76
Stéphanomie triangulaire. id. 70

Stéphanus couronné. 5 2 656

Steropes Iacchus. 5 1 169
Steropes ornata. id. 168
Steropes peinte. id. 167

Stomatelles (Observations sur les).	3		304
Stomatelle auricule.	id.		309
Stomatelle noire.	id.		307
Stomatelle tachetée.	id.		305
Stourne de la Nouvelle-Zélande.	1		190
Strombes (Considérations sur les).	3		55
Strombe aile-de-papillon.	id.		63
Strombe bossu.	id.		66
Strombe bouche de sang.	id.		69
Strombe de Vanikoro.	id.		73
Strombe fleuri.	id.		76
Strombe grenouille, mâle.	id.		65
Strombe lambis.	id.		61
Strombe oreille-de-Diane.	id.		68
Strombe plissé.	id.		70
Strombe poule.	id.		72
Strombe rubané.	id.		75
Struthiolaire noduleuse, mâle.	2		430
Synnalaxe grivelée.	1		225
Synodesus cornutus.	5	2	240
Syntomis annelé.	5	1	191

T.

Tangara grive, mâle.	1		186
Tasman (Observations zoolog. dans la baie).	4		327
Teigne cossuna.	5	2	265
Teigne de l'Australasie.	id.		id.
Teigne strigatella.	id.		266
Teigne uniponctuée.	id.		id.

Télesto de Péron. 5 1 164

Telline blanche. 3 500
Telline de Tonga. id. 498
Telline élargie. id. 497
Telline lactée. id. 501
Telline losangée. id. 502

Ténébrion australis. 5 2 254
Ténébrion impressus. id. 255
Ténébrion nigerrimus. id. 254
Ténébrion sanguinipennis. id. 255

Ténériffe (Observations faites à). 4 314

Térébratule australe. 3 551
Térébratule recourbée. id. 554
Térébratule rouge. id. 556
Térébratule tachetée. id. 557

Tessaratoma flavicornis. 5 2 631

Teumesisternus bicinctus. id. 473
Teumesisternus distinctus. id. 471
Teumesisternus jaspideus. id. 473
Teumesisternus mirabilis. id. 468
Teumesisternus oblongus. id. 474
Teumesisternus septempunctatus. id. 470
Teumesisternus spinicollis. id. 472
Teumesisternus tessellatus. id. 471
Teumesisternus unipunctatus. id. id.
Teumesisternus vericinctus. id. 469

Thecla evagoras. 5 1 74

Therates basalis. 5 2 13
Therates fasciata. id. 11
Therates festiva. id. 13
Therates flavilabris. id. 10
Therates labiata. id. 12

Thriotore rossignol, mâle. 1 202

Thymèle aurida. 5 1 162
Thymèle de Feisthamel. id. 159
Thymèle dichroa. id. 160
Thymèle dirpha. id. 162
Thymèle lugubre. id. 161
Thymèle odix. id. 160
Thymèle phalos. id. 163
Thymèle thridas. id. 161
Thymèle triton. id. 160

Thynnus austral. 5 2 655

Tiloderus spinosus. id. 403

Timor (Observations zoologiques faites à). 4 349

Tipuloïde ima. 5 1 196
Tipuloïde négligée. id. 195

Todier à tête blanche, femelle. 1 227

Tonga-Tabou (Observations zoolog. faites à). 4 331

Tonnes (Anatomie des). 2 603
Tonne cassidiforme id. 601
Tonne pelure d'oignon. id. 600
Tonne perdrix. id. 598

Tordeuse australe. 5 1 262
Tordeuse bimaculée. id. 262

Toulon (Observations zoologiques faites à). 4 309

Tragocerus australis. 5 2 465
Tragocerus bidentatus. id. 466
Tragocerus lepidopterus. id. id.

Traquet à croupion jaune. 1 198
Traquet à long bec, mâle. id. 200

Traquet grivelé, mâle. 1 199
Traquet resplendissant, mâle. id. 197

Trichius Laperousii. 5 2 216

Tricondyla aptera. id. 15

Tridacnes (Observations sur les). 3 483
Tridacne faitière. id. 487
Tridacne géante. id. 485
Tridacne maculée. id. 491
Tridacne mutique. id. 490
Tridacne safranée. id. 488

Tridacophyllie laitue. 4 221

Trigonie pectinée. 3 474

Triton bouche blanche. 2 546
Triton bouche sanguine, mâle. id. 539
Triton chlorostome, femelle. id. 541
Triton dos noueux. id. 542
Triton gibbeux. id. 549
Triton granifère. id. 548
Triton grimaçant. id. 544
Triton ridé. id. 538

Trogositus australis. 5 2 463
Trogositus caraboïdes. id. id.

Troques (Observations sur les). 3 239
Troque à bandes. id. 249
Troque aplati. id. 274
Troque austral. id. 248
Troque bariolé. id. 253
Troque bordé. id. 245
Troque canaliculé. id. 261
Troque canalifère. id. 260
Troque dilaté. id. 243
Troque doré. id. 276

Troque élancé.	3	242
Troque grenu.	id.	254
Troque irisodonte.	id.	246
Troque jaune.	id.	271
Troque multicariné.	id.	251
Troque nain.	id.	273
Troque obélisque.	id.	240
Troque pagode, mâle	id.	269
Troque relief.	id.	259
Troque thiare.	id.	256
Troque zélandais.	id.	257
Tubipore rougeâtre.	4	257
Turbinelle cornigère.	2	518
Turbinelle nassatule.	id.	515
Turbinelle pruniforme.	id.	513
Turbinelle siamoise	id.	516
Turbinolie rougè.	4	188
Turbos, phasianelles, troques, etc. (Obs. sur les).	3	209
Turbo à collier.	1	222
Turbo à fissure.	id.	231
Turbo de Cook.	id.	224
Turbo émeraude.	id.	219
Turbo frangé.	id.	229
Turbo impérial.	id.	226
Turbo marbré, avec son anatomie.	id.	212
Turbo ondulé.	id.	221
Turbo stellaire, variété.	id.	228
Turbo tuberculeux.	id.	217
Turritelle céritiforme.	3	136
Turritelle granuleuse.	id.	138
Turritelle rosée.	id.	136
Tylodes obesus	5 2	438

U.

Uloma australis.	5 2	258
Uloma ianthina.	id.	259
Uloma pandanicola.	id.	258
Upis crenata.	id.	255
Upis Lottini.	id.	257
Upis sulciger.	id.	256
Uranie brontes.	5 1	253
Uranie patrochus.	id.	254
Urapteryx chevalier.	id.	255
Urapteryx porte-queue.	id.	id.
Urapterix rembruni.	id.	id.

V.

Vaigiou (Observations zoologiques sur l'île).	4	341
Valgus novæ-guineensis.	5 2	217
Vanesse algira.	5 1	122
Vanesse arsinoë.	id.	123
Vanesse cardui.	id.	119
Vanesse gonerilla.	id.	121
Vanesse itea.	id.	id.
Vanesse velida.	id.	120
Vanesse zelima.	id.	119
Vanikoro (Observations zoologiques sur l'île).	4	251
Vélutine cancellée.	2	239

Vénéricarde australe. 3 480

Vénérupe courte. id. 534
Vénérupe de Diémen. id. 535

Vénus à grosses côtes. id. 521
Vénus âpre. id. 524
Vénus australe. id. 528
Vénus denticulée. id. 530
Vénus épaisse. id. 525
Vénus intermédiaire. id. 526
Vénus mésodesme. id. 532
Vénus polie. id. 529
Vénus violacée. id. 533
Vénus zélandaise. id. 522

Vermets (Observations sur les). 3 285
Vermet caréné. id. 298
Vermet de la Nouvelle-Zélande. id. 293
Vermet dentifère. id. 291
Vermet élégant. id. 291
Vermet géant. id. 294
Vermet grand-tube. id. 289
Vermet réticulé. id. 297
Vermet rose. id. 300

Vers apodes. 4 284

Vis cancellée. 2 471
Vis chapelet. id. 467
Vis plombée. id. 470
Vis polie, et son anatomie. id. 461
Vis rubanée. id. 466
Vis striée. id. 468
Vis tigrée. id. 465

Vitrine citrine. id. 140
Vitrine de Ténériffe. id. 142

Vitrine de Western. 2 135
Vitrine flammulée. id. 136
Vitrine verte. id. 128

Volute (Anatomie de ce genre). id. 621
Volute chauve-souris, femelle. id. 629
Volute, grande variété de la même. id. 631
Volute ondulée. id. 623
Volute pyramidale, jeune âge. id. 627
Volute robe-turque. id. 625

X.

Xanthidie pucelle. 5 1 60
Xanthidie smilax. id. 59

Xynolichus Eucalypti. 5 2 186

Z.

Zelus de Dorey. 5 2 645

Zoanthaires pierreux. 4 175

Zonitis angulata. 5 2 293

Zoophytaires 4 255

Zoophytes (Considérations générales sur les). id. 1

Zygops Boisduvalii. 5 2 439

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

TABLE

EXPLICATIVE GÉNÉRALE

DES PLANCHES

CONTENUES

Dans la Zoologie

DU VOYAGE DE L'ASTROLABE.

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

Mammifères.

De l'Homme.

Pl.	Fig.		
1.	1-2.	Naturels de la Nouvelle-Zélande,	(race jaune).
	3.	Jeune fille du même lieu,	
	4-5.	Naturels de Tonga-Tabou.	

(Le n° 4, nommé Tahofa, est un chef belliqueux et entreprenant.)

2.	1-3.	Naturels des îles Viti (race noire).
	4-5.	Naturels de Tikopia (race jaune).
3.		Naturels de Vanikoro (race noire).
	1.	Mondé, chef de Manévé.
	2.	Chef de l'île Vanikoro proprement dite.
	3.	Chef du district de Vanou.
	4.	Védévéré, fils d'un chef du district de Nama.
	5.	Femme de Souka, l'un des chefs de Manévé.
4.	1-3.	Naturels de la Nouvelle-Irlande (race noire).
	4-5.	Naturels de la Nouvelle-Guinée, (race noire).

5. Naturels de la Nouvelle-Hollande (race noire).
   1. Bam, naturel de la baie Jervis.
   2. Jacamel, id. id.
   3. Naturel du port du Roi-George.
   4. Homme de la baie Jervis.
   5. Femme du même lieu.

---

6. 1. Cynocéphale nègre, à peu près au tiers de la grandeur naturelle (Moluques).
   2. Sa tête, au trait, vue de profil.

Détails anatomiques du Cynocéphale nègre.

7. 1. Crâne d'un adulte, vu de profil.
   2. Mâchoire supérieure.
   3. Mâchoire inférieure.
   4. Crâne d'un jeune individu.
   5. Callosités des fesses, avec leur couleur rouge.
   6. L'estomac.
   7. Pied postérieur droit.

8. 1. Roussette de Tonga, femelle (Tonga-Tabou).
   2. Sa tête osseuse.
   3. Maxillaire, vu de face.
   4. Même espèce, variété fauve ou blanchâtre.

9. Roussette de Vanikoro, mâle (Vanikoro).

Nota. C'est par erreur que cette planche porte le numéro 8 et le nom de Roussette de Tonga femelle.

Détails anatomiques de Roussettes.

10. 1. Le foie et la vésicule biliaire de couleur verte.
    2. L'estomac et le duodénum. *a* le canal cholédoque.
    3. L'estomac développé pour mieux montrer le renflement pylorique. *a* conduit biliaire; *b* portion du pancréas.
    4. La rate de forme triangulaire.

5. La langue vue en dessus.
6. Une de ses aspérités à pointes cartilagineuses, très-grossie.

Organes génito-urinaires, femelles.

7. *d.* Corne droite de l'utérus contenant un fœtus.
   e e. Extrémités de cette corne portant une dépression notable.
   f f. Les trompes, ou oviductes, terminées par un large évasement.
   g. L'ovaire gauche.
   h. Le rein gauche.
   i i. Les uretères.
   k. Le clitoris relevé, au-dessus duquel se voit la vessie en forme de petit globe où vont aboutir les uretères. Au-dessous de lui est le méat urinaire, petite ouverture froncée.
   l. L'ouverture du vagin, qui est très-large, arrondie.
   m. L'anus, entouré de poils.
8. *e e.* Cornes de l'utérus, dont la gauche contient un fœtus de quelques jours.
   f f. Les trompes ou oviductes.
   g. Ovaire droit.
   p. Le vagin, très-dilaté, cordiforme.
   l. Son ouverture entourée de poils.
9. *o.* L'utérus ouvert, montrant le conduit qui pénètre dans les cornes.
   p. Vagin ouvert avec ses replis muqueux.
   e e. Sont les terminaisons des cornes, aplaties, déprimées et montrant une sorte de petite fossette.
   n. Portion du rectum ouvert.
10. *q.* La vessie très-dilatée par l'urine et ouverte.
   h. Le rein gauche. On voit le point où s'ouvrent les uretères.
   k. Le clitoris vu de profil et rejeté sur le côté.

Organes génito-urinaires, mâles.

Ceux de cette figure 11 sont vus par derrière.

11. *r.* Vessie urinaire.
s. Les reins et les uretères.
tt. Capsules surrénales.
uu. Vésicules séminales entortillées. Celle du côté droit est développée pour indiquer sa longueur.
vv. Testicules avec leur épididyme et le canal déférent.
x. Prostate quadrilobée.
12. Prostate vue par-devant. La vésicule séminale droite est vue à moitié déroulée; la gauche est tronquée.
13. *y.* Le gland garni de papilles rigides.
z. Le prépuce et le corps du pénis.
etc. Les testicules, extérieurs et couverts de poils; au-dessous on voit l'ouverture de l'anus.
14. Cœur d'un individu mâle.
15. Cœur d'un individu femelle, un peu tronqué à la pointe.

11. 1. Hypoderme des Moluques, femelle (Amboine).
2. Crâne vu de profil.
3. Dents antérieures supérieures.
4. Dents antérieures inférieures.
5. Pénis d'un autre individu.
6. Larynx, vu en semi-profil.
7. Larynx, vu de face.
8. Estomac auquel tient le duodénum. On voit sur ce dernier l'insertion du canal hépathique, et plus en dessous celui du pancréas. Cette glande a plusieurs lobes.

Sur la courbure de l'estomac, la position de la rate est indiquée.

12 Otarie cendrée, mâle (Nouvelle-Hollande).

13. Otarie cendrée, jeune âge (Nouvelle-Hollande). Cette figure n'est pas assez noire.

14. Otarie australe, femelle (Nouvelle-Hollande).

15. 1. Crâne de l'otarie cendrée, mâle.
2. Maxillaires, vus de face.
3. Crâne de l'otarie australe, femelle.
4. Maxillaires, vus de face.

16. 1. Péramèle de Dorey, mâle (Nouvelle-Guinée).
2. Son crâne.
3. Son estomac.
4. Deux de ses poils grossis.

17. Phalanger à front concave, jeune âge (Nouvelle-Irlande.)

Détails anatomiques de Phalangers.

18. 1. Le foie et la vésicule biliaire.
a. Appendice xiphoïde.
b. Ligament suspenseur du foie.
c. La vésicule biliaire.
2. Vésicule biliaire séparée du foie, avec le canal hépathique.
3. La rate.
4. L'estomac et une grande partie du duodénum.
e. La rate seulement indiquée, pour montrer sa position sur la partie inférieure de l'estomac.
d. Une partie du pancréas et son insertion sur l'intestin.
5. Terminaison de l'intestin grêle.
f. Point d'où part le cœcum.
g. Le cœcum.
h. Le colon, tronqué.
6. Organes femelles de la génération, vus par leur face antérieure.
k. Utérus bifide.
i i. Ses deux cornes.

l. Canaux latéraux de l'utérus, allant s'ouvrir dans le vagin.

m. La vessie urinaire rejetée sur le côté.

n. Le rein droit.

o o. Les uretères passant sous les cornes de l'utérus et allant à la vessie.

p. Le vagin.

s. Son ouverture.

q. Ouverture de l'anus, formant avec la précédente une sorte de cloaque.

r r r r. Glandes anales.

7. L'utérus, vu par sa partie postérieure.

i i. Ses cornes.

l l. Les canaux latéraux de l'utérus.

o o. Les uretères.

t t. Les ovaires auxquels sont fixés les oviductes. Ces derniers ont un pavillon que nous ne pûmes pas bien voir d'abord; ce qui nous avait fait dire que les ovaires communiquaient directement avec l'utérus.

u u. Larges replis du péritoine, ou ligaments utérins postérieurs.

v. L'intestin rectum, tronqué et rabattu.

8. L'utérus, le vagin et une partie de la vessie vus par-devant et ouverts.

i i. Cornes de l'utérus. La droite à demi-ouverte pour montrer son mamelon intérieur et le bourrelet *x x* que forment ces deux cornes à leur entrée dans l'utérus.

k. Corps de l'utérus ouvert. Les deux points sont les ouvertures supérieures des deux canaux en forme d'anses.

l l. Ces deux canaux, dont on voit plus bas les ouvertures inférieures dans le vagin.

y. Col de l'utérus.

p. Le vagin ouvert avec ses plis longitudinaux.

etc. Est l'ouverture velue de l'anus.

m. La vessie rejetée sur le côté droit.

z. Son ouverture très-haute dans le vagin.

o o. Les uretères, dont les ouvertures dans la vessie sont indiquées par deux points.

9. Ouvertures des organes génito-urinaires et de la défécation vus de face et formant une sorte de cloaque. L'ouverture supérieure est celle du vagin; l'inférieure celle de l'anus.

Organes génito-urinaires mâles.

10. *aa.* Les testicules et leurs canaux déférents.

b. Prostate.

c. Corps du pénis. On voit les corps caverneux tronqués.

dd. Glandes de Cowper en paquet, placées près du prépuce.

e. Extrémité villeuse de la verge, laquelle est terminée par un petit crochet charnu.

gg. Glandes anales séparées du rectum.

m. La vessie urinaire.

nn. Les reins.

11. Pénis, rectum, etc., vus de profil.

c. Le corps de la verge.

e. Son extrémité villeuse.

d. Glandes de Cowper droites, placées plus près de la racine de la verge que dans l'individu précédent.

f. Portion inférieure du rectum.

gg. Glandes anales.

Nota. La position de ces glandes ainsi que leur nombre paraissent varier selon les espèces de phalangers.

19. Kanguroo à queue courte, femelle (Nouvelle-Hollande).

Sa tête osseuse, vue de profil.

20. 1. Kanguroo d'Aroé, jeune âge (Nouvelle-Guinée).
2. Patte antérieure, de grandeur naturelle.
3. Patte postérieure, idem.

21. Détails anatomiques de quelques parties de l'Échidne soyeux, de l'île de Van-Diémen.

Nota. Pour l'explication complète de cette planche, qui manque de lettres, voyez à la fin de ce volume les planches supplémentaires de la table explicative; numéros 8 et 7.

Planche 8.

1. La rate en forme de T, terminée en palette à l'extrémité opposée.
2. Appareil gastro-hépathique.
   a. Le foie avec ses lobes.
   b. Son ligament suspenseur.
   c. Son canal excréteur, joint à celui de la vésicule.
   d. La vésicule biliaire.
   e. Le pancréas, allant s'ouvrir dans le duodénum.
   f. Le duodénum, recevant le canal cholédoque.
   g. L'estomac.
3. Passage de l'intestin grêle au colon, indiqué par un très-court cœcum.
4. Partie postérieure du crâne, montrant la disposition du trou occipital et la forme des condyles articulaires.
5. Maxillaire inférieur, vu par-dessous.
   a. La langue sortie.
   b b. Glandes qui servent à engluer la langue.
   dd. Muscles rétracteurs de la langue.
   c c. Les deux conques auditives.
6. Plaque cartilagineuse œsophagienne, garnie d'aspérités.

Planche 7.

7. Maxillaire supérieur, vu par sa face interne avec ses aspérités et ses papilles.
8. Le même, vu par sa face supérieure.
9. Gaîne cornée de l'ergot, grossie.
10. Membre postérieur gauche disséqué.
aa. Muscles de la cuisse et de la jambe.
c. Glande de l'ergot.
d. Son canal excréteur.
e. L'ergot.
f. Une des branches du nerf crural, côtoyant le conduit de la glande.
11. L'ergot, grossi et fendu dans sa longueur pour montrer son canal.
12. Disposition que prend l'ergot sur le mamelon charnu extérieur qui le supporte.

22. Babiroussa mâle adulte (Célèbes).

23. 1. Babiroussa femelle (id.).
2. Son jeune, du sexe mâle.

24. 1. Cerf des Moluques, adulte (Amboine).
2. Sa tête, vue de profil.

25. Cerf des Moluques, jeune âge (id.).
Bois d'adulte, au trait.

26. 1. Antilope à cornes déprimées (Célèbes).
2. Ses cornes, vues de face.
3. Idem, vues de profil.
4. Jeune âge de cette Antilope.

27. Douyong des Indes, mâle adulte (Amboine), avec détails anatomiques.
1. L'animal vu de profil.

2. Le même vu à demi renversé pour montrer le pénis, naturellement sorti, et la forme de la bouche.
3. Estomac d'un autre individu, vu par-devant avec ses deux sortes de diverticules ou cœcums et le commencement du duodénum.
4. Le même viscère, vu par la partie postérieure.
5. Large cœcum séparant l'intestin grêle du colon, lequel n'a pas plus de volume que l'iléon.
6. Le pénis. Le gland, pointu, saillit hors du prépuce. A l'extrémité opposée on voit le corps caverneux, et au-dessous le canal de l'urètre.
7. Plaque cornée du maxillaire inférieur.
8. Plaque cornée du maxillaire supérieur.
9. Larynx vu par sa partie interne, montrant la glotte, et au-dessus l'épiglotte, relevée, plissée sur les côtés.
10. Larynx vu par sa partie antérieure externe, joint au premier cerceau qui lui fait suite.
11. Larynx vu de profil.
    a. L'épiglotte.
    b. La glotte.
    c. Premier cartilage de la trachée-artère.

28. 1. Dauphin de la Nouvelle-Zélande (Nouvelle-Zélande).
2. Le dessous du cou montrant de nombreux pores formant des anneaux réguliers.
3. Dauphin obscur, variété (cap de Bonne-Espérance).
4. Forme de sa queue, vue de face.

Oiseaux.

Pl.	Fig.	
1.	1.	Chevèche pointillée (Célèbes).
	2.	Chevèche bariolée (Nouvelle-Irlande).
2.	1.	Chevèche de la Nouvelle-Zélande.
	2.	Scops de Manado (Célèbes).
3.	1.	Gobe-mouche à gros bec (Nouvelle-Guinée).
	2.	Gobe-mouche à bande (Nouvelle-Hollande).
	3.	Gobe-mouche de Manado (Célèbes).
	4.	Gobe-mouche géorgien (Nouvelle-Hollande).
4.	1.	Gobe-mouche à gorge blanche (Nouvelle-Hollande).
	2.	Gobe-mouche aux ailes d'or, mâle (id.).
	3.	Moucherolle noir et blanc, femelle (Nouvelle-Irlande).
	4.	Moucherolle à longues soies, mâle (id.).
5.	1.	Platyrhinque de Vanikoro, mâle (Vanikoro).
	2.	Thryothore rossignol, mâle (Guam).
	3.	Souï-manga de Madagascar (Madagascar).
		Nota. Cet oiseau, que nous avons décrit, t. I, p. 225, et comparé à Paris, a depuis été perdu. C'est ce qui fait que nous n'avons pu le représenter dans cette planche où il devait être.
	4.	Todier à tête bleue, femelle (Nouvelle-Guinée).
6.		Drongo à gros bec (Nouvelle-Guinée).
7.	1.	Tangara grive, mâle (Nouvelle-Zélande).
	2.	Merle de Vanikoro, femelle (Vanikoro).
8.	1.	Philédon à gorge noire, femelle (Nouvelle-Hollande).
	2.	Philédon de Bourou (Bourou).
	3.	Brève à tête noire, femelle (Nouvelle-Guinée). Voyez tome I, page 258 du texte.

9. 1. Stourne de la Nouvelle-Zélande (Nouvelle-Zélande).
2. Loriot strié, mâle (Nouvelle-Guinée).

10. 1. Traquet resplendissant, mâle (Nouvelle-Hollande).
2. Traquet à croupion jaune (idem).
3. Traquet grivelé, mâle (idem).
4. Traquet à long bec, mâle (idem).

11. 1. Gobe-mouche platyrhinque, mâle (Nouvelle-Hollande).
1'. Son bec, vu en dessus.
2. Fauvette igata (Nouvelle-Zélande).
3. Mésange de la Nouvelle-Zélande (id.).
4. Pit-pit de Western (Nouvelle-Hollande).

12. 1. Hirondelle à bandeau, mâle (Nouvelle-Guinée).
2. Hirondelle à gorge rayée, femelle (Van-Diémen).
3. Hirondelle de Vanikoro, femelle (Vanikoro).
4. Carouge à caroncules, jeune âge (Nouvelle-Zélande).
5. Tête d'un adulte, avec ses caroncules.

13. 1. Podarge Papou (Nouvelle-Guinée).
2. Son bec vu de face.

14. 1. Podarge ocellé, mâle (Nouvelle-Guinée).
2. Son bec, vu de face.

15. 1. Glaucope cendré, mâle (Nouvelle-Zélande.)
2. Son sternum, vu de face.
3. Sternum, vu de profil.

Ces deux parties sont moindres que grandeur naturelle.

4. Sa patte.
5. Sa langue.

16. Rollier d'Urville (Nouvelle-Guinée).

17. 1. Grimpereau hétéroclite, femelle (Nouvelle-Zélande).
1'. Une de ses pattes.
2. Pic à ventre fauve (Célèbes).

18. 1. Sittelle ponctuée (Nouvelle-Zélande).
2. Sénégali oculé (Nouvelle-Hollande).
3. Synallaxe grivelée (Nouvelle-Zélande). Voy. tome I, p. 255 du texte.

19. Coucal violet (Nouvelle-Irlande).

20. Coucal de Célèbes, femelle.

21. 1. Perruche Pygmée, mâle (Nouvelle-Guinée).
2. Perruche Pygmée, femelle, de grandeur naturelle (Nouvelle-Guinée).
3-4. Son bec vu de face.
5. Perruche à dos bleu, mâle (Nouvelle-Guinée.)

22. Perruche à tête pourpre, mâle (Nouvelle-Hollande).

23. Perruche à collier jaune, mâle (idem).

24. 1. Caille de la Nouvelle-Zélande, femelle (Nouvelle-Zélande).
2. Râle de Célèbes, mâle (Célèbes).

25. 1. Mégapode à pieds rouges? jeune âge (Célèbes).
2. Une plume de son croupion.
3. OEuf d'un de ces mêmes mégapodes, adulte.
4. Son sternum.
5. Sternum du Talégalle de Cuvier, vu de face (Nouvelle-Guinée).
6. Le même, vu de profil.

26. Colombe à queue rayée (Célèbes).

27. Colombe à ventre roux, mâle (Nouvelle-Guinée).

28. Colombe Viti, mâle (îles Viti).

29. Colombe mentonnière, femelle (Célèbes).

30. Colombe de Manado (Célèbes).

31. 1. Pie-grièche grivelée (Nouvelle-Hollande). Voyez tome I, page 257 du texte.
2. Anarhynque à front blanc (Nouvelle-Zélande).
3. Détails du bec.
4-5. Ses pieds.

Poissons.

Nota. Les numéros qui manquent dans les planches des Poissons ont été supprimés et remplacés par d'autres planches dans les Mollusques et les Zoophytes.

Pl.	Fig.	
1.	1.	Sillago ponctué (Nouvelle-Hollande).
	2.	Sillago de Bass (id.).
	3.	Ambasse de Dussumier (Célèbes).
		Son écaille.
	4.	Apogon orbiculaire (Amboine).
		Son écaille.
	5.	Apogon à nageoires roses (id.).
		Nota. Lisez n° 5 au lieu de 3.
3.	1.	Mérou mille-étoiles (Nouvelle-Guinée).
		C'est par erreur que ce poisson, déja figuré par plusieurs naturalistes, se trouve ici.
	2.	Mérou moucheté (Nouvelle-Irlande).
	3.	Mérou Gaimard (Vanikoro).
	4.	Mérou boëlang (Détroit de la Sonde).
4.	1.	Plectropome rouge et noir (Nouvelle-Hollande).
	2.	Plectropome à grosses dents (id.).
5.	1.	Plectropome à scie (Nouvelle-Hollande).
	2.	Diacope à deux lignes (Célèbes).
	3.	Mésoprion dondiava (Nouvelle-Guinée).
	4.	Mésoprion porte-anneau (Détroit de la Sonde).
7.	1.	Priacanthe aux grandes ventrales (Sainte-Hélène).
	2.	Priacanthe macroptère (id.).
10.	1.	Platycéphale brun (Port-Jackson).
	2.	Platycéphale ponctué (Vanikoro).
	3.	Platycéphale de Bass (Nouvelle-Hollande).
	4.	Platycéphale lisse (id.).
	5.	Platycéphale porte-scie (Nouvelle-Guinée).

11. 1. Scorpène de la Nouvelle-Guinée (Nouvelle-Guinée).
2. Scorpène de l'île Strong (Carolines).
3. Sébaste du Cap (cap de Bonne-Espérance).
4. Apiste à longue épine (Amboine).
5. Apiste brun verdâtre (id.)
6. Ptéroïs zèbre (Nouvelle-Guinée).

12. 1. Maigre du Cap (cap de Bonne-Espérance).
2. Diagramme ponctué (Vanikoro).

14. 1. Holocentre operculaire (Nouvelle-Irlande).
2. Holocentre argenté (Nouvelle-Guinée).
3. Holocentre lion (Vanikoro).
4. Holocentre double-tache (Nouvelle-Guinée).
5. Myripristis hexagone (Bourou), réduit de moitié.
Une de ses écailles, grandeur naturelle.

15. 1. Girelle à dos rose (Ile-de-France).
2. Girelle à queue tachetée (id.).
3. Girelle baudrier (id.).
4. Girelle bordée (id.).
5. Girelle à dorsale rayée (id.).

19. 1. Gomphose bleu (Ile Bourbon).
Son écaille.
2. Malacanthe rayé (Nouvelle-Hollande).
3. Girelle à front bombé (Ile-de-France)?
4. Aspidonte à ruban (côtes de la Nouvelle-Guinée).
Sa tête, vue de profil et grossie. Sa bouche, vue de face.

20. 1. Girelle de Vanikoro (Vanikoro).
2. Girelle trimaculée (Vanikoro).
3. Labre large-raie (Nouvelle-Guinée).
Son écaille grossie.
4. Labre perdition (Tonga-Tabou).
5. Girelle de l'Ascension (Ascension).
Son écaille grossie.

ANIMAUX MOLLUSQUES.

Céphalés.

Pl. Fig.

1. 1. Sèche vermiculée (cap de Bonne-Espérance).
2. Son osselet, vu par la face inférieure.
3. Pièces cornées de la bouche, entourées de leur membrane charnue.
4. Ces mêmes pièces, isolées.
5. Une ventouse des longs bras, grossie.
6. Sèche mamelonnée (cap de Bonne-Espérance).
7-8. Mamelons du corps, très-grossis.
9. Ventouse d'un des bras, grossie, vue en dessous.
10. La même, montrant son intérieur.
11. L'osselet, vu par sa face interne.
12. Coupe du même.
13. La bouche, vue de face.
14. Ses pièces cornées, dépouillées de leur membrane et vues de face.

2. 1. Sèche deux-lignes (Nouvelle-Hollande).

Nota. Ses deux bras sont susceptibles de beaucoup plus d'allongement.

2. Sèche à longs bras (Nouvelle-Guinée).
3. Partie inférieure, pour montrer la forme du siphon.
4. L'osselet, vu par la partie inférieure.
5. La bouche et ses membranes, vues de face.
6. La même, vue de profil.
7. Pièce cornée supérieure de la bouche.
8. Pièce inférieure.
9. Ventouse d'un des longs bras.
10. La même, pour montrer l'insertion du pédicule.
11. La même, vue de face.

3. 1. Sépioteuthe de Dorey.
2. Pièce cornée du manteau.
3. La bouche, vue de face.
4. La même avec ses membranes.
5. Ventouse des longs bras, grossie.
6. La même.
7. Son cercle corné et denté, enlevé.
8. Sépioteuthe lunulé.
9. Pièce cornée du manteau.
10-11. Pièces cornées de la langue, vues de face.
12-13. Les mêmes, vues de profil.

4. 1. Sépioteuthe austral (Nouvelle-Hollande).
2. Sépioteuthe de Maurice.
3. Appareil buccal, vu de face.
4. Pièce cornée du manteau.
5. Une ventouse des longs bras, vue de face.
6. La même, vue de profil.

5. 1. Calmar de Vanikoro.
2. Son corps, vu par la partie inférieure.
3. Sèche australe (environs du cap de Bonne-Espérance).
4. Le corps, vu par la partie inférieure.
5. Son osselet, vu en dessous.
6. Extrémité supérieure de l'un des longs bras.
7. La même, vue en dessous.
8. Sépiole linéolée (Nouvelle-Hollande).
9. La même, vue en dessous.
10. Un de ses tentacules, grossi.
11. Portion du même, plus grossie.
12-13. Ventouses des longs bras, grossies, vues de profil et de face.
14. Onychoteuthe armé (Célèbes).
15. Son corps, vu en dessous.
16. Pièce cornée du manteau.
17. La bouche vue de profil, et la base des tentacules garnie de crochets.

18. Un tentacule avec ses crochets et ses ventouses, grossis.
19. Un des deux longs bras, grossi.
20. Crochet grossi d'un de ces organes.
21. Forme de l'œil droit.
22. Une ventouse très-grossie.

6. 1. Poulpe lunulé, de grandeur naturelle.
2. Contours de la bouche, grossis.
3. Poulpe cordiforme.
4. Poulpe de Western.
5. Poulpe membraneux.

7. 1. Hélice alfour avec son animal (Célèbes).
2. La même sans l'animal, vue par l'ouverture.
3. Hélice mamillaire avec son animal (Célèbes).
4. La même, vue par l'ouverture.
5. La même, vue de côté.
6. Hélice granulée, vue par l'ouverture (Nouvelle-Guinée).
7-8. La même, dans diverses positions.
9. Un fragment de la coquille, grossi, montrant ses granulations.
10-11. Hélice papoua.
12-13. Variété de la même.

8. 1. Hélice pointue, avec son animal.
2. La tête du mollusque, vue en dessus.
3-4. La coquille dans diverses positions.
5-7. Hélice trochoïde.
8-10. Hélice à fines raies.
11-13. Hélice transparente.
14. Hélice zonaire, représentée seulement à cause de son animal.
15-17. Hélice coniforme.

9 1-3. Hélice trois-lignes avec son animal (Nouvelle-Hollande).

4-5. Hélice melon (Nouvelle-Hollande).
6-7. Variété de la même.
8-9. Hélice de Sainte-Hélène.
10-11. Hélice de Carteret.
12-17. Hélice de Vanikoro, avec l'animal.
15-16. Jeune âge de la même.
18-20. Hélice (Partule) bossue, avec l'animal.
21-22. Variété de la même, plus allongée.

10. 1. Hélice de Dufresne, avec son animal (Van-Diémen).
2. La tête, vue de face.
3. Coquille, jeune âge.
4. Hélice senestre avec son mollusque.
5-8. Hélice misella (Férussac), grossie.
9. La même, grandeur naturelle, au trait.
10-13. Hélice aplatie.
14-17. Hélice de la Nouvelle-Irlande.
18-21. Hélice de Jervis, avec son animal.
22-25. Hélice exclusa (Fér.), avec l'animal.
26-29. Hélice géorgienne, grossie.
30. La même, de grandeur naturelle, au trait.

11. 1. Vitrine citrine, avec son animal, vue par le côté droit.
2. La même, vue par le côté gauche.
3. Tête de la même, vue de face.
4. Sa dent, grossie.
5-7. Vitrine flammulée.
8-9. Vitrine de Western.
10. Agathine mauritienne, avec son animal.
11. La même, au trait, pour marquer l'élargissement du pied.
12. La tête vue de face.
13. Quelques organes digestifs, savoir :
a. L'œsophage.
b b. Canaux salivaires réunis en deux faisceaux.
c c. Glandes salivaires.
e. Renflement œsophagien ou premier estomac.

f. L'estomac proprement dit.
g g. Portion du canal intestinal passant dans le foie.
h h. Le foie.
14. Portion droite du collier, montrant en
a. l'anus arrondi;
b. l'ouverture de la respiration.
15. Sa dent, grossie.

Nota. Pour de plus amples détails anatomiques sur l'animal de l'Agathine, voyez planche 49, fig. 21.

16-18. Vitrine verte.
19-23. Hélice de Tonga.
24-28. Hélice cadran.
29. Tête de la même.
30-31. Hélice petit-clou, grossie.
32-33. La même, au trait, de grandeur naturelle.
34-37. Hélicine rubanée, variété grossie (voy. planche 12, fig. 6-10).
36-38. La même, grandeur naturelle.

12. 1-5. Hélicine flammée.
6-9. Hélicine rubanée.
10. Opercule de la même.
11-12. Cyclostome jaune, avec son animal.
13-14. Variété du même.
15-19. Cyclostome de Carteret.
20-22. Cyclostome multilabre, avec son animal (Lamk.).
23-26. Cyclostome papoua.
27-30. Cyclostome cannelé.
31-35. Cyclostome frangé (Lamk.), avec son animal.
36-39. Cyclostome à tentacules rouges.
40-44. Cyclostome à bandeau.

13. 1-2. Limace bitentaculée (Nouvelle-Zélande).
3. Forme de la bouche.
4-8. Vitrine de Ténériffe (Helicolimax, Fér.).

Les figures 5-7 au trait indiquent les diverses formes qu'elle peut prendre; en 7 la tête est retirée sous le bouclier.

9'. Sa dent.
10-12. Limace diaphane (Maurice).
13. L'osselet du manteau.
14-18. Limace de l'Ascension. (Probablement la même que l'Arion de l'Ascension, Garnot et Lesson, Zoologie de *la Coquille*, pl. 16, fig. 4.)
16. Son osselet, lequel est représenté grossi, fig. 17.
18. Sa dent, grossie.
19-23. Ambrette australe.
20-21. La tête et le corps, grossis.
24. Auricule aveline, avec son animal.
25-27. Auricule jaune.
28-33. Auricule à collier.
31. Son pied vu en dessous, grossi.
32. Forme de la bouche, très-grossie.
34-38. Auricule australe.
36. Représente ses lèvres, ses yeux et ses tentacules, vus de face.
39-40. Auricule alène.
41-42. Auricule oreillette (Aurilacea, Fér.).
45-46. Auricule à côtes, grossie.
43-44. La même au trait, de grandeur naturelle.

14. 1. Auricule de Midas, de grandeur naturelle, montrant, à droite du col, la rainure génitale qui n'existe pas à gauche.
a. Appendice anal.
2. La même, en partie renversée pour montrer le collier et les ouvertures pulmonaire et anale.
3. Le mollusque dépourvu de sa coquille.
a. Anus.
b. Le rectum.
c. Vaisseaux pulmonaires.
d. (C'est par erreur qu'il y a *b.*) Indice de l'organe de la viscosité, vu à travers la paroi pulmonaire.

4. L'animal hors de la coquille et vu en dessous.
   a. L'anus.
   b. Le rectum.
   cc. Sillons profonds correspondant aux dents de la columelle.
   d. Le pied en raccourci.
   e. Tête et tentacules.
5. Dans cette préparation la cloison pulmonaire est ouverte et rejetée sur le côté gauche.
   a. Appendice anal.
   bb. Rectum et canal intestinal.
   c. L'utérus. } Ces objets sont recouverts du plancher qui sépare la cavité pulmonaire de l'abdominale.
   d. Son conduit entortillé.
   e. Indice de l'organe mâle.
   f. Le cœur montrant surtout son oreillette.
   gg. Grandes veines pulmonaires.
   hh. Autres vaisseaux pulmonaires qui tapissent la partie supérieure de la cavité respiratrice.
   i. Organe sécréteur ou dépurateur, dont les fonctions sont inconnues.
   k. Son ouverture.
   l. Ovaire placé à l'extrémité du tortillon.
6. Parties de l'appareil digestif.
   a. La bouche, montrant la dent.
   b. Renflement buccal, musculaire.
   c. Ganglion nerveux.
   dd. Glandes salivaires.
   e. Œsophage, ou plutôt premier estomac.
   f. Diverticulum ou sorte de cœcum en spirale.
   g. Gésier.
   h. Autre petit cœcum à la sortie de l'intestin du gésier.
   i. Continuation du tube intestinal.
   k. Un des lobes du foie, dont le conduit sécréteur s'ouvre dans le gésier.

7. Organes génitaux enlevés et préparés.
   a. Ovaire.
   b. Oviducte.
   c. L'utérus.
   d. Son conduit.
   e. Le testicule.
   f. Conduit déférent.
   g. Le pénis.
   h. Son muscle rétracteur.
   i. Le gésier.
   k. Canal intestinal tronqué.
   l. Portion d'œsophage ou du premier estomac, recouverte de ramifications vasculaires.
   m. Lobes du foie, dont l'un s'ouvre à la sommité du gésier.
8. L'utérus isolé et grossi.
   a. L'utérus proprement dit, sans l'oviducte.
   bb. Sa continuation.
   c. Vésicule qui lui est accolée, analogue à celle du limaçon.
9. Renflement buccal.
   a. Tubercule lingual.
   b. L'œsophage.
   cc. Glandes salivaires.
   dd. Muscles protracteurs du renflement buccal.
10. Ruban corné de la langue, très-grossi.
11. La dent buccale, grossie.
12. Le gésier ouvert pour montrer ses plis charnus.
   a. Est l'entrée de l'œsophage.
   b. Le petit cœcum de l'intestin.
   c. Sortie du canal intestinal du gésier.
   d. Conduit excréteur d'un lobe du foie.
13. Le gésier, vu en dessus.
14. Organe de la viscosité dépurative, ouvert et grossi.
   a. Est son ouverture.

15. 1-2. Ampullacère aveline.
   3. L'animal sorti de la coquille.

4. Son opercule corné.
5. Son anatomie.

Voyez les planches supplémentaires à la fin de ce volume, pl. n° 1.

a. Le pied.
bb. La tête et les yeux.
c. L'anus formant une gouttière bifide et saillante.
d. Le rectum.
e. Le gésier.
f. L'estomac.
gg. Glandes salivaires.
h. Cavité respiratrice.
i. Le cœur et une partie de l'aorte.
k. Organe de dépuration.
l. Son ouverture.
m. Ovaire.
n. Oviducte.
o. L'utérus.
p. Organe mâle; pénis, avec ses muscles. Le long canal tortillé qu'il porte en arrière tient probablement lieu du testicule.

6. La verge plus développée.
7. Le gésier ouvert.
8. Partie droite du contour du collier où l'on voit en *a* l'appendice bifurqué et saillant du rectum; *b* l'ouverture de la cavité pulmonaire.
9. Variété de l'ampullacère aveline.
10-12. Ampullacère fragile (Nouvelle-Hollande).
13-16. Variété plus grosse (Van-Diémen).
16. Est la partie inférieure du pied étalé.
17. Onchidie de Tonga, grandeur naturelle.
18. Un de ses tubercules, grossi.
19-20. Onchidie découpée, grossie.
21-23. Onchidie patelloïde.
24-26. Onchidie noirâtre, grossie.
27. Onchidie piquetée.

28. Un de ses tubercules, grossi.
29. Onchidie cendrée.

16. 1. Doris tuberculeuse.
2. La même, vue en dessous.
3. Doris tachetée.
4. La même, vue en dessous.
5. Un de ses tentacules, grossi.
6. Doris à bords noirs.
7. Un tentacule, grossi.
8-9. Doris limacine.
10-11. Doris carénée.
12. Un de ses tentacules, grossi.
13. Organes branchiaux, au milieu desquels est l'anus.
14. Les tubercules de sa peau, très-grossis.

17. 1. Doris bordée, vue en dessus.
2. La même, vue par dessous.
3. La bouche, les appendices buccaux, plus les tentacules.
4. Foliole branchiale, grossie.
5. Un rameau de la même, plus grossie.
6. Doris flammulée.
7. La même, vue en dessous.
8. Anus et branchies.

18. 1-2. Doris scabre.
3. Son tentacule droit.
4. Ses branchies.
5-6. Doris saignante.
7. Une de ses folioles branchiales, grossie.
8-9. Doris ponctuée.
10. Ses branchies et l'anus très-long.
11-12. Doris éolide, grossie.
13. Un de ses tubercules filamenteux, grossi.
14. Un des tentacules, grossi.
15. Une des branchies, également grossie.
1-2. Doris violacée (Nouvelle-Hollande).

3. Forme de l'anus.
4-6. Doris orangée (id).
7. Un de ses tentacules, grossi.
8-9. Doris galonnée (Ile-de-France).
10. Une de ses branchies, grossie.
11. Un de ses tentacules, grossi.
12-13. Doris sale. (id.).
14-15. Doris enfumée. (id.).
16. Un tentacule, grossi.
17. Un rameau branchial, grossi.

20. 1-2. Doris magnifique.
3. Ses branchies, grossies.
4. Un tentacule, grossi.
5-6. Doris de Maurice.
7. Les branchies cachées dans une cavité.
8. Tentacule grossi.
9. Doris réticulée.
10. Ses branchies, grossies.
11. Un tentacule, grossi.
12. Doris élégante.
13. Ses branchies.
14. Un de ses tentacules, grossi.
15-16. Doris veinée.

21. 1. Scillée de Ghomfoda, vue en dessus.
2. La même de profil, ses appendices natateurs relevés.
3. La bouche et une partie du pied.
4. Un tentacule, grossi.
5. Ramification branchiale, grossie.
6. Glaucus de Forster, vu en dessous.
7-8. Variétés du même.
9. Organes de la génération mâles, testicule et pénis.
10. Pièces cornées de la bouche.
11. Onglet corné, grossi, de l'extrémité du pénis.
12. Le pénis sortant par l'ouverture de la génération.

13. Un chapelet d'œufs.
14. Un filament de ce qu'on nomme branchie, grossi.
15-16. Éolide annelée.
17. La même vue en dessous, grossie.
18. Un de ses filaments branchiaux, grossi.
19. Éolide longue-queue.
20. Une des branchies, grossie.
Plus bas, sa langue, très-grossie.
21-24. Briarée scolopendre, grossi, vu en dessus et roulé.
23. Sa bouche et le commencement de l'œsophage.
24. Portion d'antenne cornée, très-grossie.
25. Phyllidie trois-lignes. (Figurée seulement pour les couleurs.)
26-27. Phyllidie noire et blanche.

22. 1. Pleurobranche mamelonné, vu en dessus.
a. Le manteau.
b. Le pied.
c c. Les tentacules.
d. Chaperon buccal.
e. La bouche.
2. Le même vu par le côté droit, le manteau relevé.
a. La bouche.
b. Chaperon buccal.
c c. Les tentacules auriculés.
d. Le bord du manteau relevé pour montrer
e. La branchie.
f. Le pénis avec les folioles de sa base.
g. Ouverture de la génération femelle.
h. Anus.
3. La bouche vue de face et grossie.
4. Tubercules cornés de la langue.
5-6. Disposition des folioles branchiales.
7-8. Pleurobranche de Péron.
9. Les tentacules et les yeux.
Du côté droit est la petite plaque cornée contenue dans le manteau.
10. Tubercules de la peau, grossis.

11-12. Pleurobranchidie maculée.
aa. Appendices céphaliques.
b. Tentacules.
c. Bouche.
d. Pénis saillant.
e. Ouverture de la génération femelle.
f. Branchie.
g. Anus.
13. Sa branchie, grossie.
14. Son tentacule, grossi.
15-18. Pleurobranche ponctué.
19. Sa branchie, grossie.
20-23. Pleurobranche cornu.
24. Sa branchie, grossie.

23. 1. Aplysie de Hasselt, variété (Ile-de-France).
2. Sa bouche et sa tête vues par devant.
3. Son osselet branchial.
4. Aplysie de Rumph, variété (Tonga).
5. Son osselet.
6. Aplysie de Tonga.
7. Son osselet.

24. 1. Aplysie tigrine (Ile-de-France).
2. Son osselet membraneux (id.).
3-4. Aplysie gélatineuse (id.).
5-6. Aplysie julienne.
7. Aplysie rousse (de Guam).
8. Aplysie cirrhifère (de Maurice).
9. Aplysie striée, grossie (Nouvelle-Hollande).
10. Sa bouche vue en dessous.
11. Une de ses lunules, très-grossie.
12. Placobranche ocellé, variété (de Tonga).
13. Le même vu en dessous.
14. Le même vu en dessus pour montrer la branchie dorsale.
15. Un des tentacules, grossi.
16-17. Lunules qui ornent le corps.

18-19. Actéon austral, grossi (Nouvelle-Hollande).
20. Le même, vu en dessous.
21-22. Fucole rouge, grossi (Atlantique).

25. 1. Siphonaire de Diémen.
2. La même, avec l'animal.
a. La tête et la bouche.
b. Ouverture de la respiration.
3. La coquille, vue de profil.
4. Détails anatomiques, un peu grossis.
a. Les yeux.
bb. Les bords du manteau coupés.
c. Tubercule buccal, langue et glandes salivaires.
d. Canal digestif.
e. Anus.
f. Un des ganglions céphaliques.
g. Le foie.
h. Le pénis, le canal déférent et le testicule.
i. L'utérus.
k. L'ovaire et l'oviducte.
m. Vésicule dont les fonctions sont inconnues.
5. Les mêmes détails anatomiques, pour lesquels servent les mêmes chiffres.
bb. Les glandes salivaires.
ff. Les ganglions céphaliques séparés.
k. Le testicule.
h. Le pénis.
l. Le corps de l'utérus.
6. Siphonaire vue en dessus, la coquille enlevée.
aa. Muscle d'attache.
b. Anus et rectum.
c. La branchie.
d. Le cœur.
e. Organe de la viscosité.
7. Siphonaire vue de profil, sans la coquille. On y voit la languette qui clôt l'ouverture branchiale, l'anus et la branchie.
8. Organes génitaux femelles, très-grossis.

i. Ouverture de l'utérus.
k. L'ovaire et son oviducte.
l. Le corps de l'utérus.
m. Vésicule et son conduit qui va s'ouvrir à côté de l'utérus.

9. Organes génitaux mâles, grossis.
a. Pénis.
b. Testicule.
c. Canal déférent.

10. Appareil buccal, vu de profil.
a. Renflement.
b. Muscles protracteurs.
c. Muscles rétracteurs.
d. Glandes salivaires.
e. OEsophage.

11. Plaque cornée linguale, grossie.

12. Languette charnue qui occupe le bord droit de la coquille et qui ferme l'ouverture branchiale.
a. Bord du manteau.
b. La languette rabattue.
c. Ouverture de la cavité respiratrice.
d. Anus et fin du rectum.

12'. Le même organe, dont la languette est relevée; ce qui fait qu'on ne voit plus les objets indiqués dans la figure précédente.

13-14. Siphonaire ponctuée.
15-16. Siphonaire de Guam.
17-18. Siphonaire zélandaise.
19-20. Siphonaire denticulée.
21-22. Siphonaire aplatie.
23-25. Siphonaire d'Algésiras.
26-27. Siphonaire plissée.
28-29. Siphonaire du Cap.
30-31. Siphonaire verte.
32-34. Siphonaire australe.
35-37. Siphonaire pointue.
38-40. Siphonaire albicante.
41-42. Siphonaire de Vanikoro.

26. 1. Bulle rayée dans tout son développement. On y voit le développement de son pied, ses six appendices auriculés, et à droite l'organe excitateur et la branchie.
2. La branchie, grossie.
3. Filaments en forme de branchies du côté du cou.
4. Bulle banderolle.
5. Forme du pied en dessous.
6-7. Sa coquille.
8-9. Bulle striée avec l'animal nageant, vue par dessus et par dessous.
10-12. Bulle glauque.
13-16. Bulle verte, grossie.
17-19. Bulle ovoïde.
20. Bulle hirondelle, grossie.
21. Sa tête vue de face, avec ses pinceaux soyeux.
22. Aspect du pied en dessous.
23. Branchie.
24-25. Sa coquille interne, sous deux aspects.
26-27. Bulle grelot.
28-30. Bulle arachide.
31-32. Bulle deux-bandes.
33-35. Bulle en rouleau, grossie.
36-37. Bulle courte, grossie.
38-39. Bulle australe.
40-41. Bulle jaune.
42. Accouplement isolé.
43-44. Coquille interne.

27. 1. Cléodore cuspidée, avec l'animal.
2-5. Aspects divers de la coquille.
6-8. Cléodore lancéolée, animal et coquille.
9. L'animal sorti de la coquille et vu par derrière.
10. Le même vu par devant.
11. Ce qu'on peut supposer être la branchie.
12-13. Aspects de l'ouverture buccale et de l'œsophage.

14-16. Cléodore alène. (La figure 14, qui porte à tort le n° 44, la représente de grandeur naturelle.)
17-19. Hyale à trois pointes.
20-23. Hyale longirostre.
24. Lobe du manteau, grossi, sortant par la fissure.
25. Cymbulie ovule.
26. L'animal sorti de sa coquille gélatineuse et vu par derrière.
27-28. Cette coquille vue sous deux aspects.
29. Ouverture buccale.
30. Système nerveux représenté aussi sur la figure 26.
31-32. Cymbulie de Norfolck.
33-34. Cymbulie rayonnée.
35-36. Cymbulie ponctuée.
37. Clio pyramidale.

28. 1-6. Pneumoderme de Péron.
3. Le même, grossi.
2. Son pied.
6. Disposition de l'organe branchial.
7. Pélagie blanche, vue par le dos.
8. La même, vue par devant.
9. Son système nerveux, grossi.
10. Phylliroé d'Amboine, grossi.

Nota. Voyez, pour l'application des lettres ci-dessous, les planches supplémentaires de la table explicative, à la fin de ce volume, pl. 4.

a. La bouche.
b. Glande salivaire.
c. Ganglion nerveux.
d. Estomac.
e. Anus.
ffff. Cœcums, appartenant à l'estomac.
g. Le cœur.
h. Pénis, souvent saillant à l'extérieur.
i. Ovaires.
k. L'utérus.

11. Système nerveux. On remarque en haut un plexus donnant deux rameaux qui se portent dans les tentacules.
12. Un ovaire et son oviducte, grossis.
13. Trait indiquant la disposition du système nerveux. Le canal tortillé qui paraît au-dessous est le pénis.
14. Phylliroé rouge.
15. Phylliroé piqueté.
16. Sa tête, vue de face.
17. La trompe, grossie.
18. Cartilages buccaux.
19. Pneumoderme laqué.
20. Disposition de ses branchies.
21-24. Variété du même, vue par devant et par derrière.
23. Son pied, grossi.
25. Pneumoderme transparent, vu par devant.

29. 1. Étude de la janthine commune, avec sa vésicule natatoire, en dessous de laquelle sont placés les œufs.
2. Vésicule ovifère, dont les œufs sont peu avancés.
3. La même, à un degré plus avancé.
4. Branchie de la janthine, grossie.
4'. Une foliole encore plus grossie.
5. Étude de la janthine naine. On voit comment la vésicule s'insère en dessous du pied et à sa partie postérieure.
6. La même, vue de face.
7. Coquille grossie au microscope de Selligue, et prise dans la vésicule de la figure 8.
9. Carinaire australe, la coquille enlevée.
10-12. La coquille, grossie.
13. Organe génital mâle, faisant saillie au côté droit, l'animal étant dans sa position normale.
14-15. Organe branchial, grossi.

16. Portion du système nerveux de la carinaire de la Méditerranée.
17. Firole, jeune âge.
18. Atlante de Kéraudren, grandeur naturelle.
19-23. Le même, grossi.
20. On voit sous le manteau la branchie, et plus postérieurement le cœur, à droite; sous le cou, le rectum.
21. La tête et le pied, vus de face.
23. Le système nerveux.
19-22. La coquille sous deux aspects (assez mal rendue).

30. 1-4. Buccin ondulé.
5-7. Buccin cerclé.
8-12. Buccin écaillé. (Nouvelle-Zélande).
12. Sa variété, plus renflée, représentée au trait.
13. Autre variété plus petite de la Nouvelle-Hollande.
14-16. Buccin linéolé.
17-18. Buccin à côtes.
19-20. Le même, variété.
21-22. Buccin criblaire.
23-25. Buccin bariolé.
26-28. Buccin litiope, grossi. (On a omis de petits points rouge-brun sur les premiers tours de la spire.)
29-31. Buccin flammulé, mâle.
32-34. Buccin violacé.

31. 1-2. Buccin lime.
3. Son opercule.
4. La partie postérieure du pied, terminée par un filament.
5-6. Buccin raifort.
7-8. Struthiolaire crénulée, femelle.
9. Détails anatomiques de la même. La cavité respiratrice est ouverte et rejetée sur le côté gauche.
a. Le pied, avec sa rainure antérieure.

b. L'opercule.
cc. Contour du manteau qui a été fendu.
d. Glandes qui sécrètent la viscosité.
e. La branchie, dont les lamelles sont rigides et droites.
f. Petit ruban, rudiment de la seconde branchie.
g. Le rectum et l'anus.
h. L'utérus.
i. Le tortillon.

10-11. Éburne canaliculée, mâle.

13. Armure de la langue, grossie.

12. Détails anatomiques, les cavités respiratrices et abdominales ouvertes.
a. Le pied.
b. Sa rainure antérieure.
c. L'opercule.
d. La trompe, saillante.
e. La tête.
f. Ganglion nerveux.
g. Les deux glandes salivaires.
h. Première partie de l'estomac.
i. Son renflement.
k. L'anus.
l. Le canal déférent.
m. La verge.
n. Le foie.
o. Le tortillon, dans lequel se trouvent les testicules.
pp. Glandes de la viscosité fendues en travers.
q. Siphon de la respiration.
r. Grande branchie, ou droite, côtoyée par la veine branchiale qui se rend au cœur, qu'on voit en arrière.
s. Petite branchie, ou gauche.

14. Buccin lisse, mâle, pour montrer le grand développement de son pied. (Nous l'avions déja figuré dans la Zoologie de *l'Uranie*, mais il y manquait quelques détails.)

15. Sa langue, grossie.
16. Détails anatomiques, auxquels nous n'avons point mis de numéros : on s'aidera de ceux de la figure 12, les parties étant absolument les mêmes.
17. Buccin agathe. (Ces deux espèces sont dépourvues d'yeux.)

32. 1-4. Buccin casquillon.
5-7. Buccin pauvret.
8-10. Buccin couronné.
11-12. Variété du même.
13-15. Buccin olivâtre.
16-17. Buccin réticulé.
18-21. Buccin fascié.
22-24. Buccin thersite.
25-27. Buccin globuleux.
28-29. Buccin de Jackson.
30-31. Buccin treillisé.
32-33. Buccin muriqué.

33. 1-3. Littorine angulifère. Dans la figure 1 est l'opercule.
3. Détails anatomiques. On remarquera la disposition particulière de la grande branchie et les deux sexes réunis.
4-7. Littorine de Sydney.
7. Forme particulière de l'organe excitateur.
8-11. Littorine de Diémen.
12-15. Littorine pyramidale.
16-19. Littorine miliaire.
20-21. Littorine ceinte, grossie.
22-24. Planaxe noire, grossie.
25-29. Planaxe sillonnée.
30-32. Planaxe courte.
33-34. Planaxe décollée.
35-37. Variété dans l'animal dont les tentacules sont plus longs.
38-39. Rissoaire striée.

34. 1-2. Fuseau quenouille, recouvert de son épiderme.
3. Son jeune âge.
4-5. Fuseau de la Nouvelle-Zélande.
6-8. Fuseau rayé.
9-12. Fuseau austral, recouvert de son épiderme.
13. Son anatomie, prise sur un individu femelle.
Nota. Voy. les planches supplémentaires de la table explicative, à la fin de ce volume, planche n° 2.
a. Le pied et la rainure antérieure.
b. L'opercule.
c. La tête.
d. La trompe rentrée et ouverte pour montrer la langue.
e. Repli œsophagien.
f. Ganglion nerveux.
g g. Glandes salivaires.
h. Estomac.
i. Le rectum.
k. L'utérus.
l. Siphon respirateur.
m. Grande branchie.
n. Petite branchie.
o. Le tortillon.
p. L'organe de la pourpre.
14. Langue du précédent fuseau, très-grossie.
15-16. Fuseau dilaté.
17. Son analogue fossile, au trait.
18-19. Fuseau bandelette.
20-21. Fuseau à queue.

35. 1-3. Fuseau filamenteux ; le pied de l'animal vu de face.
4-7. Pleurotome tour-de-Babel, mâle.
5. Portion de détails anatomiques d'un individu femelle. On se servira pour l'explication, des numéros du fuseau austral, de la planche précédente, n. 34, fig. 13. On voit de plus ici l'échancrure du bord droit du manteau, qui correspond à celle de la coquille.

6. La trompe, le ganglion cérébral et les glandes salivaires, qui ont une forme particulière.
7. L'organe excitateur d'un individu mâle.
8-9. Pleurotome hérissé.
10-11. Pleurotome rosé. (Son échancrure n'est pas assez marquée dans la figure 10.)
12-13. Fuseau polygone.
14. Turbinelle siamoise.
15-16. Sa variété.
17-19. Turbinelle nassatule.
20-22. Turbinelle pruniforme.
23. Sa variété, plus alongée.
24-26. Turbinelle cornigère.

36. 1-2. Anatomie de l'animal mâle du Rocher chicorée renflée.

Nota. Voyez les planches supplémentaires de la table explicative, à la fin de ce volume, planche n° 2.

a. Le pied étalé, montrant sa rainure.
b. La trompe ouverte, pour faire voir le ruban lingual.
c c. Les glandes salivaires.
d. Troisième glande salivaire.
e. Cœcum œsophagien.
f. Rectum.
h. Organe de la pourpre, ouvert.
i. Son canal excréteur.
k. Testicule.
l. Pénis, avec son canal déférent.
m. Grande branchie.
n. Petite branchie.
o. Cœur recevant la veine branchiale.
Le cerveau est caché par le repli de la masse buccale.

3-4. Rocher fine-épine.
5-7. Rocher zélandais. (La coquille, qui est blanche, se trouve ici trop colorée, ainsi que le pied de l'animal.)

8-9. Rocher octogone.
10-12. Rocher palme de rosier, variété.
13-16. Rocher ricinuloïde.
17-18. Vis polie, mâle. Sa trompe est singulièrement dilatée.
19-20. Vis tigrée, mâle.
21-22. Vis chapelet.
23-24. Vis striée.
25-26. Vis rubanée.
27-28. Vis cancellée.
29-30. Vis plombée.
31. Anatomie de vis mâle.

Nota. Voyez à la fin de ce volume les planches supplémentaires de la table explicative, planche n° 2.

a. Le pied et l'opercule.
b. La tête.
c. Trompe fendue, montrant la langue.
d. Paquet de glandes salivaires.
e. L'estomac.
f. Le rectum.
g. Pénis creux et son canal déférent.
h. Les deux branchies.
i. Le cœur.
k. Siphon respirateur.
l. Plis muqueux donnant la viscosité.
m. Tortillon contenant le foie, etc.

37. 1. Pourpre nattée, mâle.
2. Son opercule, vu par la face externe.
3. Le même, vu par la face interne ou adhérente.
4-8. Pourpre seau.
7. L'animal dispose quelquefois ainsi son pied, et la trompe est saillante.
9-11. Pourpre monodonte. (La dent ne paraît pas assez; peut-être n'est-ce qu'un jeune âge?)
12-14. Pourpre striée.
15-16. Pourpre treillissée.

17-19. Pourpre armigère.
20-23. Pourpre de l'Ascension.
22. L'animal vu de face, ayant le côté gauche de son pied rabattu, pour montrer sa couleur brun-marron.

38. 1-4. Pourpre marron d'Inde, variété.
5-6. Autre variété de la même.
7-9. Pourpre nassoïde.
10-11. La même variété.
12-13. Pourpre râpe.
14-16. Pourpre bourgeonnée.
17-18. Pourpre réticulée.
19-21. Pourpre rugueuse.
22-24. Pourpre bouche violette.

39. 1-3. Pourpre muriquée.
4-6. Pourpre thiarelle.
7-10. Pourpre de Sainte-Hélène.
11-13. Pourpre guirlande.
14-16. Pourpre hérisson.
17-19. Pourpre arachnoïde.
20-22. Pourpre digitée.
23-24. Pourpre mûre.
25-28. Sa variété.

40. 1. Triton ridé.
2. Son tentacule gauche, grossi.
3-4. Triton bouche blanche.
5. Le même, variété dans l'animal pour la coloration.
6-8. Triton grimaçant, femelle.
9. Quelques détails anatomiques du même, où l'on voit la trompe sortie, l'estomac, le cerveau, les glandes salivaires, les branchies rejetées sur le côté gauche; le rectum et l'utérus au côté droit : ce dernier organe est placé plus en dedans.
10. Détails de la trompe, du ganglion nerveux, de l'estomac et des glandes salivaires.

11-12. Triton gibbeux.
13-14. Triton bouche-sanguine, mâle.
15. Jeune âge du même.
16-17. Triton chlorostome, femelle.
18. Triton dos noueux.
19-20. Variété dans l'animal.
21-22. Triton granifère.
23-24. Colombelle jaune.
25-26. Colombelle rougeâtre.
27-28. Colombelle rubanée.
29-31. Colombelle panthérine.

41. 1. Tonne perdrix, sa trompe sortie. (Les flammes du pied ne sont pas assez violettes.)

Nota. Pour ce qui est relatif aux figures 2, 3 et 11, et à l'explication des lettres ci-dessous, voyez les planches supplémentaires de la table explicative, à la fin de ce volume, pl. n° 1.

2. L'animal sans la coquille, la cavité respiratrice ouverte.

aa. Le pied.
b. La tête, et la trompe saillante.
c. Siphon respirateur.
dd. Branchies.
ee. Follicules qui sécrètent la viscosité.
f. Utérus en partie ouvert et très-développé.
f'. Son ouverture.
g. Rainure qui de l'utérus va au bord droit du pied, pour faciliter probablement le dépôt des œufs.
h. Rectum.
i. Organe de la pourpre, ouvert.
k. Le foie, etc.

3. Tube digestif, vu plus en détail.

a. La trompe ouverte, montrant ses plis et la langue.
bb. Deux énormes glandes salivaires, dont les conduits sont plus visibles dans la figure 4.

c. Premier estomac. Là est un renflement cœcal, ouvert dans la figure 4, caché ici par les glandes salivaires.
e. Second estomac recevant les canaux biliaires.
f. Le foie.
g. Le rectum.
h. Ganglion cérébral.

Le corps qui croise en travers, dans la figure 4, l'espace compris entre le premier et le second estomac, est le cœur et le commencement de l'aorte.

4. Même figure que la précédente, avec quelques modifications.
5. Masse buccale, très-grossie, montrant la langue.
6. La même, vue de profil.
7-8. Crochets cornés de la langue.
9. Tonne pelure d'oignon avec son animal, vue de profil.
10. Tonne cassidiforme.
11. Détails anatomiques.
a. Grande branchie (ce qui est l'inverse de la plupart des Mollusques de cet ordre.)
b. Petite branchie.
c. Le pénis.
d. Renflement de son canal déférent.
e. Le testicule.
f. Le rectum.
g. Ouverture de l'organe de la pourpre.

42. 1. Harpe ventrue, mâle, vue de profil dans tout son développement.
2. La même, sans la coquille.
a. Partie antérieure du pied.
bb. Continuation du pied après son rétrécissement.
c. Partie postérieure du même organe.
d. La tête et les tentacules.
e. Siphon respiratoire.
f. Le pénis.

g. Partie supérieure du manteau.
h. La branchie, vue au travers du manteau.
i. Follicules de la viscosité, vus de la même manière.
k. Le tortillon.

3. Pied de la harpe, vu en dessous.
a. Endroit où cet organe se détache par le moindre effort de l'animal.

5. Harpe allongée, vue de profil.

6. Détails anatomiques d'une harpe mâle.
a. Partie antérieure du pied.
b. La tête et les tentacules.
c. Siphon respiratoire.
dd. La grande et la petite branchie.
e. L'œsophage.
f. La langue, ou plutôt sa gaîne repliée.
g. Muscles rétracteurs de la langue.
h. Ganglion cérébral.
i i. Glandes salivaires.
k. L'estomac.
l. Le rectum.
m. Anus.
n. (Lettre oubliée) devant indiquer le pénis et son canal déférent, qu'on voit très-bien.
oo. Trajet de la principale branche de l'aorte, aussi grosse que l'estomac.
p. Organe de la pourpre, ouvert.
q. Follicules de la viscosité, au plafond de la cavité respiratrice, lequel est ici rabattu et rejeté sur le côté droit.
r. Est le tortillon spiral contenant le foie, etc.

7. Cœur et grande branchie, etc.
a. Péricarde ouvert, montrant le cœur.
b. L'oreillette.
c. Le ventricule.
d. Branche postérieure de l'aorte.
e. Branche antérieure de la même.
f. Grande branchie avec sa veine allant au cœur.

8. Détails de la langue, grossis.
   a. Gaîne de la langue.
   b. La langue, sortie de son fourreau.
   c. L'œsophage coupé et ouvert.
   dd. Les deux glandes salivaires et leurs conduits, qui accompagnent l'œsophage.
   e. Est cette portion de l'œsophage qui s'ouvre à la base de la langue.
9. Autres détails de la langue, grossis.
   a. Sa gaîne ouverte.
   b. Manière dont la langue, toute charnue, en sort.
10. Portion de l'utérus d'un individu femelle.
   a. Les loges de l'utérus.
   b. Son renflement terminal.
   c. Ouverture de l'utérus.
   d. Le rectum tronqué, passant par-dessus l'utérus.
   e. L'anus.
11. L'utérus ouvert en partie.
   a. Montre ses plis internes,
   b. Son renflement,
   c. Son ouverture.

43. 1. Casque tricoté.
   2. Détails anatomiques d'un individu mâle.
   a. Siphon respirateur.
   bb. Follicules de la viscosité.
   c. Grande branchie.
   d. Petite branchie.
   f. Rectum.
   g. Organe de la pourpre, avec son ouverture sessile et béante.
   hh. Le foie.
   i. Ganglion cérébral.
   k. L'estomac.
   ll. Glandes salivaires.
   m. L'aorte ventrale côtoyant l'estomac.
   n. La trompe sortie.

ooooo. Ses muscles rétracteurs coupés.
p. L'opercule.
3. Ruban lingual du Casque tricoté, grossi.
4. Son opercule.
5. Pénis un peu différent d'un individu plus grand de la même espèce.
aa. Cannelure qui s'étend dans toute la longueur du canal déférent.
6. Cannelures du manteau formées par les plis de la columelle.
7-8. Casque frangé.
9. Casque Bézoar, femelle.
10. L'animal sans la coquille.
a. Siphon respirateur.
b. Les follicules de la viscosité, vus à travers le manteau.
c. Les branchies indiquées de la même manière.
e. L'anus et la fin du rectum.
f. L'utérus.
hh. Les ovaires entourant la masse du foie.
11. Ruban lingual, très-grossi.
12. Son opercule.
13. Système nerveux.
a. Ganglion céphalique placé sur l'œsophage.
b. Plexus abdominal, placé à droite.
c. Est l'œsophage tronqué.

44. 1. Volute ondulée vue par-dessus, son pied étalé.
a. Le pied.
b. La tête.
c. Les yeux.
d. Les tentacules.
2. La même, vue par-dessous.
a. Est le pied dans tout son développement.
bb. Les tentacules.
c. Portion du manteau qui apparaît ainsi en dessous.

3. Volute chauve-souris, femelle, vue de profil.
4. Variété plus grande de la même, montrant sa trompe.
5. Détails du pied, etc.
   a. Siphon respiratoire.
   b. Appendices du siphon, que nous n'avons trouvés que dans ce genre de Mollusque.
   c. Tentacule gauche, qui se trouva être bifurqué à sa pointe dans cet individu.
   d. L'œil.
   eee. Cannelures du manteau correspondantes aux dents de la columelle.
   f. Le pied se pliant en deux pour rentrer dans la coquille.
6. Volute robe-turque. Ses yeux se confondent avec les taches de la tête. On aurait dû les faire noirs.
7. Volute pyramidale, avec son animal.
8. La même, sans animal, vue par son ouverture.
9. Détails anatomiques de Volute femelle.
   a. Portion du pied.
   b. Siphon respiratoire.
   cc. Les deux appendices de sa base.
   dd. Les deux branchies.
   e. Gaîne de la langue, ouverte.
   f. La langue.
   g. Renflement buccal.
   h. Diverticulum ou cœcum œsophagien très-considérable.
   i. Les deux glandes salivaires.
   k. L'utérus et son ouverture.
   l. Le rectum et son ouverture.
   mm. L'un indique le tortillon, et l'autre la continuation du tube digestif.
10. Détails des organes digestifs.
   a. Renflement buccal.
   bb. Les deux glandes salivaires.
   c. Diverticulum œsophagien.

d. Continuation de l'œsophage.
e. L'estomac ouvert.

11. Mêmes détails que les précédents.
a. La trompe ouverte, montrant la langue.
b. Renflement buccal.
cc. Glandes salivaires.
d. Ganglion cérébral.
e. Cœcum œsophagien.
f. L'œsophage.
g. L'estomac.
h. Le rectum.

45. 1. Mitre épiscopale, femelle, avec son animal, sa trompe sortie.
2. Son anatomie.
a. Le pied, très-petit, pourvu d'une rainure antérieure.
b. La trompe.
c. Son extrémité ouverte pour montrer le ruban lingual.
d. L'œsophage.
e. L'estomac.
f. Le rectum reposant sur l'utérus.
g. L'anus.
h. Le foie.
i. L'organe de la pourpre, ouvert, pour montrer ses feuillets.
k. L'utérus et son ouverture.
ll. Follicules de la viscosité occupant les bords du manteau.
m. Siphon respirateur.
n. Grande branchie.
o. La petite branchie.
p. Le cœur.
q. Ganglion cérébral.
r. Glandes salivaires réunies dans un seul paquet.
3. Glandes salivaires, etc.

a. La trompe tronquée.
b. Ganglion cérébral.
cc. Conduits séparés des glandes salivaires.
d. Ces mêmes glandes réunies dans un paquet arrondi.
e. Continuation de l'œsophage.
4. *aa.* Extrémité de la trompe ouverte, pour faire voir la langue.
b. La langue, contenant ou ne contenant point de pièces cornées.
c. Son muscle rétracteur.
5. Ruban lingual corné, très-grossi.
6. Intérieur de l'estomac, grossi.
a. Première membrane.
b. Seconde tunique, marquée de pores.
c. Troisième tunique, ou la stomacale proprement dite.
d. La même, ouverte, montrant des plis longitudinaux, et de plus trois colonnes charnues bien détachées.
7. Organe excitateur de mitre mâle.
8. Mitre rôtie.
9. Variété de la même, plus courte.
10. Mitre ridée.
11-12. Mitre stigmataire.
13-15. Mitre zébrée.
16-18. Mitre noire.
19-21. Mitre rétuse.
22. Sa trompe ciliée, d'où sort la langue.

45*bis* 1-2. Mitre marbrée.
3. Partie antérieure de l'animal, vu par le dos.
4. Le même, vu par le pied.
5-6. Mitre de Vanikoro.
7-9. Mitre jaune.
10-13. Mitre Petit-Taon.
14-15. Mitre buccinée.

16-17. Mitre zonale.
18-19. Mitre conovule. (On a oublié d'indiquer la tache violette de la columelle.)
20. Le pied de l'animal, vu de face.
21. L'animal mâle, hors de la coquille, grossi. On remarque sa trompe sortie et son pénis au côté droit.
22. Variété de la mitre conovule à spire pointue.
23-24. Mitre flammée.
25. La même, grossie, pour mieux montrer ses cordons.
26-27. Mitre noire et blanche.
28-29. Mitre fraise.

46. 1. Olive textiline, avec son animal développé.

Nota. D'après ce qu'a vu M. Dorbigny en Amérique, il y a certaines espèces d'Olives qui ont un opercule.

2. Olive élégante.
3. Organe excitateur, parcouru par le conduit déférent.
4. Autre forme d'organe excitateur.
5. Olive sanguinolente.
6. L'animal sans la coquille.
   a. Lobes antérieurs du pied.
   b. Appendice postérieur du manteau, s'engageant dans les sutures de la coquille.
   c. Appendice antérieur et supérieur du manteau, sortant par l'échancrure columellaire.
   d. Siphon respirateur.
   e. Les tentacules.
7. Olive érythrostome, de Tonga.
8. Parties antérieures du pied et de la tête, vues de face.
9. Organe excitateur d'un individu mâle, montrant le testicule d'où part un canal déférent qui parcourt le pénis.
10-13. Sont des variétés de nuances de l'Olive érythrostome.

14. Forme que prend le pied en dessous, où l'on voit en avant la position du pore aquifère.

15. Détails anatomiques de l'Olive érythrostome femelle.

a. Le manteau fendu et rabattu à droite et à gauche.

b. Appendice de la partie postérieure du manteau s'engageant dans les sutures de la spire.

c. Partie antérieure du pied en forme de chaperon ailé.

d. Le siphon respirateur.

e. Follicules de la viscosité.

f. Organe de la pourpre, ouvert en partie.

g. L'anus.

h. Oviducte.

Nota. Nous craignons qu'il ne se soit glissé quelque erreur relativement à la dénomination de ces trois ouvertures.

i. La trompe repliée au dedans.

k. Les glandes salivaires, entre lesquelles on voit l'estomac et le ganglion céphalique.

l. La grande branchie, avec sa veine qui va au cœur.

m. La petite branchie.

n. Le cœur, triquètre, et très-développé dans ses deux parties.

16. La trompe ouverte, pour montrer la langue.

b. La langue, conique.

c. OEsophage extrêmement délié.

dd. Les glandes salivaires et leur canal excréteur.

e. Le cerveau.

17. Coupe du ventricule du cœur. Il serait possible que cette disposition triangulaire fût due à la macération dans l'alcool.

18-19. Variété bien distincte de l'Olive érythrostome de Guam.

20. Olive maure, avec son animal.
21. Organe excitateur d'un individu mâle.

47. 1. Porcelaine tigre, dans tout son développement.
2. Un des appendices du manteau, grossi.
3. Porcelaine auguleuse, vue par dessous, son pied rabattu en avant.
4. Sa coquille.
5. Sa tête et la partie antérieure du pied.
6. Tubercules du manteau, grossis.
7. Porcelaine oviforme.
8. Porcelaine à verrues, vue par le dos. Il faut bien distinguer le pied du manteau; ce dernier recouvre en partie la coquille.
9. Coquille de la Porcelaine à verrues.
10. Porcelaine arlequine.
11. Sa bouche un peu alongée en trompe.
12. Porcelaine rongée, vue de profil.
13. La même, vue en dessous, montrant le pied et le manteau branchu.
14. Porcelaine tête-de-serpent.
15. Une des ramifications du manteau, grossie.

48. 1. Porcelaine taupe, avec son animal.
2. Porcelaine maure.
3-4. Son ruban lingual, vu de face et de profil, très-grossi.
5. Porcelaine arabique.
6. Porcelaine rougeole.
7. La même au trait, vue en dessous pour montrer la disposition de son pied quadrilatère.
8. Porcelaine neigeuse.
9. Un filament du manteau, grossi.
10-11. Porcelaine grenue.
12. Porcelaine crible.
13. Porcelaine olivâtre.
14-15. Porcelaine anneau.
16. Tentacule gauche, grossi

17. Porcelaine monnaie.
18. Porcelaine isabelle.
19-21. Porcelaine australe, grossie.
20. Sa grosseur naturelle.
22-24. L'animal enveloppant la coquille.
23. Tête du même, vue en dessous et grossie.
25-26. Manière dont se comporte le manteau sur la coquille, laquelle paraît en partie.

49. 1. Animal de Porcelaine tigre, femelle, le manteau du côté droit relevé.
a. Court siphon respirateur.
bb. Le bord du manteau relevé, et montrant ses papilles filamenteuses.
c. Le pied.
d. Sa rainure marginale antérieure.
e. Le rectum.
f. L'utérus donnant dans un sillon qui va finir en *h.*
g. Follicules de la viscosité, extrêmement épais.
h. Ce sillon déja indiqué n'existe que dans les individus femelles, et sert probablement à conduire les œufs au dehors.
2. Cœur de la Porcelaine tigre, ouvert.
a. Oreillette de séparation.
b. Valvule.
c. Ventricule.
d. L'aorte se bifurquant de suite à la sortie du cœur.
3. Ruban lingual, très-grossi, du même Mollusque.
4. Anatomie de la Porcelaine tigre, mâle.
a. Siphon respirateur.
b. Bords du manteau du côté droit.
c. Partie postérieure du pied.
d. Partie antérieure du même, avec sa rainure.
e. Ouverture de l'anus.
f. Petite branchie de forme triangulaire.

g. Follicules de la viscosité occupant plus particulièrement le bord droit du manteau.

i. La trompe céphalique, courte.

k. Masse buccale, sur laquelle se voit le ruban lingual.

l. Premier renflement stomacal.

m. Deuxième renflement intestinal, recevant les conduits biliaires.

n. Organe de la pourpre ou de la dépuration, ouvert pour montrer les follicules qui le composent.

o. Le foie.

p. Le testicule.

q. Le conduit déférent.

r. Le pénis contourné sur lui-même.

s. La grande branchie avec sa veine allant au cœur.

u. Le cœur.

v. L'aorte, dont une branche remonte le long de l'estomac pour aller à la tête.

x. Ganglion nerveux, derrière lequel se voit un paquet de glandes salivaires.

5. Ancillaire à sillons blancs, femelle, vue par le dos.

6. La même, vue de profil.

7. Son pied vu par dessous, montrant le pore aquifère.

8-9. La coquille, sous deux aspects.

10. Anatomie de la même.

a. Le pied.

b. Partie antérieure du pied, en forme de chaperon cordiforme.

c. La trompe, puis l'œsophage, les glandes salivaires, le cerveau.

d. Les tentacules.

e. Siphon respirateur.

f. La grande branchie et sa veine, sous laquelle est la petite branchie.

g. Le cœur.

h. Le tortillon, où se trouve le foie, l'ovaire, etc.
i. L'anus.
k. L'utérus.

11. *a.* La trompe ouverte, pour montrer la langue *b.*
c. L'œsophage.
d. Diverticulum, espèce de cœcum.
e. Le faisceau des glandes salivaires.
f. Le cerveau.

12. Est l'opercule de l'Ancillaire à sillons blancs.

13. Ancillaire australe, mâle, vue de profil.
a. Partie antérieure du pied.
b. Sa partie postérieure.
c. Le siphon respirateur.
d. L'organe excitateur.

14-15. Coquille de l'Ancillaire australe, vue sous deux aspects.

16. Son opercule.

17. Le pénis avec sa gaîne, d'où sort l'extrémité du conduit déférent.

18. Anatomie d'un Strombe lambis, femelle.
a. Le pied, vu par sa partie antérieure, avec sa rainure.
b. L'opercule, fixé à sa division postérieure.
c c. Tubes oculaires, avec leurs tentacules déliés.
d. La trompe ouverte, pour montrer la langue.
e. Ganglion cérébral, en arrière duquel sont deux longues glandes salivaires.
f. Tube digestif, se rendant dans un vaste estomac.
g. L'estomac, ouvert en partie et montrant l'orifice de l'œsophage.
h. Endroit où l'intestin devient filiforme avant que de former le rectum, qui est très-volumineux.
i. Première partie de l'utérus.
k. Seconde partie de l'utérus, formant des méandres avant que de s'ouvrir dans la rainure qui conduit sur le côté droit du pied.
l. Cette rainure, qui n'existe point dans les mâles.

m. Follicules de la viscosité.

n. Siphon respirateur.

o. Grande branchie et sa veine qui va au cœur.

p. Petite branchie, tout-à-fait rudimentaire.

q. Le cœur.

r. Le foie et l'ovaire réunis à l'extrémité du tortillon.

19. L'estomac.

b. Indique la manière dont s'y insère l'œsophage; ce qui n'avait pas pu bien être indiqué dans la figure précédente.

c. Diminution subite de l'intestin à la sortie de l'estomac.

20. Ruban lingual, très-grossi, du même Strombe.

21. Anatomie de l'Agathine mauritienne. (Voy. pl. 11.)

a. Premier renflement stomacal.

b. Les quatre glandes salivaires, n'ayant que deux conduits excréteurs.

c. L'estomac proprement dit, puis le canal intestinal.

d. Le rectum un peu ouvert.

e. L'anus, s'ouvrant au-dessous du collier à droite.

f. Le foie, embrassant l'estomac.

g. Le conduit excréteur de la bile, s'ouvrant dans l'estomac.

h. L'ovaire.

i. Son oviducte, très-long et développé, allant à l'utérus.

k. L'utérus, alors vide, ouvert pour montrer ses replis.

l. Vésicule dont les fonctions, comme dans le Limaçon, sont inconnues. Sorte de glande qui sécrète peut-être un fluide utile à l'époque de la génération.

m. Le testicule, dont le conduit déférent caché sous l'utérus reparaît pour aller s'ouvrir dans la verge en *o*.

n. Conduit déférent.

o. La verge, ou plutôt sa gaîne, allant sortir à la base du tentacule droit. En arrière est son muscle rétracteur.

p. Renflement céphalique, sur lequel est placé le ganglion nerveux.

q. Organe dépurateur et son canal excréteur.

r. Ouverture du canal excréteur de l'organe de la dépuration.

s. Nombreuses veines pulmonaires tapissant le plafond de la cavité respiratrice.

t. Grande veine pulmonaire, où aboutissent les autres veines et se rendant au cœur.

u. Le cœur, dont le péricarde est ouvert.

v. La tête.

x. Le pied, vu un peu tourné de côté.

50. 1. Strombe aile-de-papillon, femelle.
2. Son œil, très-grossi.
3. Strombe grenouille, mâle.
4. Son œil, très-grossi.
5. Forme que prend quelquefois l'extrémité de l'organe excitateur.
6. Strombe lambis, mâle.
7. Son œil, grossi.
8. Plaques cornées de sa langue, très-grossies.
9. Crochets latéraux.
10-11. Diverses formes de l'opercule.
12-13. Variété du Strombe lambis.
14. Strombe bossu.

51. 1. Strombe oreille-de-Diane.
2. Son œil, très-grossi.
3-4. Strombe bouche-de-sang.
5-6. Strombe plissé.
7-9. Strombe de Vanikoro.
10-11. Strombe poule.
12-13. Strombe fleuri.
14-15. Strombe rubané.

52. 1. Cône radis. Le pied un peu rabattu en avant et sur le côté gauche pour montrer ses couleurs.
2. Cône tine.

Nota. La lettre *a* marque dans tous les individus l'ouverture des canaux aquifères du pied.

3. Cône minime.
4-4'. Cône Damier.
5-5'. Cône hébraïque.
6. Cône vermiculé.
7. Cône de Banda. Le pied rabattu en avant et sur le côté pour montrer ses couleurs.
8-8'. Cône morsure de puces, avec son opercule à côté.
9. Cône piqûre de mouches.
10-10'. Cône strié.
11-11'. Cône navet, revêtu de son épiderme velu.

53. 1. Cône tulipe.
2. L'animal hors de sa coquille, vu en dessous.
3. Son opercule.
4. Anatomie du cône tulipe mâle.
aa. Le pied, ayant une rainure marginale en avant.
b. L'opercule.
c. Bouche largement évasée et frangée.
d. Ouverture faite pour montrer la trompe en dedans.
e. Siphon respirateur.
f. Les deux branchies.
g. Lobe droit du manteau, portant les follicules de la viscosité.
h. Conduit déférent.
i. L'organe excitateur.
k. L'organe de la pourpre ou de la dépuration.
l. Le rectum.
m. Le tortillon, contenant le foie, le testicule, etc.
n. Autre portion du foie, divisée en plusieurs lobes.
o. Grosse glande salivaire unique.
p. Son long conduit tortillé sur lui-même (V. fig. 11).

5. Partie antérieure du pied du même individu, vue en dessous.
   a. La bouche, frangée et largement évasée.
   b. Repli profond de la partie antérieure du pied.
   c. Ouverture des canaux aquifères.

6-8. Formes diverses des dards subcalcaires contenus dans l'appendice lingual : ils sont représentés grossis.

9. Coupe de l'un d'eux, pour en montrer la cavité.

10. Appendice lingual en forme de pioche, grossi et ouvert, laissant voir la direction des dards qu'il contient. (Voyez figure 11, *b.*)

11. Quelques détails anatomiques d'un Cône tulipe mâle.
   a. Trompe interne ou espèce de langue.
   b. Organe en pioche, contenant les pièces cornées en hameçons.
   c. Son muscle d'attache, ou rétracteur.
   d. Glande salivaire cucumiforme.
   e. Son long canal, développé.
   f. Canal intestinal.
   g. Endroit où il devient l'estomac et reçoit les canaux biliaires.
   h. Premiers lobes du foie, très-consistants et différant des lobes postérieurs.
   i. Est une autre petite glande digestive accessoire.
   k. L'anus et le rectum.
   l. Le testicule.
   m. Son conduit déférent replié sur lui-même.
   n. La verge.
   o. Organe dépurateur ou de la pourpre.
   p. Son ouverture dans la cavité respiratrice.
   q. Le tortillon, contenant la partie postérieure du foie.
   r. Ganglion cérébral.

12. Glande salivaire, creuse, ouverte et grossie.

13-14. Lobes antérieurs du foie, avec leurs canaux excréteurs.

15-16. Cône drap d'or.
17. Forme des crochets contenus dans l'appendice lingual.
18. Cône sanguinolent.
19-21. Cône livide mâle.
20. Le représente avec son épiderme noirâtre.
22. Cône lacté.
23-24. Cône jaune, très-grossi. (Ayant perdu cette petite coquille, nous ne pouvons pas bien affirmer que ce soit un vrai Cône.)

54. 1-3. Cérite lisse.
4. Cérite marbrée.
5-6. Cérite noduleuse.
7-8. Cérite rayée.
9-11. Cérite courte.
12. Le tentacule droit, grossi.
13-15. Cérite mûre.
17-18. Cérite rubanée.
19-20. Cérite chenille.
21. Cérite galonnée.
22-23. Cérite sillonnée.
24-25. Cérite buire.

55. 1-3. Cérite ébène.
4-6. Cérite télescope.
7. Cérite de Sidney.
8. Cérite turritelle.
9. Cérite zonale.
10. Cérite renflée.
11-13. Cérite de Diémen. Le côté gauche du pied un peu retourné.
14-16. Cérite cuiller.
17. Cérite bigarrée.
18-21. Cérite obtuse.
22-23. Cérite lilas, très-grossie.
24-25. Turritelle rosée.

26. La tête et le pied de l'animal, vus de face.
27-28. Turritelle céritiforme.
29-30. Turritelle granuleuse.

56. 1-4. Mélanie rayée.
5-7. Mélanie troncatule.
8-11. Mélanie épineuse.
12-14. Mélanie spinuleuse.
15-18. Mélanie érythrostome (la bouche n'est pas assez orangée).
19-21. Mélanie granifère.
20. On voit les petits sortir vivants de l'utérus, au bord droit.
22-25. Mélanie des Moluques.
26-29. Mélanie de Célèbes.
30-33. Mélanie uniforme.
34-37. Mélanie à côtes.
38-39. Mélanie Tirouri (Fér.).
45-47. Mélanie des Papous.
43-44. Mélanie cordelette.
40-42. Pirène térébrale (la bouche n'est pas assez orangée).

57 1-2. Ampullaire de Célèbes, vue par devant et par derrière.

Nota. Il est des Ampullaires, surtout en Amérique, qui ont un long siphon respirateur; mais cette espèce en manque.

3. Son opercule, vu par sa face adhérente au pied.
4. Le même, présentant la face extérieure.
5. L'animal entier, hors de la coquille, sexe mâle.
a. Rainure marginale du pied.
b. Bord antérieur du manteau.
c. Partie postérieure de la spire, contenant le foie et le testicule.
dd. Gouttières auriculées, placées de chaque côté du cou. Dans celle de droite aboutit le rectum.
e. L'anus et la terminaison du rectum.
f. Canal déférent.

g. La verge.

hh. Appendices labiaux.

6. Anatomie d'une Ampullaire mâle.

a. Le pied étalé, montrant sa rainure marginale.

b b. Appendices labiaux.

c c. Les tentacules.

dd. Gouttières auriculées placées de chaque côté du cou.

e. Petite branchie accessoire, placée au côté gauche.

f. L'ouverture de l'anus, et le rectum placé entre la grande branchie droite.

g. Le conduit déférent.

h. Gaîne de l'organe excitateur.

i. Son organe lui-même à moitié sorti de son fourreau.

k. La grande branchie.

l. Organe aérien de la cavité respiratrice, dont l'ouverture est élargie.

m. Renflement buccal sur lequel est placé le ganglion céphalique. En arrière se voient les glandes salivaires et l'œsophage.

n. L'estomac.

o. Circonvolutions intestinales. Ces organes sont un peu écartés les uns des autres.

p. Le foie.

qq. Les bords découpés du manteau.

7. Quelques détails anatomiques d'un individu femelle

a. Renflement buccal, montrant le commencement de la langue.

b. Ganglion cérébral.

c c. Glandes salivaires.

d. L'œsophage replié selon les circonstances.

e. L'estomac embrassé par le foie.

f. L'intestin développé.

g. Le rectum.

h. L'anus.

i. L'utérus avec son petit appendice.
k. Ouverture de l'utérus.
l. Organe aérien de la cavité respiratrice.
m. La grande branchie de droite aboutissant au cœur.
n. Portion du manteau découpé.
o. Petite saillie semi-lunaire dont l'usage est inconnu.
p. Le foie.

8. La langue, avec les pièces cartilagineuses du renflement buccal.
9. Crochets du ruban lingual, grossis.
10. Le cœur un peu grossi. L'aorte se divise en deux branches, dont une a un renflement comme glandulaire tout particulier.
11. L'estomac, isolé et ouvert pour montrer ses plis internes.
12. L'utérus, grossi et ouvert en *a* pour faire voir sa disposition intérieure.
13. La verge, un peu grossie.
14. Vésicule aérienne de la cavité respiratrice, pour montrer comment son ouverture se ferme quand il s'agit de contenir de l'air.
15. La bouche et ses deux lèvres, vues de face.

58. 1-2. Paludine à côtes.
4-5. Son opercule vu des deux faces.
3. L'animal hors de la coquille. Son pied étendu.
a. Auricule droite, comme dans l'Ampullaire.
b. Auricule gauche, plus petite.
c. Rainure apparente au travers du manteau qui divise en partie et obliquement la cavité respiratrice.
6-8. Paludine ventrue, grossie (très-probablement un jeune âge).
9-12. Paludine noire.
13-15. Paludine buccinoïde

16-18. Lymnée verte.

19-20. Physe de Tonga.

21-22. Variété de la même, plus petite.

23-24. Physe géorgienne.

25. Navicelle elliptique, mâle, vue par dessous dans sa coquille.

a. La tête et l'organe excitateur au côté droit.

b. Le manteau.

c. Le pied.

dd. Le côté gauche du pied, rabattu, pour montrer sa couleur.

26. L'animal, vu de profil, sans la coquille.

a. La verge, placée près du tentacule droit.

b. Duplicature entre le pied et le manteau, où se loge l'opercule.

c. Indice de la branchie.

d. Muscle du côté droit, qui unit l'animal à sa coquille.

e. Le bord droit du manteau.

ff. Le pied.

Les organes colorés de la spire appartiennent au testicule et au foie.

27. L'animal vu en dessous et dépouillé de la coquille.

aa. Sont les deux muscles d'attache. Le manteau n'est pas toujours aussi noir que dans cet individu rendu d'après nature.

28. Anatomie d'un individu femelle de Navicelle.

a. Chaperon céphalique. Les tentacules, les yeux, etc.

b. Renflement buccal.

c. La langue, ouverte dans sa portion antérieure.

ddd. Tube digestif, un peu renflé sur un point de son étendue. Il cache le cerveau en passant sur l'œsophage.

e. L'utérus côtoyant le rectum.

ff. Glandes salivaires.

g. La branchie, entre laquelle et l'intestin il faut supposer une cloison.
h. Le cœur embrassant l'intestin.
i. Le rectum.
k. Portion de la spire contenant l'ovaire et le foie.
m. Muscle d'attache à la coquille.
n. Le manteau rejeté à gauche.
29. L'opercule calcaire, non apparent sur l'animal.
30. Masse buccale.
aa. Pièces cartilagineuses qui la forment en partie.
b. La langue dans sa partie antérieure.
c. La même, dans sa portion postérieure.
dd. Muscles protracteurs.
e. OEsophage.
31. Les cinq pièces cartilagineuses composant la bouche de la Navicelle elliptique.
32. Ruban lingual, grossi.
33. Verge d'un individu mâle.
34. Le testicule et son canal déférent, remarquable par son extrême longueur.
35-36. Ancyle striée, grossie.
37-38. Son animal, vu par le dos et de profil.
39. Planorbe de Tondano.

59. 1-3. Phasianelle bulimoïde, avec son animal vu par-dessus et par-dessous, montrant son pied, etc.
4-5. Deux des nombreuses variétés de cette coquille.
6. L'opercule, vu par sa partie adhérente au pied.
7. La langue, très-grossie.
8-9. Phasianelle ventrue (espèce méconnue).
10. Turbo marbré hors de la coquille, avec quelques détails anatomiques.
bb. Son opercule calcaire.
c. Chaperon céphalique.
dd. Les tentacules.
ee. Les yeux largement pédiculés.

f. Appendices, que nous nommons palmettes, comme dans la Phasianelle ci-dessus.

gg. Membrane qui sépare les deux branchies superposées l'une sur l'autre.

hh. Les deux branchies, occupant le côté droit, mais qui ont été rejetées à gauche dans l'ouverture de la cavité respiratrice.

h'h' La grande veine pulmonaire ou branchiale.

i. Le cœur appliqué sur le rectum.

kk. Ses deux oreillettes, où l'on voit l'ouverture tronquée des deux veines branchiales.

l. Renflement buccal sur lequel passe le ganglion cérébral.

m. Circonvolutions de l'intestin, sous lesquelles est placé l'estomac.

n. Le rectum et l'anus, dont l'extrémité est frangée et libre.

o. Glandes salivaires tassées dans un paquet arrondi.

p. La langue, contenue dans sa gaîne.

qq. L'organe dépurateur, ouvert pour montrer ses lamelles. Plus en avant on voit son ouverture aplatie et béante.

r. L'utérus ouvert.

s. Son ouverture en forme de fente.

t. Organe en forme d'intestin, dont les fonctions ne sont pas bien connues, et qui pourrait bien faire partie de la génération femelle.

u. Cet organe, que M. Cuvier a pris à tort pour la continuation de la langue, appartient très-probablement à la génération mâle.

vv. Ces plaques qui recouvrent le foie et qui sont diversement colorées, appartiennent au testicule et à l'ovaire.

x. Plis du bord droit du manteau sécrétant la viscosité.

11. Extrémité de la bouche, montrant la langue, l'œsophage ouvert, etc.

a. La bouche.

b b b b. Quatre plis membraneux, couverts de papilles et de vaisseaux contenus dans l'œsophage.

c. La langue contenue dans son fourreau.

dd. Ganglion nerveux de la tête.

12. Ruban corné de la langue.
13. Ses crochets grossis.
14. Estomac ouvert, pour montrer la forme de son intérieur, le pylore, et le cardia.
15. Coquille du Turbo marbré, réduite.
16. Opercule de grandeur naturelle, vu par la face adhérente au pied.

60. 1. Turbo tuberculeux.
2. Le même, avec son animal.
3. Tentacule et œil droit, grossis. Par l'effet d'une monstruosité, l'œil de ce côté est double.
4. Opercule, vu par sa face interne.
5. Le même, vu par sa face externe.
6. Turbo émeraude.
7. Son opercule, vu par la face externe.
8. Le même, vu par la face interne.
9. Turbo ondulé, vu en dessous.
10. Le même, vu de profil.
11. Son opercule, vu par la face interne.
12. Le même, vu par la face externe.
13. Système nerveux, grossi.
14. Détails anatomiques du Turbo ondulé.

a. Le pied, vu de face.

b. Frange de la partie latérale gauche du pied.

c c. Les tentacules.

dd. Le manteau, ouvert et rejeté sur les côtés.

e. La tête et ses palmettes.

f. La langue.

g. Circonvolutions intestinales.

h. Le cœur et ses deux oreillettes, placés sur le rectum.

i. L'utérus.

k. Le rectum.

l. Organe particulier, appartenant probablement à la génération.

m. La branchie, formée de deux feuillets accolés l'un à l'autre.

nn. Le tortillon, contenant le foie, etc.

o. Organe en spirale, appartenant probablement à la génération mâle.

15. Turbo à collier, vu par-dessous.
16. Le même, hors de sa coquille, vu de profil.
17. Son opercule, vu par la face externe.
18. Le même, vu par la face interne.
19. Turbo de Cook.
20. Le même, avec son animal.

a. Est le pied.

b. Le mufle s'allongeant en forme de trompe.

21. Le même, vu de face, montrant le pied, le mufle, les tentacules et les franges latérales.
22. Son opercule, vu par la face interne.
23. Le même, vu par la face externe.

61. 1. Turbo impérial, avec son animal.
2. Tête du même, vue en dessus.
3. Son opercule, vu par la face interne.
4. Le même, vu par la face externe.
5. Turbo stellaire, avec son animal.
6. Son opercule, vu par sa face interne.
7. Le même, vu par sa face externe.
8. Turbo frangé.
9. Variété du même, pour la coquille.
10. Son animal, hors de la coquille.
11. L'opercule, vu par sa face interne
12. Le même, vu par sa face externe.
13. Turbo à fissure, vu de face

14. Sa coquille.
15. Le même Turbo, hors de sa coquille.
16. Son opercule, vu par la face interne.
17. Le même, vu par sa face externe.
18. Tentacule, œil et frange droits du même.
19. Troque obélisque.
20. Son animal hors de la coquille, avec son opercule.
21. Son opercule.
22-23. Troque élancé, vu sous deux aspects.
24. Son animal, hors de la coquille.
25-26. Son opercule, vu sous deux aspects.
27. Roulette linéolée, vue par-dessous et grossie.
28. La même, vue par dessus.
29. Détails anatomiques de la même.
30. Tête et pied de la même, vus par devant.
31. Son opercule.
32-33. Roulette de Guam.

62. 1-2. Troque pagode mâle. On voit la verge à droite sous le tentacule.
4. La verge grossie.
3. Anatomie d'un individu femelle.

Nota. Voyez les planches supplémentaires de la table explicative, à la fin de ce volume, pl. 2.

a Large rainure du pied.
b La tête.
c Masse buccale.
dd. Langue énorme.
ee. Glandes salivaires.
f. L'estomac.
g. Le rectum.
h. L'utérus, ayant une longue circonvolution à sa base.
i. Grande branchie.
k. Le cœur.
l. Branchie rudimentaire.

5-7. Troque nain. Ayant son pied recourbé latéralement, pour montrer sa couleur.

8-10. Troque jaune.
11 Anatomie du même, femelle. La seconde branchie n'est indiquée que par une ligne.
12. Troque dilaté. Cette espèce, ainsi que toutes celles dont l'opercule est multispiré, ont les deux sexes sur un seul individu.
13-14. Troque aplati.
15-18. Troque doré.
19. Variété du même, laissant sortir ses œufs.
20-22. Cadran strié.
23. Opercule du Cadran hybride, pour montrer les trois formes diverses que prend cet organe dans ce genre.
24-25. Cadran bigarré avec son opercule singulier.
26-27. Dauphinule laciniée, avec son opercule en capsule.
28. Variété de la même.

63 1-4. Troque bordé, vu sous quatre aspects.
5. Tentacule, œil et palmettes grossis.
6. Partie latérale de son pied.
7-8. Troque irrisodonte, grandeur naturelle.
9. Le même animal, grossi.
11. Un des filaments des parties latérales du pied, grossi.
10. Un des tentacules également grossi.
12. Là devait être placé l'opercule, qui a été oublié.
13-14. Troque austral vu sous deux aspects.
15. Troque à bandes, vu par son ouverture.
16. Le même, avec l'animal vu de profil.
17. L'animal vu de face.
18. Troque bariolé.
19. Le même avec son animal.
20. L'animal du même, vu de face.
21. Un des filaments des parties latérales du pied, grossi.
22. Son opercule.
23-24. Troque multicariné, vu sous deux aspects.

25. Son animal vu de face.
26-27. Variété du troque multicariné, vue sous deux aspects.

64 1-5. Troque grenu.
4. Est son mufle lorsqu'il s'allonge.
6-11. Troque tiare.
9. Un tentacule grossi.
10. Un des filaments du bord de la frange du pied, grossi.
11. Son mufle, vu en dessus.
12-15. Troque zélandais.
16-20. Troque relief (sur le nom de la planche il y a 12 au lieu de 16).
21-25. Troque canaliculé.
26-29. Troque canalifère. (L'impression du canal n'est pas assez marquée ni assez profonde.)

65. *Nota.* Cette planche 65 est très-défectueuse pour sa coloration, qui a été faite par une circonstance particulière, non sur les dessins que nous avions d'abord fournis d'après les animaux vivants, mais sur nos descriptions.

1-2. Néritine pulligère.
3. Sa langue grossie.
4-5. Néritine réticulée.
6-8. Néritine auriculée.
9. Variété de la même.
10-11. Néritine couronne australe.
12-14. Néritine commune.
15-16. Néritine strigilée.
17-18. Nérite albicille.
19-21. Nérite de l'Ascension.
20. Son chaperon céphalique vu en dessus, grossi.
22. Sa langue.
23-24. Nérite versicolore.
25-26. Sa variété avec sa langue, grossie.
27-29. Nérite plissée.
30. Sa langue, grossie.
31. Nérite polie.

32. Anatomie de Nérite femelle.
aa. Les tentacules.
bb. Les yeux.
c. Masse buccale.
d. La langue repliée.
ee. Les bords découpés du manteau.
f. La branchie supposée séparée de la cavité abdominale par une cloison.
g. Le cœur, embrassant la fin de l'intestin.
h. Le foie.
i. Organe assez compliqué, inconnu, appartenant probablement à la génération. Il contient des filamens en massue.
k. Son complément, étendu sur le côté.
l. L'ovaire.
m. L'oviducte.
n. Portion accessoire de l'utérus.
On voit de plus le grand cercle que décrit le canal intestinal, comme dans la Navicelle, et la terminaison du rectum touchant les organes de la génération; enfin les deux glandes salivaires près du renflement buccal.
33. Ruban lingual, très-grossi.
34. Anneau nerveux œsophagien.
35. Pièces cartilagineuses qui forment la bouche.
36. Appareil génital femelle, grossi.
a. Fin du rectum, tronqué.
b. Organe strié s'appliquant sur la vésicule pyriforme.
c. Vésicule ouverte pour montrer plusieurs filaments qu'elle contient.
d. Ces filaments tassés, la pointe en avant.
e. Renflement qui paraît un accessoire de l'utérus.
f. La masse de l'ovaire.
g. L'oviducte.
h. L'utérus.

37-38. Filaments en massue de diverses grosseurs. Ils paraissent peu adhérents à la cavité par leur pointe déliée.

39. Est encore l'ovaire.

40. Sont des œufs pris dans l'utérus.

41-42. Nérite ponctuée.

43-44. Nérite de Dorey.

45. Nérite de Guam.

1-3. Natice bouche noire avec l'animal, dont les tentacules sont rabattus sur la coquille.

Nota. Pour l'intelligence des détails suivants, numéros 2-7-8, voyez les planches supplémentaires de la table explicative, à la fin de ce volume, pl. n° 4.

2. L'animal hors de la coquille, individu mâle.

a. Partie antérieure du pied en forme de langue.

b. Rainure latérale.

c. Partie postérieure du pied.

d. Lieu où s'insère l'opercule.

e. Le tortillon.

f. Le bord du manteau relevé en dessus.

g. La tête.

hh. Les tentacules.

i. La verge.

4-8. Natice mélanostomoïde, femelle.

6. L'animal hors de la coquille.

7. Quelques détails anatomiques.

a. Partie antérieure du pied, vue en dessus.

b. Portion postérieure.

cc. Les tentacules.

d. La bouche.

e. L'estomac.

f. Les branchies.

g. Le cœur.

h. Le rectum.

i. L'utérus.

8. *a.* La bouche.
b. Renflement buccal, et la langue qui est par-dessus.
c. Muscle rétracteur de la bouche, qui est à gauche.
dd. Les glandes salivaires sur les côtés de l'œsophage.
e. L'estomac, renflé en forme de boule.
9. Natice petite bouche.
11-12. Natice zélandaise.
13-15. Natice plombée.
16-17. Natice plurisériale.
18-19. Sa variété.
20-21. Natice costulée.
22-23. Natice ombiliquée. (L'ombilic n'est pas creusé assez profondément.)

66*bis* 1-3. Cryptostome zonal. (La zone rougeâtre de la coquille n'est pas indiquée.)

Voyez les planches supplémentaires de la table explicative à la fin de ce volume, pl. n° 3, pour ce qui est relatif aux détails des figures 1-6-15-20-21.

1. L'animal tel qu'il est naturellement, sa coquille enlevée. On voit quel rapport il a avec les natices.
a. Partie antérieure du pied en forme de chaperon.
b. Partie postérieure.
c. La spire.
d. Le manteau.
ee. Les tentacules, au milieu desquels est la bouche en dessous.
f. L'anus.
4. Sigaret de Tonga, mâle, de grandeur naturelle, vu par-dessous, montrant son pied, et par-dessus sa tête à droite un très-long pénis, renflé et crochu à la pointe.
5. Le même, vu de profil.
6. Le même, femelle, dépouillé de son enduit noir. Détails anatomiques.

a. Échancrure du manteau, formant une sorte de siphon.

bb. Le manteau ouvert par-dessus, lequel recouvre et contient complétement la coquille.

c. Place de la coquille intérieure.

d. La bouche.

e. La branchie.

f. L'utérus.

g. L'anus. (Pour le reste, voir les anatomies de Mollusques de M. Cuvier.)

7-8. La coquille du Sigaret de Tonga, vue sous divers aspects.

8. Crochets de la langue, grossis.

9. Coquille du Sigaret de Maurice, à spire plus pointue.

Nota. Il y a sur la planche : Sigarel ; lisez : Sigaret.

10-11. Stomatelle noire avec son animal.

12. Tête de la même vue en dessus et grossie. On remarque les palmettes qui la recouvrent comme dans les genres Troque et Turbo.

13. Stomatelle tachetée avec son animal vu par-dessous. A la partie postérieure du pied on voit un petit opercule qui lui est perpendiculaire.

14. Sa coquille, vue sous trois aspects.

15. Quelques détails anatomiques. La cavité respiratrice est ouverte à droite et rejetée sur le côté gauche.

a. La tête, par-dessus laquelle on voit le pied *a'*.

b. Le foie, etc.

c. Muscle d'attache à la coquille, comme dans les Haliotides.

d. Les branchies.

e. Le canal intestinal, dont le rectum *f* est censé placé à droite.

16. L'opercule.

17. Stomatelle auricule, montrant quelques détails de son organisation.

Voyez les lettres de la figure 15. On remarque seulement qu'ici le rectum est à sa place naturelle à droite, et qu'au devant de lui sont des follicules muqueux. En arrière est le pied, au-dessus duquel se présente le tortillon.

18. Coquille de la Stomatelle auricule.
19. Les crochets de son ruban lingual, très-grossis.
20. Vélutine cancellée, grossie, avec son animal.
    a. La bouche, à l'extrémité d'un petit mufle.
    b. Première partie du pied en forme de gouttière.
    c. Seconde partie du pied, arrondie.
    d. L'opercule membraneux, mince, perpendiculaire au pied.
    ee. Auricules membraneuses des parties latérales du pied.
    ff. Tentacules coniques subauriculés.
21. Les mêmes parties vues de profil; on aperçoit de plus le contour du manteau *h*, et en dessous une portion de la branchie *g*.
22. Deux aspects de la coquille, qui est quelquefois blanche.

67. C'est par erreur qu'elle est marquée 65.
1-2. Pyramidelle tachetée avec son animal et l'opercule à côté.
3. Pyramidelle ventrue.
4. Partie antérieure de l'animal vue de face et grossie.
    a. Renflement membraneux de la partie postérieure du pied où s'insère l'opercule.
    b. Le pied.
    c. Sa partie antérieure rabattue en forme de chaperon.
    d. Mufle labial surmonté des tentacules auriculés ayant les yeux à leur base interne.
    e. Gouttière en forme d'auricule où se rendent l'anus et l'utérus.
    f. Le bord du manteau et de la cavité respiratrice.
    g. L'utérus.
    h. L'anus.
5. Le même animal; la cavité respiratrice ouverte à gauche et rejetée à droite.

a. Le pied.
b. Mufle labial.
c. Les tentacules et la position des yeux.
d. La branchie et le cœur, en arrière, à sa base.
e. Follicules de la viscosité adhérents au manteau.
f. L'anus.
g. L'utérus.
h. Organe dépurateur ou de la pourpre.

6. Autre position de la tête et du pied.
7. Racine du pied montrant la partie postérieure où se fixe l'opercule et la rainure, pour s'accommoder au pli de la columelle.
8. Vermet grand-tube.
9. L'animal hors de la coquille, vu de profil.
10. Tête et pied du même vus de face.
11. Vermet élégant, vu seulement par sa partie antérieure.
12. Quelques détails anatomiques du même.
    a. La tête.
    b. Le pied.
    c. La grande branchie à côté de laquelle en est une rudimentaire.
    d. Follicules de la viscosité.
    e. L'utérus.
    f. Le rectum et l'anus.
    g. Muscle d'attache du mollusque à sa coquille.
13. Vermet géant, de grandeur naturelle.
    a. L'opercule vu de profil.
    b. Masse du pied, qui est cylindrique.
    c. La tête avec ses petits tentacules et les yeux.
    d. Appendices charnus prélabiaux.
    e. Bord du manteau.
    f. Position de la branchie.
    g. Position du rectum : ces deux organes seulement indiqués.
14. Opercule du vermet géant vu de face.

15. Son ruban lingual, grossi.
16-17. Vermet de la Nouvelle-Zélande.
18. Vermet de Tonga.
19. Vermet réticulé.
20. Vermet rose, dans sa coquille.
21. Le même hors de la coquille, montrant sa branchie noire qui sort du manteau et son opercule garni de soie.
22. Le même ouvert, montrant sa branchie, l'anus, etc.
23. Un des filaments cornés qui hérissent l'opercule, grossi.
24-26. Vermet caréné.
27. Vermet dentifère; la coquille seulement.
28. Le mollusque hors de la coquille, montrant ses quatre appendices prélabiaux, dont les deux postérieurs très-longs.

68 1. Haliotide blanchâtre, vue par le dedans.
2. La même, vue par le dos.
3-4. Fissurelle de Tonga.
5-6. Fissurelle Praya.
7-8. Émarginule de Panhi.
9-10. Émarginule élargie.
11-12. Émarginule australe.
13-14. Sa variété.
15-16. Émarginule parmaphoïde.
17-18. Émarginule rugueuse.
19-20. Émarginule de Vanikoro.
21-22. Émarginule striatule.

69 1. Parmophore austral vu en dessus.
2. Le même vu de profil.
a. Son mufle.
b. Les tentacules.
c. L'œil.
dd. Les bords du manteau relevés.
ee. Papilles des parties latérales du pied.

f. Le dessus du pied un peu rebordé.

gg. Échancrure du manteau qui contient la coquille.

h. La coquille.

3. Coquille du Parmophore austral, vue en dessus.

4. La même, vue de profil.

5. Anatomie du Parmophore bombé.

a. Mufle en forme de trompe.

bb. Le manteau relevé, montrant les papilles des côtés du pied.

c. Muscle en fer à cheval qui retient la coquille.

d. Autre empreinte demi-circulaire produite par la coquille, mais qui ne nous paraît pas musculaire.

e. Cloison mince qui sépare les viscères de la coquille.

f. Aspect du rectum à travers la cloison précédente.

g. Terminaison du rectum.

h. Ouverture de l'utérus.

i i. Les deux branchies.

6. Coquille du Parmophore bombé, vue par-dessus.

6'. La même, vue de côté.

7. Détails de l'appareil digestif.

a. La bouche avec la tête et les tentacules.

b. Renflement buccal.

c. La langue repliée dans sa gaîne.

d. L'œsophage.

e. L'estomac.

ff. Ouvertures par lesquelles il communique avec le foie.

g. Continuation de l'intestin.

h. Le rectum et l'anus.

i i. L'intestin ouvert dans une de ses portions pour montrer les pores par lesquels le foie y verse la bile.

k. Est le foie, en partie accolé à l'intestin.

8. Muscles qui forment le renflement buccal, vus en dessous.

a. Muscles transverses.
bb. Muscles tracteurs.
c. La langue contenue dans sa gaîne, et vue en dessous.

9. L'estomac ouvert.
a. Insertion de l'œsophage.
b. Sorte de canal, continuation de l'œsophage.
c. Espèce de repli transverse.
d. Orifices du foie.
e. Ouverture pylorique.
f. L'analogue du duodénum. L'intestin est en partie ouvert.

9'. Renflement buccal, avec ses muscles.
a. La langue qui paraît un peu.
b. Muscles transverses.
cc. Glandes salivaires très-déliées.
d. Continuation de l'œsophage ou plutôt du pharynx, ouvert, montrant ses franges villeuses.

10. Crochets cornés de la langue, très-grossis.

11. Pièces cartilagineuses de la bouche.

12. Tête du Parmophore bombé, vue de face.
a. Orifice buccal.
bb. Les tentacules.
cc. Extrémités des branchies.

13. Appareil branchial.
aa. Les deux branchies, seulement leurs veines unies par leur pointe et allant aux oreillettes.
bb. Les deux oreillettes du cœur.
c. Le ventricule unique.
d. Le rectum passant sous le cœur.
f. Terminaison du rectum presque sous l'oreillette droite, et en avant on voit la terminaison de l'utérus.

14. Système nerveux. (Ce dessin, qui n'est qu'un trait, a fort mal été compris par le graveur, qui y a mis des ombres.)
a. Anneau œsophagien complet.

bb. Nerfs de la partie supérieure de cet anneau, allant à la tête, etc.

cc. Deux longues branches nerveuses qui se portent en arrière sur le plafond du pied et donnent ensuite de nombreux rameaux latéraux.

15. Coupe transverse de l'animal entier.

a. Cavité abdominale.

b. Duplicature du manteau dans laquelle se loge la coquille. On voit en dedans la saillie du muscle collumellaire.

cc. Autre duplicature du manteau se rabattant sur le pied.

dd. Papilles en série, sur les côtés de la base du pied.

ee. Le pied.

16. Autre aspect de l'appareil buccal vu par la partie postérieure.

a. La langue dans tout son développement et contenue dans sa gaîne.

bb. Muscles constricteurs, rétracteurs et protracteurs, de tout cet appareil assez compliqué.

17. Parmophore imbriqué de grandeur naturelle, vu en dessus.

18. Même coquille, vue de côté.

70 1. Patelle en bateau, pour montrer la couleur de son animal.

2-3. Jeune âge de la même.

4-5. Patelle bleue, variété.

6. Forme de la bouche de son animal.

7-8. Patelle scutellaire. Le pied est rabattu en dessous à gauche pour montrer les pores aquifères qui côtoient les branchies. On remarque aussi les ramifications des veines pulmonaires.

9-11. Patelle flexueuse, dont nous ne connaissons point l'animal, qui appartient peut-être à notre genre Patelloïde.

12-13. Patelle granulaire, son pied rabattu du côté gauche.
14. Papilles des bords du manteau.
15. Folioles branchiales.
16-17. Patelle argentée.
18-20. Patelle stellulaire.
21. Sa variété.
22-23. Patelle à neuf rayons.

71. 1. Patelloïde stellaire, vue en dessous.
2-4. La même, sous deux aspects différents.
3. La même, avec l'animal; en dessous on voit le pied rabattu à gauche, et au-dessus de la tête la branchie pectinée, libre.
5-6. Patelloïde en cône.
7. L'animal sans la coquille; son manteau fendu pour montrer la disposition de sa branchie pectinée, libre à la pointe.
8-9. Patelloïde striée.
10. Son animal vu en dessous.
11. Tête du même. On voit la branchie sortie de la cavité respiratrice, et au-dessous, l'anus et la fin de l'utérus.
12-14. Patelloïde alongée, grossie.
15-24. Patelloïde flammée. (Les flammes de la figure 15 devraient être d'un jaune d'or.)
23. L'animal, grossi.
24. Dispositions qu'il donne quelquefois à ses tentacules.
25-27. Patelloïde cabochon.
28-29. Patelloïde fragile (pourrait être mieux coloriée).
30. Son animal, vu par-dessous et grossi.
31-32. Patelloïde orbiculaire.
33-35. Sa variété, provenant d'Amboine.
36-37. Patelloïde rugueuse.
38-39. Patelloïde écailleuse.
40-42. Patelloïde ponctuée, grossie.
43-44. Patelloïde septiforme.

72. 1. Crépidule tomenteuse, vue en dessus.

Voyez les planches supplémentaires de la table explicative, à la fin de ce volume, planche n° 4, pour ce qui est relatif aux figures 2-3-28-30.

2. La même, avec l'animal, vue en dessous.
a. Le pied, arrondi, évasé en avant.
b. Le mufle et la bouche.
cc. Les tentacules et les franges, qui partent de leur base.
d. La branchie.
ee. Les bords du manteau.

3. L'animal hors de la coquille, vu en dessus; le manteau fendu pour montrer la cavité respiratrice.
a. La tête.
b. L'organe excitateur, placé à la base du tentacule droit.
c. La branchie, à lamelles rigides et séparées, libres à leur extrémité.
d. Anse que décrit le rectum.
e. L'utérus.

4. Position de la tête, de l'utérus, du rectum et de la branchie, vus de face.

5. Peigne branchial, grossi.

6-7. Crépidule maculée.

8. L'animal, vu en dessous.

9. Le même, vu par-dessus. On en voit le corps, l'indice de la branchie, et plus en dessous, le pied, de forme ronde.

10-11. Crépidule à côtes.

12. L'animal vu en dessous. On voit au travers du manteau, la branchie, l'utérus, et de chaque côté à l'origine du pied, les deux muscles d'attache à la coquille.

13-14. Crépidule du Cap.

15-16. Crépidule contournée.

17-18. Calyptrée de Tonga.

19-20. Calyptrée cabochon.

21-22. Calyptrée de Vanikoro.

23-24. Sa variété.

25-26. Hipponice australe.

27. Fragment d'une grande Cérite, sur laquelle il y avait un groupe d'Hipponices. On y voit deux individus adultes, en haut un très-jeune, et plusieurs traces de supports.

28. Animal d'Hipponice, vu par-dessous et sans la coquille.

a. Le manteau.

b. Le pied, rabattu pour montrer le petit tablier ou languette sous-céphalique.

c. Cette languette insérée au col.

d. Vésicules d'incubation pour les œufs.

e. La tête.

ff. Muscle en fer à cheval, qui fixe l'animal sur un très-léger support pris sur d'autres coquilles.

29. Hipponice, vue en dessus. On y voit le muscle double, en fer à cheval, qui fixe l'animal à sa coquille propre, de sorte que le corps est entre deux muscles à peu près de même forme, l'un inférieur, l'autre supérieur.

30. Le manteau enlevé en dessus.

a. Renflement buccal et l'œsophage en arrière.

b. Sortie de l'intestin du foie.

cc. Contour du pied.

31. Cavité respiratrice vue de face. On y voit la branchie en travers, à droite l'ouverture de l'anus, et à gauche la langue.

32. L'animal, vu de profil du côté droit. On voit toutes les parties de la tête, un des muscles d'attache à la coquille.

33. Vésicules ovifères, très-grossies; elles contiennent les petits tout formés.

34. Groupe des mêmes, moins avancé.

35-36. Hipponice pointue.
37-38. Sa variété. L'animal a le mufle buccal très-alongé.
39-40. Hipponice suturale. (Le graveur a oublié le nom de l'espèce.)
41-43. Hipponice feuilletée.
44. Son animal, vu en dessus, remarquable par ses lèvres très-dilatées.
45-46. Jeune âge d'Hipponice. On trouve souvent de ces petits individus fixés sur leurs parents.

73. 1. Oscabrion de Maurice, vu par le dos.
2. Le même, vu de profil.
3. Osselet du milieu, grossi et vu en dessus.
4. Oscabrion à côtes étroites.
4'. Le dernier osselet, vu par la face interne.
5. Oscabrion zélandais.
6. Son osselet antérieur.
7. Osselet postérieur.
8. Osselet médian. Tous sont vus en dessus.
9. Oscabrion de Garnot, vu en dessus.
10. Le même, vu en dessous.
a. La tête.
b. La branchie gauche.
11. Osselet antérieur.
12. Osselet postérieur.
13. Osselet du milieu.
14. Le même, vu en dessous. Tous sont grossis.
15. Oscabrion violet, vu en dessus.
16. Le même, vu en dessous pour montrer jusqu'où vont les branchies.
a. La tête.
b. Les branchies.
c. Le pied.
17. Oscabrion violet, variété, vu en dessus.
18. Osselet antérieur.
19. Osselet postérieur.
20. Osselet moyen, vu en dessus.

20'. Le même, vu par-dessous. Tous ont été grossis.
21. Oscabrion fascié, vu en dessus (*Oscabrelle*).
22. Le même, vu par-dessous.
a. La bouche.
b. Branchie gauche, qui ne s'étend pas plus loin.
23. Son osselet antérieur.
24. Osselet postérieur.
25. Osselet médian. Ils sont tous vus par-dessus et grossis.
26. Osselet antérieur, vu en dessous et grossi.
27. Osselet postérieur, vu en dessous et grossi.
28. Premier osselet, vu en dessous.
29. Crochets de la langue, très-grossis.
30. Oscabrion monticulaire, vu par-dessus.
31. Le même, vu en dessous, pour montrer où s'arrêtent les branchies.
32. Osselet antérieur du même.
33. Osselet postérieur.
34. Osselet moyen. Tous vus en dessus et grossis.
36. Oscabrion monticulaire, variété (c'est par erreur qu'il est numéroté 7).
37. Oscabrion oculé, vu en dessous.
(On a oublié de le représenter par sa face supérieure.)
38. Un de ses osselets, grossi, montrant le contour qui lui donne l'aspect oculé.

74. 1. Oscabrion aiguillonné, vu en dessus.
2. Osselet antérieur, vu en dessus.
3. Osselet postérieur, vu en dessus.
4. Quatrième osselet, vu en dessus.
5. Le même, vu par la face interne.
6. Oscabrion aiguillonné, variété A.
7. Oscabrion glauque, vu en dessus.
8. Osselet antérieur, vu en dessus.
9. Le même, vu par-dessous.
10. Osselet postérieur, vu en dessus.

11. Le même, vu par-dessous.
12. Oscabrion birameux, vu par-dessus.
13. Un de ses aiguillons cornés, grossi.
14. Osselet antérieur.
15. Osselet postérieur.
16. Osselet moyen.
17. Oscabrion peau-de-serpent.

Nota. A la lettre il y a n° 12, mais il faut lire 17.

18. Le même, vu par le dos.
19. Le même, vu en dessous.
20. Osselet antérieur, vu en dessous.
21. Osselet postérieur, vu en-dessous.
22. Troisième osselet, également vu en dessous.
23. Oscabrion vert, vu en dessus.
24. Le même, vu de profil.
25. Osselet antérieur.
26. Osselet postérieur.
27. Osselet moyen.
28. Le même, vu en dessous.
29. Oscabion lamelleux, vu de côté.
30. Osselet antérieur.
31. Osselet postérieur, vu en dessous.
32. Osselet moyen, vu en dessus.
33. Oscabrion marron, vu de côté.
34. Son osselet moyen, vu en dessus.
35. Oscabrion tulipe, vu de côté.
36. Osselet moyen, vu en dessus.
36'. Le même osselet, vu par sa face interne.

75. 1-2. Oscabrion pirogue, vu en dessus et de profil.
3. Premier osselet.
4. Dernier osselet.
5. Osselet du milieu, vu en dessous et grossi.
6. Le même, vu en dessus.
7-8. Oscabrion pirogue, variété A.
9. L'osselet du milieu, vu en dessous et grossi.
10. Même espèce, variété B.

11. L'osselet du milieu, vu en dessus.
12. Le même organe, vu en dessous.
13-14. Même espèce, variété C, tricolore.
15. Osselet du milieu, grossi et vu en dessus.
16. Le même, vu en dessous.
17. Même espèce, variété D, grossie.
18. Sa grandeur naturelle.
19. Oscabrion guilloché.
20. Le même, variété un peu verdâtre.
21. Osselet antérieur de l'Oscabrion guilloché.
22. Osselet postérieur.
23. Second osselet, grossi.
24. Osselet du milieu, vu en dessous, pour indiquer son triangle rouge, caractéristique de l'espèce.
25. Oscabrion géorgien.
26. Osselet antérieur.
27. Le postérieur.
28. Un du milieu, vu en dessus.
29. Le même, en dessous.
30. Profil de l'osselet antérieur.
31. Oscabrion sillonné.
32. Osselet antérieur, vu par-dessus.
33. Le même, en dessous.
34. Osselet postérieur.
35. Un osselet du milieu, en dessus.
36. Le même, en dessous.
37. Oscabrion cannelé.
38. Le même, variété, ayant des taches noires au sommet.
39. L'osselet antérieur, vu par-dessus.
40. Le même, en dessous.
41. Osselet postérieur.
42. Osselet du milieu, vu en dessus.
43. Oscabrion parqueté, vu en dessus.
44. Le même, de profil.
45. Osselet postérieur.

46. Osselet antérieur.
47. Trait de cet Oscabrion, pour montrer son aplatissement.

76. 1-2. Peigne bombé.
3. Son épaisseur au trait.
4-5. Peigne feuilleté.
6. Est son épaisseur au trait.
7. Lime enflée, vue de profil.

Nota. Voy., pour les détails anatomiques de la Houlette et de la Lime, 8, 19-21, les planches supplémentaires de la table explicative, à la fin de ce volume, planche n° 5.

8. La même, ouverte, vue par le ventre.
aa. Le manteau, recourbé en dedans, avec tous ses cirrhes tentaculaires.
b. Le pied.
cc. Les quatre feuillets branchiaux.
d. Muscle des valves.
9. Le pied grossi, en forme de massue, portant sur une partie du muscle qui unit les valves.
10. Un des filaments du manteau, grossi.
11. Lime linguatule, avec son animal rougeâtre, cachant dans cette position la coquille en entier. On n'y voit que les mêmes parties de la figure précédente.
12. Un des filaments du manteau, grossi.
13. Huître épineuse (les deux lignes vertes du dos ne sont pas assez marquées).
14. Ses bourrelets épineux et creux, grossis.
15. Houlette spondyloïde, adulte, avec son byssus.
16. La même, jeune âge.
17. Autre forme du jeune âge, vue en dedans.
18. Groupe de Houlettes, montrant la manière dont elles se logent dans les polypiers du genre Astrée.
19. Houlette hors de la coquille.
aa. Contour du manteau.

b. Lobe du manteau, relevé pour laisser voir les branchies.

c. Les deux feuillets branchiaux, l'un à côté de l'autre.

d. Muscle d'attache à la coquille.

e. Le foie et une portion de l'ovaire.

f. Le byssus.

20. Partie interne du bord du manteau, très-grossie, pour montrer la forme et la couleur de ses filaments.

21. Quelques détails anatomiques du même Mollusque, pris sur un individu allongé et plus avancé en âge.

aa. Bords du manteau, relevés en dessus.

bb. Les quatre branchies.

cc. Le pied divisé en deux portions

e. Le byssus qui sort du pied.

ff. Les quatre lèvres de la bouche, en forme de cœur.

g. L'anus.

77. 1-2. Pétoncle ovalaire.

3. Son épaisseur au trait.

4-5. Pétoncle à larges côtes.

6. Son épaisseur au trait.

7-9. Pétoncle austral. Il est des individus tout blancs.

10-11. Avicule géorgienne.

12-13. Pintadine ovalaire.

14-15. Pintadine de Tonga.

78. 1. Trigonie pectinée, ouverte (elle n'est pas assez nacrée en dedans).

2. La même, vue à droite.

3. Son anatomie. Elle est représentée du côté droit et le manteau relevé.

aa. Les bords du manteau qui sont villeux.

b. Extrémité de son pied en forme de hache.

c. Palpes buccaux.

d. Les deux feuillets branchiaux du côté droit.

4. Forme du dessous du pied.

5. Nucule australe, ouverte.

6. La même, vue de profil par le côté gauche, et montrant le pied.

7. Quelques détails anatomiques.

aa. Les bords du manteau, dont le gauche est relevé.

b. Le pied, montrant sa rainure profonde en dessous.

c. Branchie du côté gauche.

d. Palpe labial gauche.

En avant et en arrière sont les muscles d'attache à la coquille, de forme arrondie.

8. Le dessous du pied, plus développé et un peu grossi.

9. Les palpes labiaux, formés chacun de deux feuillets.

10. Un fragment des mêmes organes.

11. Vénéricarde australe, ouverte. Grandeur naturelle.

12. La même, vue de profil.

13. L'animal hors de la coquille; toutes ses parties en place.

a. Bord du manteau.

b. Extrémité du pied.

c. Muscle d'attache antérieur.

d. Muscle postérieur.

e. Les branchies, vues au travers du manteau.

14. Le manteau du côté gauche, enlevé et montrant :

aa. Le contour inférieur et supérieur de ce même manteau.

b. Le pied.

c. Les palpes labiaux très-petits, en avant desquels on voit le muscle d'attache antérieur.

d. Les branchies, proportionnellement fort grandes.

e. La fin du rectum et l'anus.

15-16. Moule polyodonte.
17-18. Lithodome lisse; vue intérieurement.
19. Came foliacée.

79. 1. Animal de la Tridacne faitière, moindre que grandeur naturelle, la coquille largement ouverte.
2. Animal de la Tridacne safranée.
3. Partie inférieure de l'animal pour montrer les muscles d'attache et la large échancrure par où sort le byssus qui fixe ce Mollusque.
4. Animal de la Tridacne gigantesque, très-réduit.
5. Stilet gélatineux des organes digestifs, de grandeur naturelle.

Nota. L'ouverture supérieure dans la position du dessin, ou la plus grande, conduit aux branchies qui paraissent un peu; et l'ouverture inférieure est celle où aboutit le rectum.

80. 1. Animal de la Tridacne mutique; la coquille ouverte.
a. Ouverture branchiale.
b. Ouverture anale.
cc. Commissures du manteau.
l. Lames foliacées de la coquille.
2. La coquille vue par la partie inférieure, pour montrer sa lunule et les osselets accessoires qui la bordent quelquefois.
3. L'animal vu de côté dans sa coquille.
a. Ouverture branchiale.
b. Ouverture anale.
cc. Bords retournés du manteau.
dd. Rainure latérale au manteau, propre à cette espèce.
e. Muscle double fixant le Mollusque à sa coquille.
f. Le pied très-évasé et court.
g. Son byssus.
l l. La coquille.
4. Tridacne maculée, largement ouverte.
a. Ouverture branchiale.

b. Ouverture anale.
ccc. Les bords du manteau.
l l. Les bords de la coquille.

5. L'animal vu dans sa coquille par le côté.
a. Ouverture des branchies.
b. Celle de l'anus.
cc. Bords du manteau; l'un d'eux est rabattu pour laisser voir les ouvertures ci-dessus.
e. Muscle des valves.
f. Le pied vu de profil. Ici il ne peut pas se montrer à l'extérieur, car il n'y a pas de lunule, à moins que ce ne soit dans un très-jeune âge. Il n'a pas non plus de byssus.
l l. Sommet et bord de la coquille.

6. Portion du Mollusque vu par sa partie inférieure.
f. Le pied, sans byssus.
hhhh. Les quatre branchies en forme de gros bourrelets.
i. Ouverture de la bouche.
kkkk. Les quatre palpes ou lèvres qui entourent la bouche.

81. 1-3. Telline blanche.
4-6. Telline losangée.
7. La même grossie pour montrer ses stries.
8-10. Telline élargie.
11-13. Telline de Tonga.
14-16. Telline lactée.
17-19. Donace cardioïde.
20-22. Donace australe.

82. 1-3. Cyrène cyprinoïde.
4-5. Cyrène de Vanikoro.
6-8. Cyrène oblongue.
9-11. Mésodesme de Chemnitz.
12-13. Mésodesme de Diémen.
14. Son sommet.

15-16. Mésodesme striée. (Trop colorée en brun; elle est jaune pâle ou blanche.)
17. Son sommet.

83. 1-2. Mactre allongée.
3-4. Mactre soyeuse.
5-6. Lutraire sabre.
7-8. Panopée zélandaise.
9. La même, vue par le sommet.
10. Pandore striée. (Nous n'avons eu qu'une seule valve.)
11-12. Solen blanc.
13-14. Psammobie de Tonga.
15. Psammobie vitrée, vue de profil, un peu grossie.
aa. Le manteau, villeux, se relevant sur la coquille.
b. Son pied, divisé en deux parties.
16. Le même Mollusque, vu en dessous.
aa. Le manteau.
b. Le pied, dont on voit la rainure, qui permet à l'animal de ramper, même sur le verre.
17-18. La coquille, à peu près de grandeur naturelle.

84. 1-2. Vénus à grosses côtes.
3-4. Vénus âpre.
5-6. Vénus zélandaise.
7-8. Vénus épaisse.
9-10. Vénus intermédiaire. (Pas assez blanche en dessus.)
11-12. Vénus australe.
13-14. Vénus polie.
15-16. Vénus denticulée. (Les denticules ne sont pas assez marquées.)
17-18. Vénus mésodesme.
19-20. Vénus violacée.
21-23. Vénérupe courte.
24-26. Vénérupe de Diémen.

85. 1. Groupe de Térébratules australes.
2. Un individu ouvert, pour montrer les osselets internes.
3. Variété de la même espèce, plus allongée.
4. Autre variété, plus longue et plus élargie.
5. Jeune âge de la même espèce.
7. Térébratule rouge, montrant les ramifications de ses ovaires.
8. La même, montrant ses osselets et les ramifications de ses ovaires.
9. Térébratule tachetée.
10. La même, ouverte, montrant ses osselets.
11. Térébratule recourbée, vue de profil.
12. La même, vue de face.
12'. La même, ouverte.
13. Corbule zélandaise, de grandeur naturelle.
14-15. La même, très-grossie, ouverte et fermée.
16-19. Pholade globuleuse, sous deux aspects.
17-18. La même, avec les tubes de l'animal sortis.

86. 1-5. Biphore à côtes, vu sous plusieurs aspects.

Nota. La position dans laquelle nous décrivons les biphores est la plus naturelle, celle qu'ils prennent assez ordinairement vivants, quand ils ne sont pas agrégés. Une autre, peut-être plus zoologique et en harmonie avec l'organisation qui rapproche un peu ces Mollusques, ainsi que les Ascidies (comme l'indique Pallas) des bivalves, serait de faire du nucléus la partie antérieure et supérieure.

1. Le même, vu par la partie supérieure.
a. Ouverture antérieure.
b. Ouverture postérieure.
c. Valvule que présente l'ouverture antérieure pour empêcher la colonne d'eau de rétrograder.
ee. Est le réseau extrêmement régulier des vaisseaux sanguins, et qu'on a pu prendre pour des muscles sur les individus morts.

g. Nucléus contenant les organes digestifs, vu à travers la paroi du corps.

h. Ganglion nerveux présumé, par analogie avec les Ascidies, mais non démontré par M. Savigny.

2. Le même Mollusque, vu par sa partie inférieure ou la plus pesante.

b. Est toujours l'ouverture postérieure.

d. Le cœur, fusiforme, donnant naissance à l'aorte, d'où partent ensuite les autres vaisseaux.

ee. Les vaisseaux sanguins, qui ont ici une forme différente.

g. Nucléus, contenant le foie de couleur jaune, et l'intestin de couleur brune.

ii. L'utérus, contenant un chapelet de fœtus réunis et prêts à sortir. Cet ovaire est une cavité transparente comme tout le reste, et censé vu à travers la paroi du corps.

3. L'animal, vu par le côté qu'on peut appeler droit.

a-b. Sont les deux ouvertures extrêmes.

d. Le cœur, l'aorte verticale et les vaisseaux qui en partent.

e. Un de ces vaisseaux se porte dans les deux appendices postérieurs.

f. La branchie, placée en écharpe dans la cavité.

g. Nucléus digestif; l'appendice qui en sort est l'anus.

ii. Chapelet de fœtus.

Nota. C'est très-probablement cette chaîne d'ovaires que M. Savigny a prise pour une petite branchie accessoire, et qu'il a nommée branchie supérieure; ce qu'il était en effet difficile de distinguer sur des individus conservés dans l'esprit-de-vin.

4. Ouverture antérieure, vue de face, avec sa valvule interne.

5. Portion de branchie, grossie, montrant ses rubans transverses, couverts de lamelles vibratoires, comme celles des Béroés.

87. 1. Biphore raboteux, vu par dessous.
2. Le même, vu de côté.
3. Le même, présentant sa partie supérieure.
4. Partie postérieure du corps, subcartilagineuse, polygonale, entourant la base de l'ouverture par où sort l'eau dans la progression de l'animal.
5. Le cœur isolé, présentant supérieurement l'aorte, inférieurement les deux branches de vaisseaux qui viennent de la partie postérieure du corps.
Au-dessous est le nucléus digestif, entouré de l'utérus, qui contient des fœtus.
6. Chapelet de fœtus d'une autre espèce, avec une portion de l'oviducte.
7. Les mêmes, grossis.
8. Les mêmes, encore plus développés, pour montrer leur union sur deux rangées.
9. Système des vaisseaux sanguins de la portion supérieure du corps, pris sur un Biphore d'espèce indéterminée.
10. Système nerveux, grossi.

88. 1. Biphore fémoral, de grandeur naturelle, vu par la partie inférieure.
c. Forme du cœur, enveloppé dans le péricarde.
d. L'aorte.
e. Nucléus contenant les organes digestifs.
k k. Éminences d'adhésion de ces animaux entre eux pendant le jeune âge.
2. Le même individu, vu par la face supérieure.
a. Ouverture antérieure.
b. Ouverture postérieure.
c. Nucléus.
f. La branchie, vue à travers la paroi du corps.
g. Ganglion nerveux.
h. Sorte de placenta, auquel devait tenir un jeune individu.

3. Partie postérieure du même animal, vue de profil, pour montrer les rapports du cœur, de la branchie et du canal disgestif, dont on voit une des ouvertures et la place de l'ovaire sur le nucléus.
   b. Est l'ouverture postérieure par laquelle s'échappe l'eau qui sort à la progression du Mollusque.
4. Le placenta, grossi.
5. L'utérus et son oviducte, presque toujours contourné sur lui-même.
6. Biphores confédérés, pour montrer la manière dont ils adhèrent les uns aux autres.
7. Biphore cordiforme, vu en dessus. Le croissant indique l'ouverture postérieure.
8. Le même, vu en dessous.
9. Variété du même, vu par la face supérieure. Le petit trait en arc est l'ouverture postérieure.
10. Le même, vu par dessous.
11. La partie postérieure en dessus, pour mieux montrer son ouverture.
12. Biphore pinné, vu de profil et par le côté gauche.
   b. Ouverture postérieure, terminale dans cette espèce.
   c. Ouverture de la bouche.
   d. L'aorte qui provient du cœur.
   e e. L'intestin entouré d'une portion du foie.
   f. La branchie.
   g. Ganglion nerveux.
   h. L'utérus, contenant un fœtus semblable au grand individu; ce qui n'arrive pas toujours.
   l. Languette en forme de hache, qui sert à unir plusieurs de ces Biphores en rond.
   m. L'ovaire, auquel est peut-être joint ce qui sert d'organe mâle.
   n. L'oviducte.
   o. Vaisseaux mésentériques.
13. Ces mêmes vaisseaux grossis et plus développés.
14. Biphore pinné, variété.

c. Le cœur.

d. L'aorte, allant joindre un organe frangé dont on ignore la fonction.

e e. Tube digestif, naturellement développé et non arrondi. La bouche est placée à l'extrémité de la petite anse, et l'anus vers l'extrémité antérieure.

f. La branchie.

h h. Un chapelet de fœtus, sortant par rupture à la partie antérieure.

15. Portion de la branchie, grossie, montrant ses lamelles transversales.

Nota. La plupart des teintes données à ces mollusques transparents et blancs sont trop bleues.

89. 1. Biphore bicaudé, vu par sa partie inférieure.

2. Le même, vu de la même manière, montrant tous ses organes intérieurs avec quelques modifications dans la coloration des vaisseaux.

3. Le même Mollusque, vu par sa face supérieure du côté des deux ouvertures, et ayant un fœtus tenant encore au placenta.

4. Le cœur et une portion de l'aorte, qui se divisait en trois branches à sa sortie du cœur.

5. Petit système vasculaire grossi, et apparent, dans la fig. 2, de chaque côté de l'extrémité de l'aorte.

6. Biphore infundibuliforme, vu par le côté droit, ayant ses viscères bien apparents.

7. Système vasculaire de la partie supérieure du même individu.

8. Biphore tronqué. On voit à côté de la branchie un chapelet d'œufs qui ressemble trop à la branchie.

9-10. Biphore nucléal.

11-13. Biphore à facettes. Des plus difficiles à bien rendre. Il contenait, les uns, un, les autres, deux fœtus prêts à sortir. Le numéro 2 montre ses deux ouvertures.

14. Un fœtus très-grossi, ayant encore son cordon ombilical : on voit combien il diffère de ses parents.
15. Biphore pyramidal de grandeur naturelle, formant une chaîne. Nous avons cherché à indiquer ses moyens d'union.
16. La chaîne du même Biphore, vue en dessus.
17. Biphore pyramidal, très-grossi, vu en dessous. On remarque les huit spiracules qui servent de moyen d'union.
18. Le même, vu par dessus et montrant ses deux ouvertures.
19. Biphore multitentaculé, grossi.
20. Biphore bleu en chaîne, adhérant seulement par son extrémité.
21. Le même, un peu grossi.
22. Fœtus du même, grossi.
23. Portion de la branchie du même Biphore, très-grossie.
24. Vaisseaux de la partie supérieure du même individu, très-grossis.
25. Barillet denticulé, très-grossi. On voit au travers, le cœur, l'aorte et les branchies.
26. Sa branchie, très-grossie.
27. Ouverture antérieure avec ses denticules.
28. L'animal, de grandeur naturelle.
29-30. Barillet à queue, grossi. (La gravure de cette planche est un peu trop dure.)

90. 1. Biphore tonneau, vu par la partie inférieure. On voit les ramifications vasculaires qui partent de l'aorte ou aboutissent au cœur, et une chaîne de fœtus qui entoure le nucléus.
2. Le même, vu de profil par le côté gauche.
3. Système nerveux, très-grossi.
4-5. Portion de branchie, grossie, montrant sous deux aspects les lamelles vibratoires disposées en fer à cheval.

6. Système sanguin de la surface inférieure de l'animal. On remarque le cœur, un diverticulum cordiforme qu'il porte à sa base, et du côté opposé, à droite, une portion de chaîne de fœtus. Pour plus de détails, voyez la figure 8.

7. Système sanguin de la partie supérieure du corps. Ce sont les stries qu'on voit sur ces vaisseaux qui ont pu les faire prendre pour des bandes musculaires.

Voyez les planches supplémentaires de la table explicative à la fin de ce volume, pl. n° 6, où cette même figure est pourvue des lettres explicatives qui manquent à celle-ci.

8. Système sanguin, vu à demi-profil. Cette figure a été faite pour démontrer la manière dont s'opère la circulation dans les Biphores; circulation probablement unique dans les êtres de la série animale qui en possèdent une. Bien que le sang soit blanc, nous l'avons figuré ici par des lignes ponctuées de rouge.

a. Le cœur et ses plis, qui indiquent qu'au dedans il doit y avoir une valvule.

b b. L'aorte et les vaisseaux qui en partent. Ils sont tronqués; mais on les voit entiers dans la figure 6.

c. Diverticulum du cœur par où le sang passe. Cet organe accessoire n'existe pas dans tous les Biphores.

d d. Vaisseaux de la partie postérieure du corps, qui ont une analogie éloignée avec les veines pulmonaires des circulations normales.

e e. Grande anse vasculaire antérieure, en arc, faisant suite à l'aorte.

f f. Grand vaisseau supérieur à la branchie. (L'animal supposé nageant.)

g. Vaisseau qui côtoie de près le branchie, et qui doit recevoir des rameaux de chaque lamelle branchiale. C'est le seul qui pourrait prendre

le nom de veine pulmonaire, puisqu'il reçoit le sang modifié par la respiration.

h. Ganglion nerveux, dont la position est constante.

i. Corps épais, contenant une sorte de vaisseau contourné. Ses fonctions sont inconnues.

k k. La branchie.

9. Béroé allongé, à peu près de grandeur naturelle. Son ouverture orale dirigée en bas.

10. Le même, sans ses côtes ou vaisseaux.

Voyez les planches supplémentaires de la table explicative à la fin de ce volume Pl. n° 6, pour l'explication des figures 10-12.

a. Grande ouverture, qu'il faut bien provisoirement nommer buccale.

b. Ouverture anale, loin d'être toujours apparente.

c c. Tubes contenant chacun un filament tentaculaire.

d d. Ces filaments pouvant complétement rentrer à l'intérieur.

e. Organe bifide qui semble devoir être un cœur. Voyez figures 12 et 13.

11. Pôle opposé à l'ouverture ovale, montrant la terminaison des huit côtés qui sont autant de vaisseaux couverts de cirrhes branchiales vibratoires. Là existe aussi quelquefois une petite palette colorée, rétrécie au milieu, dont nous ignorons l'usage.

12. Cette figure représente le Béroé comme divisé verticalement par son milieu.

a. Ouverture.

b. L'anus.

c c. Tubes tentaculaires.

d d. Les tentacules.

e. Ce qui est vraisemblablement le cœur.

d' d' d' d'. Quatre, seulement, des vaisseaux de la partie opposée, qui en partent, et dont les

cirrhes branchiales sont placées sur la face opposée à l'observateur. Voyez figure 13.

13. Cette figure représente les huit vaisseaux qui parcourent en long l'animal et le divisent en autant de surfaces qui le font paraître comme à côtes. Ces vaisseaux s'unissent dans leur milieu à deux branches, qui vont se jeter dans l'organe que nous supposons être le cœur, bien que sa forme soit toute particulière.

On voit sur les quatre vaisseaux antérieurs la disposition des lamelles branchiales.

14. Représente une de ces lamelles grossies. Sur le vivant elles décomposent la lumière par leurs mouvements, et font paraître ces parties comme irisées.

Nota. Nous pensons qu'en plongeant ces Mollusques dans l'eau bouillante, ce que nous avons oublié de faire, plusieurs parties de leur organisation seraient plus faciles à anatomiser; par ce moyen, par exemple, on pourrait mieux saisir la forme du cœur des Biphores.

91. 1. Ascidie teinturière.
2. Mamelons qui entourent les deux ouvertures.
3. Ascidie dorée.
4. Ascidie bouche-rose.
5. Aspect de ses ouvertures, un peu grossi.
6. Ascidie bouche-violette.
7. Aspect de l'ouverture anale, grossie.
8. Ascidie bleue.
9. Forme de ses ouvertures, grossie.
10. Ascidie diaphane.
11. Ouverture branchiale, grossie et développée.
12. Ascidie aurore.
13. Aspect de ses ouvertures.
14. Ascidie tuyau.
15. Tube branchial.
16. Tube anal.
17. Ascidie réticulée.

18. Aspect de ses ouvertures.
19. Ascidie sablonneuse, en groupe.
20. Un individu de la même, séparé.
21. Ouverture anale.
22. Ouverture branchiale.

92. 1. Ascidie marron d'Inde.
a. Ouverture branchiale.
b. Ouverture anale.
2. Ascidie australe.
a. Ouverture anale.
b. Ouverture branchiale.
3. Quelques détails de l'organisation de la même, vue ouverte.
aa. Les faisceaux des branchies.
b. Ouverture anale, denticulée.
(Il faut se rappeler ici que le pédicule que porte cette espèce lui donne une position renversée et contraire à celle de la plupart des Ascidies.)
c. Ouverture de la bouche; puis vient le canal intestinal, replié sur lui-même.
dd. Plusieurs paquets d'ovaires en chapelet.

Nota. L'ouverture de la paroi de l'animal, entourée de huit folioles en rosette, est celle qui conduit l'eau aux branchies.

4. Ascidie épineuse.
a. Orifice anal.
b. Ouverture branchiale.
5. Portion de Polycline cylindrique. Ces animaux forment des guirlandes beaucoup plus longues et avec des couleurs beaucoup plus belles que celles représentées ici.
6. Un des animaux séparés.
7. Botrylle en grappe.
8. Un groupe réuni et grossi.
9. Un groupe d'animaux, en forme de rosace, grossi.

10. Une plaque du Distome violet.
11. Distome élégant.
12. Quelques animaux grossis (ne sont pas tout-à-fait coloriés comme nous les avons dessinés).
13. Les tubes d'un animal, vus de profil et grossis.
14. Eucèle rose.
15. Le même, grossi.
16. Aplide cérébriforme.
17. Fragment du même, grossi.
18. Aplide pédonculé.
19. Portion du même, grossi.

93. 1. Anatife parasite, vu de profil, un peu grossi.
2. Le même, vu de face par son ouverture.
3. Cirrhes articulés, grossis.

Nota. Ces appendices sont d'un blanc bleuâtre et non pas aussi bleus.

4. Anatife tricolore.
5. Anatife tubulé, très-grossi.
6. Anatife allongé.
7. Anatife velu, en groupe.
8. Un individu grossi.
9. L'animal sorti de son enveloppe.
10. Le même, encore plus développé.
11. Anatife sessile.
12-14. Anatife tronqué, sous divers aspects.
15. Son animal, grossi.
16. Anatife oblique.
17. Anatife épineux.
18. Anatife sillonné, de grandeur naturelle.
19. Le même, grossi.
20. Valve de la face dorsale.
21. Anatife pélagien. Groupe tel qu'on en rencontre quelquefois à la mer.

Insectes.

Pl.	Fig.	
1.	1.	Ornithoptère Amphimédon, femelle (Amboine).
	2.	Le même, vu en dessous.
	3.	Cypra délicate, mâle (Nouvelle-Guinée).
2.	1.	Cyllo Amable, femelle (Nouvelle-Irlande).
	2.	La même, vue en dessous.
	3.	Callidryade Andur (Nouvelle-Hollande).
	4.	La même, vue en dessous.
	5.	Piéride lobée, femelle (Nouvelle-Irlande).
	6.	La même, vue en dessous.
	7.	Piéride cirrha (Moluques).
	8.	Xanthidie pucelle, mâle (Nouvelle-Guinée).
3.	1.	Cyreste acilie (Nouvelle-Guinée).
	2.	La même, vue en dessous.
	3.	Eubagis Artémon (Brésil).
	4.	Idéa d'Urville, femelle (Nouvelle-Guinée).
	5.	Dictys agondas, mâle (Vanikoro).
	6.	Hespérie Feisthamel (Bourou).
	7.	Tipulode ima (Brésil).
	8.	Tipulode négligée (Pérou).
	9.	Lithosie bicolore (Nouvelle-Hollande).
	10.	Ctimène xanthomélas (Nouvelle-Irlande).
4.	1.	Ornithoptère Priam, variété femelle (Célèbes.)
	2.	Le même, vu en dessous.
	3.	Danaïde cousine (Vanikoro).
5.	1.	Azis agorius (Vaigiou).
	2.	Callimorphe lerne (Nouvelle-Guinée).
	3.	Aganaïs australe (id.).
	4.	Phyllode porte-lunettes (id.).

5. Agariste? négristo (Nouvelle-Guinée).
6. Chélonie à côtes (Nouvelle-Irlande).
7. Callimorphe lemnia (Amboine).
8. Glaucopis irius (Vaigiou).
9. Leptosome annelé (Nouvelle-Guinée).

6. 1. Cicindèle funéraire (id.).
2. Scarite à élytres arrondies, variété (Afrique).
3. Bupreste à fossettes (Nouvelle-Guinée).
4. Bupreste xanthocère (Vanikoro).
5. Bupreste Helops (id.).
6. Bupreste de Dejean (Nouvelle-Hollande).
7. Bupreste érythromélas (Van-Diémen).
8. Bupreste à nervures (Nouvelle-Hollande).
9. Cryptochile mélanoptère (Nouvelle-Guinée).
10. Ludie de Hunter (Nouvelle-Hollande).
11. Lycus thoracique (Vanikoro).
12. Dictyoptère de deux couleurs (Nouvelle-Guinée).
13. Lampyre austral (Nouvelle-Irlande).
14. Notoxe pantomélas (Nouvelle-Hollande).
15. Notoxe porte-selle. (id.).
16. Popilie noircie (Vanikoro).
17. Mélolonthe marginé (Nouvelle-Guinée).
18. Rutelle chlorophille (Nouvelle-Zélande).
19. Lucane titan (Célèbes).
20. Lucane métallique (id.).
21. Passale austral (Vanikoro).

7. 1. Bupreste de Lottin (Nouvelle-Guinée).
2. Bupreste de Jacquinot. (id.).
3. Cétoine à pieds jaunes (Amboine).
4. Asibe luctueuse (Algésiras).
5. Elops à corselet sillonné (Nouvelle-Hollande).
6. Adélie aplatie (Van-Diémen).
7. Mordèle de d'Urville (Nouvelle-Guinée).
8. Chlorolope arrogant (Vanikoro).
9. Polydie à impressions (Nouvelle-Hollande).

10. Phalidure imprimé (Van-Diémen).
11. Phalidure tomenteux (Nouvelle-Hollande).
12. Phalidure triste (Van-Diémen).
13. Chérus austral (Nouvelle-Hollande).
14. Chérus iodimère (id.).
15. Phalidure scorpion (id.).
16. Rhinère varié (id.).
17. Eurine acanthoptère (Van-Diémen).
18. Alcide austral et sa tête grossie (Nouvelle-Guinée).
19. Calandre de Tasman (Vanikoro).
20. Orthorynque sutural, variété (Nouvelle-Hollande).
21. Orthorynque sutural et sa tête grossie (id.).
22. Archarias à pieds longs (Nouvelle-Guinée).
23. Brente à 2 lignes et sa tête grossie (id.).
24. Brente naine (Vanikoro).

8. 1. Lamis Hercule (Célèbes).
2. Lamis à 8 taches, variété (id.).
3. Lamis holotéphra (Nouvelle-Irlande).
4. Cérambix de Dorey (Nouvelle-Guinée).
5. Icthyosome admirable (id.).
6. Tragocère austral (Nouvelle-Hollande).
7. Lime de Dorey (Nouvelle-Guinée).
8. Léma bicolore (id.).
9. Hispe de Vanikoro (Vanikoro).
10. Galéruque chloride (id.).
11. Galéruque mélanoptère (id.).
12. Galéruque postique (Nouvelle-Guinée)
13. Galéruque dorsale (id.).
14. Galéruque azurée (Vanikoro).
15. Cryptocéphale austral (Van-Diémen).
16. Chryptocéphale monochroa (Nouvelle-Hollande).
17. Cryptocéphale consors (Van-Diémen).
18. Langurie thoracique (Vanikoro).
19. Coccinelle hœmatomélas (Nouvelle-Guinée).
20. Coccinelle de Lapérouse (Vanikoro).
21. Coccinelle de Dorey (Nouvelle-Guinée).

22. Coccinelle hæmorrhoa (Nouvelle-Guinée).
23. Coccinelle parente (Vanikoro).
24, Coccinelle de Tonga-Tabou (Tonga-Tabou).
25. Coccinelle pteromelas (Nouvelle-Guinée).
26. Coccinelle panthère (Vanikoro).
27. Coccinelle strigule (Nouvelle-Guinée.)

9. 1. Staphilin oculé (Nouvelle-Zélande).
2. Apogonie saupoudrée (Vanikoro).
3. Anomale ærugineuse (Nouvelle-Guinée).
4. Oryctes austral (Nouvelle-Zélande).
5. Scarabée à larges tarses (id.).
6. Mélolonthe épaisse (Nouvelle-Hollande).
7. Mélolonthe de l'Astrolabe (id.).
8. Mélolonthe sutural (Van-Diémen).
9. Lycus de Dorey (Nouvelle-Zélande).
10. Cantharis de Vanikoro (Vanikoro).
11. Upis sulciger (Amboine).
12. Acanthocinus marginicol (Nouvelle-Hollande).
13. Lamie fasciolée (Amboine).
14. Lamie hétéromorphe (Nouvelle-Guinée).
15. Lamie très-ponctuée (id.).
16. Ichtyosome à 8 points (Amboine).
17. Leptocère graphique (Vanikoro).
18. Saperde de Vanikoro (id.).
19. Saperde vittigère (id.).
20. Saperde à ceinture verte (Nouvelle-Guinée).
21. Saperde cousine (Amboine).
22. Clytus glaucinus (Océanie).
23. Clytus v. blanc (Van-Diémen).
24. Sténoptère australe (Nouvelle-Hollande).

10. 1. Hypérhomale virescente (Nouvelle-Irlande).
2. Euricanthe horrible (Nouvelle-Guinée).
3. Cigale de Dorey (id.).
4. Cigale chlorogastre (Vanikoro).
5. Cigale téphrogastre (Nouvelle-Hollande).

6. Cigale de la Zélande (Nouvelle-Zélande).
7. Cigale de deux couleurs (Nouvelle-Hollande).
8. Cigale didyme (Nouvelle-Irlande).
9. Cercopis de Lapérouse (Vanikoro).
10. Cercopis xanthorhine (Nouvelle-Guinée).
11. Cercopis discolore (id.).
12. Eurymélade Lesson (Amboine).
13. Flata de Dorey (Nouvelle-Guinée).
14. Flata io (id.).

11. 1. Scutellère à pieds bleus (Tonga-Tabou).
2. Scutellère à pieds bleus, variété (id.).
3. Scutellère de Tonga (Tonga-Tabou).
4. Scutellère pagana (Nouvelle-Irlande).
5. Agapophite biponctué (Nouvelle-Guinée).
6. Brachyplatys de Vanikoro (Vanikoro).
7. Pentatome mélacanthe (Nouvelle-Guinée).
8. Pentatome erythraspis (Nouvelle-Irlande).
9. Pentatome familière (Nouvelle-Hollande).
10. Térassotome flavicorne (Nouvelle-Guinée).
11. Mégimène dentée (id.).
12. Mégimène voisine (id.).
13. Nématopus albithorax (id.).
14. Alydus annulicorne (Vanikoro).
15. Astracops austral (Nouvelle-Guinée).
16. Astracops de Dorey (id.).
17. Disdercus en sautoir (Nouvelle-Irlande).
18. Disdercus océanique (id.).
19. Disdercus Pyrochroa (Nouvelle-Guinée).
20. Lygie pacifique (Nouvelle-Hollande).
21. Zélus de Dorey (Nouvelle-Guinée).
22. Réduve de Dorey (id.).
23. Réduve tuberculée (id.).
24. Aradus lugubre (Vanikoro).

12. 1. Libellule de Manado (Célèbes).
2. Thynnus austral (Nouvelle-Hollande).

3. Rygchie annulifère (Nouvelle-Irlande).
4. Crocise lamprosome (Vanikoro).
5. Odynère bisonée (Tonga-Tabou.)
6. Ptérygophore à 5 taches (Nouvelle-Hollande).
7. Stéphane couronné (Nouvelle-Guinée).
8. Asyle de Tanger (Algésiras).
9 Laphrie iodisome (Nouvelle-Guinée).
10. Dasypogon de Dorey (Nouvelle-Guinée).
11. Laphrie colorée (Nouvelle-Irlande).
12. Anthrax de Dorey (Nouvelle-Guinée).
13. Pangolie fuligineuse (Nouvelle-Hollande).
14. Mouche australe (id.).
15. Bombyle styctique (Algésiras).
16. Hippobosyne altéré (Vanikoro).
17. Ortalis de l'Astrolabe (Nouvelle-Guinée).

Zoophytes.

Pl. Fig.

1. 1. Phissophore blanche.
2-3. Ampoules natatoires, vues de face, par devant et par derrière.
4. La même, vue de profil.
5. Aspect de son ouverture.
6. Un des appendices coniques avec le filament qui l'attache au corps, grossi.
7. Corps piriforme dont l'extrémité paraît avoir une ouverture entourée de huit folioles. Pourrait bien être la bouche.
8. Aspect de cette rosette, grossie.
9. Portion d'un tentacule, grossie.
10. Physsophore intermédiaire.
11. La même, dépouillée de ses ampoules natatoires pour montrer les deux vésicules rosées.
12. Une de ses vésicules piriformes, qui est peut-être une bouche.
13. Forme que prend ce second corps.

14. Bouton des tentacules, grossi.
15. Un des appendices coniques.
16. Ampoule natatoire grossie, montrant sa cavité.
17. Autre forme d'appendice qui est creux.
18. Partie supérieure d'une tige de Physsophore, qui, en la pressant, a fait paraître au-dessus la vessie aérienne, le corps ramifié, que nous avons représenté.
19. Physsophore australe, fragment vu de face.
20. Le même, ses ampoules vues de profil.
21. Une des ampoules natatoires, vue par la partie postérieure.
22. Phissophore discoïde, grossie.
23. Un de ses appendices ovifères.
24. Les tentacules grossis.

2. 1. Stéphanomie hélianthe.
2. Un de ses appendices, vu de face.
3. Le même, vu de profil.
4. Vésicule aérienne avec sa tige, ses tentacules et ovaires, dépouillée des appendices pleins.
5. Ampoule buccale, grossie.
6. Boutons tenant aux tentacules, très-grossis.
7. Stéphanomie melon, telle que nous l'avons trouvée.
8. Un de ses appendices, séparé de la tige.
9. Le même, vu en dessus, avec ses aspérités.
10. Un suçoir, grossi.
11. Autre forme de suçoir.
12. Un individu entier, dont les parties ont été restituées.
13. Stéphanomie hippopode.
14. Manière dont les appendices en pied de cheval adhèrent à la tige.
15. Un de ces appendices isolé.
16. Autre appendice de forme un peu différente, montrant sa valvule semilunaire. Organe susceptible de mouvement.

17. Fragment de tentacule très-grossi, contourné en spirale.
18. Le même, pour indiquer que les vrilles ne s'attachent que d'un côté.
19. Appendice, vu de profil.
20. Corps qu'on peut supposer être des ovaires.
21. Un suçoir.
22. Tige de stéphanomie à vrilles.
23-24. Ses appendices locomoteurs, creux, de deux formes différentes.
25. Un des suçoirs, grossi.
26. Stéphanomie en toit, indiquée seulement par cet organe locomoteur.

3. 1. Stéphanomie triangulaire.
2. Sa tige, dépouillée d'appendices.
3-4. Appendices pleins, de deux formes un peu différentes.
5. Forme d'un suçoir, très-grossi.
6. Vrille de l'extrémité des tentacules, grossie.
7. Autre forme que prend quelquefois cette stéphanomie.
8. Stéphanomie foliacée.
9. Sa tige, dépouillée d'appendices, et un peu grossie.
10. La même, pour montrer son moyen d'union avec les appendices.
11. Un de ces corps, vu par sa partie interne, montrant sa languette.
12. Coupe transversale d'un des appendices.
13. Stéphanomie imbriquée à laquelle manque la vésicule hydrostatique.
14. Fragment de tentacule, très-grossi.
15. Un suçoir de la tige, grossi.
16. Stéphanomie heptacanthe, sans vessie aérienne.
17. Un de ses appendices.
18. Un suçoir, grossi.
19. Stéphanomie ruche, vue dans son plus grand diamètre.

20. La même, vue par son plus petit diamètre et montrant les ouvertures des appendices qui sont creux.
21. Sa tige, dépouillée d'appendices.
22. Un de ces corps, vu à plat.
23. La même, à demi-profil. On remarque dans tous deux la forme de leur cavité.

Nota. Excepté les parties vivement colorées en rouge de ces singuliers animaux, tout le reste ressemble à du cristal plus ou moins limpide. Mais il a bien fallu, dans le dessin, leur donner une teinte quelconque. Peut-être celle-ci est-elle un peu trop foncée; peut-être encore eût-il été mieux de représenter ces êtres sur un fond noir, comme l'ont fait quelques naturalistes.

4. 1. Diphye Bory. Les deux parties de l'animal réunies.
2. Partie antérieure de la même, séparée; c'est celle qui porte la tige des suçoirs.
3. Partie postérieure, vue de face.
4. Ouverture de l'animal antérieur, vue de face.
5. Ouverture de l'animal postérieur, également vue de face.
6. Tige de suçoirs et de tentacules garnie de cloches, très-grossie.
7. Diphye calpé complète.
8. La même, sans sa partie antérieure, en forme de cube.
9. Ouverture du corps postérieur, vue de face.
10. Le cube ou partie antérieure grossie.
11. Cette figure représente les rapports des cavités des deux corps entre elles.
12. Diphye abyla, complète.
13. La même, sans son cube antérieur. La partie denticulée est une lamelle qui forme un canal ouvert par où passe la tige des suçoirs.
14. Ouverture du plus grand corps, ou le postérieur, vue de face.

15. Le cube grossi, montrant les cavités creusées dans son intérieur, et la tige aux suçoirs qui en part.
16. Une des faces de ce cube, sur laquelle on voit les ouvertures des deux cavités.
17. Autre aspect de ce même corps.
18. Diphye de Bass, complète, grossie.
19. Rapports des cavités des deux corps entre elles.
20. Aspect de la partie cubique.
21. Diphye capuchon, complète, grossie.
22. Portion postérieure.
23. Portion antérieure ou recevante, avec son suçoir.
24. Diphye cucubale, complète et grossie.
25. Portion antérieure ou recevante.
26. Portion postérieure.
27. Le suçoir, grossi.

5. 1-2. Diphye ennéagone, vue sous deux aspects.
3. La même, vue en dessus.
4. La même, vue par sa pointe inférieure.
5-6. Organes surajoutés au corps de l'animal, ou parties postérieures.
7. Diphye cuboïde entière.
8. La même, avec un organe accessoire de moins.
9. La même, vue par un seul côté.
10-11. Pièces accessoires au corps.
12. Diphye nacelle entière. Les deux pièces réunies.
13. Partie antérieure, recevante, vue par sa face supérieure creuse.
14. La même, vue par sa face inférieure.
15. La même, vue de profil, et ressemblant à un sabot.
16. Pièces postérieures séparées de l'antérieure.
17. Suçoir contenu dans l'intérieur de l'animal.
18-20. Diphye nacelle, variété, dont la pièce antérieure est vue sous trois aspects différents.
21-22. Diphye tronquée.
23. Est son suçoir.

24. Diphye hispide.
25. Diphye tétragone.
26. Est son ouverture vue de face.
27. Diphye à cinq dents, vue par devant.

Nota. Sur la planche, au lieu du chiffre 29, lisez 28.

28. La même, vue par derrière.
29. Galéolaire austral.

Nota. Sur la planche, aux chiffres 30 et 31 ajoutez aussi celui de 29, qui lui appartient.

30. Son ouverture, vue de face.
31. Sorte de tentacule, grossi.
32. Galéolaire à quatre dents, vu de profil.
33. Le même, vu de face.
34. Diphye douteuse, vue par son canal.
35. La même, vue de profil.
36. Sa cavité isolée.
37. Diphye de Praya, vue par son canal. (Lisez Praya au lieu de Praga.)
38. La même, vue de profil.

6. 1. Holothurie ananas, à demi-grandeur.
2. Détails anatomiques de la même.
a. Ouverture buccale, dépouillée de la plupart de ses tentacules.
bb. Seulement deux tentacules.
c. Anneau cartilagineux de la bouche, formé de cinq pièces.
dd. Tubes qui peuvent être considérés comme des glandes salivaires.
ee. Ramifications d'une belle couleur de laque, qu'on suppose être des ovaires.
f. Commencement du tube digestif.
g. Renflement stomacal.
h. Mésentère formé en partie de vaisseaux.
i. Suite de l'intestin.
k. Terminaison de l'intestin ou rectum.
l. Son ouverture.
m. Large cloaque, lisse et ouvert.

nn. Vaisseaux ou filaments qui unissent le cloaque au corps de l'animal.

o. Ouverture extérieure du cloaque.

pp. Ramifications des tubes aquifères, qui servent probablement à une sorte de respiration.

qq. Troncs communs de ces ramifications.

rr. Ouverture des deux troncs dans le cloaque.

3. Segment de l'enveloppe de l'holothurie ananas, ouverte.

aa. Les cinq muscles longitudinaux internes, qui meuvent le corps et les pièces de la bouche.

b. Suçoirs du ventre ouverts.

c. Spiracules du dos ouverts et bifurqués.

d. Spiracule simple.

e. Membrane mince, colorée, qui accompagne les faisceaux musculaires.

3'. Un des tentacules de la même holothurie, grossi.

4. Poisson parasite du genre fierasfer, qu'on trouve vivant dans cette holothurie.

5. Holothurie flammée, demi-grandeur.

6. Un de ses tentacules, grossi.

7. 1. Holothurie épineuse.

a. Sont ses suçoirs, peu apparents.

2. Ouverture extérieure du cloaque, grossie.

3. Détails anatomiques de l'holothurie épineuse.

a. Quelques-unes des pièces cornées de la bouche avec leurs muscles.

b. Tube intestinal formant des circonvolutions.

c. Sa terminaison anale par un renflement.

d. Le cloaque ouvert.

e. Ouverture extérieure du cloaque.

ee. Sont encore de chaque côté les ramifications des tubes aquifères.

f. Vésicule dont on ignore l'usage. Appartient-elle à la génération ou est-ce une glande salivaire?

g. Ce qu'on nomme les ovaires.
hh. Le derme coupé.

4. La même holothurie ouverte, pour montrer des parties qui auraient rendu la figure précédente trop confuse.
   a. Les pièces de la bouche rentrées.
   b. Terminaison du canal digestif.
   d. Paroi du cloaque, non ouvert.
   e. Son ouverture extérieure, ciliée.
   ee. Ramifications des tubes aquifères.
   fff. Trois des cinq faisceaux musculaires allant aux pièces de la bouche.
5. Un des tentacules, grosi.
6. Divisions d'un des rameaux du même.
7. Organe supposé appartenir aux ovaires.
8. Pièces cornées de la bouche.
   a. Deux de ces pièces, vues de côté.
   bbb. Trois des muscles qui les meuvent.
9. Mêmes pièces, dans leur nombre complet.
   a. Ouverture buccale.
   b. Pièces cartilagineuses.
   ccccc. Les cinq muscles qui les meuvent.
10. Tubercules grossis de la peau de l'holothurie épineuse.
11. Fistulaire de Dorey. } C'est par erreur qu'à la lettre il y a n°s 15-17.
12. Le contour de sa bouche. }
13. Fistulaire piquetée.
14. Un de ses tentacules, grossi. } C'est par erreur qu'à la lettre il y a les n°s 11-12.
15. Holothurie orangée, ses tentacules rentrés. }
16. Appareil buccal. }
   a. Les tentacules qui entourent la bouche.
   bb. Glandes salivaires.
   c. Pièces cornées de la bouche.
   d. Commencement du tube digestif.
17. Un des tentacules, grossi.

8. 1. Fistulaire brune.
2. Un de ses tentacules, grossi.
3. Cette figure représente l'ouverture de la bouche avec deux tentacules seulement, les glandes salivaires au nombre de dix, et le tube intestinal entouré de son mésentère.
4. Un segment du corps de l'animal, vu à l'intérieur, développé et grossi, pour montrer les cinq muscles longitudinaux à deux faisceaux qui meuvent le corps et les pièces cartilagineuses de la bouche.
5. Fistulaire rougeâtre.
6. Un de ses tentacules grossi.
8. Fistulaire déliée.
9. Le contour de sa bouche.
7. Un tentacule, vu sous deux aspects.

9. 1. Actinie magnifique.
1'. Un de ses tentacules, un peu grossi.
2. Actinie azur.
2'. Un de ses tentacules, très-grossi.
3. Actinie verdâtre.
4. Actinie à globules, montrant sa bouche.
4'. La même, sous un autre aspect.

10. 1. Actinie alcyonoïde.
2. Extrémité d'un de ses tentacules, grossie.
3. Actinie arborescente, moindre que grandeur naturelle.
4. Aspect du contour de sa bouche.
5. Actinie rouge et blanche.
6. Actinie clou.
7. La même, montrant sa bouche.
8. Tentacules et bouche de la même, vus de face.
9. Stries et lamelles qui partent des tentacules, très-grossis.
10. Actinie clou, grossie et ouverte. On voit très-bien ces sortes de lamelles qui ont l'air de cœcums.

11. Aspect de l'ouverture buccale avec ses stries et ses appendices lamelleux.

11. 1. Actinie villeuse.
2. Un de ses tentacules, grossi et montrant une partie de sa face postérieure.
3. Actinie tuberculeuse.
4. Contour du disque buccal, vu de face.
5. Un des tubercule, grossi.
6. Autre tubercule de couleur différente.
7. Actinie brun-rouge.
8. Sa variété.
9. Disque buccal de cette variété, grossi.
10. Actinie pélagienne. (C'est par erreur que la figure a le n° 5.)

12. 1. Actinie aurore.
2-3. Forme que prennent ses tentacules. grossis.
4. Variété de l'Actinie aurore.
5. Actinie violette.
6. Actinie vase.
7. Actinie de Dorey.
8. Actinie piquetée.
9. Forme qu'elle prend lorsqu'elle rentre en elle-même.
10. Actinie grêle, amassée en groupe
11. La même, très-grossie.

13. 1. Mamillifère cerclée en groupe.
2. Un des animaux, grossi.
3. Le même, vu par la bouche.
4. Mamillifère de Vanikoro.
5. La même, vue de profil.
6. Une étoile, vue de face et très-grossie.
7. Mamillifère fauve.
8. Cet individu appartient à l'espèce suivante.
9. Mamillifère verte, grandeur naturelle.

10-11. Deux individus du même, grossis et différents de forme. Il faut y ajouter la figure 8, qui par erreur a été donnée comme appartenant à la Mamillifère fauve.

12. Mamillifère verte et brune.

13. Mamillifère jaune.

14. Un individu grossi.

15. Actinie viridule, de grandeur naturelle.

16. La même, vue par dessus.

17. Idem, vue par sa face inférieure.

18-21. Formes diverses qu'elle est susceptible de prendre et qu'on n'a indiquées qu'au trait. (On a oublié de représenter les courts tentacules dont ses côtes sont garnies et qui lui permettent d'adhérer aux corps les plus lisses.)

14. 1. Fongie actinie.

2. Un fragment du polypier.

3. Fongie à gros tubercules.

4. Fragment de son polypier.

5. Turbinolie rouge, et non pas Tubinolie.

6. Sa bouche entourée seulement de deux tentacules.

7. Un de ses tentacules, très-grossi.

8. Le polypier sans l'animal.

9. Le même sous un autre aspect.

Nota. Il ne faut pas tenir compte des autres numéros qui accompagnent les figures de cette planche.

Nota. C'est par erreur que les figures de cette planche portent de doubles chiffres. Il ne faudra tenir compte que de ceux indiqués ci-desssous.

15. 1. Lobophyllie anguleuse, variété. On voit les animaux s'élever au-dessus du polypier. (Ces premiers ne sont pas représentés d'un assez beau vert.)

Nota. Au mot Lobophyllie anguleuse après 1, au lieu de 2 lisez 1ª.

1ª. Tentacule grossi d'un polype.

3. Caryophyllie fasciculée. (La couleur verte des polypes n'est pas d'un vert assez foncé.)
4. Un polype seul, isolé de la masse, avec son polypier. Les stries rouges dont il est couvert appartiennent à la partie charnue de l'animal qui déborde son étoile.
5. Le polypier sans son zoophyte. Le rebord dont il est entouré dans sa partie moyenne, sert à lier les tubes entre eux.
6. Polype grossi, vu par la bouche. Il y a des tentacules de deux teintes différentes.
7. Lobophyllie orangée, formant un groupe. Le polypier est rouge comme les animaux.
8-10. Individus séparés et vus de face.
11. Coupe verticale d'une étoile, montrant ses tentacules jaunes au maximum de leur développement, et les appendices filiformes partant du contour de la bouche. Ce sont des organes qui appartiennent probablement à la génération.
12. Dendrophyllie rougeâtre.
13. Un polype, très-grossi. On voit la disposition de ses tentacules et la forme de sa bouche allongée. (On a oublié le cercle vert qui entoure la base des tentacules et qui paraît sur le bourrelet saillant.)
14. Une étoile du polypier, grossie, vue de face.
15. Autre aspect de la même.
16. Astrée caliculaire. Ce groupe offre des animaux plus ou moins sortis de leurs étoiles.
17. Sur la partie gauche de ce fragment, les polypes sont tous rentrés; à la partie droite on ne voit que le polypier à nu.
18. Trois étoiles du polypier, grossies.
19. Bouche d'un polype s'élevant de profil entre deux tentacules seulement.
20. La bouche entourée de tentacules.
21. Mêmes parties, vues de face.
23. Un tentacule, très-grossi.

5f. Un polype, grossi et tel qu'il se présente dans sa plus grande saillie au-dessus du polypier.

16. 1. Astrée verte.
2. Un polype isolé.
3. Aspect différent du même, montrant sa bouche.
4. Astrée anomale (et non pas anormale).
4. Coupe d'une étoile sur le polypier.
4. Aspect d'une coupe transverse d'une masse du polypier.
5. Un polype isolé, grossi.
6. Astrée ananas, avec ses polypes.
7. Un polype isolé et grossi.
8. Variété de l'Astrée ananas.
9. Goniopore pédonculé.
9. Alvéoles sans animaux, grossies.
10. Un des polypes, grossi.
11. Aspect du même, vu de face et rentré dans son alvéole.

17. 1. Astrée cardère, variété.
2. Un polype, isolé et grossi.
3. Astrée d'Amboine.
4. Coupe verticale d'un polype, montrant les tentacules qui entourent la bouche, et la cavité stomacale.
5. Polype, vu de face.
6-7. 7. Formes diverses que les polypes sont susceptibles de prendre.
8. Astrée brune et verte.
9. Un polype grossi.
10. Astrée galaxée. (Toute cette masse devrait être d'un beau vert.)
11. Une alvéole du polypier, grossie et vue de face.
12. Teinte que prennent quelques-uns des polypes.
13. Autre nuance.
14. Les appendices que nous avons ainsi représentés, appartiennent à l'organe générateur et ne sont point des tentacules.

14'. Alvéoles du polypier, grossies.
15. Astrée diffluente.
16. Un polype grossi.
17. Astrée annulaire.
18. Un polype, grossi et vu de face.

18. 1. Tridacophyllie laitue, avec ses polypes.
a. Indique un des animaux.
2. Méandrine cérébriforme.
3. Trois polypes, grossis.
aa. Masse charnue et granuleuse des polypes.
bb. Les tentacules, communs à tous.
c. Une des bouches.
4. Méandrine sinueuse, un fragment seulement.
a. Masse charnue.
bb. Les tentacules communs.
c. Une bouche.
d. Portion du polypier, sans l'animal.
6. Porite conglomeré.
7. Aspect des animaux dans les alvéoles. Le tout très-grossi.
8. Alvéoles du polypier, sans les animaux.

19. 1. Madrépore abrotanoïde, avec ses polypes. Une branche grossie au côté droit, sans numéro, dont quelques étoiles grossies.
2. Un rameau du polypier, non grossi.
3. Madrépore plantain, avec ses polypes. Un rameau grossi.
4. Madrépore prolifère, avec les polypes. Un rameau grossi.
5. Madrépore pocillifère, avec ses polypes, sur un rameau très-grossi.

Nota. A la lettre de la planche on a omis le numéro et le nom de ce Madrépore, de sorte que ses variétés A et B sembleraient appartenir au Madrépore qui précède : ce qui n'est pas.

5'. Forme des rameaux du même, dont quelques-uns seulement au trait (c'est le fragment qui se trouve à gauche du précédent et auquel on a oublié de mettre 5').

6. Madrépore pocillifère, variété A; rameau grossi, avec ses polypes.

7. Un polype du même, encore plus grossi. Les filaments qui paraissent ici appartiennent probablement aux organes de la génération.

(A la gauche de ce polype est une de ses étoiles sous un aspect différent, et à laquelle il manque un numéro).

8. Madrépore pocillifère, variété B ?

9. Un rameau très-grossi.

10. Un polype isolé, très-grossi, montrant ses 12 tentacules.

11. Alvéopore rouge.

12-13. Polypes grossis, vus sous deux aspects.

14. Une alvéole du polypier, grossie.

20. 1. Alvéopore vert.

2. Le polypier, sans les polypes.

3. Une alvéole, très-grossie.

4. Un polype isolé, très-grossi.

5. Pocillopore corne-de-daim.

5-5'. Étoiles du polypier, très-grossies.

6. Un rameau très-grossi, avec ses polypes.

7. Un polype isolé et grossi.

7'. Variété dans la couleur des animaux du même Pocillopore.

8. Polyphyllie bassin, un fragment seulement.

9. Le polypier, grossi.

10. Les polypes, un peu grossis.

11. Montipore verruqueux grossi, avec ses polypes.

12. Héliopore bleu, un fragment cassé, pour montrer sa belle couleur bleue.

13. Le polype, grossi.
14. Le même, vu de côté, montrant ses tentacules et ses ovules.

21. 1. Tubipore rougeâtre; réunis entre eux, les polypes développés.
2. Le même, dont les tuyaux sont plus isolés.
3. Extrémité d'un polype très-grossi.
4. Autre forme que prennent les animaux.
5. Bourrelet du polype, à travers lequel passent les tentacules.
6. Rapports des deux parties précédentes et du polypier.
7. Tentacules très-grossis et vus de face.
8. Un des tentacules, isolé et encore plus grossi.
8'. Coupe d'un tube grossi, montrant la manière dont s'y comporte le polype.
8''. Même coupe. On voit de plus ici les ovaires.
9. Tubipore musique, mis ici seulement pour montrer la différence entre les tuyaux de ces deux espèces.
10. Clavulaires vertes.
11. Un polype grossi.
12. Foliole d'un polype encore plus grossi.
12'. Coupe d'un tube, avec le polype contenu dedans.
12''. Spicules subcalcaires du même polypier, très-grossies.
13. Clavulaires violettes.
14-15. Un rameau grossi, sous deux aspects.
16. Un polype, vu de face et très-grossi.
16'. Coupe d'un tube contenant un polype.
16''. Spicules subcalcaires du polypier.

22. 1. Cornulaire verdâtre.

Nota. Il y a ici une grave erreur, en ce que la Cornulaire multipinnée a été prise pour la cornulaire verdâtre. Il faut bien suivre l'ordre ci-dessous pour ne pas se tromper.

2. Son polype, grossi.

3. Une des folioles du même, très-grossie.
4. Polype, vu de face et grossi.
5. Cornulaire multipinnée.
5'. Acicules subcalcaires du polypier.
6. Un polype, très-grossi et vu de face.
7. Une foliole du même, très-grossie, montrant bien la pluralité des laciniures sur toute sa surface.
8. Cornulaire verdâtre, variété.
8'. Acicules du polypier.
9. Forme d'un polype.
10. Autre forme, non laciniée, et se trouvant sur la même tige.
11. Alcyon glauque.
11'. Spicules du polypier, très-grossies.
12. Forme d'un polype, très-grossi.
13. Alcyon des amis.
14-15. Un polype sous deux aspects, très-grossi.
15'. 15'. Sont les spicules subcalcaires, de formes diverses, que ce polypier contient dans sa substance.
16. Alcyon orangé.
17. Un rameau, grossi.
18. Un polype, très-grossi et isolé.
18'. Extrémité du même, contractée.
18'. Sont des spicules très-grossies.

23. 1. Alcyon flexible.
2-3. Un polype grossi, vu sous deux aspects.
4. Alcyon tuberculeux.
5. Les polypes grossis.
6. Alcyon jaune.
7. Un de ses polypes, grossi.
8. Alcyon rameux. Ce n'est seulement qu'une branche.
9. Extrémité d'un rameau grossie.
10-11. Deux aspects d'un polype, très-grossi.
12. Alcyon imbriqué.
13. Un rameau grossi.
14. Un polype grossi, vu de profil.

14′. Le même, vu de face.
14″. Spicules calcaires.
15. Alcyon terminal, avec un des rameaux, grossi.
16-17. Deux aspects d'un polype grossi.
17′. Spicules subcalcaires, très-grossies.
18. Alcyon éventail.
19-20. Un polype sous deux aspects et très-grossi.
21. Alcyon vert.
22-23. Un de ses polypes sous deux aspects, très-grossi.

24. 1. Borlasie à cinq lignes.
2. Tête de la même, vue en dessous, montrant la bouche.
3. Borlasie striée.
4. La même, vue en dessous, montrant sa bouche et un pore.
5. Borlasie à bandelette, vue en dessus.
6. Sa tête, vue de profil.
6. Un segment du corps, très-grossi.
7. Variété de la même Borlasie.
8. Sa tête, vue en dessous.
8′. Un segment du corps, très-grossi.
9. Borlasie verte, se renflant de diverses manières.
10. Sa tête, vue de profil.
11. La même, vue en dessous.
12. Borlasie tricuspide.
13. Sa tête, très-grossie, vue en dessus.
14. Sa bouche, d'où sortait un ver parasite vivant : espèce de filaire.
15. Borlasie de la Nouvelle-Zélande, vue en dessus.
16. La même, vue en dessous.
17. Profil de sa tête.
18. La tête et le cou, vus en dessous et grossis.
19. La tête, vue en dessus et grossie.
20. Borlasie à quatre points, très-grossie.
21. La même, vue en dessous.
22. Sa grandeur naturelle.

25. 1. Carybdée bicolore de grandeur naturelle.
2. La même, plus petite, offrant quelques différences de forme quand elle meurt.
3. Son ouverture.
4. Carybdée bitentaculée.
5. Ouverture de la même.
6. Orythie incolore.
7. Son disque, vu par dessus.
8. Ses bras séparés du disque et vus en dessous par l'ouverture buccale.
9. Extrémité du bras, très-grossie.
10. Une des quatre folioles du disque.

26. 1. Dédale de Maurice.
2. Fragment du même, très-grossi, montrant les polypes sortis.
2'. Aspect de ce polypier quand il est tassé.
a. Rameaux.
b. Ampoules contenant les polypes.
c. Tentacules des polypes.
3. Alcyoncelle spécieux.
4. Oikopleure bifurqué, de grandeur naturelle.
5. Le même, un peu grossi.
6. Le même, très-grossi.
a. Capuchon céphalique.
b. Point rougeâtre céphalique.
c. Canal digestif.
d. Nageoire.
7. Couleur que prend la mer par l'effet de la réunion de ces animaux.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES PLANCHES.

ERRATA DU TEXTE.

Tome 2, page 637. Au lieu de ne *s'y ouvre que par,* lisez : L'œsophage ne *s'y ouvre pas.*

Tome 3, page 623. Au lieu de *baccinalis,* lisez : *buccinalis.*

Tome 4, page 265. Après Cornulaire multipinnée, au lieu de *figures* 1-4, lisez *figures* 5-7.

Tome 4, page 266. Après Cornulaire verdâtre, au lieu de 5-7, lisez : 1-4.

ERRATA DE LA TABLE EXPLICATIVE IN-FOLIO DES PLANCHES.

Planche 66 (*bis*), figures 13-16. Au lieu de *Stomatelle auricule,* lisez : *Stomatelle tachetée.*

Idem, figures 17-19. Au lieu de *Stomatelle noire*, lisez : *Stomatelle auricule.*

Planche 72, figures 6-9. Au lieu de Crépidule *machée*, lisez : *maculée.*

FIN DE L'ERRATA DE LA ZOOLOGIE.

OBSERVATIONS FINALES.

Nous regrettons de n'avoir pas eu plus tôt connaissance du bel ouvrage de M. Ehrenberg sur les animaux invertébrés de la mer Rouge, pour citer en lieu convenable quelques-uns des Mollusques qu'il étudiait à peu près en même temps que nous, comme, par exemple, les Porcelaines, les Cônes, les Bulles et les Natices. Les naturalistes y verront une confirmation mutuelle de nos travaux, dans ce qu'ils auront de semblable.

Dans notre Voyage autour du monde, sur la corvette *l'Uranie*, nous avons établi quelques genres qui nous paraissent douteux, et que nous n'avons point retrouvés pour pouvoir les confirmer. (Voyez Atlas zoologique de *l'Uranie*.)

MOLLUSQUES.

Planche 87, figure 1. Timorienne triangulaire.

C'est peut-être une Firole d'une espèce nouvelle.

Planche 87, figures 4-5. Monophore rude.

Ce nous semble être une Firole ou une Carinaire tronquée; mais plutôt une Carinaire.

Planche 73, figures 4-5. Biphore polymorphe.

C'est la partie antérieure de la Diphye abyla du Voyage de *l'Astrolabe*, planche 4 des Zoophytes, figures 12-17.

Planche 66, figure 9. Onchidie coupée.

C'est manifestement une Bulle à coquille interne, très-rare à Guam, car nous n'avons pu la retrouver dans un second voyage à cette île.

ZOOPHYTES.

Planche 86, figure 1. Lemnisque bordé de rouge.

N'ayant, depuis, rien trouvé de semblable, nous pensons que ce peut être un fragment de ces Béroës, très-allongés, dont on a fait le genre Ceste.

Planche 86, figure 8. Mariana rouge.

Ce corps, que nous avions présumé formé par des Ascidiens développés en membrane, n'est peut-être qu'un amas d'œufs de Mollusques.

Paris, 17 mars 1835.

QUOY. P. GAIMARD.

FIN DE LA ZOOLOGIE DU VOYAGE DE L'ASTROLABE.

Lith. de Lemercier

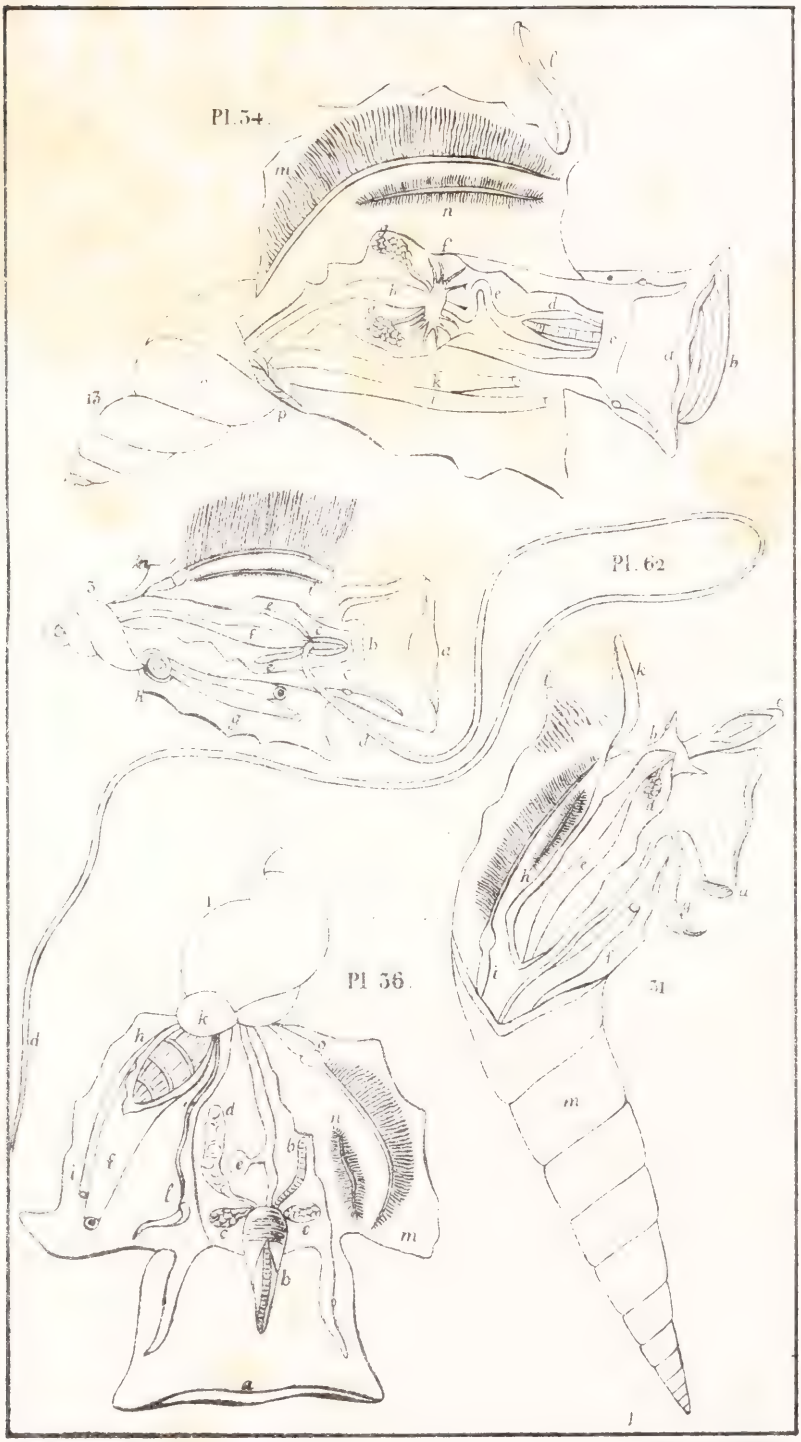

E. Blanchard

Lith. de Lemercier

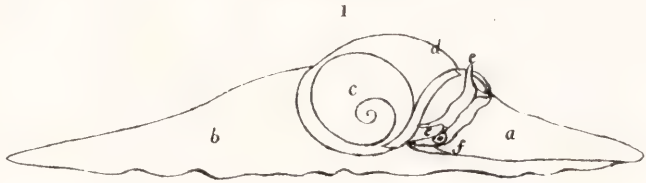

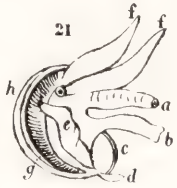

Pl. 66 bis.

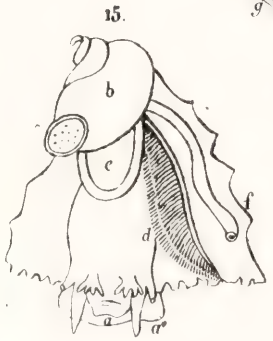

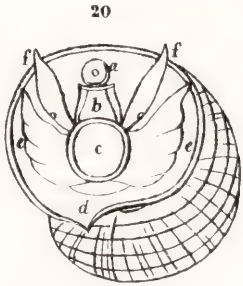

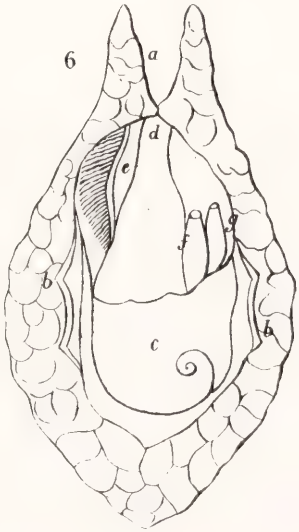

E. Blanchard

Lith. de Lemercier

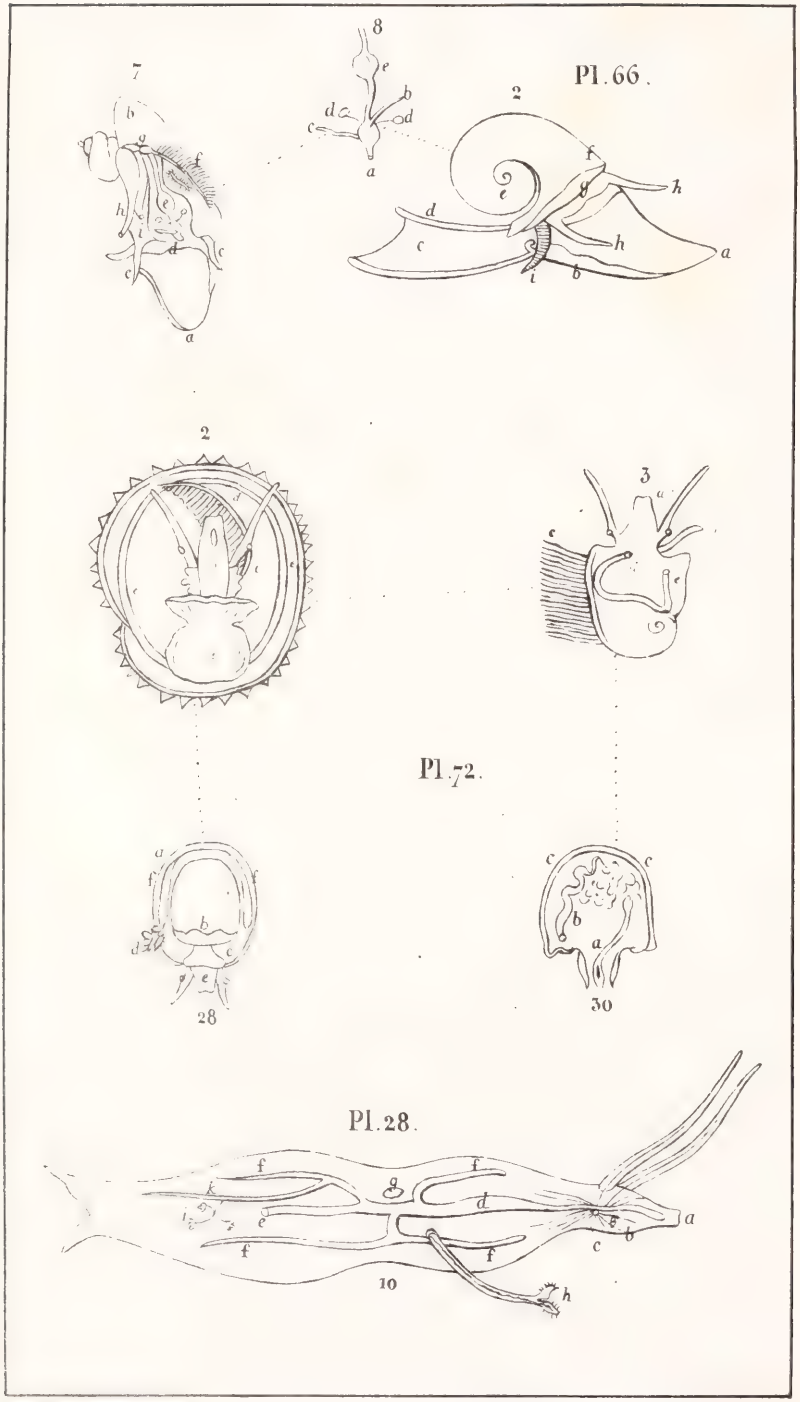
Pl. 66.
7
8
2
Pl. 72.
2
3
28
30
Pl. 28.
10

Pl. 76.

8

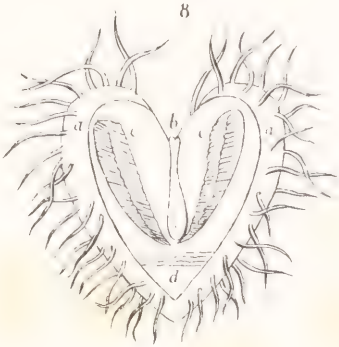

19

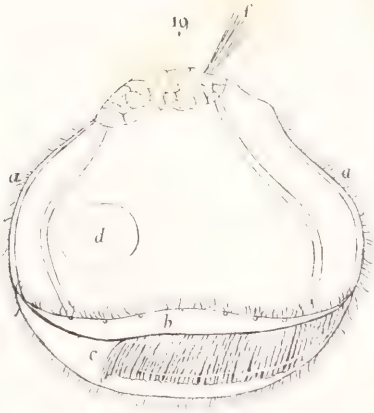

21

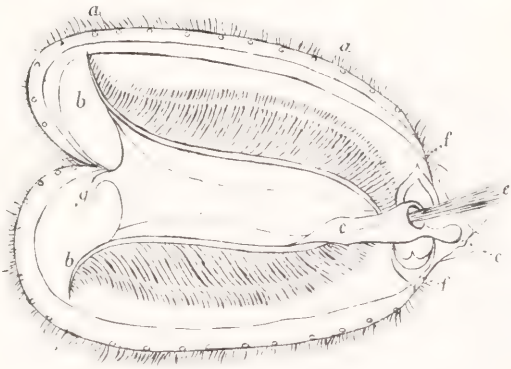

E. Blanchard

Lith. de Lemercier

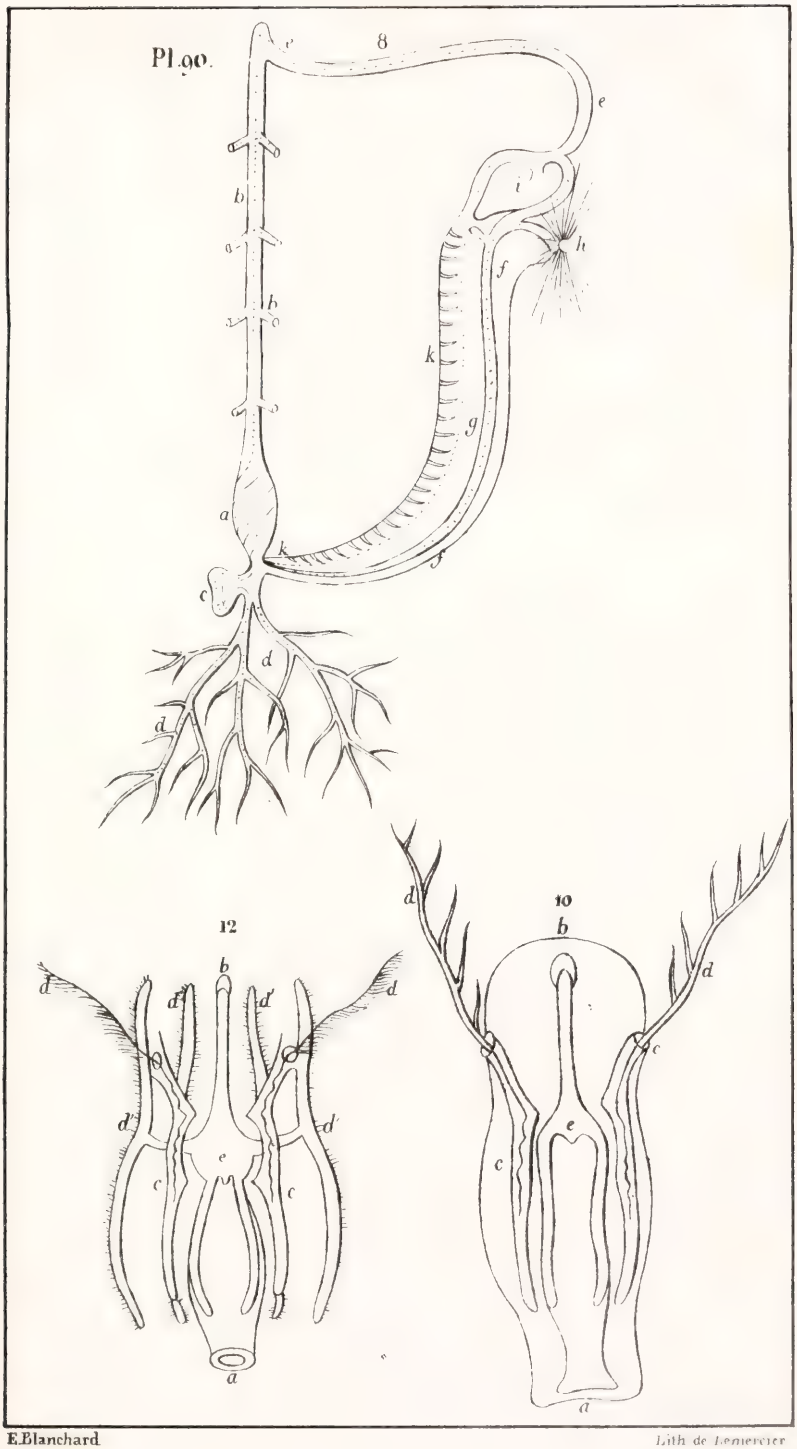

E. Blanchard

Lith. de Lemercier

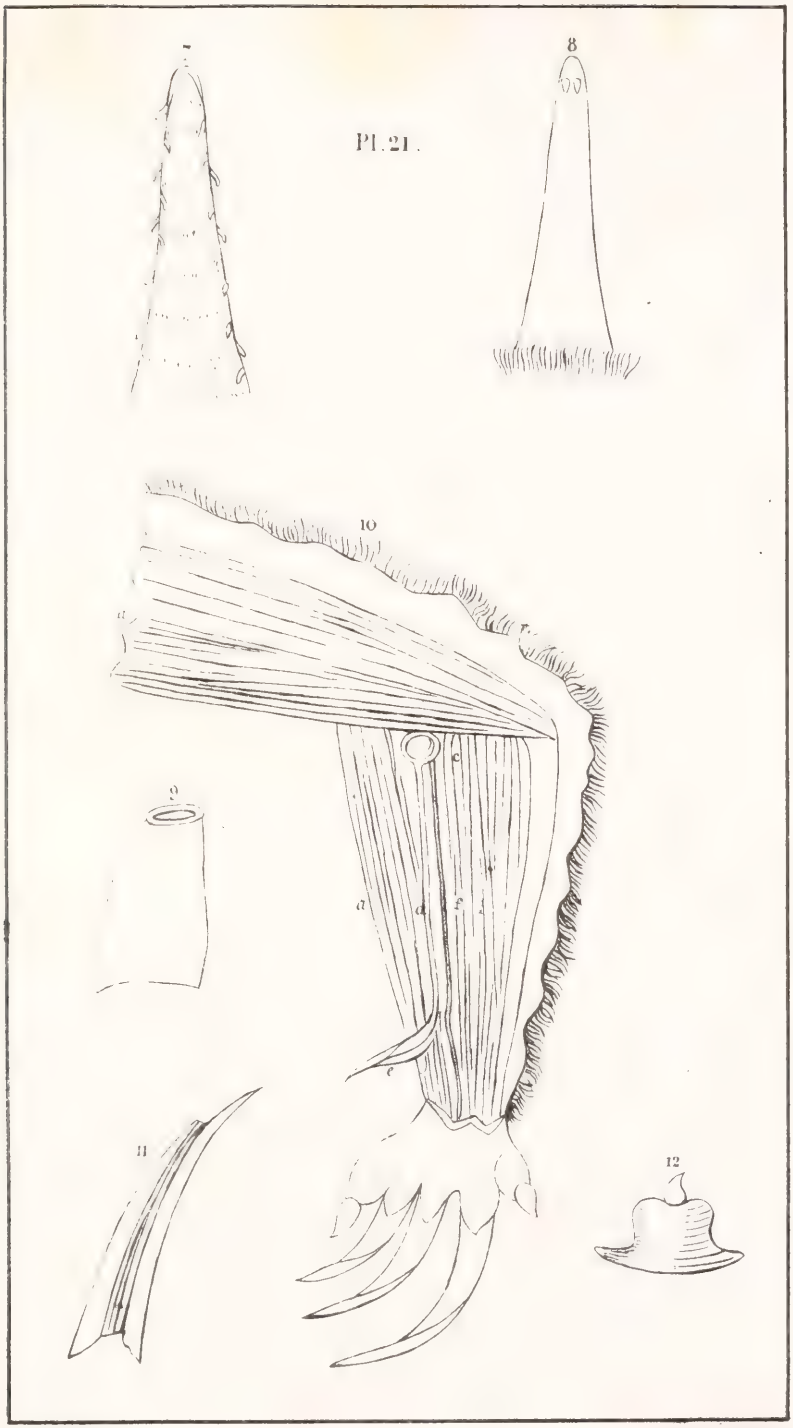

E Blanchard

Lith de Lemercier

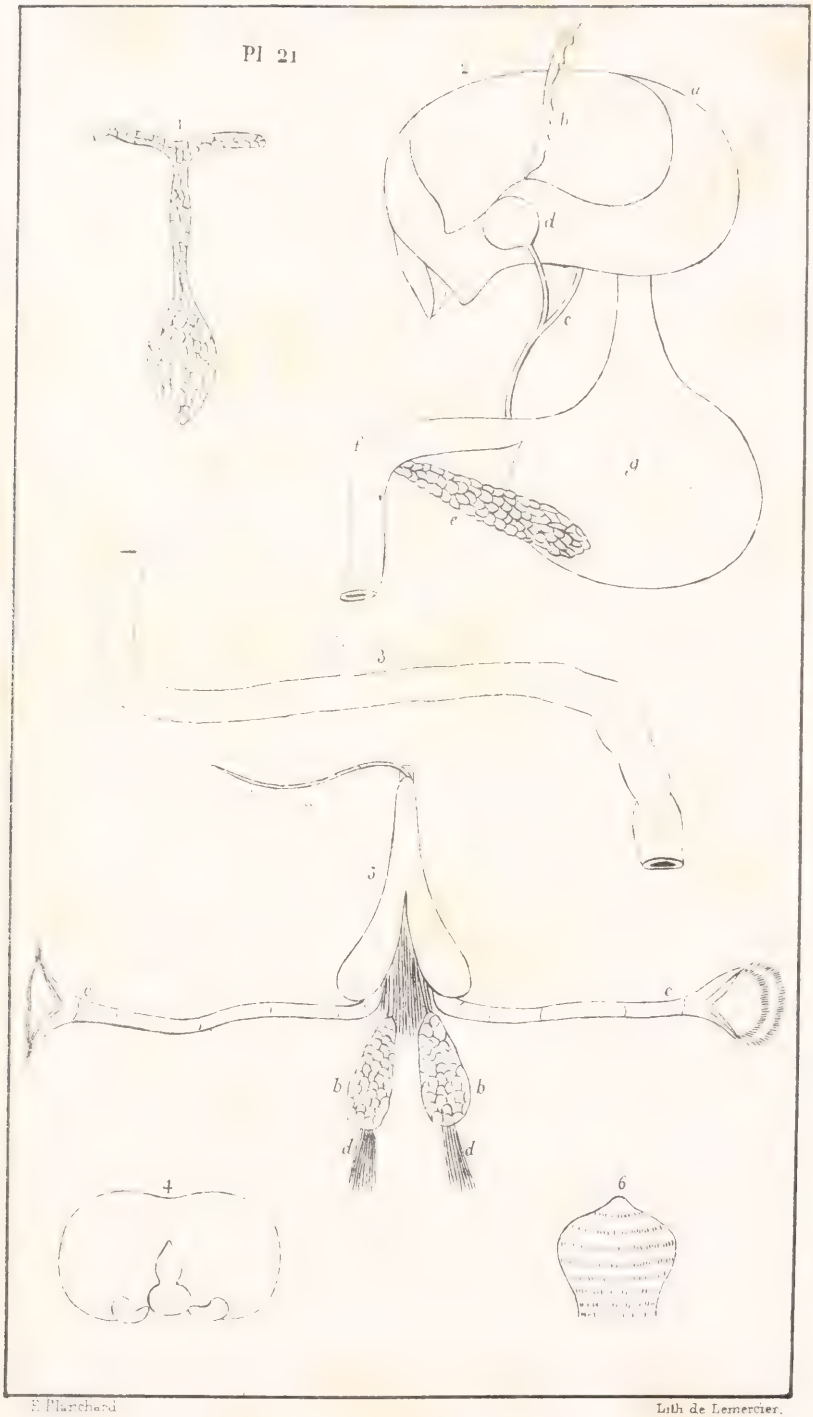

E. Planchard

Lith de Lemercier.

HAND BOUND BY
TALIN BOOKBINDERY
CAPE COD